

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



licra

# AVANT-PROPOS

PAR ROGER BENGUIGUI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LICRA

Avant d'entrer dans la présentation de ce rapport d'activités 2016 de la Licra, commençons par poser quelques constats :

- La Licra est une association connue des responsables de la société civile et des organisations institutionnelles ;
- Ses positions, ses spécificités sont plutôt connues, même si ses différences par rapport à nos amis du combat universaliste contre le racisme et l'antisémitisme comme la LDH, le MRAP ou SOS Racisme, restent parfois confuses ;
- « Association juive » reste le qualificatif le plus communément répandu, même si la réalité est bien éloignée de cette affirmation qui n'aurait, au demeurant, rien d'infamante,

## 1. LES DEUX JAMBES DE LA LICRA

Chaque rapport d'activités est l'occasion de rappeler les deux faces de l'actions de la Licra :

- **Le plaidoyer en faveur des valeurs de la Licra** : forte de son expérience de 90 ans de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la Licra occupe une place spécifique sur les questions d'actualité, les enjeux de société concernant nos questions, répondre aux consultations des pouvoirs publics, assumer une parole forte face aux interpellations des médias. C'est le rôle de nos outils de communication (*Le Droit de Vivre*, Web, newsletter, posts...), des chroniques et billets du Président de la Licra comme des déclarations de nos Présidents de section,

- Peu de gens connaissent de fait l'ampleur et la diversité des actions de la Licra : certainement pas le grand public. Même une partie de nos 6000 adhérents ou de nos 100 000 sympathisants n'ont pas une vision suffisante de la richesse des apports de la Licra.

C'est pourquoi, ce rapport d'activités de la Licra constitue un enjeu pour démonter les idées reçues (voire fausses), éclairer les 65 % de français qui n'adhèrent pas aux idéologies racistes ou qui se déclarent antiracistes.

Nous pensons que les lecteurs seront surpris par la diversité des initiatives de la Licra, par l'originalité des militants qui ouvrent tous les jours à une France plus fraternelle.

- **Développer des services à la population** : si la dénonciation du racisme et de l'antisémitisme constitue un préambule indispensable, depuis sa naissance, la Licra s'est construite en apportant des réponses aux populations victimes de ces fléaux. L'acte fondateur a été forgé dans un tribunal et dans les médias, au feu de la défense d'une victime de l'antisémitisme. Depuis, cette « culture » de l'action concrète qui rassemble, de la prise en compte de nouveaux champs comme le racisme dans le sport, ou d'enjeux complexes contre les contenus racistes, antisémites, haineux sur les réseaux sociaux, cette volonté constitue la seconde raison d'être de la Licra.

## **2. L'ENGAGEMENT DE LA LICRA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : UNE EXPERTISE INTERNATIONALEMENT RECONNUE**

L'année 2016 aura vu consacrer la reconnaissance de l'expertise de la Licra pour faire reculer les contenus racistes, antisémites, xénophobes sur les réseaux sociaux.

Nous avons marié plusieurs compétences pour arriver à une telle expertise :

- **Une expertise juridique** qui s'est concrétisée par la création d'une commission Juridique de la Licra dédiée au Net, la Licranet : recenser les faits, susciter les signalements de contenus racistes, qualifier les infractions, créer des partenariats avec les acteurs publics comme la plateforme Pharos du ministère de l'Intérieur, avec les entreprises de l'économie numérique comme Google, Facebook, Twitter... faire supprimer les contenus délictueux, engager des poursuites contre les acteurs de la fadosphère, contre les extrémistes islamistes et/ou communautaristes, toutes ces actions sont devenues le lot quotidien de la plateforme juridique et des avocats bénévoles de la Licra ;

- **Faire vivre une parole publique de la Licra sur le Net** : la présence des « opinions » de la Licra sur les réseaux sociaux constitue une compétence complémentaire de l'expertise juridique pour faire converger vers la Licra plus de 2000 signalements par an de faits de racisme ; faire exister sur le Net les engagements, les prises de position de la Licra permet d'encourager la mobilisation citoyenne ;

- **Social-manager** : avec ce nouvel anglicisme, avec cette nouvelle compétence, il s'agit de savoir utiliser les codes et les références de l'univers du Net pour créer une « communauté », un mouvement des fans (Facebook) ou des followers (Twitter) qui s'engagent en répondant à leur manière, en utilisant les outils proposés par la Licra (ses posts, ses films, ses dessins...) pour

faire vivre la parole « antiraciste de souche » et ne pas laisser nos ennemis dominer les réseaux sociaux. Plus que de répondre à cette minorité envahissante des xénophobes, nous souhaitons mobiliser les jeunes, les 65 % de Français hostiles aux thèses racistes ;

- **Créer des outils communs au niveau européen** : avec nos partenaires de l'INACH (voir plus loin) et la Commission européenne, nous avons lancé une « étude-action » pour mieux recenser et qualifier les contenus racistes, antisémites et xénophobes sur le Net. Forts de cette étude en cours, la Commission européenne a identifié la Licra comme son référent en France pour tester si le code établi en mai 2016 avec les IT Companies est bien respecté (les entreprises de l'économie numérique), vérifier si leur engagement avec l'Europe de retirer en moins de 48h les contenus racistes signalés par la Licra est tenu ;

- **Organiser avec les acteurs du Net des campagnes, des méthodes de travail nouvelles** : la campagne « No Likes For Racism », initiée par la Licra avec Facebook France, pour inciter les jeunes à contrer le racisme ordinaire sur Internet est un exemple de cette légitimité nouvelle : 15 millions de personnes atteintes sur Facebook, 7 millions de vues.

De ce fait la Licra est devenue par exemple :

- l'ONG partenaire de la campagne en France « Get the Trolls Out » engagée par l'ICFJ (International Center For Journalists) afin de mobiliser la jeunesse européenne à développer des outils pour combattre l'antisémitisme sur Internet ;

- le coordonnateur en France de la campagne du Conseil de l'Europe « No Hate Speech Movement » ou « Mouvement contre le discours de haine ».

### **3. DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES**

#### **Dans les établissements scolaires**

Que soient ici remerciés les centaines de militants qui, plusieurs jours dans l'année, se mobilisent pour aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires pour mener ce travail d'éducation à la citoyenneté que nous a confié le ministère de l'Éducation nationale.

Avec l'École des militants, nous avons formé plus de 400 militants de la Licra, pour partager les bonnes pratiques. Nous ne venons pas dans les établissements scolaires pour faire un cours sur le racisme, l'antisémitisme (c'est la mission des enseignants de former leurs élèves contre les discriminations et sur l'histoire des génocides). Nous offrons aux élèves (et aux équipes pédagogiques) l'occasion de réfléchir ensemble sur les enjeux du racisme et de l'antisémitisme, en s'appuyant sur l'expérience de la Licra et de ses militants.

Chaque année, nous rencontrons plus de 1100 classes et plus 25 000 élèves des collèges et lycées, voire même de classes primaires.

Souvent, cette présence de la Licra constitue une première rencontre avec une « association de défense des Droits de l'homme ».

Chaque intervention dans une classe représente plus de huit heures d'engagement d'un militant bénévole.

Cette présence d'adultes, de bénévoles, dans une relation de confiance avec les enseignants crée de nouvelles demandes, de nouvelles propositions sans cesse plus adaptées aux attentes de nos partenaires.

#### **Dans les écoles de police et de gendarmerie**

Depuis plusieurs années, la Licra s'est vue confiée par le ministère de l'Intérieur, une mis-

sion pour améliorer l'accueil des victimes de racisme et d'antisémitisme dans les postes de police et de gendarmerie.

Signée avec Brice Hortefeux, il s'agissait de produire et diffuser un dépliant dans tous les lieux d'accueil du ministère de l'Intérieur, appelant les victimes et les témoins de faits de racisme à réagir.

La production de quatre mini-films avec la Délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur, est venue étoffer la boîte à l'outils de la Licra.

Renouvelée avec Bernard Cazeneuve, la nouvelle convention d'objectifs, a mis l'accent sur le développement d'action de formation que nous avons expérimentées.

En 2017, la Licra s'est vue attribuée la mission d'intervenir dans toutes les écoles de formation de la police et de la gendarmerie et pour toutes les promotions, que ce soit pour les « gardiens de la paix », les gendarmes ou les commissaires.

Là encore, l'enjeu n'est pas seulement de faire connaître la Licra, mais d'expliquer la spécificité du délit raciste, en se plaçant du point de vue des victimes, en abordant, sans tabou et avec respect, des questions comme « les contrôles d'identité au faciès ? », « votre position sur le racisme anti-Blanc ? », « comment qualifier de racistes des faits complexes ? », « la Licra fait de la politique en s'opposant au FN ? ».

Là encore, les 90 ans d'expérience de la Licra, sa profondeur historique et l'expérience de ses militants sont des conditions précieuses pour créer un climat d'estime, de confiance, de respect qui seront les fondations de nos échanges futurs, pour mieux accueillir les victimes de racisme ou d'antisémitisme ».

#### **4. TRANSMETTRE LA MÉMOIRE, POUR PACIFIER LES RELATIONS SOCIALES**

Quand la Licra s'engage au côté des victimes tutsis dans les procès contre les génocidaires rwandais, quand nous faisons connaître l'exposition « La tragédie des Harkis », quand nous installons l'exposition « Les noirs dans les bleus ou l'apports des immigrés dans l'équipe de France de football » ou que nous présentons l'exposition « L'antisémitisme, du Moyen-Âge à nos jours », nous ne faisons que retisser les fils d'une mémoire humaine collective qui cherche à faire

vivre le « plus jamais ça » ou à partager l'histoire de cette France qui s'appelle diversité.

Sans ce travail historique, sans ces transmissions avec l'aide de témoins ou de leurs familles, une partie de la jeunesse et de la population se retrouve coupée de ses racines, attirée par une construction sur des « origines » plaquées, superficielles, sans lien avec le choix de la migration en France et l'histoire de leurs grands-parents.

#### **5. DES MOYENS INSUFFISANTS, DES RISQUES MAJEURS**

Au regard de la banalisation du racisme et de la prolifération des faits racistes ou antisémites, beaucoup d'entre nous éprouvent un sentiment de vertige, d'insatisfaction : hier sept permanents, aujourd'hui quatorze dans toute la France. Même si nous bénéficions d'un doublement de nos moyens financiers et de moyens en personnel, nous restons très en deçà des besoins que nous identifions et des demandes qui nous sont adressées.

Cette situation est d'autant plus précaire, que le combat antiraciste est aujourd'hui attaqué sur plusieurs fronts, que la montée en puissance des

extrémismes politiques et religieux se renforce pour affaiblir encore nos actions.

Souhaitons que ce rapport d'activités nous aide à capitaliser des soutiens, des engagements nouveaux.

Souhaitons qu'à la lecture ou en parcourant ce rapport d'activités, chacun pourra constater le décalage entre les idées reçues sur la Licra et la réalité de ses actions contre toutes les formes de racisme et au service de toutes les populations qui habitent ce pays.

**“ LE MONDE  
NE SERA PAS DÉTRUIT  
PAR CEUX QUI FONT LE MAL,  
MAIS PAR CEUX QUI LES REGARDENT  
SANS RIEN FAIRE ”**

**ALBERT EINSTEIN**

**OUI**  
À L'ANTIRACISME



**licra**



[WWW.LICRA.ORG](http://WWW.LICRA.ORG)



ÉDITO

# MOBILISATION GÉNÉRALE

---

**ALAIN JAKUBOWICZ,**  
*PRÉSIDENT DE LA LICRA*

---

Le contexte, chacun le connaît : il est mauvais. Le racisme et l'antisémitisme, hélas, se portent très bien, contribuant à l'état de fébrilité et de crispation qui électrise la France. Le climat terroriste, au-delà de la menace qu'il fait peser, catalyse les peurs et le repli sur soi. L'offensive antirépublicaine grandit dans notre pays. Les échéances électorales confirment la progression irrépressible de l'extrême droite et de l'abstention. Le communautarisme sape chaque jour un peu plus les fondements de la République et de la laïcité. Le prosélytisme de l'islam politique auprès des jeunes est un poison puissant qui conduit à l'enracinement de l'antisémitisme dans la société française.

Face à cela, il y a moins à craindre des extrémistes qui s'expriment que des Républicains qui se taisent. À la Licra, nous devons être fidèles à nos racines, à notre tradition d'éclaireurs qui réveillent les consciences, mobilisent et alertent. C'est de cette manière que nous avons gagné tant de combats.

## QUATRE GRANDS CHANTIERS ONT MARQUÉ CETTE ANNÉE 2016

**1<sup>ER</sup> CHANTIER :** consolider la Licra comme association de référence dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. La Licra a une histoire solide, une expertise et un savoir-faire reconnus qui lui donnent cette légitimité et cette responsabilité. Nous avons tissé avec nos partenaires des liens étroits. Aux côtés des professionnels de la justice et du droit, des policiers, des enseignants, des éducateurs, nous remplissons quasiment une délégation de service public, dans l'accueil des victimes, dans les signalements des infractions, dans la pédagogie que nos militants font auprès des jeunes. La Licra a une parole qui compte, qui est entendue.

**2<sup>È</sup> CHANTIER :** renouer avec une culture militante et réinventer dans notre pays un antiracisme de masse, celui qui permettait à Bernard Lecache d'afficher une force militante de 50 000 adhérents en 1939, celui qui permettait à Joséphine Baker en 1957 de remplir plus de 70 réunions publiques dans les plus grandes salles de France pour défendre les droits des Noirs américains. Aujourd'hui, l'influence de notre association a évolué, notamment parce qu'elle a su faire sa révolution numérique. Sur les réseaux sociaux, la Licra forme une communauté de près de 130 000 personnes qui, chaque jour relaient nos contenus, nos réactions, nos messages, nos appels à la mobilisation. L'enjeu est désormais de la faire grandir encore mais aussi de transformer ces témoignages d'adhésion en militantisme et en actes.

**3<sup>E</sup> CHANTIER.** Affirmer notre indépendance et notre liberté. Notre indépendance, c'est sans doute le bien le plus précieux que nous avons reçu de nos fondateurs. À la Licra, nous ne faisons pas de politique mais nous faisons de la République. Les actions de la Licra sont engagées à l'aune d'un seul critère : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Cette ligne de conduite est la source de notre crédibilité et de notre capacité à faire avancer notre cause. C'est grâce à elle que les pouvoirs publics nous accordent, indépendamment de leur sensibilité partisane, un soutien fidèle et constant depuis de nombreuses années.

**4<sup>E</sup> CHANTIER :** Identifier nos adversaires, tous nos adversaires, et les combattre avec la même énergie. Il y a évidemment notre ennemi héréditaire : l'extrême droite. Même maquillée en défenderesse de la laïcité ou grimmée en assistante sociale, l'extrême droite est toujours la même : raciste, antisémite et négationniste. Elle est toujours affiliée à une tradition politique qui nous a conduit au chaos et au déshonneur. 2017 est une année décisive dans le combat que nous lui menons et lui faire barrage, aux présidentielles comme aux législatives, est une priorité de chaque instant.

Depuis les attentats de janvier 2015, la France a également pris conscience du danger que fait peser sur elle l'islam politique. Il porte en lui les germes de la division et du communautarisme. Comme tous les extrémismes, il vise à défaire

notre édifice républicain et à promouvoir par la terreur le retour de l'obscurantisme. Beaucoup de nos dirigeants ont manqué de lucidité face à des phénomènes qui aujourd'hui nous affaiblissent. Le rôle de la Licra est essentiel pour sortir de l'angélisme, regarder la réalité en face et l'affronter, dans le cadre de l'État de droit.

**“ À LA LICRA, NOUS DEVONS ÊTRE FIDÈLES À NOS RACINES, À NOTRE TRADITION D'ÉCLAIREURS QUI RÉVEILLEN LES CONSCIENCES, MOBILISENT ET ALERTENT. C'EST DE CETTE MANIÈRE QUE NOUS AVONS GAGNÉ TANT DE COMBATS.**

Nous devons également prendre garde au dévoiement de nos combats par des pseudos-antiracistes qui s'inscrivent en faux contre l'universalisme. Leur vision de la société repose sur son « ethnicisation » et l'utilisation victimaire de notre passé colonial. Ces groupes sont en réalité des machines à produire du racisme et de l'antisémitisme. Ils participent, avec

parfois les mêmes mots et les mêmes méthodes que l'extrême droite, au repli identitaire que nous dénonçons.

Le combat pour les Lumières n'est pas gagné pour toujours. Il a besoin de défenseurs et de prosélytes. Pour surmonter les difficultés que nous traversons, je conçois la Licra comme un aimant qui attire à elle, à la manière de cercles concentriques, les Républicains, les humanistes et tous ceux qui sont attachés à notre devise : liberté, égalité, fraternité. La Licra est une réserve citoyenne qui, aujourd'hui, est appelée à redoubler de vigilance, de courage et d'audace pour faire en sorte que notre pays renoue avec ses valeurs et ses idéaux.

# SOMMAIRE

<b>LE BUREAU EXÉCUTIF ET LE CONSEIL FÉDÉRAL DE LA LICRA</b>	<b>9</b>	<b>LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE LA LICRA</b>	<b>106</b>
		Le Congrès 2016	107
<b>QUE FAIT LA LICRA ?</b>	<b>12</b>	Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme 2016	118
		La Licra en Avignon	123
<b>LA LICRA EN CHIFFRES</b>	<b>15</b>	Universités d'automne : combattre les extrémismes religieux et politiques	133
		Stéphane Guillon joue pour la Licra	141
<b>2016 : MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA RÉPUBLIQUE</b>	<b>16</b>	Prix Jean Pierre-Bloch 2016 : Radu Mihaileanu	142
La libération de la parole raciste et antisémite	17	Le colloque « Le sport à l'épreuve du repli identitaire et face aux enjeux de la diversité »	146
Le populisme, nouveau visage de l'extrême droite	34		
Combattre l'islam politique et vaincre la terreur	44	<b>LA LICRA SUR LE TERRAIN</b>	<b>150</b>
Les pseudos-antiracistes	49	Les sections de la Licra	151
La laïcité, valeur refuge	54	Les actions des sections	155
Réfugiés : la fraternité à l'épreuve	56		
Rwanda : justice pour les Tutsis	61	<b>DÉBATS - IDÉES</b>	<b>169</b>
Appel pour la République et pour la France	67	Le Cercle de la Licra	169
Vive la République !	69	<i>Le Droit de Vivre</i>	174
<b>LA LICRA EN ACTION</b>	<b>74</b>	<b>LES PARTENAIRES</b>	<b>181</b>
Éducation	75		
Jeunesse	79		
Juridique	81		
Mémoire, Histoire, Droits de l'homme	85		
Sport	88		
Formation - École des militants	91		
Police & gendarmerie	93		
Discriminations au travail	96		
International	97		
Culture	100		
Commission Île-de-France	103		

# LE BUREAU EXÉCUTIF ET LE CONSEIL FÉDÉRAL DE LA LICRA

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF AU 15 MARS 2017

**ALAIN JAKUBOWICZ**, président

**MARIO STASI**, premier vice-président, chargé des Relations avec le monde politique et des entreprises

**ROGER BENGUIGUI**, secrétaire général

**DOMINIQUE MOREL**, trésorier

**MARC AUTHAMAYOU**, président de la commission Sport

**MARTINE BENAYOUN**, vice-présidente, présidente-fondatrice du Cercle de la Licra

**ABRAHAM BENGIO**, président de la commission Culture

**ANNETTE BLOCH**, vice-présidente, chargée de la Formation et de l'école des militants

**MARGIE BRUNA**, déléguée aux Universités et au label Diversité

**ALAIN CHOURAQUI**, conseiller Mémoires, éducation citoyenne et vigilance républicaine

**ALAIN DAVID**, président de la commission Mémoire, histoire et Droits de l'homme

**FREDERIC ENCEL**, délégué à la Lutte contre les extrémismes religieux et politique

**MIREILLE FLAM**, déléguée au Développement des sections en Île-de-France

**SABRINA GOLDMAN**, vice-présidente chargée des Relations avec les institutions et le monde associatif, présidente de la commission Juridique

**DAVID-OLIVIER KAMINSKI**, délégué au Militantisme

**RACHEL LINDON**, déléguée aux Droits des réfugiés

**GILLES LOEB**, délégué au Bénévolat

**BENOIT LOUVET**, membre du bureau exécutif

**STÉPHANE LOUY**, vice-président, président de la commission Internationale

**CLAUDE PIERRE-BLOCH**, délégué au comité d'honneur

**PATRICK SAMAMA**, vice-président, chargé de la Communication

**HAMZA SBAA**, délégué aux Relations avec le monde étudiant, président de la commission Jeunes

**PHILIPPE SCHMIDT**, membre du bureau exécutif

**ARI SEBAG**, vice-président, chargé de l'Organisation des événements

**CLAUDE SECROUN**, vice-président, président de la commission Éducation

**MOHAMED SIFAOU**, délégué à la Lutte contre les extrémismes religieux et politique

**ANTOINE SPIRE**, vice-président, rédacteur en chef du *Droit de Vivre*

**DENIS VAULTIER**, délégué aux Relations avec la police-gendarmerie

**GILLES WINCKLER**, délégué aux Relations avec les sections et à l'intégration des nouveaux adhérents

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL FÉDÉRAL AU 15 MARS 2017

**BERNARD ABRAHAM**, président de section,  
Bayonne

**MONIQUE ABECASSIS**, présidente de section,  
Vanves

**JEAN-CLAUDE ABECASSIS**, élu, Vanves

**DOMINIQUE AGULHON**, président de section,  
Orléans

**PIERRE AIDENBAUM**, président d'honneur, Paris

**ALEXANDRE, AIMO-BOOT**, président de section,  
Nice Côte d'Azur

**MICHÈLE AKERBERG**, présidente de section, Val  
d'Yerres

**JEAN-PIERRE ALLALI**, élu, Paris

**FABIELLE ANGEL**, présidente de section,  
Strasbourg

**ANOUK ARAGONES**, présidente de section,  
Marseille

**MARC AUTHAMAYOU**, BE, Toulouse

**DAOUDA BA**, élu, Picardie

**JEAN-YVES BARRAS**, président de section,  
Dunkerque

**ANTOINE BEAUFORT**, élu, Châlons-en-  
Champagne

**NELLY BEAUFORT**, présidente de section,  
Châlons-en-Champagne

**MICHEL BEL**, président de section, Thonon-les-  
Bains

**FRANCINE BELLOUR**, présidente de section,  
Reims

**MARTINE BENAYOUN**, BE, Paris

**ABRAHAM BENGIO**, BE, Paris

**ROGER BENGUIGUI**, BE, Lyon

**ALAIN BEVEN-BUNFORD**, président de section,  
Nantes

**PATRICE BILGORAI**, président de section, Nîmes

**ANNETTE BLOCH**, BE, Lyon

**JEAN-FRANÇOIS BLOCH**, élu, Nîmes

**GILLES BLOCH**, élu, Strasbourg

**ELIE BLOCH**, élu, Lyon

**ALAIN BLUM**, président de section, Lyon

**JEAN-LUC BONNET**, président de section,  
Montpellier

**DINE BOUACHA**, président de section, Picardie

**GILLES BOUCHARA**, élu, Antony Sceaux

**PIERRE-ÉTIENNE BOUCHET**, élu, Picardie

**GRÉGOIRE BOUVIER**, président de section,  
Nancy

**ROGER BRAUN**, élu, Strasbourg

**LUCIE BRÉMONT**, présidente de section,  
Quimper

**MARGIE BRUNA**, BE, Paris

**RODOLPHE CAHN**, président de section,  
Mulhouse

**CLOTHILDE CHAPUIS**, présidente de section,  
Bordeaux

**ALAIN CHOURAQUI**, BE, Aix-en-Provence

**MARIE-PAULE CLÉMOT-STRELISKI**, président de  
section, Angers

**ALAIN DAVID**, BE, Dijon

**ALFRED DERRIDA**, président de section,  
Grenoble

**SERGE DEVRIÈRE**, président de section,  
Boulogne-sur-Mer

**LAMRI DJEBABLA**, élu, Lyon

**KHALID EL KHAL**, élu, Paris

**FRÉDÉRIC ENCEL**, BE, Paris

**MIREILLE FLAM**, BE, Paris

**GÉRARD FOLUS**, délégué/section, Toulouse

**PATRICK GAUBERT**, président d'honneur, Paris

**SABRINA GOLDMAN**, BE, Paris

**GENEVIÈVE GOURMANEL**, présidente de section,  
Toulouse

**MAURICE GOZLAN**, président de section,  
Vincennes

**OMAR HADDOUCH**, élu, Reims

**SAMIRA HILALI**, élue, Dijon

**ANTONY HUSSON**, élu, Châlons-en-Champagne

**ALAIN JAKUBOWICZ**, BE, Lyon

**DAVID-OLIVIER KAMINSKI**, BE/président de  
section, Paris

**NATHALIE KLEINHANS**, présidente de section,  
Dijon

**BRUNO KUTSAR**, élu, Châlons-en-Champagne

**CORINNE LAHMI**, élue, Paris

**PHILIPPE LEMONNIER**, président de section,  
Seine-Maritime

**SOLENN LEPRINCE**, présidente de section,  
Rouen

**JULIEN LEVINGER**, président de section, Roanne

**POL-ROGER LÉVY**, président de section, Colmar

**JEAN-FRANÇOIS LÉVY**, élu, Besançon

**RACHEL LINDON**, BE, Paris

**GIL LOEB**, BE, Vincennes

**JEAN-SERGE LORACH**, élu, Paris

**BENOÎT LOUVET**, BE, Paris

**STÉPHANE LOUY**, BE, Strasbourg

**LOUISA MAAREF**, élue, Dijon

**LUCAS MANSER**, élu, Mulhouse

**JEAN-MICHEL MASSON**, président de section,  
Antony Sceaux

**NASSER MENNI**, président de section, Agen

**ANAËL MENNUNI-MAYER**, présidente de section,  
Metz

**PHILIPPE MERCIER**, élu, Nîmes

**PHILIPPE MERLIER**, président de section,  
Limoges

**LAURE MICHEL**, présidente de section, Lille

**SIMON MIDAL**, président de section, Neuilly La  
Défense

**PAUL MIMRAN**, président de section, Aix-en-  
Provence

**MINA MIRAOU**, déléguée, Dijon

**DOMINIQUE MOREL**, trésorier, Paris

**DAVID MOURARET**, délégué, Montpellier

**CLAUDE NAHOUM**, président de section, Avignon

**PIERRE PIENIEK**, président de section, Drôme

**CLAUDE PIERRE-BLOCH**, BE, Paris

**CHANTAL PIETRI**, présidente de section,  
Montbrison Forez

**DANIEL RAAB**, président de section, Gers-  
Castelnau Barbarens

**JEAN RODGOLD**, élu, Agen

**LILIANE ROSENBERG**, élue, Paris

**CHANTAL ROSSA**, présidente de section,  
Besançon

**YANN SACCUCCI**, président de section, Saint-  
Étienne

**PATRICK SAMAMA**, BE, Paris

**HAMZA SBAA**, BE, Strasbourg

**PHILIPPE SCHMIDT**, BE, Paris

**ARI SEBAG**, BE, Paris

**CLAUDE SECROUN**, BE, Reims

**MOHAMMED SIFAOUI**, BE, Paris

**ANTOINE SPIRE**, BE, Ivry

**YANNICK STAMM**, élu, Mulhouse

**MARIO-PIERRE STASI**, BE, Paris

**MARTINE STROHL**, présidente de section, Tours

**ANGEL TAPIA**, président de section, Hurepoix

**ROMAIN TEUFERT**, élu, Romans

**DENIS VAULTIER**, BE, Bordeaux

**BETTY WIEDER**, présidente de section,  
Périgueux

**GILLES WINCKLER**, BE/section, Strasbourg

**VALENTIN WOLFF**, président de section, Ivry

**DOMINIQUE YOUB**, président de section, Le  
Havre

**BERNARD ZAOU**, président de section, Combs-  
la-Ville

**DAVID ZENOU**, élu, Marseille

# QUE FAIT LA LICRA ?

*Depuis 1927, la Licra est à la pointe de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme. Profondément attachée aux valeurs de la République, elle défend un principe simple : l'universalité des Droits de l'homme.*

*Indépendante de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse, la Licra n'a pas d'autre mission que la sienne : lutter contre toutes les formes de racisme, combattre les extrémismes, faire reculer les préjugés et les stéréotypes.*

*Chaque jour, dans les écoles, les collèges et les lycées, auprès des victimes, aux côtés des professionnels de la justice et du droit, dans les entreprises, les militants de la Licra incarnent une certaine idée de l'antiracisme, fondée sur la laïcité, la justice et sur l'unité et l'indivisibilité de la communauté des citoyens.*

*Forte d'une longue expérience et d'une tradition humaniste, la Licra repose aujourd'hui d'un réseau de 62 sections, de plus de 3000 militants en France et à l'étranger. Reconnue d'intérêt général, elle dispose d'une expertise unique et acquise sur le terrain.*

*Face aux tensions qui traversent et divisent notre société, la Licra est pleinement engagée dans la construction d'une République plus fraternelle et le développement dans notre pays d'une culture antiraciste.*

## AIDER LES VICTIMES, ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

---

**ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER.** La Licra propose une permanence juridique gratuite et personnalisée au siège et dans ses sections locales à l'attention des plaignants ou des témoins de faits de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

**SENSIBILISER.** Chaque année, la Licra diffuse plus de 360 000 dépliant dans les lieux d'accueil de la police et de la gendarmerie afin d'informer les victimes sur leurs droits.

**AGIR.** La Licra dispose d'un réseau de plus de cent avocats militants et bénévoles, répartis sur

tout le territoire. Ce réseau se mobilise dès lors qu'une affaire de racisme ou d'antisémitisme est portée en justice ou que des poursuites sont engagées.

**CONSEILLER.** La Licra a bâti avec les professionnels de la justice et du droit des partenariats étroits qui ont permis de sensibiliser les personnels de police et de gendarmerie à la question des discriminations.

## ÉDUIQUER CONTRE LE RACISME

L'éducation est au cœur des missions de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera la mixité sociale et le Vivre Ensemble.

Les militants de la Licra développent leur travail auprès des élèves selon quatre axes :

- les valeurs fondamentales de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ;
- la lutte contre la banalisation de la haine. Chaque mot, injure, dérapage ou geste à ca-

ractère raciste ou antisémite doit être combattu dès l'origine pour éviter une escalade et des dérives dont chacun sait qu'elles peuvent conduire à l'affrontement ;

- la lutte contre les théories du complot, les dérives identitaires et communautaristes qui l'accompagnent ;
- la mise en place d'outils pédagogiques adaptés aux différents publics.

## LE SPORT COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE LE RACISME

La Licra s'investit dans le sport, vecteur de mixité sociale et d'égalité des chances, pour y développer des actions en partenariat avec les différents acteurs du monde sportif.

Chaque année, la Licra effectue un travail de veille et d'alerte en menant une enquête nationale auprès des collectivités locales sur les dérives racistes dans les sports et accompagne les victimes que ce soit dans le cadre des commissions de discipline, ou, en dernier recours, devant les tribunaux.

Chaque section locale met en place des partenariats avec un ou plusieurs clubs de sport ainsi qu'avec les collectivités locales et les établissements scolaires. L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes racistes et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le Vivre Ensemble, la citoyenneté auprès des jeunes et des éducateurs.

## LA BATAILLE DU NUMÉRIQUE : MOBILISER LES ANTIRACISTES

Combattre la haine sur Internet. La Licra met à disposition des internautes un formulaire de signalement des contenus haineux sur Internet et qui sont susceptibles de constituer une infraction à la loi française. La mobilisation de la Licra permet de faire supprimer ces contenus, de signaler les faits au parquet pour d'éventuelles poursuites et dans certains cas de se constituer partie civile pour demander réparation.

Défendre les valeurs de la République sur Internet. Le combat contre le racisme ne repose pas uniquement sur la dénonciation de la haine mais aussi sur l'affirmation des valeurs universelles et la riposte aux provocations. La « galaxie Licra »

propose ainsi sur Internet et les réseaux sociaux des contenus diversifiés et réactifs :

- le site institutionnel de la Licra : [www.licra.org](http://www.licra.org)
- le blog d'Alain Jakubowicz, président de la Licra : [www.alainjakubowicz.fr](http://www.alainjakubowicz.fr)
- L'Antiraciste, blog de la revue *Le Droit de Vivre* destiné à un public de chercheurs, d'étudiants, d'intellectuels : [www.lantiraciste.com](http://www.lantiraciste.com)
- Antiracistes de souche : blog des cybermilitants, des influenceurs antiracistes, véritable outil de la « e-section Licra » : [www.antiracistedesouche.com](http://www.antiracistedesouche.com)

- La France aux antiracistes : le blog de la vie militante de la Licra, des sections locales et des commissions thématiques : [www.lafranceauxantiracistes.com](http://www.lafranceauxantiracistes.com)

- La Lettre antiraciste : newsletter hebdomadaire de la Licra
- Présence sur les réseaux sociaux Twitter, Facebook, Google +, Youtube

## UNE EXPERTISE AVÉRÉE AUPRÈS DU MONDE DE L'ENTREPRISE

---

Destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise, la Licra propose un module de formation spécifique au management éthique de la diversité en entreprise et attaché aux valeurs républicaines. Il s'agit d'outiller les personnels d'encadrement sur la nature du risque juridique de la discrimination. La Licra propose de montrer comment enclencher une dynamique diversité, assurer un recrutement et un management responsables.

À la demande d'une « commission de suivi de la diversité » d'un groupe industriel, la Licra a été

choisie comme « expert » pour accompagner leurs travaux. L'enjeu de ce guide était d'apporter un outil concret aussi bien pour les salariés s'interrogeant sur leurs droits en matière de pratiques religieuses que pour les managers d'équipes et responsables ressources humaines confrontés à ces demandes et dans l'obligation de fournir des réponses claires et équitables.

## DÉVELOPPER UNE CULTURE ANTIRACISTE EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE

---

La Licra est une association où le débat, l'échange d'idées et la réflexion sont constants pour mieux agir et adapter le combat contre le racisme à l'évolution de notre société.

- *Le Droit de vivre* est édité par la Licra depuis 1932. Le plus ancien journal antiraciste est un bimestriel qui rassemble éditoriaux, enquêtes, entretiens, tribunes. L'actualité de l'antiracisme y est décortiquée et analysée afin que chaque lecteur se fasse une opinion et trouve des raisons d'agir.

- « Le Cercle de la Licra - Agir pour les Droits de l'homme » est un think tank dédié aux Droits de l'homme. Il promeut des analyses et des concepts novateurs en matière de respect et de défense des Droits de l'homme et fait émerger solutions alternatives et bonnes pratiques.

Le Cercle s'est particulièrement mobilisé après les attentats de 2015 grâce à l'organisation de nombreuses rencontres publiques.

[www.lecercledelalicra.org](http://www.lecercledelalicra.org)

L'antiracisme sans frontières. La Licra est une association internationale, implantée à Genève, à Barcelone, à New-York, en Autriche, au Cameroun. Elle est dotée d'un statut consultatif auprès des Nations unies et d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe. Membre de l'International Network Against Cyber Hate (INACH), elle travaille en collaboration avec les vingt membres de ce réseau sur la création d'outils et des programmes pour lutter contre la multiplication des contenus haineux sur le Web.

## LA LICRA EN CHIFFRES





**2016 :  
MOBILISATION  
GÉNÉRALE  
POUR LA RÉPUBLIQUE**

# LA LIBÉRATION DE LA PAROLE RACISTE ET ANTISÉMITES

## « LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME SONT DES DÉLITS... COMME LES AUTRES ! »

Alain Jakubowicz, 1<sup>er</sup> juillet 2016

Le Parlement examine le projet de loi « Égalité et Citoyenneté », quasiment 44 ans jour pour jour après l'adoption, à l'unanimité de l'Assemblée nationale et du Sénat, de la loi Pléven du 1<sup>er</sup> juillet 1972 « relative à la lutte contre le racisme » et 135 ans après l'adoption de la loi du 29 juillet 1881 « sur la liberté de la presse ». Ce texte aurait pu s'inscrire dans cette tradition française d'avant-garde dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. L'occasion était belle de faire l'aggiornamento de notre législation antiraciste et de franchir une nouvelle étape dans la répression de ce type de délit.

Notre arsenal juridique est aujourd'hui inadapté aux nouveaux modes de communication, à leur rapidité et à leur multiplication. Nous ne sommes plus dans la France des années 70.

Internet a rebattu les cartes et désormais chaque individu est devenu un éditeur. La protection accordée à la presse par Jules Ferry et destinée à mettre un terme à la censure est devenue une entrave à l'efficacité d'une réponse pénale trop lente et peu dissuasive lorsque les faits sont commis par des particuliers.

Une évidence s'impose désormais : les délits instaurés en 1972 et inscrits dans la loi de 1881 sont appelés à en sortir pour signifier clairement que les délits d'expression doivent être considérés et traités comme des délits tout court et qu'ils ne sont pas des délits d'opinion.

Maintenir la distinction entre des « délits d'expression » et des « délits de droit commun » revient en effet à créer une hiérarchie qui affaiblit la force de la loi et sous-entend qu'il y aurait des délits de seconde zone et au final des délits moins délits que les autres. Comme l'abus de bien social, la corruption ou la non-assistance à personne en danger, l'incitation à la haine raciale est un délit « plein et entier » qui doit appeler, comme tout délit, une sanction pénale « pleine et entière ».

Persister à différencier les « délits d'expression » des autres revient aussi à accréditer l'idée d'une « police de la pensée » si chère à une extrême droite qui, dans ce domaine, il faut le dire, a développé une certaine expertise. Nous ne sommes ni au temps de l'Inquisition ni à celui des procès de Moscou. En France, les opinions sont libres et on a le droit de penser ce que l'on veut. La loi, en revanche, punit l'expression et la traduction d'une pensée raciste ou antisémite. C'est là une différence essentielle avec la vision nord-américaine de la liberté d'expression qui, en vertu du premier amendement, permet à tout un chacun de défiler en criant « Mort aux Nègres » sans tomber sous le coup de la loi et de la justice. Il est heureux que la France n'ait pas choisi ce « modèle ».

Les criminels de papier *in vitro* sont écoutés par des criminels *in vivo*, prêts à les exaucer et à passer à l'acte. De cela, nous devons nous pro-

téger autrement, avec fermeté, en faisant de l'incitation et la provocation à la haine raciale des délits de droit commun et réprimés comme tels, en dehors de toute procédure d'exception, au besoin en utilisant la procédure de comparution immédiate.

Aujourd'hui, un individu qui appelle à tuer des Juifs sur Internet ne sera pas interpellé. Après avoir été convoqué par huissier de justice, il sera entendu par un officier de police judiciaire et, au mieux, renvoyé devant un tribunal correctionnel, jugé des mois sinon des années après les faits.

Il est pourtant aussi dangereux qu'un délinquant routier qui provoque un accident en état d'ébriété et qui sera, lui, à juste titre jugé en comparution immédiate et lourdement condamné. Il faut savoir ce que l'on veut. La loi ne peut pas dire d'un côté que le racisme et l'antisémitisme sont des délits et de l'autre ne pas les traiter comme tels. Et les amodiations prévues par le projet de loi « Égalité et Citoyenneté » constituent malheureusement une regrettable reculade.

## **LA PÉNALISATION DU RACISME, UN COMBAT PERMANENT**

L'arsenal juridique visant à protéger notre pays du racisme et de l'antisémitisme s'est construit lentement, sous l'impulsion des associations antiracistes et de la mobilisation des défenseurs des valeurs de la République. Retour sur les principales étapes de ce combat.

### **LES PRÉMICES (1822-1881)**

La législation française a connu dès le XIX<sup>e</sup> siècle des évolutions notables afin d'éviter que des groupes de populations soient stigmatisés et différenciés, jusqu'à la violence, du reste de la population. Alors que le « racisme » n'a pas encore été conceptualisé, la loi du 25 mars 1822 dispose en son article 10 que « quiconque [...] aura cherché à troubler la paix publique en excitant le mépris ou la haine des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes, sera puni des peines portées par l'article précédent ».

La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est une loi libérale visant à mettre un terme à la censure. Son article 1<sup>er</sup> montre la portée principale du texte : « L'imprimerie et la librairie sont libres ». Si ce texte comporte des interdictions en matière d'injure et de diffamation, la jurisprudence a montré qu'elles étaient difficilement mobilisables pour protéger les victimes de discriminations raciales. La loi de 1881 offrait néanmoins un cadre conceptuel dans lequel il sera possible, par la suite, d'introduire des dispositions spécifiques à la répression du racisme.

### **LA PRISE DE CONSCIENCE (1939-1972)**

La montée de l'antisémitisme durant l'entre-deux guerres et le développement de la haine dans la presse d'extrême droite a conduit le gouvernement Daladier à introduire de nouvelles dispositions pour combler les lacunes de la loi de 1881 et donner de nouveaux instruments à la justice. Le 21 avril 1939, le décret-loi Marchandeaup, du nom du garde des sceaux de l'époque, réprime « la diffamation ou l'injure, commise envers un groupe de personnes appartenant, par leur origine, à une race ou à une religion déterminée, aura eu pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou les habitants ». L'objectif du Gouvernement était alors de lutter contre « tout ce qui est susceptible de créer ou favoriser la désunion entre les Français ». Avec ce texte, le mot « race » fait son entrée dans la loi de 1881.

Dès le 27 août 1940, le régime de Vichy s'empresse d'abroger le décret-loi Marchandeaup et d'amnistier tous les faits antérieurs à la promulgation de cette loi. La parole raciste et antisémite est libérée de toute contrainte légale. La presse collaborationniste usera de cette liberté avec une alacrité nauséuse. À la Libération, le 9 août 1944, le Gouvernement rétablit toutes les dispositions du décret-loi Marchandeaup et la Constitution de 1946 proclame qu'« au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction

de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »

### CONSOLIDATIONS (1972 – ...)

Entre 1944 et 1972, plusieurs tentatives de renforcement de la législation antiraciste sont proposées au Parlement mais n'aboutissent pas. La ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'ONU en 1965, va offrir à la France l'occasion de consolider l'arsenal juridique contre l'expression du racisme et de l'antisémitisme. Le 1<sup>er</sup> juillet 1972, la loi Pléven, du nom du garde des sceaux du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, est promulguée après un vote unanime du Sénat et de l'Assemblée nationale. Cette loi crée un nouveau délit : celui de « provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence » puni à l'époque d'un mois à un an d'emprisonnement et d'une amende de 300 000 francs au maximum. La loi Pléven intègre également de nouvelles dimensions jusque-là inexplorées en punissant les discriminations raciales dans les domaines du travail et du logement. Elle

modifie la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées et permet de dissoudre des groupes incitant à la haine raciale. Enfin, elle reconnaît la faculté aux associations antiracistes de plus de cinq ans de se constituer partie civile. Robert Badinter, alors avocat de la Licra, se saisira très vite de cette disposition pour plaider contre l'édition non-critique de *Mein Kampf* par les Nouvelles éditions latines ou encore la publication des *Protocoles des sages de Sion*.

En 1990, face à la recrudescence de la « littérature » négationniste et dans le contexte de l'affaire Roques, de l'affaire Notin et des déclarations de Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz, le Parlement adopte le 28 juin 1990 la loi dite « Gaysot » visant à réprimer la contestation de l'existence des crimes contre l'Humanité définis par le Tribunal de Nuremberg en 1945.

La loi Perben II, du 9 mars 2004, permettra enfin de porter à un an – au lieu de trois mois – le délai de prescription des infractions à caractère raciste, intégrant le fait que la publication de contenus sur Internet exigeait d'adapter la législation.

## LES ADVERSAIRES DE LA LOI PLÉVEN : LE MÉLANGE DES HAINES

Depuis 1972, les adversaires de la pénalisation du racisme et de l'antisémitisme sont nombreux à réclamer l'abrogation de la loi Pléven. Un véritable marqueur de l'extrémisme et de ses idiots utiles.

« Liberticide », « délits d'opinion », « censure », « police de la pensée » : les adversaires de la pénalisation de la provocation ou l'incitation à la haine raciale se drapent depuis 44 ans dans la défense de la liberté d'expression pour exiger l'abrogation de la loi Pléven. Une tartufferie quand on sait dans quelle tradition politique ils s'inscrivent.

Dès sa naissance la loi Pléven a donné des boutons à l'extrême droite. *Le Droit de Vivre* de juillet 1972 relate les « angoisses » de Lucien Rebatet, antisémite intégral, fasciste revendiqué, et ancien pensionnaire de Sigmaringen, face à la nouvelle loi. Déjà, *Je suis Partout*, dont il fut « journaliste » assidu, titrait en 1939 que « la presse n'est plus libre » huit jours seulement après la

publication du décret-loi Marchandeaum qui réprimait les écrits « lorsque la diffamation ou l'injure, commise envers un groupe de personnes appartenant, par leur origine, à une race ou à une religion déterminée, aura eu pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou les habitants ».

Depuis, Lucien Rebatet a eu de nombreux épigones, qui vont du Club de l'Horloge au Printemps français pour lequel cette loi permet « de donner aux groupes de pression minoritaires des pouvoirs exorbitants ». Riposte laïque a rejoint le cortège en invoquant la « nécessité de guérir la France malade des lois liberticides et antifrançaises ».

Ceux qui persistent aujourd'hui à faire disparaître de la loi l'arsenal antiraciste se rejoignent d'ailleurs très souvent dans une revendication plus large visant à abroger « toutes les lois liberticides », de la loi Pléven à la loi Taubira en passant par la loi Gaysot, rebaptisée « Fabius-Gaysot » par l'extrême droite, et la loi Perben de 2005.

Au Front national, faire la peau de la loi Pléven a cessé d'être un étendard, au moins en apparence. Aux bruyantes revendications exprimées des décennies durant par Jean-Marie Le Pen ou Bruno Gollnisch, pour lequel cette loi « interdit tout débat sur la politique d'immigration », a succédé une nouvelle approche plus discrète dans les propos de Marine Le Pen. Désormais, le Front national affiche dans son programme « la renégociation de la Convention européenne des Droits de l'homme » et dans le même temps ne craint pas de trouver à la loi Pléven certaines qualités inattendues. Dans son discours de Nantes, le 25 mars 2012, Marine Le Pen s'exprimait en ces termes : « Laissons la génétique à la gauche qui veut effacer le mot race de la Constitution. Au contraire, il faut le renforcer pour lutter contre le racisme anti-Français ». Comme le notent Cécile Alduy et Stéphane Wahnich dans leur ouvrage

Marine Le Pen prise aux mots, « il semble que l'on soit passé d'un racisme clairement biologique à un néo-racisme culturel qui ne dit pas son nom » et capable de détourner à son profit une législation que l'extrême droite a pourtant toujours abhorré.

Mais il faut se rassurer. La relative discrétion de Marine Le Pen sur cette question est largement compensée. La haine héréditaire contre la loi Pléven a encore des apôtres moins pudiques. Lors du week-end de lancement de « Oz ta droite », Robert Ménard a fait 51 propositions pour « rétablir l'identité de la France ». Parmi elles figure en bonne place celle visant à « abolir les lois attentatoires à la liberté d'expression », à l'instar de ce que réclament dès qu'ils le peuvent Eric Zemmour, Henry de Lesquen ou les amis de Dieudonné et d'Alain Soral.

## CHRONIQUE DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET DE L'ANTISÉMITISME

2016

### LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONFORTE L'INCRIMINATION DU NÉGATIONNISME (17/01/2016)

La Licra se félicite de la décision du Conseil constitutionnel rendue vendredi 8 janvier déclarant conforme à la Constitution la disposition législative réprimant la négation des crimes contre l'humanité commis pendant la seconde guerre mondiale.

À l'origine de cette affaire, la Licra avait porté plainte contre le négationniste Vincent Reynouard. Déjà condamné en première instance et en appel pour propos négationnistes sur son site Internet, cet ancien enseignant avait porté l'affaire devant la Cour de cassation. À cette occasion, il avait formulé une « question prioritaire de constitutionnalité » (QPC) estimant que cette loi établissait une discrimination injustifiée entre les victimes et portait atteinte à sa liberté d'expression et d'opinion.

Le Conseil constitutionnel a rappelé à plusieurs reprises que « la négation des crimes contre l'humanité commis durant la seconde guerre mondiale, en partie sur le territoire national, a par

elle-même une portée raciste et antisémite » et précisé que « les propos contestant l'existence de faits commis durant la seconde guerre mondiale constituent en eux-mêmes une incitation au racisme et à l'antisémitisme ».

L'avocat de la Licra et du MRAP, Me Patrice Spinosi, s'est félicité de cette « défaite de ceux qui croyaient que la procédure de la QPC leur permettrait de remettre en cause l'incrimination de leur discours de haine ».

### UN ÉLU FN PARLE DE « NIAKOUÉ » AU CONSEIL RÉGIONAL (29 JANVIER 2016)

La séance du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais Picardie a été houleuse la semaine dernière. Les débats ont fait rage entre la majorité présidée par Xavier Bertrand (Les Républicains) et l'opposition Front national dirigée par Philippe Emery, lieutenant de Marine Le Pen dans la région. Philippe Emery a lancé une violente charge contre la présidence de la Région et la majorité socialiste au niveau national, dénonçant « des camps livrés aux mafias, aux trafics en tout genre,

aux viols », l'élú FN a estimé que Xavier Bertrand est « co-responsable de cette situation ».

Pendant la séance, l'élú frontiste, Jacques Danzin, aurait lancé « Vous nous prenez pour des niakoués ». Xavier Bertrand porterait plainte pour insulte raciste.

### **DÉFENSE D'ENTRER ? RACISME EN BOÎTE DE NUIT (01/03/2016)**

Défense d'entrée ? En septembre 2013, le gérant d'une boîte de nuit située à Portes-lès-Valence refusait l'entrée de son établissement à huit jeunes d'origine maghrébine. Reconnu coupable de discrimination à l'encontre de jeunes, il a été condamné par le tribunal correctionnel de Valence à six mois de prison avec sursis, 8000 euros d'amende, 500 euros de dommages et intérêts à chacune des victimes et à un euro symbolique pour la Licra de la Drôme, qui s'était constituée partie civile.

### **3000 EUROS POUR DES INSULTES RACISTES CONTRE CHRISTIANE TAUBIRA (21/03/2016)**

Marie-Ange Cardis-Meyer ancienne élue municipale de Talant (Côte-d'Or), a été condamnée ce mardi à 3000 euros d'amende, dont la moitié avec sursis, pour des propos à caractère injurieux tenus sur Facebook à l'égard de l'ancienne garde des sceaux. « Qu'elle reparte dans sa brousse, les lianes l'attendent ! ». Ce commentaire, révélé par *Le bien public* le 22 octobre, avait ensuite été supprimé. La Licra avait effectué un signalement au parquet. « Suite aux propos inacceptables tenus sur sa page Facebook personnelle à l'encontre de Mme Taubira, j'ai décidé de lui retirer sa délégation à l'école et à la petite en-

fance », avait réagi à l'époque des faits dans un communiqué le maire Les Républicains de Talant, Gilbert Menut. Cette première décision de justice n'est pas définitive (appel en cours).

### **TROIS MOIS DE PRISON FERME DANS UNE AFFAIRE DE « RACISME ANTI-BLANC » (22/03/2016)**

Dans un arrêt du 29 mars 2016, la cour d'appel de Lyon a condamné à trois mois de prison ferme M. Hakan O. pour injures à caractère racial après avoir qualifié M. Christian D. de « sale Français, sale Blanc » lors d'une altercation intervenue à bord d'un TER Mâcon-Lyon le 9 juin 2014.

Cette condamnation alourdit la décision prononcée en première instance par le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône en introduisant une peine de prison ferme.

Pour la seconde fois dans ce type de dossier, la Licra a décidé de se constituer partie civile et était représentée à l'audience par Me Philippe Genin. Toutes les formes de racisme sont en effet condamnables, d'où qu'elles viennent et indépendamment de la couleur de peau, de l'origine ou de la religion de la victime.

Si le racisme anti-Blanc est un phénomène relativement marginal au regard des autres formes de racisme ou de l'antisémitisme, il doit en revanche faire l'objet de la même rigueur et de la même réprobation.

La récupération de ce type d'affaire, par l'extrême droite ou par des officines communautaristes, répond évidemment à une volonté d'instrumentalisation politique qui ne doit en rien empêcher le combat antiraciste. La Licra entend donc mener ce combat avec détermination et fermeté.

## **LAURENCE ROSSIGNOL : COMPARAISON N'EST PAS RAISON !**

**Tribune d'Alain Jakubowicz, 30 mars 2016**

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'enfance et des droits des femmes, était interrogée ce matin sur *RMC* par le journaliste Jean-Jacques Bourdin à propos de la création de collections de vêtements dédiées aux femmes de religion musulmane. Chacun peut parfaitement

comprendre les inquiétudes de la ministre liées aux droits des femmes, au risque d'enfermement du corps de celles-ci et à la récupération de ce phénomène par les partisans d'un islam politique et radical.

Pourtant, la comparaison énoncée par Laurence Rossignol entre les femmes qui choisissent le voile et « des Nègres américains qui étaient pour l'esclavage » est déplacée, profondément choquante et serine un air malsain.

L'utilisation du mot « Nègre », sans précaution, est chargée du poids de l'Histoire et véhicule, dans la bouche d'un membre du Gouvernement, une charge symbolique forte de nature à blesser, une fois encore. Surtout, une telle comparaison entre port du voile et esclavage est pour le moins

incongrue et incompréhensible. Elle contribue même à entretenir l'idée que les femmes et les « Noirs » seraient nécessairement victimes d'eux-mêmes et en partie responsable de l'état de tulle dans lequel on voudrait les enfermer.

La parole publique, en l'espèce celle des membres du Gouvernement, devrait s'exercer avec davantage de discernement et d'exemplarité pour éviter d'ajouter du désordre aux tensions fortes qui agitent la société française.

## PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE CONSACRÉE À L'ANTISÉMITISME SUR INTERNET

19 avril 2016

Le 19 avril dernier s'est tenue à Jérusalem la première conférence internationale sur l'antisémitisme sur Internet. Cet événement exceptionnel était organisé par deux organisations non gouvernementales spécialistes de la cyber-haine, l'ISCA (Israeli Students Combating Anti-Semitism) et l'INACH (International Network Against Cyber Hate). La Licra membre du réseau INACH et partenaire de l'ISCA était présente à cette conférence aux côtés d'experts de la cyber-haine venus pour l'occasion du monde entier.

Des représentants de l'Anti-Defamation League américaine, de l'International Holocaust Remembrance Alliance, du Kantor Center, de la World Union of Jewish Students ou encore de l'European Union of Jewish Students sont intervenus sur les différentes problématiques induites par l'antisémitisme sur Internet. Étaient également présents la coordinatrice de la Commission européenne pour la lutte contre l'antisémitisme, Mme Katharina von Schnurbein, l'ambassadeur et le directeur du Département de la lutte contre l'antisémitisme au ministère des Affaires étrangères, le docteur et député Avraham Neguise en charge de la Commission de l'intégration à la Knesset, Gideon Behar, le directeur du département consacré aux communautés juives du ministère des Affaires étrangères israélien, Akiva Tor.

L'antisémitisme occupe aujourd'hui une place grandissante sur le Web, encore difficile à re-

censer et évaluer. Lutter contre cette « maladie profondément ancrée dans la société humaine » prend souvent la forme d'une « guerre contre des ennemis sans visage » et ce particulièrement sur les réseaux sociaux, les plateformes vidéos et les blogs selon les mots d'Avraham Neguise et d'Akiva Tor. Pourtant, Internet constitue un espace de liberté que les gouvernements, les entrepreneurs et la société civile doivent s'efforcer de préserver des dangers de l'antisémitisme et de la haine. Philippe Schmidt, président de l'INACH et vice-président en charge des affaires internationales de la Licra, a souligné lors de son intervention la nécessaire coopération dans une politique efficace de lutte contre la cyber-haine.

La banalisation du discours antisémite se traduit aujourd'hui par l'affirmation d'un discours classique d'extrême droite, l'apparition d'un nouvel antisémitisme plus axé sur la question d'Israël dont le point de départ reste la conférence de Durban mais aussi l'influence du radicalisme religieux. À partir de ce constat, les intervenants se sont interrogés sur les actions et les outils à développer pour contenir et lutter contre le discours antisémite. Différents projets innovants ont été présentés et notamment le programme « Get the trolls out » dont la Licra est le coordinateur français. Lutter contre l'antisémitisme contre Internet, c'est lutter contre la cyber-haine. Comme l'a rappelé K. von Schnurbein, « la haine appelle toujours la haine ».

## « ANTISÉMITISME AVÉRÉ » D'UN ÉLU DE NOGENT-SUR-OISE : ALAIN JAKUBOWICZ INTERPELLE LE MAIRE

Communiqué du 1<sup>er</sup> avril 2016

À la suite de deux tweets diffusés par M. Jallal Chouaoui, adjoint au maire de Nogent-sur-Oise, Alain Jakubowicz a interpellé le maire de la commune, Jean-François Dardenne, afin de connaître les suites qu'il comptait donner à ce dérapage. D'après nos informations, cette lettre a été lue hier soir lors du conseil municipal.

« Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance des propos tenus sur les réseaux sociaux les 28 janvier et 8 mars derniers par M. Jallal Chouaoui, votre 5<sup>e</sup> adjoint chargé de la communication interne et externe, des relations publiques, du numérique et de l'informatique. Ces propos, dont vous avez vous même reconnu dans la presse « l'antisémitisme avéré », ont suscité une vive émotion, notamment parmi les militants de la Licra de Picardie et ont même obligé l'intéressé à fermer son compte Twitter devant le tollé occasionné.

Je partage pleinement la consternation et la colère que de tels propos appellent.

J'ai également pris connaissance du communiqué cauteleux publié par l'intéressé et dont la teneur et les dénégations ont, il faut le dire, du mal à convaincre.

Par ailleurs, selon les informations qui m'ont été communiquées, et leur écho dans la presse de l'époque, notamment le *Parisien* du 18 décembre 2013, M. Chouaoui n'en est pas à son

premier dérapage, ce dernier n'ayant pas hésité à utiliser des caricatures d'Hitler et Mussolini signant le Pacte d'Acier pour stigmatiser ses adversaires dans le cadre de la campagne des dernières élections municipales.

Les élus de la République ont, lorsqu'ils s'expriment, une responsabilité particulière et un devoir d'exemplarité au regard des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont gravées au fronton des mairies au sein desquelles ils siègent. Aucun dérapage ne saurait être toléré, au risque de banaliser l'antisémitisme et, en l'espèce, de porter gravement atteinte à l'image de votre commune.

Je souhaite donc vous interroger sur les suites que vous envisagez de donner aux propos de votre adjoint. »

### ÉPILOGUE

Après discussion avec le maire, Jean-François Dardenne, Jallal Chouaoui a décidé de démissionner de son poste de 5<sup>e</sup> adjoint au maire tout en conservant son rôle de conseiller municipal.

« Il a commis une faute politique et l'a payée. Sa décision est tout à son honneur. C'est un geste d'altruisme envers la majorité. Ceux qui ont voté pour sa destitution en bureau municipal, pour des raisons autres que l'affaire des propos sur Facebook, feraient bien de s'en inspirer, » a indiqué le maire de Nogent-sur-Oise.

## GÉNOCIDE ARMÉNIEN : FAIRE FACE AU DÉNI

24 avril 2016

24 avril 2016 à 20 heures. Le ministre de l'Intérieur turc Talaat Pacha donne l'ordre d'arrêter plus de 250 intellectuels arméniens, marquant ainsi le début du premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle. À la fin de l'année 1916, le peuple arménien est décapité. 1 200 000 arméniens ont été exterminés, réalisant en partie le dessein criminel exprimé par le grand vizir ottoman dès 1879 qui

promettait de « supprimer et faire disparaître à jamais le peuple arménien. »

101 ans après, le mensonge d'État perdure et la négation du génocide demeure la doctrine officielle de la Turquie d'Erdogan, enferré dans l'euphémisation des « événements et des massacres de 1915 ». Nier les faits, c'est effacer le crime. C'est effacer les victimes, une deuxième fois.

101 ans après, les Arméniens doivent toujours faire face au déni mais le combat pour la reconnaissance progresse. Le Parlement européen a reconnu le génocide des Arméniens le 18 juin 1987 et la France le 29 janvier 2001. Dans quelques semaines, une nouvelle étape devrait être franchie en Allemagne, pays dont on connaît les liens étroits et anciens qui l'unissent à la Turquie. En effet, le 2 juin, le Bundestag est appelé à se prononcer sur une résolution affirmant « que la persécution des Arméniens par les Turcs il y a cent ans doit être placée dans la série des génocides du siècle passé. ».

La Licra est depuis longtemps engagée aux côtés de la communauté arménienne dans son combat pour la reconnaissance du génocide. En juillet 1995, à l'initiative du Président Aidenbaum, la Licra, avec le Forum des associations arméniennes de France, se constitue partie civile dans le procès intenté à l'historien américain Bernard Lewis.

101 ans après le crime, la reconnaissance du génocide des Arméniens est plus qu'une nécessité : c'est une exigence morale grâce à laquelle il deviendra possible de bâtir une mémoire de réconciliation. C'est aussi prévenir les génocides et empêcher le bégaiement criminel de l'Histoire.

## LES DÉRAPAGES DU SÉNATEUR MASSON

13 mai 2016

Jean-Louis Masson, sénateur de Moselle, a déposé un amendement de suppression de l'article 1 de la proposition de loi visant à lutter contre les contrôles d'identité abusifs déposée par la sénatrice Éliane Assassi. Et pour motiver son amendement, le sénateur dérape : « Ainsi, dans la mesure où la totalité des attentats terroristes récents sont le fait de musulmans, il est normal que dans un but de dissuasion des attentats on contrôle plutôt les personnes de cette religion que les personnes d'autres religions. De même, si on recherche des trafiquants de drogue, il est plus pertinent de contrôler des personnes qui se promènent en survêtement avec une capuche plutôt que des personnes en costume-cravate ou que les grands-mères en fauteuil roulant. C'est un problème de bon sens, mais le bon sens n'est pas la principale qualité de certains milieux bien-pensants ».

La réaction de la Licra : « Racisme : non à l'impunité parlementaire ! » (Alain Jakubowicz, 26/05/2016)

Jean-Louis Masson, sénateur de la République, a déposé récemment un amendement dont les motivations étaient clairement et explicitement racistes. Selon lui, le contrôle au faciès est légitime et « dans la mesure où la totalité des attentats terroristes récents sont le fait de musulmans, il est normal que dans un but de dissuasion des at-

tentats, on contrôle plutôt les personnes de cette religion que les personnes d'autres religions ». Les « musulmans d'apparence » sont de retour. Le sénateur Masson ne nous dit pas comment on les reconnaît mais il a sûrement son idée sur la question. Fort heureusement, la bronca soulevée par la publicité donnée par la Licra à ce texte scélérat semble avoir conduit ledit sénateur à ne pas venir défendre son texte en séance. La Haute Assemblée a ainsi évité le déshonneur en sus de la bêtise.

Le sénateur Masson est un récidiviste. Le 14 octobre 2015, il était déjà monté à la tribune du Sénat pour expliquer que « les immigrés d'aujourd'hui sont les terroristes de demain », sous les applaudissements jouissifs des deux sénateurs du Front national. Mais attention pas tous les immigrés ! Et le sénateur mosellan de continuer son oraison funeste : « Par le passé, nous avons eu d'énormes vagues d'immigration : des Polonais, des Italiens, des Portugais. Et c'était des gens qui ne posaient pas de problèmes... Et il faut le dire ». Suivez son regard.

Jean-Louis Masson est parlementaire. Sa liberté d'expression est totale. L'article 26 de la Constitution dispose qu'« aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions ». L'ar-

ticle 41 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse prévoit en outre que « ne donneront ouverture à aucune action les discours tenus dans le sein de l'Assemblée nationale ou du Sénat ainsi que les rapports ou toute autre pièce imprimée par ordre de l'une de ces deux assemblées. ». Le sénateur Masson le sait bien et une fois sorti de l'hémicycle, il a ses pudeurs.

Voilà. Chat perché. Fermez le ban. À l'Assemblée ou au Sénat, on peut être raciste sans passer par la case tribunal : c'est le racisme à cocarde. On peut outrager les valeurs de la République et se prévaloir de l'article 26 de la Constitution pour s'exonérer de rendre des comptes devant un tribunal qui, pourtant, rend la justice « au nom du peuple français ».

Et bien non. L'incitation à la haine, prononcée à la sortie d'une école juive, dans la cage d'escalier d'une tour de banlieue ou sous les lambris du Palais du Luxembourg doit connaître le même sort. Dans le cas contraire, nous laisserions prospérer l'idée que l'immunité des parlementaires est une impunité. Quand les révolutionnaires, en France ou aux États-Unis, ont introduit ce privilège de protection des parlementaires, il s'agissait de garantir que le travail de la représentation nationale ne soit pas entravé ou contraint par le pouvoir exécutif, l'Église, le pouvoir judiciaire ou les citoyens eux-mêmes. Il s'agissait de sanctuariser le débat parlementaire, pas d'en faire une zone de non-droit.

## LE LOBBY ANTISÉMITES SE DÉCHAÎNE

3 juin 2016

Le film *Ils sont partout* d'Yvan Attal visait à dénoncer l'antisémitisme latent de la société française. Le déversement de haine qui accompagne sa sortie fournit la cruelle démonstration que la thèse du film est vérifiée. Depuis plusieurs jours en effet, chaque apparition du cinéaste donne lieu à une poussée de haine sur les réseaux sociaux. Samedi soir, la tweetline de l'émission *On n'est pas couché* n'avait rien à envier aux colonnes infernales de *Je suis partout*, de *La Gerbe* ou de *Gringoire*.

Cet antisémitisme a plusieurs visages.

Surtout, la parole des élus n'est pas une parole anodine. Elle a reçu l'onction du suffrage universel, même indirect. Elle est chargée d'une légitimité qui porte à conséquence. Elle est publique et en tant que telle, elle a une responsabilité particulière. Les mots d'aujourd'hui sont les actes de demain. Les élus ont une obligation d'exemplarité sur le plan éthique. Où est l'exemplarité, où est l'éthique quand un parlementaire incite à la haine raciste, échappe aux poursuites judiciaires et ensuite va expliquer à ses concitoyens qu'il faut respecter la loi, façon tolérance zéro ? Nulle part.

Un proverbe chinois bien connu dit que « le poison pourrit toujours par la tête ». À laisser prospérer de telles dérives au sein des institutions de la République, au plus haut niveau de l'État, notre pays joue avec le feu. Et les estimations qui prédisent l'arrivée en 2017 d'une cinquantaine de députés d'extrême droite à l'Assemblée nationale devraient conduire, avant qu'il ne soit trop tard, nos dirigeants à introduire une procédure pour que les parlementaires qui tiendraient des propos racistes ou antisémites, rendent des comptes devant la justice. Car certains discours qui seront alors prononcés à la tribune du Palais Bourbon après le mois de juin 2017 risquent de faire passer les dérapages de M. Masson pour de la poésie bucolique.

Il y a tout d'abord l'antisémitisme ordinaire, banalisé, presque tombé dans le langage courant, avec des expressions consternantes du type : « Ne fais pas ton sale Juif ». C'est celui qui manie les clichés et les préjugés : le Juif, essentialisé, est nécessairement riche ; les médias sont évidemment à sa botte ; il est nécessairement un agent d'intérêts étrangers, ceux d'Israël. À être ordinaire, il n'en est pas moins parfois criminel. La mort tragique d'Ilan Halimi et des enfants juifs de Toulouse nous le rappelle.

Il y a ensuite l'antisémitisme d'extrême droite. Il

a des racines profondes. Il est l'héritier des anti-dreyfusards, de l'antisémitisme de l'entre-deux guerres, de Maurras, de Vichy et de ses épigones. La profanation des cimetières juifs est quasiment son monopole. Aujourd'hui, cet antisémitisme demeure le ciment des jeunesses identitaires et nationalistes qui, à être groupusculaires, n'en demeurent pas moins dangereuses lorsqu'elles passent à l'acte.

Il y a enfin « le nouvel antisémitisme ». Sa nouveauté ne tient pas à sa nature – toujours la même – mais à son succès, à son mode d'expression et à sa capacité de dissimulation. Cet antisémitisme là a ses pudeurs. D'aucuns le qualifient d'islamo-gauchisme mais il ne dit pas son nom : le complotisme, l'antisionisme ou le communautarisme lui servent de couverture. Il partage avec l'extrême droite ses pulsions négationnistes. Les réseaux sociaux et Internet ont dopé son audience, notamment auprès de la jeunesse. Il a fait de Merah, Kouachi, Coulibaly

au pire des idoles, au mieux des victimes excusables. C'est sur ce terreau que les sergents-recruteurs de l'islam radical font prospérer leur business de la radicalisation.

Trois antisémitismes mais une seule haine, qui, à chaque fois, peut conduire à l'affrontement et à la mort. Trois antisémitismes mais un seul « lobby » – puisqu'ils affectionnent cette terminologie – qui, le temps de la promotion d'un film, est capable de n'afficher plus qu'une seule tête dans un pays qui semble anesthésié par le déni.

Le roi Mithridate VI s'injectait chaque jour un peu de poison pour s'immuniser et, le moment venu, échapper à un empoisonnement. On a le sentiment que la France, de la même manière, est devenue insensible au poison antisémite : la profanation du cimetière juif de Carpentras a fait descendre dans la rue un million de Français et même le premier d'entre-eux alors que la mort d'Ilan Halimi ou l'assassinat d'enfants juifs à Toulouse n'ont suscité qu'une vaste indifférence.

## SFR. DES EMPLOYÉS TIENNENT DES PROPOS ANTISÉMITES SUR L'APPLICATION « PÉRISCOPE »

31 mai 2016

Mardi 31 mai, un employé de la boutique SFR d'Anthony (Hauts-de-Seine) s'est filmé avec un de ses collègues en train d'insulter un client de « connard de Juif ». Cette vidéo a été diffusée sur PériScope, une application de vidéos instantanées. Les deux employés ont ensuite qualifié une femme passant dans la rue de « mi-pute, mi-soumise », en référence au slogan du mouvement féministe.

La Licra a interpellé SFR après la diffusion de cette vidéo. L'opérateur a immédiatement suspendu les employés en question et une procédure disciplinaire est en cours, sans préjudice d'éventuelles poursuites pénales.

## ZÉON, DESSINATEUR ANTISÉMITES

31 mai 2016

12 000 dollars. C'est le montant remporté par le dessinateur français Zéon, 31 ans, proche d'Alain Soral et de Dieudonné, pour avoir « gagné » le 1<sup>er</sup> prix... d'un concours de dessins antisémites organisé pour le seconde fois en Iran. Le dessin représente une caisse enregistreuse surmontée par le bâtiment principal du camp d'Auschwitz. Sur le compteur : 6 millions et sur

les touches les mots « Loi Fabius-Gayssot ». Guy Konopnicki, journaliste à Marianne, a réagi sur les réseaux sociaux à ce concours nauséeux : « le concours de caricatures négationnistes a été fondé à Téhéran pour répondre aux images "blasphématoires" que publiait alors *Charlie Hebdo*. Les dessinateurs de Charlie assassinés, Zéon primé à Téhéran, tout est en ordre ». Gilles Clavreul, délégué interministériel à la Lutte contre

le racisme et l'antisémitisme, a saisi le procureur de la République de la publication des dessins de Zéon sur son site Internet et sur celui d'*Égali-*

*té et Réconciliation* d'Alain Soral. La commission Juridique de la Licra a été saisie afin d'examiner les possibilités d'une action en justice.

## HENRY DE LESQUEN (PRESQUE) PRIVÉ DE TWITTER

3 juin 2016

Twitter a enfin décidé de suspendre le compte d'Henry de Lesquen, candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle et patron de *Radio Courtoisie*. Cette suspension, qui empêche de consulter le compte depuis la France, fait suite à de nombreux dérapages qui ont conduit la Licra à les signaler au Parquet. Il avait notamment déclaré sur Twitter les 27 et 28 avril derniers : « Je suis émerveillé de la longévité des

"rescapés de la Shoah" morts à plus de 90 ans. Ont-ils vécu les horreurs qu'ils ont racontées? [...] La plantureuse Simone Veil "rescapée de la Shoah" a 88 ans. À ma connaissance, elle va bien ». Ceci étant dit, Henry de Lesquen a immédiatement réagi sur ses autres comptes Twitter qui, pour l'heure, n'ont pas été suspendus ou sont désormais hébergés au Canada.

## AUBERVILLIERS : LE RACISME ANTI-ASIATIQUES TUE

16 août 2016

### LA MORT DE ZHANG CHAOLIN

Zhang Chaolin, homme de 49 ans d'origine chinoise, est décédé vendredi 12 août des suites des blessures liées à l'agression qu'il a subie en pleine rue, à Aubervilliers, le 7 août dernier.

La communauté chinoise et la maire d'Aubervilliers ont dénoncé le caractère raciste de cette agression. Cette communauté est en effet de plus en plus souvent la cible d'agressions violentes et crapuleuses dont plupart sont liés à des préjugés ethniques fondées sur l'idée que les chinois, notamment, seraient nécessairement riches et porteurs de liquidités. Un cap dans la violence et la haine semble aujourd'hui avoir été franchi. C'est ce même type de préjugé qui avait conduit à la mort d'Ilan Halimi. Dans les deux cas, ces actes appellent une condamnation implacable et la mobilisation des pouvoirs publics. Il est essentiel désormais que l'enquête fasse la lumière au plus vite sur les circonstances ayant conduit à la mort de Zhang Chaolin. La commission Juridique de la Licra est immédiatement saisie afin d'examiner au plus vite les conditions d'une constitution de partie civile dans cette affaire.

Le racisme anti-asiatique, au contraire des autres formes de racisme, est un racisme silen-

cieux qui aujourd'hui a pris une ampleur inédite dans certains quartiers. Il doit être combattu avec la même force et la même détermination que doivent l'être l'antisémitisme et les autres formes de racisme. Il suffit d'entendre certains commentateurs des Jeux olympiques devant des athlètes asiatiques pour comprendre le poids des idées reçues et de la bêtise à l'égard de nos compatriotes d'origine asiatique.

### LA LICRA SE MOBILISE CONTRE LE RACISME ANTI-ASIATIQUE ! COMMUNIQUÉ DU 02/09/2016

La Licra se mobilise et soutient la manifestation de la communauté asiatique le 4 septembre entre République et Nation !

Agressé à Aubervilliers, Chaolin Zhang, d'origine chinoise, a succombé à ses blessures début août. Son décès reflète le visage d'un racisme sourd et méconnu, qui vise la communauté chinoise en France.

Aujourd'hui silencieux, le racisme anti-asiatique a pris une ampleur inédite dans certains quartiers d'Île-de-France. Il doit être combattu avec la même force et la même détermination que doivent l'être les autres formes de racisme !

La Licra soutiendra et participera à la manifestation parisienne organisée par la communauté asiatique rassemblée à Paris entre République et Nation, ce dimanche 4 septembre dès 14h. (départ place de la République).

Elle condamne l'abjection de ces agressions souvent meurtrières qui témoignent d'une violence croissante envers de nombreuses communautés qui façonnent les différents visages de la France. En manifestant ce dimanche, la Licra soutient la communauté asiatique qui rappelle qu'elle at-

tend d'abord des conclusions claires à l'enquête liée à la mort de Chaolin Zhang.

Dans un second temps, elle mise sur l'éducation, clé et fondement de la lutte contre le racisme en souhaitant la mise en place de projets pédagogiques en milieux scolaires incluant une dimension « asiatique » à l'antiracisme.

Fort de son expérience, la Licra y tiendra toute sa place. La Licra se mobilise aussi activement pour se constituer partie civile dans l'affaire Zhang Chaolin.

## ANNE GUERRIER, PROFESSEURE ANTISÉMITTE, NÉGATIONNISTE ET COMLOTISTE

### Communiqué du 8 août 2016

La Licra saisit le parquet et demande à l'Éducation nationale de prendre toutes les mesures qui s'imposent dès la rentrée. *Le Canard Enchaîné* révélait le 27 juillet que Mme Anne Guerrier, professeur d'anglais en classe préparatoire littéraire dite « Khâgne » au lycée Janson de Sailly de Paris, avait transformé sa page Facebook en bréviaire antisémite, négationniste et complotiste. Ses élèves, invités par leur enseignante à la rejoindre sur le célèbre réseau social pour discuter des sujets du moment, n'oublieront pas l'expérience de si tôt.

#### MORCEAUX CHOISIS :

- « La Shoah a été prévue et organisée par des Juifs [...] le truc de la visite du Yad Vashem, c'est à ne pas faire. Ils te contrôlent après. Emprise mentale. C'est le piège à cons. Marine Le Pen aussi. Tu ne peux plus rien faire contre eux après... » ;
- « Ce Juif (François Hollande) qui a profité de son appartenance à la communauté pour monter en politique, et se renie maintenant en se prêtant un père « catholique » sur Wikipédia. Les gens de Rouen savent ce qu'il en est. Hollande est juif, et le nie. Ca ne vous dit rien? Ca va commencer à rétro-pédaler de partout, maintenant que la gamelle est moins bonne du côté de la juiverie. La presse, les intellos, les jurys littéraires, qui lui ont léché le c..., vont commencer à la critiquer, pour sauver leur peau maintenant que le vent tourne.

Ainsi va le monde. Sauf qu'on n'oublie pas les collabos. Les retourneurs de veste. Les gens qui sont du côté du pouvoir, quel qu'il soit, au mépris de la morale » ;

- « Mohammed Merah n'a jamais tué personne. Il a été criblé de balles avant de pouvoir le dire. Pour ne pas pouvoir le dire. C'était un petit kéké de banlieue repéré et manipulé par les services secrets à des fins politiques. Il n'a même pas eu le temps de devenir salafiste, il était juste là pour le carton final. Pour qu'on ait un cadavre de terroriste tueur d'enfants à montrer au public. Il ne fallait pas qu'il en sorte vivant. Ce qu'il aurait eu à dire alors, aurait beaucoup compliqué le scénario tendant à créer une "panique morale" en France quant aux tueurs barbus qui habitent nos banlieues. À ce qu'on dit. ».

La Licra a demandé au Parquet de Paris de donner à ces propos les suites judiciaires qui s'imposent.

Mais les choses ne doivent pas en rester là. Mme Anne Guerrier n'est pas n'importe qui. Elle est professeure, qui plus est titulaire d'une chaire supérieure en classe préparatoire dans l'un des meilleurs lycées de France. Elle a un devoir d'exemplarité vis-à-vis des étudiants qu'elle forme. Elle a autorité sur des élèves investis dans la préparation d'un concours pour entrer dans une grande école de la République. En tenant de tels propos et en invitant ses élèves à

les partager, la professeure Anne Guerrier est devenue la prosélyte d'une campagne négationniste, antisémite et complotiste. En cela, elle porte gravement atteinte à l'image, à l'honneur et à la considération de son lycée, de son métier d'enseignant, de l'Éducation nationale et de la fonction publique d'État.

La Licra demande au ministère de l'Éducation nationale et au recteur de l'académie de Paris de prendre leurs responsabilités et les mesures qui s'imposent pour que cette professeure indigne de la fonction qu'elle occupe ne soit plus

en poste à la rentrée. Dans les circonstances que nous traversons, l'École doit plus que jamais préparer à la République et non aux délires antisémites et à la haine. »

### **ÉPILOGUE**

Par un communiqué en date du 25 août, Patrick Sorin, le proviseur de la cité scolaire Janson-de-Sailly annonce que « le recteur de l'académie de Paris vient de prononcer une mesure de suspension à titre conservatoire à l'encontre de ce professeur ».

## **AGRESSION D'UN SEPTUAGÉNAIRE MUSULMAN PRÈS DE ROUEN : LA LICRA RÉAGIT**

### **Communiqué du 5 août 2016**

La Licra se constituera partie civile aujourd'hui, aux côtés de la victime.

Mercredi 27 juillet, vers 6 heures du matin à Barentin, petite commune proche de Rouen, un septuagénaire a été sauvagement agressé par un homme en raison de son appartenance religieuse, en l'occurrence parce qu'il était musulman.

L'agresseur a signé son forfait en faisant un lien direct avec l'attentat commis la veille à l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray. Il a notamment proféré : « Sale Noir, si je descends d'ici c'est pour te taper. Je vais t'égorger pour vous faire comme vous nous faites à nous, c'est pas parce que t'es en robe et avec un chapeau que tu vas faire la loi ici ».

La victime, retrouvée quasi inconsciente et atteinte d'un traumatisme crânien, a dû être hospitalisée durant plusieurs jours.

Après enquête des services de police judiciaire, l'agresseur présumé est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Rouen. La Licra, contactée par la victime, a décidé de se constituer partie civile à l'audience qui se tiendra aujourd'hui dans la capitale normande. Elle sera représen-

tée par Me Solenn Leprince. Il s'agit à la fois de témoigner notre solidarité à ce septuagénaire et demander à ce que le caractère discriminatoire de cette agression soit reconnu et réprimé en conséquence par la justice.

Daesh souhaite organiser dans notre pays les conditions d'une guerre civile identitaire. Face au piège de l'affrontement qui nous est tendu, la République doit apporter une réponse implacable en mettant un coup d'arrêt à l'engrenage de la haine et de la violence actuellement à l'œuvre.

Ceux qui veulent diviser la République, y compris en passant à l'acte et à la violence, doivent en répondre devant la justice rendue « au nom du peuple Français », un et indivisible.

### **ÉPILOGUE**

L'agresseur d'un septuagénaire musulman, au lendemain de l'attentat djihadiste de Saint-Étienne-du-Rouvray, près de Rouen, a été condamné ce mercredi à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Rouen, mais relaxé des poursuites pour injures racistes et islamophobes.

## POUR L'HONNEUR DE SIMONE VEIL

Communiqué du 20 août 2016

Le groupuscule d'extrême droite « Lorraine nationaliste », filiale locale du Parti nationaliste français fondé en 1983 par trois anciens membres de la Division Charlemagne durant la seconde guerre mondiale, s'en est pris violemment à Simone Veil dans un article intitulé « Bonne nouvelle : la meurtrière Simone Veil a été hospitalisée en état de détresse respiratoire », et se terminant par « Enfin, elle touche à sa fin ».

Au gré d'un texte qui exhale à chaque mot l'antisémitisme et le négationnisme, l'extrême droite

persiste dans la haine obsessionnelle qu'elle a toujours éprouvée à l'égard de Simone Veil. Les nazis qui l'ont arrêtée et déportée à Auschwitz avec sa famille en 1944 ont trouvé avec le Parti nationaliste français des exécuteurs testamentaires particulièrement serviles et abjects. La Licra les poursuivra sans relâche jusqu'à ce que ce « parti » rende son dernier souffle.

## RACISME DANS LE SPORT : RETOUR SUR LES ACTIONS FARE

Octobre 2016

La Licra a cette année encore été désignée coordinateur national dans le cadre des semaines FARE (Football Against Racism in Europe). Du 6 au 20 octobre 2016, de nombreux événements ont eu lieu à travers l'Europe pour promouvoir le changement dans un esprit positif et lutter contre le racisme et les discriminations via le football. Le réseau FARE a fait savoir toute sa satisfaction quant aux projets conduits, en nombre record cette année, et remercie tous les organisateurs et participants pour leur dévotion, leur créativité et leur enthousiasme. En 2016, c'est plus de dix événements que la Licra a coordonné en France, dont quatre initiés par ses sections (Nice, Roanne, Châlons-en-Champagne et Strasbourg). Voici un aperçu de certains de ces derniers.

Le samedi 8 octobre, le trophée du Fair-play a été remis par la Licra du Roannais à une équipe de jeunes footballeurs U15 de Roannais Foot 42 en partenariat avec la Délégation du Roannais de football et la mairie de Mably, sponsor de cette équipe. Ce trophée a récompensé les joueurs qui s'étaient montrés le plus fair-play lors de la finale de la coupe du Roannais en juin dernier. Un système de « permis à points » avait été établi

par un membre de la délégation de foot et des observateurs de la section Licra. Cette jeune équipe est le reflet de la diversité du Roannais et la mettre en avant dans le cadre des semaines FARE lui donne une dimension européenne fort symbolique.

Une centaine d'enfants âgés de 10 à 12 ans étaient réunis au stade de la Lauvette samedi 22 octobre à l'initiative de la Licra Nice. *Nice Matin*, présent sur place, a pu recueillir les propos de Geneviève Attal. « Le principe de cette journée c'est que les enfants alternent football et ateliers citoyens de sensibilisation contre le racisme [...] Il y a un socle commun entre notre action et le football : le fair-play. Il faut endiguer les premières paroles ou comportements racistes le plus tôt possible pour éviter leur banalisation et leur aggravation ». Le sport est décrit comme un « vecteur de communication fort » qui permet à la fois de toucher les jeunes et les adultes. Neuf clubs niçois étaient présents et tous furent récompensés car comme le souligne le journaliste « au final le vainqueur ne pouvait être que le Vivre Ensemble et la tolérance ».

## MOBILISÉS CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME !

25 novembre 2016

La Licra a participé à la journée « Mobilisés contre le racisme et l'antisémitisme ! » organisée par la Licra à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. À cette occasion, Alain Blum, président de la Licra Rhône-Alpes a présenté lors d'une table-ronde l'action de notre association à Vaulx-en-Velin.

Depuis 2014, la Licra accompagne en effet la ville de Vaulx-en-Velin dans la mise en œuvre du premier Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Ici comme dans beaucoup de villes en France, les tensions liées aux origines sont sensibles.

La tentation du rejet ou de l'enfermement est fréquente. C'est à l'occasion d'un fait d'antisémitisme que la Licra a proposé à la nouvelle équipe municipale de Vaulx-en-Velin de prendre à bras le corps la banalisation du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations.

Avec le soutien de l'équipe municipale de Vaulx-en-Velin, la Licra et d'autres partenaires s'emploient à mobiliser les acteurs locaux, les MJC, le centre social, la mission locale, les équipes pédagogiques des établissements scolaires, pour briser le silence et les tabous, décroiser la société, regarder la réalité en face.

## « PRÉSIDENTIELLES : IL FAUT SORTIR DES AMBIGÜITÉS MALHEUREUSES »

Tribune d'Alain Jakubowicz publiée dans *L'Express* le 24 novembre 2016

« À quelques heures du débat d'entre deux tours de la primaire des Républicains, qui opposera leurs deux derniers candidats en lice, le président de la Licra, Alain Jakubowicz, demande à François Fillon de refuser les mains que lui tendent les personnalités d'extrême droite.

Entré depuis dimanche dernier de plain-pied dans la campagne électorale présidentielle, notre pays aborde une zone de turbulences marquée par une dangereuse obsession identitaire. La course aux voix ne manquera pas de libérer la démagogie et son terrible cortège de vilénies communautaristes, racistes, antisémites et xénophobes.

Les réseaux sociaux amplifieront ce phénomène et serviront de véhicule commode à la propagation de la haine et du mensonge.

Alain Juppé vient amèrement d'en faire les frais, directement ciblé par la fachosphère sur sa prétendue complaisance avec l'islamisme dont chacun sait qu'elle ne repose sur rien d'autre qu'une manipulation grossière et calomnieuse.

« Une forme de totalitarisme moral ».

Les extrémistes ont bien l'intention de s'inviter dans nos isolements en mai et juin 2017 et ont un intérêt commun à transformer nos échéances

démocratiques en choc des identités, par tous les moyens.

D'un côté, les défenseurs d'une France blanche, catholique intégriste, homophobe et réactionnaire. De l'autre, les promoteurs d'un islam politique voulant préempter une communauté religieuse – les musulmans – pour en faire une communauté politique, et exciper de son poids électoral pour imposer le primat de son dogme sur la loi de la République.

Ces deux phénomènes poursuivent en réalité le même objectif: le retour d'une forme de totalitarisme moral. Pour y parvenir, ils utilisent les mêmes procédés : mettre l'éteignoir sur l'héritage des Lumières, découper la Nation en communautés antagonistes et tirer de cette division une légitimité politique.

Pour faire échec à cette « tenaille identitaire », tous les républicains, de droite comme de gauche, ont un devoir de courage, de sincérité et de vérité.

Le courage, c'est de refuser toute ambiguïté avec l'extrême droite. François Fillon est un authentique républicain. C'est précisément pour cette raison qu'il doit être le garant de l'intégrité de sa famille politique en maintenant des digues

patiemment construites avant lui, par Jacques Chirac et Philippe Séguin notamment.

La fidélité à cette tradition républicaine doit le conduire, à repousser avec force ceux qui, animés par une hostilité avérée à l'égard de nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, s'emploient à lui mettre le grappin dessus en échange du soutien de réseaux organisés, militants et activistes.

Ne pas envoyer des « signaux faibles » par électoralisme

Il est urgent que François Fillon dise publiquement qu'il n'a rien de commun avec Charles Millon, artisan des alliances avec le Front national en 1998, venu l'applaudir au premier rang de son meeting à Lyon mardi soir.

Il est urgent qu'il refuse les mains que lui tendent d'authentiques extrémistes, à l'image de Patrick Buisson, Carl Lang, de Jacques Bompard, d'Aymeric Chauprade ou encore des égéries intégristes de la « Manif pour tous ». Oui, il est urgent que François Fillon nous dise qu'il refuse d'être le candidat présentable de ces gens-là.

La sincérité, c'est de ne pas envoyer, par électoralisme, des « signaux faibles » à ceux dont on ne partage en rien les valeurs et les desseins. Quand François Fillon déclare qu'en France « dans le passé, on a combattu la volonté des Juifs de vivre dans une communauté qui ne respectait pas toutes les règles de la République française », à qui s'adresse-t-il ? Quel est le but poursuivi si ce n'est d'agiter toujours les mêmes fantasmes, les mêmes offenses et au final les mêmes réflexes ? Entretenir en direction des extrémismes un langage cauteleux, c'est mettre les mains dans une engrenage explosif.

La vérité, c'est de sortir de ces ambiguïtés malheureuses qui ne produisent rien de bon et entretiennent un climat de division. Il en va de la République comme en amour : il faut constamment des preuves. L'une d'elles pourrait consister pour les finalistes de cette primaire à signer et relayer l'appel « Pour la République et pour la France ».

## LE PLAN DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME DE VAUX-EN-VELIN A UN AN

17 décembre 2016

Le 17 décembre dernier, la ville de Vaux-en-Velin fêtait le premier anniversaire de son plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Ici comme dans beaucoup de villes en France, les tensions liées aux origines sont sensibles. La tentation du rejet ou de l'enfermement est fréquente. Il nous faut la nommer, identifier le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. C'est la raison pour laquelle la Ville et de nombreux partenaires (l'État, la Région, le Défenseur des droits, la Licra, le Campus Marianne, Arcad, Foot Citoyen) ont co-signé le plan.

Identifier les actes racistes, antisémites ou discriminatoires vécus sur le territoire, établir un programme d'actions contribuant autant à la prévention qu'à la lutte, tels sont les objectifs à atteindre. Plusieurs d'entre eux ont déjà été mis en place au cours de l'année.

« Lors des multiples débats qui se sont déroulés en divers lieux, les Vaudais avaient besoin de s'exprimer sur ces sujets », note Ahmed Chekhab, adjoint délégué à la Citoyenneté par le sport, la culture et la vie associative. La discrimination existe. « À l'embauche, avant un stage ou à l'entrée d'une boîte de nuit, cela devient une normalité qu'il faut endiguer », constate l'élu. « Avoir pu donner la parole et voir qu'elle fut prise, c'est un premier succès » ajoute-t-il. « Depuis le 13 novembre, le plan a encore plus de sens », relève Ahmed Chekhab, pour qui élus et collectivités ont « beaucoup plus de responsabilités ».

Faire vivre la laïcité. « La liberté de croire ou de ne pas croire, c'est cela la beauté de la République. Les citoyens sont démunis or nous, élus, avons le devoir de faire en sorte que quelles que soient leurs différences, les gens se connaissent et se reconnaissent », conclut-il.

Pour Alain Blum, président de la Licra Rhône-Alpes, « le contexte actuel nécessite une réaction collective et la mise en place de programmes ambitieux dans les territoires face aux crispations identitaires auxquelles nous sommes confrontés. Il a salué le courage politique d'Hélène Geoffroy, la maire de Vaulx-en-Velin, qui avec ce plan a souhaité combattre le racisme et l'antisémitisme. Il a souhaité que d'autres collectivités suivent l'exemple de Vaulx-en-Velin et s'emparent à bras le corps de ces sujets avec une prise en compte de la complexité des racismes ».

Pour Gilles Clavreul, délégué interministériel de la Lutte contre le racisme et l'antisémitisme « le racisme prospère dans le silence et le non-dit. La première étape est de briser ce silence et de prendre le risque de la confrontation. Depuis quelques années, le religieux s'invite davantage dans le débat public. Ce qui impose de briser les tabous, de former les personnes qui se retrouvent en première ligne sur le terrain et de les accompagner à réaliser des outils qui apportent des réponses notamment dans les champs de la laïcité et du Vivre Ensemble.

La maire de Vaulx-en-Velin souligne que l'action politique peut paraître lente mais le tout de suite n'existe pas. C'est pourquoi, il est nécessaire de l'expliquer à la jeune génération et aux habitants

afin qu'il y ait une prise de conscience collective du long chemin qu'il reste à effectuer avant le grand changement. L'objectif poursuivi avec ce plan est de susciter volonté et capacité d'œuvre pour connaître l'autre et partager. C'est un cadre qui permet à chaque Vaudais d'être acteur et promoteur du Vivre Ensemble sur le territoire communal. Le plan vaudais s'est traduit par une prise de conscience de la population sur le sens à donner aux commémorations patriotiques (centenaires de la guerre 14-18 et du génocide arménien, 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps nazis...). « Outre des passages de relais de la mémoire entre générations, ce sont des temps de rassemblement et d'échanges entre Vaudais », insiste la députée-maire qui y voit des « actes de fraternité ». Enfin, l'audit mené par Foot Citoyen au sein des clubs vaudais, ou bien encore la prochaine ouverture d'une permanence du délégué territorial du Défenseur des droits, sont d'autres initiatives dues au plan de lutte territorial.

D'ores et déjà ce plan a ouvert des possibles. En se dotant d'outils pour débattre, pour découvrir, il permet de passer de la confrontation à l'échange, de l'ignorance à la connaissance, de l'indifférence à la compréhension.

# LE POPULISME, NOUVEAU VISAGE DE L'EXTRÊME DROITE

## 150 NUANCES DE (VERT-DE-) GRIS

Alain Jakubowicz, 5 mai 2016

C'est le printemps et même l'extrême droite bourgeoise. Il suffit de regarder les variétés de gerbes déposées le week-end dernier aux pieds de Jeanne d'Arc pour s'en rendre compte. Il y en a pour tous les goûts et plus que jamais, toutes les nuances de haine sont exposées au regard des Français jusqu'à la nausée.

Il y a évidemment la nuance vert-de-gris, canal hystérique, celle des durs, des vrais, des crânes rasés. Il s'agit là de la frange la plus caricaturale qui n'en finit pas de pleurer le Maréchal et d'exécuter les Lumières, la Révolution, la République, le Front populaire, les Droits de l'homme, les Juifs, les Arabes, les francs-maçons, les homosexuels, le droit à l'avortement et Vatican 2. Ses partisans attrapent des ampoules à force d'applaudir ses idoles négationnistes. Cette frange, qui a toujours existé, est heureusement minoritaire. Pourtant son discours identitaire et son exaltation du passage à l'acte lui permettent de recruter chez les jeunes et de sortir de la cage où l'Histoire l'avait pourtant reléguée. Longtemps clandestine, elle aime désormais se montrer et faire parler d'elle à coup de provocations sur les réseaux sociaux qui lui assurent son heure de célébrité médiatique.

Il y a aussi la nuance bleu-brun. Après quelques années de purgatoire politique, c'est elle qui a décidé, au milieu des années soixante-dix, de revenir sur le terrain électoral et de taquiner le suf-

frage universel, elle qui le méprise tant. Depuis quelques années, elle roule en voiture à cocarde et barbote dans le nationalisme à but très lucratif. À l'origine petite entreprise familiale, elle est parvenue à tutoyer les seconds tours et à violer, de temps en temps, le scrutin uninominal. Elle a commencé à prendre des villes, des circonscriptions et il s'en est fallu de peu pour que le drapeau brun flotte sur certaines régions. Pourtant, au fond d'elle-même, cette tendance là n'a jamais eu pour objectif l'exercice du pouvoir au niveau national, confortablement installée qu'elle était dans son business de la peur et son rôle d'arbitre et de contempteur de la République.

Évidemment, cette nuance bleu-brun trouve ses amis vert-de-gris sympathiques et patriotes. On s'échange épisodiquement un clin d'œil complice. On s'apprécie, on se fréquente, on se respecte mais on évite de s'embrasser en public. On jaserait, au point d'effrayer le chaland à l'approche de l'isoloir. Mais de temps en temps, le naturel revenant au galop, il y a des dérapages, des jeux de mots nauséux, des excursions qui finissent en ratonnades et des bras droits qui, machinalement, se tendent.

Il y a enfin une nouvelle nuance à dominante bleu-marine. Elle est prête à tout pour arriver au pouvoir, même à boudier son héritage, sans toutefois jamais déchirer le testament. Elle est consciente du côté rédhibitoire de son étiquette

et de son lignage. Exit les dérapages et les débordements. Elle repousse ses fantômes sous le tapis et brade ses chemises noires. Elle planque quarante années d'albums photos où elle posait fièrement avec son paternel et tous ses tontons infréquentables. En somme, elle tourne la page de tout ce qui, jadis, faisait fureur. Pour se faire élire, désormais, elle est capable de tous les retournements, de toutes les acrobaties, même de défendre la laïcité là où ses aïeux la vouaient aux gémonies. Par opportunisme et électoralisme, elle est prête à trouver des qualités au Juifs pour mieux s'en prendre aux Arabes. S'il le faut, elle ira défiler à la Gay Pride. S'il le faut aussi, elle trouvera des qualités au Grand Orient de France. Pour parvenir à ses fins, elle montre tout d'un pseudo attachement, même tardif, à la République. Et pour tenter de rendre crédible son opération de relooking, elle ne rechignera pas à régler son Œdipe en public, histoire d'exhiber l'exorcisme.

## LA STRATÉGIE ÉLECTORALE DU FRONT NATIONAL

28 mai 2016

On parle beaucoup de la stratégie de dédiablement du Front national. Mais une autre opération est à l'œuvre ? Étudiants, enseignants, policiers, personnel hospitalier, communauté juive : le Front national a lancé une opération séduction pour conquérir de nouveaux électors dans la perspective de 2017 et étendre sa base électorale dans le pays.

Le prosélytisme du Front national est en plein développement. Dans tous les secteurs, le parti d'extrême droite cherche à se consolider, au-delà de son électorat populaire traditionnel.

D'un côté, une stratégie des élites évidentes. À Sciences Po Paris, pour la première fois depuis très longtemps, le Front national a recueilli suffisamment d'adhérents pour rejoindre le cercle très fermé des associations reconnues par l'établissement et créer, avec un goût certain pour la provocation, une section portant le nom de Jean Moulin. Dans le domaine de la culture, le Front national a lancé il y a un an un collectif « Culture, Libertés et Création ». Du côté des entreprises, le FN a lancé le collectif Audace et les élus du

Pourtant rien n'y fait. Toutes les tartufferies du monde ne suffiront pas à dissimuler la réalité des choses. Car toutes ces nuances appartiennent à la même couleur, pour ne pas dire à la même famille : celle de la haine, celle d'une extrême droite qui n'a jamais renié son racisme, son antisémitisme et sa xénophobie. Vert-de-gris, bleu-bruns et bleus marine ont tous applaudi aux résultats de leur petite sœur autrichienne lors du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles. Au Parlement européen, les cinquante nuances de gris sont réunies dans le même groupe qui votent comme un seul homme.

Depuis toujours, l'extrême droite n'a qu'un seul programme et même avec un bon dictionnaire des synonymes, ses méthodes et ses victimes ne changent pas. Puissent les prochaines échéances électorales ne pas être suspendues à une affaire de perception de couleurs et les Français ne pas être daltoniens !

parti ne ratent désormais plus aucun salon de la CGPME.

Même la communauté juive est devenue un objet d'intérêt électoral pour le Front national. Michel Thooris, ancien conseiller de Marine Le Pen, s'apprête à créer une association spécifique, en direction des Juifs de France : « On a pour objectif de tordre le cou à cette idée selon laquelle le FN ne défendrait pas la communauté juive [...] Beaucoup de Français juifs recherchent des solutions politiques alternatives ».

La fonction publique fait quant à elle l'objet de toutes les attentions de Marine Le Pen. Terminées les invectives de Papa qui qualifiait les enseignants de « professeurs crassouillards ». Le FN s'est désormais doté d'un réseau dédié, le collectif « Racine » et qui regroupe plus d'un millier de professeurs. Si l'on en croit les dernières études du CEVIPOF publiées à la faveur des dernières élections régionales, le FN a quasiment doublé son score au sein de l'Éducation nationale depuis 2012.

Dans la police et l'armée, le cap des 50 % d'électeurs du Front national a été franchi en décembre dernier et l'excellent accueil qui fut réservé à Gilbert Collard et Marion Maréchal Le Pen lors d'une récente manifestation de soutien aux policiers agressés témoigne de ce qui se passe.

À l'hôpital enfin, la stratégie du FN est explicite. Dans un climat de difficultés budgétaires évident et de rationalisation de la carte hospitalière, Marine Le Pen ne manque pas une occasion de

saluer le travail des infirmier(e)s, des aides-soignant(e)s et de tenir un discours tout sauf compatible. Là encore, la progression du vote FN, dans un milieu hospitalier où la laïcité est devenue une difficulté quotidienne, est réelle.

Comme toujours, le Front national vit de la crise. Les policiers, les militaires, les personnels hospitaliers sont en première ligne des difficultés traversées par notre pays. Marine Le Pen l'a bien compris et en recueille les fruits dans les urnes.

## **2017 : L'ARBRE DES PRÉSIDENTIELLES QUI CACHE LA FORÊT DES LÉGISLATIVES**

**Alain Jakubowicz, 10 juin 2016**

Dans un an, quasiment jour pour jour, les Français éliront leur Assemblée nationale. En 2001, l'inversion du calendrier électoral a infléchi la Ve République dans le sens d'un régime présidentiel et a de fait placé les élections législatives sous la tutelle des résultats du deuxième tour des élections présidentielles. En 2002, en 2007 et en 2012, les Français ont toujours donné une majorité claire au Président qui venait d'être élu. Pourtant, en 2017, les élections législatives ne seront pas une formalité pour le parti qui aura conquis l'Élysée. Depuis 2012, lors de toutes les élections intermédiaires, le vote Front national s'est installé dans le pays. Lors des élections européennes de 2014, pour la première fois, il est arrivé en tête des suffrages des Français. Lors des départementales de 2015, il a pu se maintenir au second tour dans un nombre inédit de cantons. Aux régionales de décembre 2015, le Front national a rassemblé le plus grand nombre de voix jamais obtenu depuis sa création en 1974 et il aura fallu la mobilisation de tous les républicains pour l'empêcher de gagner les Hauts-de-France, le Grand-Est et PACA. On ne compte plus les élections législatives partielles où le Front national est systématiquement qualifié en deuxième semaine. En 2017, les projections convergent toutes vers l'idée que le Front national – et ses filiales – est en mesure de faire élire un très grand nombre de députés. Une étude de *Libération* publiée le mois dernier avançait, sur la base des résultats des régionales, la possibi-

lité de voir 40 à 100 députés issus de la vague Bleu Marine rentrer au Palais Bourbon.

En 2017, il ne faudrait pas que l'arbre des présidentielles cache la forêt des législatives. À quoi servirait de faire battre Marine Le Pen dans la course à l'Élysée si un mois plus tard ses idées faisaient une entrée fracassante à l'Assemblée nationale ? Dans cette hypothèse, chacun imagine comment l'extrémisme profitera de son immunité parlementaire pour libérer les idées et la parole raciste, antisémite et xénophobe dans le pays et entraîner avec lui une surenchère délé-tère.

La mobilisation des républicains, qui a permis d'éviter le pire lors des élections régionales, n'est rien à côté de l'énergie qu'il faudra déployer dans les 577 circonscriptions du pays pour faire barrage à l'extrémisme et obtenir, en cas de triangulaires qui s'annoncent nombreuses, que le candidat républicain arrivé en troisième position se désiste au profit de celui le mieux placé pour faire battre les candidats de Marine Le Pen.

Il n'y a pas de fatalité à cette vague Bleu Marine. Le sursaut républicain commence maintenant. Partout, il faut faire inscrire ou réinscrire nos concitoyens sur les listes électorales. Partout, les forces vives de la République, notamment parmi la jeunesse, doivent se mettre en mouvement pour dire où est l'essentiel et démanteler l'offensive de l'extrémisme. Tous les démocrates attachés aux valeurs de liberté, d'égalité et de

fraternité doivent converger pour que notre pays reste fidèle à la tradition d'universalisme née à l'été 1789 et renvoie le Front national au termi-

nus des prétentieux et à la cage d'indifférence dont il n'aurait jamais dû sortir.

## LA « ZEMMOURISATION » DES ESPRITS

Il court, il court le Zemmour. De plateaux en studios, de librairies en amphithéâtres, de Charybde en Scylla, il essaime ses outrances et distille, en bon camelot, sa marchandise hystérique. Lors de son dernier passage dans l'émission « C à Vous » sur *France 5*, le compteur des réclamations du CSA a explosé après ses déclarations sur les musulmans. Sa théorie selon laquelle il faudrait attribuer aux enfants nés en France « des prénoms chrétiens » a elle aussi permis à Eric Zemmour de faire le buzz. Et sa classification des Français en fonction de leur antériorité dans la place a de quoi donner la nausée.

On pourrait croire qu'Eric Zemmour est un excité narcissique qui délire pour grimper à l'audimat le long de ses obsessions. Je ne le crois pas.

### ZEMMOUR, C'EST UN PROJET POLITIQUE : L'ASSIMILATION AUTORITAIRE ET FORCÉE

Derrière Eric Zemmour, il y a depuis longtemps un projet politique qui avance ses pions et s'installe progressivement dans l'opinion. Il suffit de voir le nombre croissant de livres qu'il vend pour le comprendre. Ce projet, c'est la dictature de l'assimilation. Une assimilation bonapartiste, autoritaire et forcée, fondée sur l'identité fantasmée d'une France d'Épinal figée dans des racines chrétiennes et nos ancêtres les gaulois. C'est l'abandon obligatoire de la culture originelle de l'étranger au profit de celle du pays d'adoption. C'est le Caterpillar identitaire qui écrase tout ce qui dépasse. C'est cette logique qui, ironie du

sort, avait conduit Napoléon, en 1808, à décréter à l'égard des Juifs que « ne seront point admis comme noms de famille, aucun nom tiré de l'Ancien Testament, ni aucun nom de ville ».

### LA STRATÉGIE DES « MARCHES »

Eric Zemmour est un débroussailleur. Il prépare le terrain depuis des lustres. Il laboure, il bêche, il bine cette terre qui ne saurait mentir et sur laquelle il compte bien faire pousser les germes de sa France rance. À force d'excès, de dérapages toujours très contrôlés, il prépare l'opinion au basculement qu'il appelle de ses vœux. Chacun de ses dégazages sauvages contribue à nous rendre Marine Le Pen sympathique et ferait passer Robert Ménard pour un dangereux gauchiste. Les rôles sont parfaitement répartis. Quand Zemmour réclame le rétablissement de la peine de mort, le Front national se contente de l'exiger uniquement pour les crimes odieux et les actes terroristes. De quoi faire régresser la France sans qu'elle s'en aperçoive, par petits pas, par petites marches, par glissements successifs, vers l'extrémisme. La petite musique de Zemmour lancine dans nos esprits. La France s'y accoutume. Un excès chasse l'autre et le précédent devient finalement acceptable. La zemmourisation des esprits est en marche. Charge à tous les républicains de le combattre pied à pied, marche après marche, pour réinventer dans notre pays une intégration qui fonctionne et une République qui renoue enfin avec sa promesse d'égalité.

## ROBERT MÉNARD : L'ANTI-FRANCE

5 septembre 2017

Robert Ménard a un sixième sens : il sait reconnaître les musulmans. Pour le maire de Béziers, être musulman, ce n'est pas compliqué : « ça se voit ! » À Vichy, entre 1940 et 1944, on pensait aussi qu'être juif, ça se voyait. On at-

tend désormais de Robert Ménard qu'il assume pleinement sa filiation pétainiste en proposant à chaque biterrois de savoir comment reconnaître lui-aussi les fidèles de Mahomet. Il pourrait organiser des expositions dans les MJC de

sa ville pour donner le mode d'emploi. Il a bien dû conserver des exemplaires du catalogue de l'exposition « Le Juif et la France ». Il aura juste à l'adapter. Pour les moins physionomistes, Robert Ménard pourrait les aider en permettant de faire baisser les pantalons des enfants à l'entrée des écoles communales, histoire de n'en louper aucun. Le Haut-commissariat aux questions juives savait faire ça très bien. Pour être sûr que les musulmans sont bien identifiés dans la ville, le maire pourrait prendre un arrêté permettant de peindre les vitrines de leurs magasins et les portes de leurs appartements. Et pour rendre ça ludique, il pourrait lancer une application : après le Pokémon Go, le Musulman Go. C'est bien simple, si l'ignominie se mesurait, Ménard serait mètre-étalon.

Mais au fait, à quoi bon savoir reconnaître les musulmans ? Et bien, Robert Ménard a la réponse : il s'agit de savoir qui est Français et qui ne l'est pas. Pour lui, être Français, ce n'est pas seulement être citoyen français mais, c'est « aussi être européen, blanc et catholique ». En vertu de ses théories raciales, exit donc les musulmans mais aussi, profitons-en, les Juifs, les ultramarins, les protestants et les Asiatiques qui hier dans Paris défilaient tous un drapeau tricolore à la main.

Quant aux franc-maçons et aux homosexuels, personne ne doute que dans l'esprit du maire de Béziers, ils font aussi partie de la charrette. Pour lui, le registre d'état civil redevient le registre de baptême, comme avant la Révolution. Et ne doutons pas que la loi de 1905 devra s'appliquer rigoureusement aux musulmans mais pas aux catholiques qui bénéficient d'une exemption naturelle. C'est vrai, tout de même, la France est fille aînée de l'Église.

La France de Ménard est un vrai cauchemar. C'est une France à couleur unique, à religion unique, à pensée unique et à la fin à parti unique. C'est une France qui piétine chaque matin nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est une France qui aime la haine et exècre tout ce qui n'est pas blanc et catholique. C'est une France qui vomit les Lumières, l'universalisme et la République. C'est une France contre-révolutionnaire pétainiste qui fantasme un pays qui n'a jamais existé et qui n'existera – « Dieu soit loué » – jamais. La France de Ménard, c'est l'anti-France tout simplement parce que c'est la négation de la France. »

## L'EXTRÊME DROITE SANS FRONTIÈRES

27 mai 2016

L'extrême droite prépare son programme commun avec la droite extrême. La génération « Bleu Marine » est en train de bâtir des passerelles avec des personnalités venues de la droite extrême ou de la droite traditionnelle. Ce week-end, à Béziers, Robert Ménard s'est emparé du sujet pour réunir les cheveu-légers de cette extrême droite sans frontières.

Le temps d'un week-end, Béziers deviendra donc la capitale expérimentale, pour ne pas dire le laboratoire, d'une extrême droite en fusion. Robert Ménard a en effet décidé de donner corps à ce dont certains rêvent depuis longtemps et qui avait échoué en partie lors des élections régionales de 1998 : rassembler toutes les forces politiques de la droite dure autour d'un programme partagé et d'une ambition électorale commune.

Si certains cadres du FN font mine de grincer des dents et d'y voir une concurrence avec le mouvement Bleu Marine, Marine Le Pen demeure bienveillante et a décidé de dépêcher rien de moins que sa nièce et Louis Alliot pour participer à ce symposium biterrois.

Au programme, un panel d'invités qui dessine l'horizon de la « réacosphère » : Denis Tillinac, André Bercoff, Jean-Paul Brighelli, Philippe Bilger, Alain de Benoist, Renaud Camus, Gilles-William Goldnadel, Emmanuelle Duverger, Dominique Jamet, Jean-Yves Le Gallou, Charles Beigbeder, Arnaud Dassier, Elisabeth Lévy.

L'extrême droite affermit sa stratégie des passerelles et élargit son spectre. 2017 dira si cette stratégie aura pu être stoppée.

## QUAND LA NUÉE PORTE L'ORAGE

27 avril 2016

L'extrême droite est de retour en Europe avec une amplitude inédite depuis la seconde guerre mondiale. Qu'elle porte des habits neufs populistes, souverainistes, europhobes, patriotes ou qu'elle revête ses vieux oripeaux ouvertement identitaires, nationalistes, xénophobes, anti-immigrés, racistes et antisémites, elle est partout inspirée par la même idéologie. Les résultats de l'élection présidentielle autrichienne, qui ont placé en tête du premier tour le candidat d'extrême droite, avec 36 % des voix et un taux de participation de 70 %, s'inscrivent dans un mouvement profond qui touche toute l'Europe et affaiblit gravement le camp des démocrates et des valeurs sur lesquelles notre continent s'est reconstruit après 1945.

L'Autriche n'est pas un cas isolé. L'Europe scandinave, qui a longtemps réduit l'extrême droite à la marginalité, semble, elle aussi, céder aux sirènes extrémistes. « Les Démocrates de Suède » de Jimmie Akesson, dont une conseillère municipale arborait il y a peu un brassard siglé d'une croix gammée, sont devenus la troisième force politique du pays. Le Parti populaire danois est arrivé en seconde position lors des élections générales de 2014 et le gouvernement libéral de Lars Løkke Rasmussen lui doit désormais sa survie. En Finlande, le parti populiste « Les vrais finlandais » participe depuis le printemps 2015 au Gouvernement dirigé par le centriste conservateur Juha Sipilä.

Depuis les européennes de 2014, le parti Jobikk, aux affinités néo-nazies, est le deuxième parti de Hongrie, en menant une campagne ouvertement xénophobe et fondée sur l'irrédentisme hongrois qui ferait passer le très conservateur Viktor Orban pour un paragon démocrate.

En Pologne, trois anciens présidents, dont le prix Nobel de la Paix Lech Walesa, s'inquiétaient il y a peu « des déclarations et des actions anti-européennes et xénophobes » du parti au pouvoir Droit et Justice (PiS) de Jaroslaw Kaczynski.

En Belgique, le N-VA de Bart de Wever, parfois très proche du Vlaams Belang, détient depuis 2014 au sein du gouvernement Michel les portefeuilles de l'Intérieur, des Finances, de la Défense ainsi que le secrétariat d'État à l'asile et à la migration.

En Italie, lors des régionales de 2015, la Ligue du Nord a obtenu 13 % des voix au niveau national, passant devant Forza Italia et dépassant les 50 % en Vénétie. Son leader, Matteo Salvini, qui voulait encore il y a quelques années instaurer des wagons séparés pour les Milanais de souche dans le métro de la capitale lombarde, est en passe de fédérer autour de lui une grande coalition qui va des déçus de Berlusconi aux néofascismes.

En France, enfin, le Front national a obtenu lors des dernières élections régionales un nombre de voix qu'il n'avait jamais réussi à atteindre, surclassant de très loin celui obtenu par Jean-Marie Le Pen le 21 avril 2002.

Chacun le sait, la nuée porte l'orage et l'Europe est exposée à la prolifération des populismes. La faute à qui ? Évidemment au contexte économique, qui, avec des variations toutefois notables, touche notre continent. Mais cette explication a ses limites. La bonne santé économique du Danemark ou de l'Autriche en constituent le contre exemple.

En vérité, la crise des réfugiés a mis à l'épreuve les valeurs fondatrices de l'Europe et a démontré qu'il était possible de contenir l'extrême droite lorsqu'on y demeure fidèle. Très nettement, dans les pays où les gouvernements ont tergiversé ou ont cédé à la peur, une prime a été donnée à la surenchère identitaire, aux campagnes xénophobes du type « Stop Invasione » comme en Italie. En revanche, en Allemagne, où la chancelière Angela Merkel a fait honneur à l'Europe, l'extrême droite a été contenue. En dépit de quelques poussées de fièvre, déjà connues par le passé à l'époque de la réunification, l'extrême

droite, en Allemagne, n'est pas en situation de gouverner ou de participer à une coalition. Les autres pays d'Europe, dont la France, ne sauraient en dire autant.

Le nationalisme et la xénophobie ne sont pas une fatalité. L'exemple allemand, qui devrait

faire rougir de honte la moitié des dirigeants européens, en est la preuve. Il invite au courage là où semble régner la résignation. Il invite aussi à rester ferme dans nos valeurs, à les incarner sans faiblesse et sans céder à l'électoratisme.

## ATTENTION À LA POLITIQUE DE L'AUTRICHE

27 mai 2016

Il s'en est fallu d'un cheveu. 31 000 voix ont évité à l'Autriche le déshonneur et la honte de connaître un président d'extrême droite. L'élection du candidat écologiste, Alexander Van der Bellen, a été laborieuse et ne doit pas masquer la réalité. Dans certains pays du vieux continent, l'extrême droite est aux portes du pouvoir et marque le retour du nationalisme et de la xénophobie sur la scène politique européenne.

Alors que les formations politiques traditionnelles, comme le parti socialiste autrichien, n'ont pas joué le jeu du Front républicain contre le candidat d'extrême droite Norbert Hofer, le sursaut citoyen a permis de contenir de justesse l'avancée de l'extrême droite en Autriche qui a tout de même progressé de 724 000 voix entre les deux tours.

La campagne qui vient de s'achever en Autriche est un avertissement que toute l'Europe doit entendre et annoncer, dans les mois et les années qui viennent, ce que sera désormais le visage de l'extrême droite présentée aux électeurs. D'ailleurs Marine Le Pen, Florian Philippot et Marion Maréchal-Le Pen ne s'y sont pas trompés et ont gratifié leur ami autrichien de tous leurs encouragements.

À Vienne, à Paris ou à Rome, la stratégie est la même. Norbert Hofer a fait reposer sa campagne sur des axes dont on perçoit les corollaires dans notre pays dans la perspective de 2017. Exit les dérapages. Sourire et style courtois sont mis à profit d'une stratégie de communication de dédramatisation qui a fonctionné. Se présentant comme un candidat du peuple face à une gauche et une droite esseulées par les affaires, il a joué jusqu'au bout la carte « anti-système ». Un sujet favori : la lutte contre « l'invasion des réfugiés », proposant la construction d'un mur pour les contenir en dehors de l'Autriche ou instrumentalisant à qui mieux mieux les événements de Cologne. Le tout baignant dans un irrédentisme autrichien qui, en Europe centrale, fonctionne encore.

Face à lui, le seul candidat qui a tenu un discours de fraternité, notamment sur la question des réfugiés est celui qui, au final a gagné. La droite et la gauche autrichiennes, à avoir trop voulu droïtiser leurs discours par suivisme de Hofer, n'ont même pas passé le cap du second tour.

## L'ITALIE CÈDE AUX SIRÈNES DU MOUVEMENT CINQ ÉTOILES

23 juin 2016

Dimanche 19 juin, plusieurs grandes villes d'Italie étaient appelées à renouveler leurs conseils municipaux. À Rome et à Turin, le Mouvement Cinq Étoiles fondé par Beppe Grillo a remporté des victoires incontestables. À Rome, Virginia Raggi, 37 ans, a obtenu plus de 60 % des voix

face au candidat de centre-gauche soutenu par le président du Conseil Matteo Renzi. À Turin, Chiara Appendino, 32 ans, a créé la surprise en battant le maire sortant Piero Fassino

Ce résultat a une apparence : le renouvellement et la féminisation de la vie politique italienne,

empêtrée, comme à Rome, dans les scandales de corruption et une crise de confiance profonde. Ce résultat a une réalité : la progression inquiétante du vote « antisystème » qui ancre l'Italie dans une dérive populiste.

Car le Mouvement Cinq Étoiles ne fait pas dans la finesse. Beppe Grillo, surnommé « le Dieu-donné italien », ne cache pas sa proximité avec Maurizio Blondel, catholique traditionaliste qui anime la sphère complotiste italienne. Et quand on parle de théories du complot, l'antisémitisme n'est jamais très loin. Dans ce domaine, Beppe Grillo multiplie les dérapages. En avril 2014, sa parodie de *Si c'est un homme* de Primo Lévi, accompagnée d'un photomontage « P2 macht Frei » en référence à la loge éponyme, avait suscité l'émoi et l'indignation au sein de la communauté juive et d'une partie de la classe politique italienne. Sous couvert d'antisionisme, il est grand admirateur de la République islamique d'Iran et considère que « Hitler était certainement un fou malade mais son idée d'éliminer les Juifs était d'éliminer la dictature financière ».

Raciste à souhait, il a surfé sur la crise des réfugiés, la peur de l'étranger à laquelle il associe volontiers le retour des épidémies comme la tuberculose. Mais Beppe Grillo n'est pas un cas isolé dans son parti, à l'image de Roberta Lombardi, présidente du groupe du Mouvement Cinq Étoiles au sein de la Chambre des députés, qui saluait en mars 2013 « le sens très élevé de l'État et de la protection de la famille » du fascisme italien.

## UN POPULISTE, ÇA TRUMP ÉNORMÉMENT !

Aux États-Unis, la campagne pour les primaires du côté des républicains a libéré la parole raciste, antisémite, misogyne et complotiste. Un exemple à ne pas suivre en France en 2017.

Donald Trump, en passe d'être investi face à Hillary Clinton, n'est pas seulement l'apologiste invétéré et milliardaire de la vente d'armes à feu. Il symbolise aussi la fragilité d'une Amérique guettée par les dangers de la racialisation et les fantômes de la suprématie blanche.

Si le populisme se mesurait, Donald Trump serait mètre-étalon. Les étrangers, les Hispanos, les

À Rome, Virginia Raggi est restée discrète sur son programme et a mené une campagne « anti-système » contre la corruption et pour le rétablissement de services publics fortement dégradés. Durant ces derniers mois, si elle n'a pas mis en avant ses liens avec son parti, elle s'est engagée par écrit, au cours de la campagne d'investiture, à faire approuver toutes ses décisions par Beppe Grillo. Pour le second tour, elle a bénéficié du soutien de Giorgia Meloni, la « Le Pen italienne » présidente du parti d'extrême droite « Fratelli d'Italia ». La Ligue du Nord, dirigée par Matteo Salvini, a elle aussi appelé à voter, à Rome comme à Turin, en faveur des candidates du Mouvement Cinq Étoiles. En France, l'élection de Virginia Raggi a même réussi à réunir dans un même élan d'allégresse Bruno Gollnisch et Florian Philippot, ce dernier saluant « la victoire de l'euroscpticisme et du vote antisystème ». Dans ce concert de louanges, on comptait aussi Yann Mongaburu, élu « Europe Écologie Les Verts » de Grenoble et vice-président de la métropole des Alpes en charge des déplacements, très heureux de saluer la victoire « d'une femme maire, à vélo », symbole pour lui d'une « Europe renaissante ». Il est urgent de relire Jean-Pierre Faye et sa théorie du fer-à-cheval selon laquelle les extrêmes opposés en politique sont plus proches entre eux qu'ils ne sont proches du centre.

Noirs, les musulmans, les Juifs, les femmes ont tous eu droit ces derniers temps à une amabilité du leader républicain, le tout baignant dans le complotisme.

Les étrangers, voilà l'ennemi premier pour Donald Trump. Dans ses réunions publiques, finis les complexes. Première cible, les Mexicains. Le 16 septembre 2015, il déclare devant ses partisans : « lorsque le Mexique nous envoie ses gens, il n'envoie pas les meilleurs éléments. [...] Ils envoient ceux qui posent problème. Ils apportent avec eux la drogue. Ils apportent le crime. Ce

sont des violeurs » avant de proposer la construction d'un mur entre les États-Unis et le Mexique pour stopper la contagion.

Les Noirs ne sont pas en reste. Après huit années de présidence Obama, les amis de Donald Trump ont soif de revanche. Lors de la campagne de 2011, Trump avait rejoint la théorie des « Birthers » accusant Barack Obama de ne pas être né sur le territoire des États-Unis, et donc d'être inéligible à la fonction de Président des États-Unis tel que le requiert l'article 2 de la Constitution américaine. En n'oubliant pas de suggérer que Barack Obama appartiendrait au grand complot musulman contre les États-Unis. En octobre dernier, à Indianapolis, le candidat républicain déclare que « certains Africains sont des sots paresseux, tout juste bons à manger, faire l'amour et voler » et que, non contents de cela, ils corrompent les bonnes mœurs du pays, car ils incitent les bons américains à « vadrouiller en déplorant la façon dont ils sont discriminés ». Arrivé au pouvoir, il propose d'expulser des États-Unis plus de 12 millions d'étrangers. À commencer par les Kenyans et « leur fils Barack Obama » auquel il n'a pas manqué de promettre un charter. En novembre dernier, à Birmingham, un incident racial émaille l'un de ses meetings et il exige l'évacuation musclée d'un militant noir venu interrompre l'événement. On comprend désormais mieux pourquoi David Duke, patron du Ku Klux Klan, a appelé à voter Trump.

Les musulmans font aussi partie des cauchemars du milliardaire. Pour lui, il est évident que « les arabes du New Jersey se réjouissaient que le World Trade Center se soit effondré » avant de proposer l'interdiction totale aux syriens de poser le pied sur le sol américain en raison du risque terroriste. Après les attentats du 13 novembre à Paris, il a redoublé d'audace en proposant d'interdire l'entrée du territoire américain à tous les musulmans, « le temps que les élus comprennent la situation ». Pourtant, isolationniste viscéral, il souhaite ne pas se mêler du cas Daesh, préférant laisser Bachar al-Assad et Vladimir Poutine régler le problème. En passant, Trump propose le rétablissement de la torture avec les terroristes, notamment par l'utilisation du « waterboarding »

(simulacre de noyade), même s'il trouve la méthode encore trop douce.

Trump est un cumulard. Il arrive même à être raciste et antisémite dans la même phrase. Démonstration : « Des Noirs qui comptent mon argent ! Je déteste l'idée. Les seules personnes que je veux voir compter mon argent sont des hommes petits portant la kippa tous les jours. » Devant la Coalition juive américaine, sa tirade manipulant les pires clichés antisémites a terrassé l'assistance : « Je suis un négociateur comme vous tous [...] Je ne veux pas de votre argent donc vous ne me supporterez certainement pas ».

Volontiers misogyne, il s'en est régulièrement pris à Hillary Clinton en s'interrogeant : « Comment peut-elle satisfaire son pays si elle ne satisfait pas son mari ? ». La litanie de ses turpitudes pourrait faire l'objet d'un livre entier.

Le plus inquiétant, c'est la rencontre entre Trump et une partie de l'Amérique. « Pour bien comprendre la campagne de Trump, il faut le considérer non pas comme un signe mais comme la dernière manifestation de la stratégie déployée depuis un demi-siècle par le Parti républicain dans les états du Sud en misant sur le ressentiment racial et la solidarité blanche », écrit Jeet Heer dans *New Republic*. Plusieurs sondages publiés par le *New York Times* ont montré récemment que 80 % des électeurs de Trump veulent déporter immédiatement tous les immigrés clandestins présents aux États-Unis, que 13 % d'entre eux considèrent que l'abolition de l'esclavage en 1865 a été une erreur et enfin que 70 % préféreraient voir le drapeau confédéré flotter sur toute l'Amérique.

La libération de la parole raciste, antisémite et xénophobe a un coût et invite au passage à l'acte, même dès le plus jeune âge. Le magazine *Terrafemina* rapportait récemment qu'en Virginie, « les élèves de CM1 se sont moqués d'enfants musulmans et se sont réjouis de leur expulsion à venir alors que dans la même semaine, dans un lycée de l'Indiana, des jeunes ont brandi le portrait de Trump en insultant des joueurs d'origine hispaniques et en reprenant son slogan Construisez le mur ! ».

## « GRÂCE À KARINE LE MARCHAND, NE SOMBRONS PAS DANS L'ANTIFASCISME PRIMAIRE »

Alain Jakubowicz, 9 octobre 2016

Karine le Marchand propose sur M6 une nouvelle émission, « Ambition intime » dans laquelle elle reçoit, sur le mode de l'intimité, les candidats aux élections présidentielles. Réaction d'Alain Jakubowicz, président de la Licra.

« Je l'avoue, j'avais des préjugés à l'égard de Marine Le Pen. Elle a quand même applaudi toute son enfance, son adolescence et même sa vie de jeune adulte aux horreurs racistes et antisémites de Papa sur les chambres à gaz, l'Occupation, les Arabes et les homosexuels. Elle s'est rendue, encore récemment, à des bals autrichiens organisés par des groupuscules notoirement néonazis. Et elle est tout de même à la tête d'un parti notamment fondé par des vétérans qui, entre 1940 et 1945, avaient choisi l'uniforme nazi et pris les armes contre la France. De ce lourd passé, elle n'a jamais voulu faire table rase tout comme de l'héritage de Papa dont elle a l'usufruit avec sa nièce.

Mais de tout cela faisons litière car nous savons désormais que Marine Le Pen adore les hortensias. Ca change tout ! Elle a la main verte et adore cette terre qui, pour elle, c'est certain, ne ment pas. Je ne la regarderai plus jamais du même oeil. Grâce à l'émission « Ambition intime » animée par Karine Le Marchand, les Français ont pu toucher du doigt la vérité profonde de la patronne du Front national. Que peuvent bien peser le terrible cortège des dérapages de son père, la filiation historique qu'elle entretient avec un courant politique qui nous a conduit au désastre et le flot de haine charrié par le Front national durant des années, au regard du fait que Marine Le Pen aime se mettre une bonne race avec ses potes et que son père était présent à la maternité le jour de sa naissance ?

Trêve de sarcasmes. Marine Le Pen profite d'un système médiatique qui a perdu la raison. Tout

comme les autres invités de cette émission effroyable. Les vrais responsables de cet effondrement moral, ce sont les producteurs de ce type d'émission et de ces journalistes qui sombrent, en minaudant, dans le racolage le plus vil et le voyeurisme le plus détestable. Karine Le Marchand aurait pu choisir de recevoir ses invités dans un jacuzzi ou dans leur salle de bain. Telle ment plus intime encore. Et s'il le faut, on ira les filmer sur le trône.

Pour faire de l'audience, certains seraient prêts à nous montrer des vidéos inédites du Führer faisant des papouilles à son berger allemand ou s'allongeant dans l'herbe avec Eva Braun, histoire de montrer que derrière Hitler, Adolf n'était jamais très loin et que le plus grand criminel que la terre ait jamais porté était en fait un grand sentimental. Audimat garanti.

La vie politique a perdu toutes ses pudeurs. Nos représentants, élus du suffrage universel, qui détiennent une part importante de la souveraineté nationale, ne résistent pas à l'addiction créé par certains médias leur promettant amour, gloire et notoriété. Pour un homme politique coincé ou à l'image raide, quelle aubaine de déballer ses premiers émois en prime time histoire de faire chavirer la ménagère.

Pour Marine Le Pen, en quête de dédramatisation, quelle occasion d'étaler ses photos de famille et les souffrances d'une enfance difficile – sur ce dernier point on ne peut que la croire – pour braconner l'électeur entre le fromage et le désert. Le people-isme est une plaie et une insulte à l'intelligence des citoyens. L'abêtissement des masses a toujours été la première marche vers le populisme ».

# COMBATTRE L'ISLAM POLITIQUE ET VAINCRE LA TERREUR

*Charlie Hebdo, Hyper Cacher, Villejuif, Saint-Quentin-Fallavier, Bataclan, Stade de France, Magnanville, Nice et enfin Saint-Étienne-du-Rouvray : depuis le 7 janvier 2015, les attaques terroristes perpétrées en France ont fait pas moins de 238 victimes. Neuf Français ont également perdu la vie dans des attentats commis à l'étranger, de Ouagadougou (Burkina Faso) à Bruxelles (Belgique) en passant par Gao (Mali) et Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).*

*Tous ces attentats sont le fait du terrorisme islamiste. La Licra a, durant toute l'année 2016, rappelé les risques que l'islam politique faisait peser sur notre sécurité mais aussi sur la cohésion nationale et nos valeurs universelles. Elle s'est aussi engagée dans des actions concrètes de lutte contre la radicalisation.*

## « LA RADICALISATION ISLAMIQUE EST-ELLE CONTAGIEUSE ? »

Antoine Spire, 08/02/2016

Les crimes de l'année 2015, commis au nom de l'Islam, sont la part émergée d'un terrible iceberg : une radicalisation qui enferme chacun dans sa religion, dans sa secte, dans son ghetto. La violence mortifère des djihadistes n'a évidemment pas d'équivalent, mais la peur a contribué à ce que chacun se retire dans sa coquille, dans la chaleur d'un cocon où il peut s'imaginer protégé par le repliement sur les certitudes du groupe auquel il adhère le plus volontiers.

Face à la radicalisation islamiste, il n'est plus suffisant de dire que le phénomène ne concerne pas tous les musulmans. Il impose à tous, musulmans ou non, de lutter contre la radicalisation opérée au nom d'Allah. Comme l'écrit le fondateur du Club XXI<sup>e</sup> siècle Hakim el Karaoui dans *Le Monde* :

« Combattre enfin les fondamentalistes et pas seulement les djihadistes, car c'est là que se

joue le combat, ce serait le plus beau service que la France pourrait rendre à l'islam ».

Le refus de la science exégétique et le refus de l'interprétation des textes sacrés, qui – pour certains d'entre eux – appellent non seulement au djihad contre soi-même, pour s'améliorer, mais aussi au djihad contre les mécréants qui rejettent la « vraie » foi, ont des conséquences tragiques.

Dans un cocktail étonnant de professionnalisme et d'amateurisme, la mouvance terroriste déploie ses opérations par le biais de petites cellules djihadistes dissimulées dans les pays dits « croisés ». Les thèmes en sont connus et circulent à l'envi sur Internet : haine des Juifs, mépris et humiliation des femmes, stigmatisation violente des homosexuels... De jeunes Français, musulmans ou convertis (Olivier Roy a sûrement raison de rappeler qu'ils n'ont presque jamais un passé

de piété et de pratique religieuse) sont attirés par la radicalité qui leur est proposée. Leur radicalisation se fait autour d'un imaginaire du héros de la violence et de la mort rarement autour de la charia ou des utopies religieuses. Il faut se féliciter de ce que le Gouvernement commence à prendre la mesure du phénomène en associant de nombreux professionnels à un travail de prévention de la radicalisation. L'état d'urgence a permis de procéder à près de 8000 signalements et quelques structures de déradicalisation commencent à sortir de terre et se préparent à accueillir les djihadistes de retour de Syrie ou les jeunes radicalisés. Mais la tâche est immense !

Il nous apparaît que les attentats n'ont pas seulement terrorisé une part de la population (la baisse des chiffres de fréquentation de certains lieux de loisir en témoigne) ; ils ont eu pour conséquence une radicalisation généralisée. Sous quelle autre bannière se rassemblent ceux qui ont cru bon aux dernières élections de voter

Front national, prétendument pour arrêter le flux des réfugiés ? Impossible de passer à côté de ces compatriotes qui veulent essayer la politique frontiste « pour changer » et qui radicalisent leur opposition en prétendant à tort que nous serions noyés sous la masse des immigrés (en France le flux a plutôt tendance à se tarir !).

Tous sont frappés par cette peste radicalisatrice. Même les communautés juives ont tendance à se replier sur elles mêmes. Se posant le problème de l'Alyah, elles quittent en nombre l'Éducation nationale pour une école confessionnelle qui serait censée mettre leurs enfants à l'abri d'un antisémitisme qui s'aggrave. Tout en comprenant cette autodéfense, n'est-il pas essentiel de rappeler le profit que chacun tire d'une vraie confrontation avec l'autre ? La République, sa laïcité, la fraternité qu'elle préconise doivent être prises au mot. Et si nous devenions plus nombreux à lutter contre cette maladie qui gangrène les rapports sociaux ?

## **FACE À L'ISLAM RADICAL, OPPOSONS UNE RÉPUBLIQUE RADICALE !**

Alain Jakubowicz, 16/06/2016

La barbarie a de nouveau frappé et l'horreur, encore elle, nous révolse. Une fois de plus, s'incliner devant les victimes, penser à leurs proches, leur témoigner notre fraternité, ne pas s'habituer à la litanie des victimes, intérioriser le fait que nous sommes en guerre, une guerre sourde et aveugle.

L'attentat de Magnanville visait deux fonctionnaires de police, symboles de l'ordre républicain et du service de l'État. À travers eux, ce sont nos institutions qui sont directement visées. À cela s'ajoute une dimension particulière, les terroristes ayant commis leur crime au domicile des victimes pour tenter d'insécuriser jusque chez elles nos forces de l'ordre, et en réalité, chacun d'entre nous.

La guerre contre le terrorisme nous oblige à l'unité : se rassembler sans états d'âme autour des institutions de la République est une absolue nécessité, notre devoir immédiat et notre contribution à l'effort de guerre. Le moment est venu de faire taire les querelles politiciennes, les chicayats

stériles et les surenchères absurdes. Elles sont accessoires et aujourd'hui, c'est l'essentiel qui est en jeu. Les échéances électorales qui s'annoncent ne sont déjà plus des élections comme les autres. Nos élus, ou ceux qui aspirent à le devenir, ont la responsabilité historique d'être à la hauteur des valeurs dont nous avons hérité, de regarder au-delà de leur propre destin et dire au monde que la France n'a pas succombé au poison de la division, aux sirènes de l'extrémisme et au piège de la guerre civile tendu par les djihadistes. Pour y parvenir, il nous faut retrouver le goût d'une Nation unie par les liens de la citoyenneté, de la culture, de l'Histoire, et d'un avenir partagé. Il nous faut retrouver la soif d'être plus forts ensemble.

La guerre contre le terrorisme nous oblige à la radicalité : à l'islam radical, la seule réponse qui vaille est une République radicale, intégrale, sans concession ni compromis. Il est temps de mettre un coup d'arrêt à la prolifération du communautarisme et des logiques identitaires, de dire que

la laïcité n'est pas optionnelle, de reprendre le terrain passivement perdu depuis des décennies et de veiller à l'application stricte des lois de la République partout et pour tous. Il est urgent de démanteler les mécanismes de la radicalisation qui défient nos valeurs et qui ont infiltré les têtes et les cœurs d'une partie de notre jeunesse. Il est temps enfin de stopper net la progression du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie qui profite aux extrémismes et sape l'unité et l'indivisibilité de la Nation française.

Une République radicale est une République pleinement vivante qui n'abdique pas son mode de vie devant la menace et qui ne cède rien au fanatisme. La puissance du terrorisme tient à la peur qu'il génère. Refuser d'avoir peur, continuer à vivre, c'est déjà l'affaiblir. Les mauvais prophètes qui veulent mettre notre pays sous cloche se trompent : ce n'est pas en annulant l'Euro, en claquemurant les gares et les aéroports et en restant fébrilement chez soi que nous combattons efficacement les djihadistes. Le pire des remèdes serait de céder à la philosophie du couvre-feu.

## **LA LICRA S'ENGAGE CONTRE LA RADICALISATION**

Depuis près d'un an, la Licra est engagée dans un partenariat étroit avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), dans le cadre du plan anti-terroriste. À la faveur d'une approche innovante, il s'agit de comprendre les ressorts qui conduisent à la radicalisation islamiste pour mieux les combattre. Parmi les thèmes évoqués par les jeunes suivis par le ministère de la Justice et confiés à la PPJ, le communautarisme et l'antisémitisme sont des moteurs puissants, et la relation aux valeurs de la République quasiment inexistante.

Un programme d'action a ainsi pu être établi entre la Licra et le ministère de la Justice, sous l'égide de Patrick Kahn, afin d'élaborer une stratégie de conviction de ces publics acquis à la terminologie « anti-système », fondée pour une large part sur le « deux poids, deux mesures ». L'objectif de ce programme est, grâce à un réseau d'experts, d'élaborer un contre-discours face à la propagande radicale, aux discours communau-

Enfin, une République radicale a besoin de citoyens responsables. Nous devons accepter de nous en remettre avec confiance à nos institutions et à ceux qui les incarnent. Il ne faut pas se tromper de combat. L'ennemi n'est pas celui qui instaure l'état d'urgence et qui assigne à résidence des individus susceptibles de constituer une menace pour notre sécurité. L'ennemi n'est pas celui qui expulse un imam salafiste ou qui ferme une mosquée radicalisée. Et puis, il y a tout de même mieux à faire en ce moment que d'entraver l'action des forces de l'ordre et de les accabler de tous les maux. Certes des abus existent et doivent être combattus sans réserve. Nos institutions sont là pour y veiller et quoi qu'on en dise, elles ne fonctionnent pas si mal. Dans la période que nous traversons, seuls les terroristes sont liberticides.

Gaston Monnerville, compagnon de route de la Licra, déclarait au Trocadéro le 21 juin 1933 : "Toujours quelques crimes précèdent les grands crimes". L'Histoire, malheureusement, lui a donné raison. À nous, désormais, de lui donner tort.

taristes, aux théories du complot. Il est en effet primordial, chez ces jeunes adultes mineurs, de mettre un coup d'arrêt à l'argumentation pernicieuse développée par certains réseaux, qui profitent d'un mal-être général et de difficultés sociales réelles, pour malheureusement s'engouffrer dans un repli identitaire rassurant et protecteur, source de confiance en soi.

L'enjeu est aussi de mettre en place une stratégie adaptée à de jeunes adultes en rupture de mémoire familiale et culturelle, et qui se laissent bernés par des identités fantasmées et reconstruites dans un but idéologique. Il importe de leur montrer combien les vagues d'immigration connues par la France depuis des siècles ont contribué à la construction d'une identité commune, sans nier les identités des différentes communautés qui la composent. Il s'agit ainsi de retisser un lien interrompu, et surtout de les aider à identifier les tentatives d'emprise s'ap-

puant sur leur vécu, leur histoire familiale. Enfin à développer l'adhésion en confiance aux valeurs républicaines.

Une attention particulière sera portée sur les questions liées à la laïcité, qui suscite parmi les jeunes suivis par la PJJ au mieux de l'indifférence et interrogations, au pire de la défiance, de l'hostilité et de la violence. Une exposition itinérante, destinée aux différents centres de protection de la jeunesse, est en cours de préparation.

Enfin, ce partenariat sera en très large part construit autour des enjeux de mémoire, avec la mise en place d'actions éducatives et de visites de différents lieux de mémoire comme la Maison d'Izieu, le Camp des Milles, le Chambon-sur-Lignon, Dieulefit ou encore la Grande mosquée de Paris. Ce travail sera précédé d'une prépara-

tion intensive en amont de ces visites, pour que la réflexion prenne le pas sur l'émotion et que le programme ne s'apparente pas à un simple « tourisme mémoriel », mais à un véritable apprentissage de la citoyenneté. L'idée générale est de mettre en perspective de l'ensemble des processus génocidaires qui ont touché diverses populations visées par des mesures xénophobes, qui ont concerné les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes, les Tutsis et l'importance de l'action précoce de lutte contre l'emprise extrémiste, le plus tôt possible, et par l'ensemble des citoyens. Le tout devant permettre l'ouverture de discussions et de débats autour de l'engagement, et de toutes les actions des « simples citoyens » confrontés à l'injustice, à la haine et qui ont fait des choix courageux.

## « NON À L'HYSTÉRIKINI ! »

Alain Jakubowicz, 29/08/2016

Dans quelques jours, sur la plage abandonnée, les arrêtés anti-burkinis, initiés par le maire de Cannes, prendront fin. Le Conseil d'État a quant à lui jugé, en référé, qu'il était nécessaire de suspendre l'application de l'arrêté pris par le maire de Villeneuve-Loubet au motif « qu'aucun élément ne permet de retenir que des risques de trouble à l'ordre public aient résulté de la tenue adoptée en vue de la baignade par certaines personnes » et qu'en « l'absence de tels risques, le maire ne pouvait prendre une mesure interdisant l'accès à la plage et la baignade ».

On ne dira jamais assez combien cette tenue est une régression qui fait reculer le droit des femmes de plusieurs siècles. Mais dans une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale », le rôle de la loi n'est pas d'interdire tout ce que l'on désapprouve.

### L'ÉTAT DE DROIT S'IMPOSE À TOUS

Désormais, il importe de garder la tête froide, d'en finir avec cette « hystérikini » qui a feuilletonné tout l'été. Il est temps de retrouver le calme et le sens de nos institutions : la décision du Conseil d'État a été rendue « Au nom du peuple français ». Elle s'impose à tous. Elle est l'expres-

sion de l'État de droit dans lequel chaque Français peut s'enorgueillir de vivre.

Car le véritable objectif des islamistes est de déstabiliser, par provocations successives, les fondements de la République, de faire prospérer l'idée que notre État de droit est un état relatif et de dévaluer le plus possible la laïcité. Leur but ultime est que nous sabordions nous-même l'héritage des Lumières et de la Révolution française.

### PROVOCATION, STIGMATISATION, VICTIMISATION

Le bilan de cette polémique vestimentaire est effroyable. D'un côté, on a pu entendre un député de la République s'en prendre sans vergogne au Conseil d'État – au sein duquel il est maître des requêtes en détachement – martelant que ce dernier ne « fait pas la loi en France ». On a pu voir des maires revendiquer le fait de ne pas appliquer la décision de la plus haute juridiction administrative pour des raisons politiques. On a pu mesurer la libération de la parole raciste, notamment dans ce restaurant de Tremblay-en-France où l'on refuse de servir les musulmans parce que « tous les musulmans sont terroristes ». De l'autre, on a pu trouver des collectifs prétendument antiracistes expliquer que les arrêtés anti-

burkinis étaient la preuve du « racisme d'État » et de « l'islamophobie » qui règnerait en France. Il est temps de mettre un terme à ce cycle infernal « provocation - stigmatisation - victimisation ».

#### **RETROUVER LE SENS DE L'UNITÉ NATIONALE**

Toutes ces offensives, au final, vont dans le même sens : affaiblir la République. Ne pas céder au piège des islamistes, c'est résister à l'écume des polémiques et combattre tous ceux qui trouvent un intérêt à la décomposition de

notre régime de libertés. L'agitation préélectorale suscite les tentations les plus viles, les surenchères les plus misérables et les instrumentalisation les plus grossières. La seule manière de résister à ce tourbillon délétère, c'est d'être solides sur nos bases, sur ces masses de granit qui servent de fondement à la République. C'est de défendre, contre les hystéries collectives, la force de notre État de droit. C'est d'abord cela « l'unité nationale ».

# LES PSEUDOS- ANTIRACISTES

## « LES NOUVEAUX VISAGES DU RACISME ET DE L'ANTISÉMITISME »

Tribune d'Alain Jakubowicz, *Libération*, 11 avril 2016

Lutter contre le racisme, c'est défendre l'universalité de nos valeurs, l'unité du genre humain. À l'exact opposé de l'offensive antirépublicaine actuellement à l'œuvre.

Il y a encore trente ans, la cartographie de la haine était simple à établir : le racisme et l'antisémitisme étaient d'extrême droite. D'un côté, les héritiers de la Résistance, et de l'autre, ceux de Vichy. L'antiracisme avait son propre « mur de Berlin ».

Depuis, le monde a changé, les murs sont tombés, les fronts se sont multipliés. Le mouvement antiraciste est resté figé dans des réflexes et des pratiques datées. Faute d'avoir mesuré ces changements profonds, il a manqué la mise à jour de son logiciel et son adaptation aux nouvelles frontières de la haine. À contrario de ses adversaires, il n'a pas su s'adapter à la révolution numérique. Il a tardé à comprendre que l'extrême droite n'avait plus le monopole du racisme et de l'antisémitisme et a laissé le champ libre à l'expression de nouvelles radicalités. Ce retard à l'allumage tient aussi à la mystification, qui s'est présentée à l'opinion sous les traits d'un antiracisme adapté aux identités plurielles – issues de l'immigration, marquées par la mémoire de l'esclavage, la colonisation – et affilié à la gauche. C'est sous ce masque pervers que la haine a, par effraction, trouvé refuge.

Le 4 avril, *Libération* consacrait justement son numéro aux « Visages contestés de l'antiracisme ». L'éditorial de Laurent Joffrin a parfaitement analysé « le piège grossier » qui nous est

tendu. Pourtant, à la faveur de cette « plongée chez les nouveaux antiracistes », on comprend facilement comment l'appropriation d'un combat peut conduire à son détournement et à sa dénaturation. Si l'on n'y prend pas garde, on risque d'attribuer sans discernement à ces faussaires des brevets d'antiracisme. Le moment est venu de bien nommer les choses, de cesser de faire capituler le langage devant des évidences et dire clairement que ces gens-là ne sont rien d'autre que des racistes et des antisémites. Il est temps de rappeler que la politisation de l'antiracisme est une imposture et une impasse derrière laquelle se cachent « l'anticapitaliste, l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme », « l'antisionisme », « la lutte des races sociales ». Elle porte en elle les ferments d'un nouveau totalitarisme, reconstruisant des murs que nous avons détruits de haute lutte.

Le racisme et l'antisémitisme ont changé. Face à nous désormais, des cumulards de la haine des Juifs, des homosexuels, des Blancs et, d'une certaine manière, des femmes. Désigner « le Blanc » comme symbole dominateur d'un prétendu « racisme d'État » qui sévirait en France, c'est être raciste. Quitter une réunion féministe en raison du trop grand nombre « de meufs blanches et assimilationnistes », c'est aussi être raciste. Revendiquer le communautarisme et accueillir à bras ouverts le fondamentalisme religieux pour « guérir la France de l'islamophobie », c'est offrir à l'extrême droite un boulevard pour promouvoir une conception contre-nature de la laïcité.

Une offensive antirépublicaine est à l'œuvre. Elle est puissante car elle bénéficie de la montée des populismes et des communautarismes qui exploitent, chacun de leur côté, le business de la peur et du repli identitaire. Ces deux extrémismes sont les deux faces d'une même pièce, celle de la haine qui conduit à la division et à l'affrontement. Elle appelle la même réprobation et les mêmes réponses.

Être antiraciste, c'est défendre l'universalité de nos valeurs et l'unité du genre humain. C'est défendre le caractère indivisible de la Nation. Il n'existe pas d'antiracisme à la découpe ou à la carte. Être antiraciste, c'est savoir être « de la couleur de ceux qu'on persécute » (Lamartine). L'idée qu'il faudrait être concerné par une discrimination pour la combattre est la négation

même du combat antiraciste. Le silence assourdissant de ces prétendus « nouveaux visages » face à la condamnation de l'antisémitisme est l'aveu de leur supercherie « antiraciste ». Il suffit de les voir applaudir les charlatans du négationnisme ou théoriser le « philo-sémitisme de l'État » pour s'en rendre compte.

Le mouvement antiraciste, le vrai, a désormais fait son *aggiornamento* en allant, pour reprendre Jaurès, vers son idéal en comprenant le réel. Sur les réseaux sociaux et sur le terrain, aux côtés des victimes, de toutes les victimes, Black, Blanc, ou Beur, Juive, athée, chrétienne, musulmane, de banlieue, des beaux quartiers ou d'un village rural, hétérosexuelle ou homosexuelle. Qu'on se le dise une fois pour toutes : l'antiracisme est universel, il vaut pour tous ou il ne vaut rien.

## LES FAUX AMIS DE L'ANTIRACISME

Édito du *Droit de Vivre*, décembre 2016

La lutte contre le racisme a aussi ses mystificateurs. La période est faste pour eux. Le climat de peur, de tensions et de surenchères que nous connaissons autorise tous les détournements, même des causes les plus justes, au profit d'entreprises identitaires et communautaristes. Une captation d'héritage est en cours. Il est temps de la dénoncer et d'y mettre un terme, au risque de voir remiser très prochainement aux antiquités nationales les valeurs universelles inscrites au fronton de nos écoles et de nos mairies.

Prétendument engagés contre les discriminations et le racisme, ces faussaires sont aujourd'hui organisés en collectifs, associations, ou même partis politiques. Dans les faits, la lutte contre le racisme n'est pour eux qu'une façade qui peine à masquer leur hostilité aux valeurs de la République.

Où est l'antiracisme dans la préparation méthodique de la concurrence des mémoires ? Instrumentaliser l'esclavage, la traite et la colonisation n'est assurément pas le meilleur moyen de promouvoir la fraternité. Mais cette logique va même plus loin car elle organise le « choc des identités », à l'instar de Houria Bouteldja, porte-parole des Indigènes de la République, qui refuse de se

rendre à Auschwitz tant que « l'histoire et la vie des damnés de la terre resteront un détail » pour le « Blanc ».

Où est l'antiracisme dans la politisation permanente, à l'extrême, de tous les combats ? Non, la lutte contre le racisme n'est ni anti-impérialiste, ni anti-capitaliste, ni afro-féministe... Elle se suffit à elle-même, et vouloir l'affilier à des écuries idéologiques, c'est la pervertir et l'affaiblir. C'est aussi abuser de la confiance des victimes et servir tout sauf leurs intérêts et leurs droits.

Où est l'antiracisme dans l'organisation de ce camp d'été décolonial » réservé aux victimes du « racisme d'État » et, de fait interdit, aux Blancs ? Comme si, en France, nous vivions sous l'empire de lois scélérates inspirées par le régime de Vichy ou l'Afrique du Sud de l'apartheid. Il faut être sacrément audacieux pour faire croire que c'est en organisant des symposiums « racisés », reposant sur une forme de ségrégation, qu'on lutte contre le racisme. Où est l'antiracisme dans le concept d'islamophobie, devenu la vitrine « grand public » de l'islam politique, et destiné en réalité à défendre une religion bien davantage que les musulmans eux-mêmes ?

Non, la fermeture d'une mosquée salafiste n'est pas un acte raciste, pas plus que l'expulsion d'un imam prêchant de violer les lois de la République ou les dispositions prises au titre de l'état d'urgence. Oui, on a le droit de considérer librement, dans notre pays, sans pour autant vouloir légiférer sur la taille et la couleur des vêtements, que le burkini est un accoutrement médiéval qui fait régresser les droits des femmes de plusieurs siècles.

À la Licra, nous combattons le racisme, pas le blasphème. Quand nous sommes partie civile aux côtés de ce septuagénaire musulman agressé en tant que tel le lendemain de l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, nous défendons l'idée que nul ne peut être inquiété en raison de sa religion. Mais pas l'idée que les religions seraient à l'abri de toute critique, qui plus est lorsqu'elles sont mises au service de la haine et de la terreur. Ce glissement serait un danger pour notre régime de libertés, qui conduirait à rétablir un ordre

moral et obscurantiste dont chacun connaît son hostilité aux Lumières.

L'antiracisme est aujourd'hui dévoyé par ces faux amis qui le trahissent pour le retourner contre nos valeurs. Ces pseudos-combattants de la lutte contre les discriminations sont les chevaux-légers de l'ethnisation de la société, du communautarisme, de l'islam politique. Face à ce repli identitaire fondé sur la couleur de peau et la religion, l'extrême droite a beau jeu d'agiter les fantasmes d'une France blanche et catholique.

Il n'y a pas de fatalité à voir la République prise au piège de cette « tenaille identitaire ». Nous avons les moyens d'y répondre en sortant de l'inertie, du silence et du conformisme. C'est le sens de l'appel « Pour la République et pour la France », lancé et soutenu par la Licra, et que vous pouvez signer, si vous ne l'avez pas déjà fait, à l'adresse : [www.pourlarepublique.fr](http://www.pourlarepublique.fr). »

## **AFFAIRE AYA RAMADAN : L'APOLOGIE DU TERRORISME EST « INDIGESTE » POUR LA RÉPUBLIQUE**

Le 8 juin 2016 au soir, Aya Ramadan, se déclarant « militante décoloniale et membre du parti des Indigènes de la République », publiait sur Twitter le message suivant : « Dignité et fierté ! Bravo aux deux Palestiniens qui ont mené l'opération de résistance à Tel-Aviv ». Ce tweet fait référence à l'attentat terroriste qui a tué quatre personnes à la terrasse d'un café de Tel-Aviv en Israël.

La Licra a décidé de signaler au parquet ces faits graves qui relèvent de l'apologie du terrorisme. La commission Juridique de la Licra est saisie afin d'examiner les autres suites qu'elle donnera à cette affaire. L'apologie du terrorisme est un délit. Lorsqu'il est commis sur Internet, il est passible d'une peine de sept ans d'emprisonnement de 100 000 euros d'amende.

Les réseaux sociaux ont le devoir de ne pas laisser la haine s'exprimer. La Licra demande donc à Twitter de supprimer immédiatement le compte incriminé.

Enfin, la responsabilité du Parti des Indigènes de la République (PIR), dont Aya Ramadan est une militante bien connue et active, est aujourd'hui engagée. Son tweet n'a fait l'objet d'aucune condamnation du PIR et son appartenance à cette formation politique ne lui a pas été contestée. Dès lors, la question de la dissolution de ce mouvement au titre de l'article L.212-1 du Code de la sécurité intérieure pourrait être clairement posée.

## LA « NON-MIXITÉ RACISÉE », UN RACISME QUI NE DIT PAS SON NOM

Communiqué du 14 avril 2016

Alain Jakubowicz, président de la Licra, dénonçait mardi dans une tribune publiée dans *Libération* « les nouveaux visages du racisme et de l'antisémitisme ».

Nous y sommes. Cette semaine, un nouveau palier a encore été franchi par ces pseudos-antiracistes. En effet, depuis lundi 11 avril se tient à Saint-Denis dans les murs de l'université Paris 8 un événement au nom évocateur : « Paroles non-blanches : rencontres autour des questions de race. Travail et mobilisation » organisé par le collectif « Groupe de réflexion non-mixité racisée ».

Au programme, une obsession de « la blancheur des médias », de « l'islamophobie », le prétendu

« racisme d'État », de la République et de l'école, le tout baignant dans une sémantique coloniale absolument délirante.

Cette initiative est purement inacceptable dans la mesure où elle reproduit, à front renversé, une vision clairement raciste du monde et promeut le séparatisme, pour ne pas dire un « apartheid ». En procédant de la sorte, ce groupuscule organise le repli communautaire, la division de société sur des fondements « raciaux » et prépare, comme ses cousins germains d'extrême droite, le terrain de l'affrontement. Les identitaires, d'où qu'ils viennent, doivent appeler la même réprobation et la même condamnation.

## « CAMP D'ÉTÉ DÉCOLONIAL : ROSA PARKS DOIT SE RETOURNER DANS SA TOMBE »

Communiqué du 24 août 2016

Le « camp d'été décolonial » organisé à partir du 25 août à Reims est une injure faite au combat antiraciste et à la République et ceux qui en ont pris l'initiative sont des imposteurs. La logique qui préside à l'organisation de ce symposium monochrome, uniquement ouvert « aux victimes du racisme d'État », est folle et dangereuse : prétendre qu'il faut avoir été victime d'une discrimination pour la combattre est une aberration qui, sous couvert d'antiracisme, établit une ségrégation qui n'a rien à envier aux assemblées du Ku Klux Klan ou aux pires pavillons des expositions coloniales. Séparer les Noirs des Blancs pour lutter contre le racisme est la négation même du combat pour l'égalité.

### LE « RACISME D'ÉTAT » : IMPOSTURE ET MANIPULATION

En France, il n'existe pas de « racisme d'État ». Entretenir cette idée, c'est s'attaquer à l'antiracisme et à la République. Vichy était un « racisme d'État » parce qu'il avait inscrit dans sa loi la ségrégation des Juifs avant d'organiser leur déportation en complicité avec les nazis. L'apartheid en Afrique du Sud était un « racisme d'État »

parce qu'il avait constitutionnellement établi le séparatisme entre les Blancs et les Noirs. Le colonialisme reposait sur « un racisme d'État » parce qu'il avait instauré dans les colonies un régime juridique dominateur et inégalitaire. Mais qui peut sérieusement prétendre que la République française est aujourd'hui un État raciste ?

### UNE LOGIQUE NÉOCOLONIALE

Derrière cette manipulation grossière, il y a la volonté de faire douter de nos institutions. Il y a surtout la volonté d'exhumer à des fins politiques le colonialisme et sa rhétorique : bienvenue au camp d'été des coloniaux ! L'idéologie des organisateurs de ce camp est en effet foncièrement néocolonialiste et raciste. Pour eux, les Noirs et les Maghrébins ne sont pas des citoyens, ils sont « indigènes » et forcément des damnés de la terre, « dominés », discriminés et victimes. Le Blanc, quant à lui, est nécessairement essentialisé en dominateur raciste, impérialiste et sûr de sa supériorité. L'idée de ce camp, au final, n'est pas de lutter contre le racisme mais de lutter contre « le Blanc ». Comme au temps honni des colonies, le critère de couleur devient discrimi-

nant et tout Blanc qui voudrait participer à ces réunions devient un intrus insupportable. Quant au Noir qui dénoncerait cette pantalonnade, il est au mieux un complice, au pire un renégat.

**« IL N'EXISTE PAS D'ANTIRACISME EN DEHORS DE L'UNIVERSALITÉ DES VALEURS »**

Tous ceux qui sont attachés à l'universalité de nos valeurs, si chèrement acquises, doivent entrer en résistance contre cette logique de régression vénéneuse qui veut nous ramener plus de deux siècles en arrière. L'universalité des valeurs rassemble tandis que le repli identitaire et communautaire sépare. Croire en l'égalité, c'est refuser d'enfermer de nouveau la différence dans une cage de préjugés et de servitude. La République ne reconnaît ni race, ni communauté, ni ethnie, ni indigènes, ni Noirs, ni Blancs. Il n'existe

pas d'antiracisme en dehors de l'universalité et de l'unité biologique du genre humain. Nous vivons parmi des citoyens, à part entière et égaux devant la loi. Que les inégalités et les discriminations demeurent des plaies béantes contre lesquelles il faut sans cesse lutter est une réalité que personne ne nie. Cela ne fait pas de notre État de droit un État raciste.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1955, en refusant de se lever pour laisser sa place à un Blanc dans le bus qui la ramenait du travail, Rosa Parks a accompli un acte de courage historique, pour que l'on cesse de séparer les Noirs des Blancs, au nom de l'universalité des droits et des valeurs. Devant l'organisation de ce camp d'été décolonial, à coup sûr, elle doit se retourner dans sa tombe.

# LA LAÏCITÉ, VALEUR REFUGE

## COLLOQUE « FAUX AMIS DE LA LAÏCITÉ ET IDIOTS UTILES »

5 NOVEMBRE 2016

*Organisé par Jacqueline Costa-Lascoux, le Comité Laïcité et République et la Licra.  
En partenariat avec l'hebdomadaire Marianne.*

« Les différences de perception de la laïcité sont légitimes.

Si le principe est limpide et cohérent (autonomie du politique à l'égard du religieux, indépendance de la citoyenneté de la confession, séparation de l'Église et de l'État, émancipation de la loi civile de la loi religieuse, neutralité du service public), et si ses fondements (égale dignité des personnes et liberté de conscience) sont essentiels à la vie démocratique, les atteintes dont la laïcité est l'objet posent d'inévitables questions d'application.

Les « faux amis de la laïcité et idiots utiles » (expression de plus d'un siècle), eux, préfèrent nier

les réalités : ce ne sont pas les intégrismes religieux qui seraient en cause mais un laïcisme intolérant.

Aujourd'hui, cela s'exprime en particulier à propos de l'islamisme en tant qu'instrumentalisation politique du religieux. Au nom de la diversité des croyances, les « faux amis de la laïcité et idiots utiles » rejettent la critique de pratiques liberticides. Cette inversion logique n'est pas sans rappeler des attitudes de déni qui ont accompagné la montée des totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit alors de comprendre, d'analyser et de mesurer les conséquences du phénomène, pour tenter d'y remédier. »

### PROGRAMME

#### MATIN

##### 1<sup>RE</sup> PARTIE : UNE ANALYSE À PLUSIEURS VOIX

*Moderateur Jean-Pierre Sakoun*

- **9h30 - Céline Pina** : Comment le clientélisme nourrit l'islamisme dans certains territoires
- **9h50 - Joseph Macé-Scaron** : L'essentialisation des identités ethniques et religieuses face à l'universalisme.
- **10h10 - Alain Jakubowicz** : Le « deux poids/deux mesures » et la théorie du complot.

##### 2<sup>E</sup> PARTIE : L'AVEUGLEMENT ET LA HAINE DE SOI

*Moderateur Jean-Pierre Sakoun*

- **10h 30 - Jacqueline Costa-Lascoux** : La jouissance du paternalisme
- **10h50 - Charles Coutel** : La confusion commence par les mots
- **11h10 - Fatiha Boudjahlat** : À l'école des accommodements
- **11h30 - Martine Gozlan** : La sociologie assassine

**Débat avec la salle**

## APRÈS-MIDI

### 3E PARTIE : LA DÉMOCRATIE EN BALANCE

Modérateur Jean-Pierre Sakoun

- **14h00 - Brice Couturier** : Les médias malades de la bien-pensance
- **14h20 - Chahla Chafiq** : Les droits des femmes face aux manipulations des mouvements identitaires
- **14h40 - Caroline Fourest** : Les mauvais génies de la laïcité

• **15h00 - Mohamed Sifaoui**

• **15h20 - Patrick Kessel** : Les communautarismes contre les Droits de l'homme et du citoyen.

• **15h40 - Intervention de Gilles Clavreul**, délégué interministériel à la Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

*Débat avec la salle*

**16h20 - Clôture par Patrick Kessel**

## LES INTERVENANTS

**FATIHA BOUDJAHLAT**, enseignante en collège REP à Toulouse après six ans dans les quartiers difficiles de Marseille. Secrétaire nationale du MRC chargée de l'éducation, auteure de nombreux articles sur la laïcité

**CHAHLA CHAFIQ**, écrivaine et sociologue, auteure de *Demande au miroir* (Éd. L'âge d'homme, 2015), *Islam politique, sexe et genre* (Éd. PUF, 2011)

**GILLES CLAVREUL**, délégué interministériel à la Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

**JACQUELINE COSTA-LASCOUX**, directrice de recherche au CNRS, CEVIPOF, Sciences Po Paris, auteure de *L'humiliation, les jeunes dans la crise politique* (Éd. L'atelier, 2010), *Le monde arabo-musulman dans les manuels scolaires français* (Éd. Unesco, 2011)

**CHARLES COUTEL**, universitaire, va publier *Vous avez dit Laïcité* (Éd. Cerf)

**BRICE COUTURIER**, éditorialiste, présentateur de la chronique quotidienne « Le tour du monde des idées » sur *France Culture*, collaborateur régulier de l'hebdomadaire *Le Point*

**CAROLINE FOUREST**, enseignante à Sciences Po Paris, chroniqueuse à l'hebdomadaire *Marianne*, auteure de *La tentation obscurantiste* (Éd. Grasset, 2006), *Le génie de la laïcité* (Éd. Grasset, 2016)

**MARTINE GOZLAN**, rédactrice en chef à l'hebdomadaire *Marianne* et essayiste

**ALAIN JAKUBOWICZ**, avocat, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra)

**PATRICK KESSEL**, président du Comité laïcité République

**JOSEPH MACÉ-SCARON**, président du comité éditorial de l'hebdomadaire *Marianne*, essayiste et romancier, auteur de *La Panique identitaire* (Éd. Grasset, 2014)

**CÉLINE PINA**, ex-conseillère régionale PS d'Île-de-France, auteure de *Silence coupable* (Éd. Kero, 2016)

**MOHAMED SIFAOU**, journaliste, écrivain, réalisateur, auteur de *Pourquoi l'islamisme séduit-il ?* (Éd. Armand Colin, 2010)

# RÉFUGIÉS, LA FRATERNITÉ À L'ÉPREUVE

« L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EST UN DEVOIR ET UN HONNEUR »

Tribune de Rachel Lindon, membre du bureau exécutif de la Licra, déléguée aux réfugiés,

28 octobre 2016

La guerre et le terrorisme ont mis sur les routes d'Europe et les bateaux de Méditerranée des centaines de milliers de réfugiés à la recherche d'un pays d'accueil. Aujourd'hui, nous devons faire face à la plus grande crise migratoire de-

la France a inscrit dans sa loi le principe du droit d'asile et a constamment ouvert sa porte à ceux qui, contraints à l'exil, lui demandaient refuge.

Notre pays peut s'enorgueillir d'avoir accueilli les Arméniens fuyant le génocide, les Juifs d'Europe

centrale victimes des pogroms et de la montée du nazisme, les Italiens chassés par le fascisme, les Espagnols persécutés par le franquisme, les Portugais opprimés par Salazar, les Chiliens échappant au régime de Pinochet, les boat people poussés à l'exode par la dictature communiste, les Afghans envahis par les soviétiques et asservis par les Talibans.

Le débat qui règne actuellement dans notre pays sur l'opportunité, ou non, de leur tendre la main est indigne de notre Histoire et des valeurs universelles proclamées par la République.



Réfugiés afghans au bord du canal Saint-Martin © Evan Bench

puis la fin de la seconde guerre mondiale. Venus de Syrie, d'Irak, de Libye, d'Erythrée, de Somalie, du Soudan, ces populations, au péril de leur vie, veulent échapper au chaos.

Offrir l'asile aux victimes de persécutions a toujours été la marque des civilisations marquées par une certaine idée de l'Homme. Depuis 1793,

D'aucuns entretiennent volontairement la confusion entre migrants et réfugiés, laissant entendre que la majorité des ressortissants étrangers arrivant actuellement sur notre sol ne seraient pas éligibles au droit d'asile. Pourtant, comme la presse l'a montré cette semaine, 70 % des personnes présentes à Calais est éligible à ce droit.

Accueillir les réfugiés n'est ni un fardeau, ni une invasion, ni une honte. Dans les circonstances actuelles, la France ne doit pas manquer à ses engagements et à ses valeurs. Accueillir les réfu-

giés est non seulement une obligation juridique : c'est un devoir et un honneur. Plus que jamais, la France doit redevenir le havre de paix et de fraternité qu'elle a toujours su être.

## « RÉFUGIÉS : LAURENT WAUQUIEZ RENIE L'HÉRITAGE DU CHAMBON-SUR-LIGNON »

(Tribune d'Alain Jakubowicz, 17 septembre 2016)

Laurent Wauquiez, président par interim des républicains a appelé solennellement les maires d'Auvergne-Rhône-Alpes à « résister » à l'implantation de 1784 réfugiés décidée par le Gouvernement dans cette région de huit millions d'habitants. Il a même proposé de mettre à disposition des élus concernés les services du conseil régional pour faire obstacle au plan de Bernard Cazeneuve car, selon lui, « notre pays n'a de toute façon pas la capacité d'accueillir ces migrants ». En matière d'appel à la résistance, n'est pas le Général de Gaulle qui veut...

### LE CHAMBON-SUR-LIGNON, SYMBOLE DE LA TRADITION D'ACCUEIL DE LA FRANCE

Entre 1940 et 1944, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche, les habitants du plateau du Chambon-sur-Lignon, ville dont M. Wauquiez est député, ne se sont pas demandés s'ils avaient les moyens de tendre la main aux familles juives persécutées par la milice de Vichy et les nazis. Ils l'ont fait, spontanément. Villageois, paysans, instituteurs, pasteurs ont ouvert leur porte, au prix de leur vie à leurs compatriotes victimes des lois scélérates de l'époque. Il l'ont fait aussi pour ces migrants venus d'Europe de l'Est qui avaient fui la mort, les pogroms et le racisme

d'État instauré dans le Reich. Pour eux, la France était plus qu'un simple asile : elle était une espérance. Pour reprendre les mots de Jacques Chirac prononcés le 8 juillet 2004 devant le regretté Jacques Barrot et Simone Veil, « Ici, des milliers de Juifs, dont beaucoup d'enfants poursuivis par la menace d'extermination, trouvèrent hospitalité et refuge. Ils y trouvèrent le salut. »

L'Histoire doit être poursuivie.

Ce salut, Laurent Wauquiez le refuse aujourd'hui aux hommes, femmes et enfants syriens, libyens, irakiens qui veulent échapper à Daesh et à l'islamisme, préférant créer des camps d'internement préventifs pour toutes les personnes fichées « S », au mépris de tous les principes de notre État de droit. L'histoire du Chambon-sur-Lignon doit être poursuivie. Elle est l'honneur de la France et de sa tradition humaniste, généreuse, audacieuse, solidaire qui ne s'est jamais éteinte, malgré les épreuves. Elle ne doit pas être sacrifiée sur l'autel d'ambitions personnelles et de campagnes politiciennes. Laurent Wauquiez refuse « qu'on multiplie les Calais ». Il devrait plutôt s'attacher, en tant qu' élu de la terre de Justes, à multiplier les Chambon-sur-Lignon.

## UNE SOIRÉE THÉÂTRALE AU PROFIT DES RÉFUGIÉS

16 décembre 2016

La Licra Paris et la commission Culture ont organisé le 16 décembre une représentation de la pièce théâtrale *L'homme dans le plafond* de Timothy Daly, mise en scène par Isabelle Starkier. Avec : Christine Beauvallet, Daniel Berlioux, Michelle Brûlé, Vincent Jaspard, Isabelle Starkier.

Elle a été suivie d'un débat en présence de Gilles Clavreul (préfet, délégué interministériel à la Lutte contre le racisme et l'antisémitisme – Dilcra), Isabelle Starkier (directrice de la compagnie et metteur en scène de la pièce) et Mano Siri (présidente de la commission Culture – Licra).

Les bénéficiaires de cette soirée seront consacrés à la mise en place d'opérations en faveur des réfugiés.

### SYNOPSIS :

Tout part d'un fait divers réel. Allemagne 1945 : un Juif est caché contre bon loyer et menus services par un couple dans son grenier. À la fin de la guerre, ils le gardent plusieurs mois enfermé dans une totale ignorance de la Libération, pour toute une série de fausses bonnes raisons qui tendent à justifier l'injustifiable.

Dans cette comédie burlesque et cruelle, on croise : un homme séquestré entre ciel et terre, un narrateur qui interroge les personnages, une femme aussi amoureuse que lâche, un mari opportuniste, une voisine délirante et délurée...

La question de la responsabilité et du passage à l'acte sont au centre de la pièce. La banalité du mal et l'absurdité de la situation nous entraînent dans un voyage drôle et onirique parmi des monstres trop humains, sur fond d'accordéon et de chansons qui décalent et qui dérident...

## INTERNET, AGORA DE LA HAINE ANTI-RÉFUGIÉS

Le Web est largement devenu une agora sans limites, gangréné par deux phénomènes.

En premier lieu, le règne de l'anonymat qui transforme le réseau en exutoire de la haine ordinaire, sans crainte de sanctions impossibles. En second lieu, la présence massive des discours extrémistes, racistes, antisémites, homophobes, misogynes, a permis à la « fachosphère » d'as-

Tout d'abord, la crise de Calais a concentré les critiques et a servi de catalyseur à l'agitation des peurs. La présence de 6000 à 8000 migrants et réfugiés sert à entretenir la tension auprès du grand public et à alimenter la peur du « grand remplacement » porté par l'extrême droite. Lors de la campagne référendaire sur le Brexit, le parti populiste UKIP s'est abondamment appuyé sur les images de Calais pour agiter l'opinion



Camp de réfugiés à Samos (Grèce) © jstewart

soir son influence. La crise des réfugiés a offert à ces dérives une visibilité et une audience particulières, cristallisant les discours xénophobes, les peurs et le repli identitaire.

La Licra a pu observer une radicalisation des débats sur les réfugiés ces derniers mois. Deux phénomènes ont accompagné cette aggravation.

et faire accroître l'idée d'une submersion migratoire. En France, le Front national a très largement instrumentalisé les images de Calais sur les réseaux sociaux avec le même objectif, le tout baignant dans un discours anti-européen et nationaliste.

Ensuite, la concomitance du climat terroriste avec la crise des réfugiés a entraîné un durcissement de la haine sur Internet. Au discours traditionnel de l'extrême droite anti-immigration s'est adjoint l'amalgame « réfugié = musulman = terroriste », stigmatisant particulièrement les populations venues de Syrie et d'Irak, régions où sévit Daesh. Sur cette base, les réseaux ont vu fleurir une revendication : celle de n'accueillir que des réfugiés chrétiens, aussitôt reprise par plusieurs maires de villes françaises comme à Roanne.

La Licra a choisi de s'investir dans la lutte contre la prolifération des discours de haine qui gangrènent le Web et la nécessité de leur régulation en rejoignant le réseau international INACH (The International Network Against Cyber Hate). Philippe Schmidt, membre du bureau exécutif de la Licra, en est le président depuis 2009. L'INACH porte ainsi le projet « Kick them back into the sea » qui décortique pays par pays en s'appuyant

sur des cas pratiques d'expression de la haine en ligne envers les réfugiés.

Dans ce combat, les antiracistes se trouvent parfois démunis pour faire face à la haine contre les réfugiés. Selon le Droit français, constituent des délits les propos qui « incitent à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Malheureusement, une personne qui tiendrait des propos du type « Réfugiés dehors ! » est peu susceptible d'être sanctionnée. Les termes de « migrants » ou « réfugiés » ne renvoient ni à une origine, une ethnie, une « race » ou une religion. Dans ce contexte, les géants du social media montrent peu d'enthousiasme à supprimer les contenus anti-réfugiés qui leurs sont signalés.

## LA LICRA LANCE UN RASSEMBLEMENT POUR ACCUEILLIR LES MIGRANTS À IVRY

Ourida Sayad, *Le Droit de Vivre* décembre 2016

« En janvier, la municipalité d'Ivry-sur-Seine va recevoir 350 migrants : 130 familles et couples et 70 femmes isolées avec ou sans enfants.

### LE TISSU ASSOCIATIF IVRYEN S'ORGANISE AVEC LA LICRA POUR SOUTENIR LE PROJET

L'initiative a été annoncée lors d'une conférence de presse, le 6 septembre dernier, par la maire de Paris, Anne Hidalgo, et le maire d'Ivry, Philippe Bouyssou. Le bâtiment dédié à l'accueil des 350 migrants, situé en bordure de Vitry-sur-Seine, est une ancienne usine des eaux appartenant à la municipalité de Paris.

### UNE STRUCTURE FINANCÉE PAR L'ÉTAT...

L'association Emmaüs-Solidarité s'est vue confier la gestion de cette structure, dans les conditions de pré-évaluation qui avaient été retenues pour un premier établissement qui vient d'ouvrir porte de la Chapelle, dans une ancienne friche de la SNCF, pour des hommes majeurs – ils seront hébergés pendant quelques jours, puis redirigés vers un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada).

Le second est donc à Ivry-sur-Seine, dont le maire a obtenu 50 places pour sans-abri ivryens dans ce nouveau foyer. « Je suis ravi de participer, avec Anne Hidalgo, à la création de ce centre financé par l'État. Je suis fier d'avoir pris cette décision », se réjouit Philippe Bouyssou.

### ... ET SOUTENUE PAR LES ASSOCIATIONS ET LA LICRA

Les réfugiés devront se présenter à la porte de la Chapelle. Une pré-évaluation sera effectuée par les travailleurs sociaux d'Emmaüs Solidarité et par l'OFII (l'Office français de l'immigration et de l'intégration). La population masculine célibataire restera porte de la Chapelle ; les femmes et les familles seront envoyées à Ivry, où 71 emplois seront créés avec le Pôle emploi du Val-de-Marne.

Le tissu associatif ivryen s'organise avec la Licra pour soutenir le projet. « C'est important d'organiser l'accueil des étrangers, ils ont le droit de demander l'asile en France, selon la Convention de Genève de 1951. Cette hospitalité est aussi un

élément fondateur de la République française », déclare Valentin Wolf, président de la Licra d'Ivry.

### UNE FÊTE POUR RASSEMBLER

La réaction des Ivryens est plutôt partagée. « Je suis contente qu'Ivry fasse cela. Je suis allée à la réunion publique du maire. Et ça m'a réconfortée ! », se félicite Amélie.

« Ils ne viennent pas manger dans notre assiette. Lorsque votre pays est en guerre, le premier réflexe que vous avez, c'est de fuir. S'il y a des habitants qui sont contre, c'est parce qu'ils sont individualistes », regrette Michel.

D'autres Ivryens sont moins enthousiastes. « Je n'ai pas voté pour Hidalgo, donc je n'ai pas à subir cela. Je paie les impôts à Ivry, et non à Paris. On nous dit que le projet est financé par l'État, mais je n'y crois pas », s'emporte Sam. « Je suis scandalisé ! On doit s'occuper d'abord des sans-abri fixes. Il y a quinze jours, j'ai rencontré un SDF. J'ai appelé toutes les structures, et aucune ne l'a accepté », s'indigne Pascal. C'est pour cela qu'Antoine Spire a proposé, au nom de la Licra, d'organiser une fête, un grand rassemblement pour « convaincre ceux qui sont réticents. La peur est forte, et il faut les rassurer », affirme-t-il.

Du côté des politiques, la gauche dans son ensemble soutient le projet. En revanche, le député MRC (Mouvement républicain citoyen) Jean-Luc Laurent émet quelques réserves. « L'accueil des migrants est une nécessité, la France est une terre d'asile. Mais il n'y a pas eu de concertation. De plus, Ivry n'est pas la meilleure localisation. Cette ville est déjà dans la solidarité à l'égard des démunis, alors que d'autres communes riches ne le sont pas. Par ailleurs, je préfère des structures plus réduites. Il faut créer des camps avec une centaine de personnes au maximum. Et enfin, je suis pour que tout cela soit centralisé par l'État », déclare-t-il.

La droite locale est contre ce projet. Elle a lancé une pétition qui compte 76 signatures. Elle déplore le manque de concertation. « Avec la crise économique, on ne peut pas se permettre d'accueillir les migrants, car on n'a pas de postes à leur offrir. Et le travail est un facteur d'intégration », explique Sébastien Bouillaud, président du groupe Les Républicains et du Centre au conseil municipal d'Ivry-sur-Seine.

Le débat fait rage à Ivry ; et la Licra joue sa partie avec discernement. »

# RWANDA : JUSTICE POUR LES TUTSIS

*L'année 2016 a été marquée par la tenue en France de deux grands procès de criminels rwandais pour leur participation au génocide des Tutsis. Partie civile à chaque fois, la Licra rappelle la nécessité de ne laisser aucun de ces crimes impuni, de sortir de l'indifférence et de l'oubli. La Licra a également interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de faire toute la lumière sur la responsabilité de la France dans le génocide de 1994.*

## TRIBUNE DE SABRINA GOLDMAN ET RACHEL LINDON : « RWANDA : L'INDIFFÉRENCE, UN RACISME QUI NE DIT PAS SON NOM »

**Libération, 7 juillet 2016**

« Pour la seconde fois, une cour d'assises française a jugé des Rwandais accusés de génocide dans leur pays en 1994 (un million de morts entre avril et juillet). Les deux hommes ont été jugés coupables de crimes contre l'humanité et de génocide et viennent d'être condamnés le jeudi 7 juillet à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le procès de deux génocidaires rwandais vient de s'achever en France. Il a duré plus de neuf semaines. Le dossier représente 30 tomes de procédure. 90 témoins ont été entendus. Ce procès, tout aussi historique que le furent avant lui les procès Barbie, Touvier, Papon, s'est déroulé dans une indifférence quasi générale de l'opinion publique comme des médias, des intellectuels comme des politiques. À l'entrée du palais, ni cohue, ni file d'attente. Il faut se rendre à cette évidence : le génocide rwandais n'intéresse pas, en dehors des victimes et des associations qui militent pour que justice soit rendue.

Pourtant, entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, le Rwanda, pays de 7 millions d'habitants, est devenu un enfer sur terre : un million de morts en 100 jours. En moyenne, 10 000 hommes, femmes ou enfants sont tués chaque jour. Au

début de l'été 1994, le Rwanda était devenu un immense charnier.

À l'égard du drame des Tutsis, pourquoi avons-nous en France et en Europe, détourné le regard ? On peut trouver plusieurs explications qui viennent spontanément : l'éloignement géographique ou historique. Certes, mais ces explications ne sont pas suffisantes et le mal est plus profond. Beaucoup d'exemples démontrent que nous sommes prêts à nous indigner pour bien moins. Dès juin 1994, en plein génocide, lors d'un journal télévisé, Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, a vendu la mèche. Pour lui, « il ne faut pas croire que le caractère horrible de ce qui s'est passé là-bas a la même valeur pour eux que pour nous ». Que des Africains se massacrent par millions, ce ne serait finalement pas si grave car les Africains auraient la machette facile, « l'Homme africain n'est pas encore entré dans l'Histoire », le sens de la vie et de la mort ne serait pas le même que dans le monde occidental. S'entre-tuer, en Afrique, ce serait culturel. Et puis, une vie de plus, une vie de moins, ce ne serait pas un drame : ils sont tellement nombreux. Nous voilà plongés en plein racisme post-colo-

nial, en plein relativisme, en pleine négation de l'universalité des droits humains. Un Tutsi mort n'aurait pas « la même valeur » qu'un Français mort. Voilà ce qui taraude notre inconscient collectif et qui explique, pour une large part, l'indifférence du monde au sort des victimes du génocide commis au Rwanda en 1994.

Les victimes tutsis ont pourtant droit à la même considération, à la même reconnaissance et à la même justice que les victimes du génocide arménien, de la Shoah ou de la purification ethnique en Ex-Yougoslavie.

Si on leur dénie ce droit, alors on accrédite l'idée qu'il y aurait des explications exclusivement singulières et contextuelles à l'extermination de populations entières alors qu'une seule cause produit à chaque fois les mêmes effets : la haine des autres pour ce qu'ils sont et qui conduit à vouloir les rayer de la carte. À chaque fois, c'est le racisme qui conduit à la mort. Tous les génocides sont des crimes racistes.

## LE PROCÈS BARAHIRA-NGENZI

La cour d'assises de Paris a rendu son verdict le mercredi 6 juillet en fin de journée. Tito Barahira et Octavien Ngenzi ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité pour génocide et crime contre l'Humanité. Depuis le 10 mai 2016, ces deux anciens bourgmestres de la commune de Kabarondo au Rwanda devaient répondre de leur participation active au génocide des Tutsis, notamment pour des faits commis dans l'église de leur commune le 13 avril 1994. C'est la deuxième fois que la justice française était appelée à se prononcer sur des faits liés au génocide au Rwanda. Ils ont fait appel de cette décision et un second procès devrait se tenir en 2017.

Retour sur un procès historique où la Licra était partie civile et représentée par Me Sabrina Goldman, première vice-présidente de la Licra et Me Rachel Lindon, membre du bureau exécutif de la Licra en charge des réfugiés.

Si on leur dénie ce droit, alors on accrédite l'idée qu'il y aurait plusieurs catégories d'êtres humains, on porte un coup supplémentaire à l'unité biologique du genre humain et on racialise le monde. En somme, on justifie la haine raciale.

Elie Wiesel, dont nous pleurons aujourd'hui la perte immense, déclarait en conclusion de son témoignage lors du procès Barbie : « Le tueur tue deux fois. La première fois en donnant la mort, la seconde en essayant d'effacer les traces de cette mort. Nous n'avons pas pu éviter la première mort, il faut à tout prix empêcher la seconde. Cette mort-là serait de notre faute ». C'est le sens du combat que la Licra mène depuis bientôt 90 ans. Et au même titre que la Licra est née de la défense de Samuel Schwartzbard, au même titre qu'elle était là au procès de Barbie, de Touvier, de Papon, elle avait le devoir d'être là pour dire l'universalité des Droits de l'homme et demander que justice soit rendue en leur nom. »

### A. RAPPEL DES FAITS

Dans la matinée du 13 avril 1994, les miliciens hutus Interahamwe se regroupent aux abords de la place du marché et du stade de la ville de Kabarondo pour se préparer à commettre leur forfait. Foulards rouges, lances, armes à feu sont exhibés par les Hutus. Ils sont rejoints par des soldats de l'armée régulière rwandaise.

L'assaut peut alors commencer contre les 3500 réfugiés Tutsis massés dans l'église de la ville et ses abords. Le bâtiment est bombardé. Les Tutsis se défendent avec les briques qui se sont descellées pendant l'attaque. À l'issue de cet assaut, au milieu des cadavres, les miliciens font ensuite sortir les survivants et entreprennent de « séparer les Hutus des Tutsis ». Octavien Ngenzi et Tito Barahira sont là et participent aux « opérations » et au « tri ». Richard Musoni, rescapé, se souvient avoir vu Tito Barahira tuer quatre Tutsis pour inciter la population à faire de même. Puis, selon Jean Damascène, témoin du massacre, l'un d'eux a crié : « C'est le moment de couper. Et ils ont commencé à tuer des gens à la machette ».

## B. BARAHIRA ET NGENZI : PARCOURS DE BOURREAUX « ORDINAIRES »

Tito Barahira a 65 ans. Issu d'une famille d'agriculteurs, il devient instituteur. En 1973, après le coup d'État et la prise du pouvoir par Juvénal Habyarimana, il rejoint le ministère de la Jeunesse et des sports en tant que chargé de l'encadrement de la jeunesse. De 1976 à 1986, le pouvoir le nomme maire de Kabarondo, une ville de l'Est du Rwanda proche de la Tanzanie voisine.

En accédant à ces fonctions, il devient de fait le président régional du parti unique hutu, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND). Sa proximité avec le ministre de l'Intérieur de l'époque, originaire de la même région que lui, est connue de tous. En 1987, il rejoint la division locale d'Electrogaz, la société nationale d'électricité.

En janvier 1994, celui qui a conservé une certaine aura parmi ses anciens administrés reprend du service à la tête du MRND régional. Le 13 avril 1994, de nombreux témoins l'ont décrit supervisant le massacre de centaines de Tutsis rassemblés dans l'église de la ville.

Devant l'avancée des troupes tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), Barahira s'enfuit dans le courant du mois d'avril 1994. Comme de nombreux Hutus, il rejoint le Burundi puis le camp de Benako en Tanzanie. Il résidera dans ce camp pendant deux ans avant de rejoindre pour Nairobi au Kenya. Sa femme, retournée au Rwanda, lui rend quelques visites avant de partir pour la France en 1997 où elle obtient l'asile politique quelques mois plus tard. Son fils la rejoindra en 2001.

Malade, Tito Barahira parvient à mettre le pied sur le sol français le jour de Noël 2004. Il rejoint alors durant deux ans l'inspection académique de Toulouse où il travaille. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international à la suite d'une plainte du CPR, il est arrêté le 3 avril 2013.

Octavien Ngenzi est né en 1956 (en 1958 selon la justice française). « Ma mère était tutsi, mon père était hutu. Qui je suis ? Il me reste des questions » lance-t-il à l'audience. Ce problème d'identité est une constante dans son parcours. Ayant dû quitter l'école selon lui, après avoir été

pris pour un Tutsi à l'âge de quinze ans, il poursuit des études dans un établissement agricole.

Devenu agronome, il obtient son premier poste à Kabarondo où il rencontre le maire hutu de l'époque, Tito Barahira. Après deux années de spécialisation en foresterie effectuées au Kenya grâce à une bourse de coopération suisse, il est de retour au Rwanda. Il devient alors ingénieur agronome en charge du reboisement dans la région de Byumba.

Le 6 mai 1986, le ministère de l'Agriculture lui fait savoir qu'il est nommé bourgmestre de Kabarondo. Sa proximité avec le très influent colonel Pierre-Célestin Rwagafilita est avancée pour expliquer cette nomination subite. Alors que le multipartisme est mis en place en 1991 au Rwanda, il adhère malgré tout au MNRD, l'ancien parti unique du régime hutu.

Marie-Thérèse Mukamwezi, rescapée du massacre de l'église de Kabarondo, raconte le rôle de Ngenzi le 13 avril 1994 : « Il est allé chercher tous les Tutsis des environs avec son véhicule. Il les a rassemblés à l'église. Ensuite les miliciens Interahamwe ont attaqué l'église, mais la population a résisté et était plus forte. Alors Ngenzi est allé chercher les gendarmes en renfort ».

Trois jours plus tard, comme Barahira, devant l'avancée des troupes du FPR, il rejoint le camp de Benako en Tanzanie. Sa fuite le conduit au Kenya, aux Comores – où il se convertit à l'islam – puis en France à Mayotte, où il est arrêté le 3 juin 2010 alors qu'il tentait d'obtenir le statut de réfugié politique sous une fausse identité.

## C. LES PARTIES CIVILES

En plus des nombreuses personnes physiques qui se sont constituées parties civiles lors de ce procès, plusieurs associations se sont jointes à cette procédure :

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), ayant pour avocats Me Rachel Lindon et Me Sabrina Goldman

Le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), ainsi que 14 personnes physiques ayant pour avocats Me Michel Laval et Sophie Dechaumet.

L'association Survie, ayant pour avocats Me Jean Simon et Me Safya Akorri.

La Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme (FIDH), ayant pour avocats Me Emmanuel Daoud et Me Loïc Padonou.

La communauté rwandaise de France et Ibuka, ayant pour avocat Me Gilles Paruelle.

#### D. POURQUOI UN PROCÈS EN FRANCE ?

Tito Barahira et Octavien Ngenzi ont été renvoyés devant la cour d'assises grâce à la « compétence universelle » exercée par la France pour, notamment, les crimes contre l'Humanité et les génocides. La compétence universelle est un instrument essentiel contre l'impunité des criminels qui auraient réussi à échapper à la justice de leur pays. Ce principe trouve sa source dans les Conventions de Genève de 1949 et leurs

protocoles additionnels qui prévoient une compétence universelle des juridictions nationales à l'égard des violations graves du droit international humanitaire.

Dans le droit français, l'article 689-11 du Code de procédure pénale dispose que : « Peut être poursuivie et jugée par les juridictions françaises toute personne qui réside habituellement sur le territoire de la République et qui s'est rendue coupable à l'étranger de l'un des crimes relevant de la compétence de la Cour pénale internationale en application de la convention portant statut de la Cour pénale internationale signée à Rome le 18 juillet 1998, si les faits sont punis par la législation de l'État où ils ont été commis ou si cet État ou l'État dont elle a la nationalité est partie à la convention précitée. »

### LE PROCÈS EN APPEL DE PASCAL

Pascal Simbikangwa, ancien capitaine rwandais de 56 ans, a été jugé en appel par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis pour complicité de génocide et de crimes contre l'Humanité au Rwanda en 1994. À l'issue d'un procès historique débuté le 24 octobre, il a été condamné à vingt-cinq années de réclusion criminelle. La Licra, partie civile, était représentée par Me Rachel Lindon et Me Justine Mahasela.

#### A. LES FAITS

Pascal Simbikangwa n'est pas un lampiste. À sa proximité familiale et géographique avec la famille du président Habyarimana s'ajoute une complicité intellectuelle et politique avec le régime hutu, mêlée de fascination pour le chef de l'État et d'adhésion fanatique à l'idéologie qui va conduire au génocide.

Appartenant au premier cercle des dignitaires proches du pouvoir, l'accusé a servi plusieurs années dans la garde présidentielle ainsi qu'au Service central de renseignement (SCR) placé directement sous l'autorité du président rwandais. Aux dires mêmes de son ancien supérieur hiérarchique et de plusieurs témoins, Pascal Simbikangwa participait à des réseaux parallèles

de renseignement et menait des activités anti-Tutsis pour le compte du MRND, parti du Président Habyarimana. Sa proximité avec ce que l'historien Jean-Pierre Chrétien appellera plus tard « les médias du génocide » a été en outre clairement établie, notamment en tant qu'actionnaire de la funeste Radio Télévision Libre des Mille Collines dont chacun connaît les appels à la haine, désignant dès l'automne 1993 les Tutsis comme « ennemis du Rwanda » mais aussi comme « des cafards ».

Pro-Hutu extrémiste, Pascal Simbikangwa a pris une part active au génocide déclenché après la mort de son « père spirituel » le Président Habyarimana. Présent aux barrières d'accès à la ville de Kigali dès avril 1994, habillé d'une veste militaire alors qu'il n'appartenait officiellement plus à l'armée, utilisant sa réputation d'ancien membre de la garde présidentielle, il a été vu par de nombreux témoins prendre en charge l'approvisionnement en armes des militaires et miliciens du régime. Plusieurs témoins l'ont vu organiser le filtrage des Tutsis à l'entrée de la capitale rwandaise, ordonnant leur liquidation immédiate après vérification minutieuse de leurs pièces d'identité.

Après avoir fui le Rwanda, il se réfugie aux Comores puis à Mayotte en 2005 où il tente d'obtenir de la France le statut de réfugié politique auprès de l'Ofpra sous une fausse identité.

Arrêté pour trafic de faux papiers, il est incarcéré. Après une enquête menée par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre, il est renvoyé devant la cour d'assises de Paris pour « complicité de génocide et crime contre l'humanité ». Il est finalement condamné comme auteur – et non complice – de génocide et complice de crime contre l'Humanité.

## B. LE RÔLE ESSENTIEL DES PARTIES CIVILES

Lors de ce procès en appel, la présence des parties civiles a été essentielle. En l'absence des familles des victimes et parfois de survivants, les associations présentes à ce procès ont porté leur voix. La Licra, comme elle l'avait fait aux procès Barbie, Touvier, Papon, Brunner, Ngenzi et Barahira, était là, représentée par Me Rachel Lindon et Me Justine Mahasela, pour dire que le crime contre l'humanité n'est pas un crime comme les autres. Il est le sommet de la barbarie et de la

négation de nos valeurs universelles, justifiant son caractère imprescriptible. Les génocides obéissent tous à des contextes historiques différents, c'est une évidence. Pourtant, les mécanismes sont toujours les mêmes : les discriminations et les appels à la haine se transforment, pour peu que les événements les y conduisent, en logiques d'affrontement, en massacres et en extermination.

Dans tous les génocides, la même volonté de nier le crime surgit très vite, parfois pendant les faits. Supprimer les boucs-émissaires ne suffit pas : il faut alors, pour les bourreaux, supprimer aussi la victime, la faire disparaître, en nier l'existence pour mieux effacer le crime lui-même. Toute la défense de Pascal Simbikangwa a reposé sur cet argumentaire de déni et de négation, ce dernier affirmant n'avoir vu aucun mort dans une ville pourtant submergée par les atrocités. *A contrario*, il s'est même présenté sous les traits d'un bienfaiteur de l'Humanité, revendiquant avoir été un sauveur de Tustis. Ces dénégations et provocations permanentes ont été un « véritable crachat au visage des victimes » selon Me Lindon.

## TRIBUNE D'ALAIN JAKUBOWICZ : « TOUTE LA LUMIÈRE DOIT ÊTRE FAITE SUR LA RESPONSABILITÉ DE LA FRANCE DANS LE GÉNOCIDE DES TUTSIS »

1<sup>er</sup> décembre 2016

Cette année, la France a jugé sur son sol trois ressortissants rwandais pour leur participation au génocide des Tutsis commis en 1994. Le dernier procès en date est celui de Pascal Simbikangwa, jugé en appel par la cour d'assises de Bobigny depuis le 25 octobre, pour sa participation à l'organisation et à la planification des massacres commis à Kigali, capitale du pays. Comme à chaque fois, la Licra s'est constituée partie civile, aux côtés des victimes.

Dans le même temps, le parquet rwandais a fait savoir qu'il souhaitait entendre vingt personnalités françaises, afin « de mieux comprendre leur rôle et de décider si elles seront poursuivies ou non ».

Quel paradoxe ! D'un côté, la France fait valoir, à raison, sa compétence universelle en matière de crime contre l'Humanité pour juger des ressortissants rwandais ayant commis des faits criminels dans leur pays. De l'autre, elle est incapable de faire toute la lumière sur la part qu'elle a prise, ou non, dans le génocide.

Depuis plus de vingt ans, des associations, des chercheurs, des témoins réclament que la France s'explique sur ce qu'elle a fait au Rwanda, qu'elle lève le secret défense et rende publics tous les documents diplomatiques, militaires, politiques et financiers se rapportant à l'action de notre pays entre 1990 à 1994 dans la région des Grands Lacs.

Nous avons en France une expérience particulière du crime contre l'Humanité. Depuis Vichy, nous savons que le silence conduit toujours à nier la souffrance des victimes et que l'absence de réponse génère de la douleur, du ressentiment et de la colère. Nous savons aussi que la manifestation de la vérité libère et apaise. Une fois la justice passée, une fois l'Histoire établie, chacun peut espérer alors construire une mémoire de paix et de réconciliation.

François Hollande, avant de terminer son mandat, a encore l'occasion de libérer notre pays du

poids de ce fardeau. À l'instar du cardinal Decourtray dans l'affaire Touvier, le courage, l'honneur et la défense de nos valeurs universelles devraient lui commander d'ouvrir les portes et les fenêtres de l'Assemblée nationale, du Quai d'Orsay, du ministère de la Défense et de l'Élysée. Il le doit à la mémoire des victimes et à la nécessité historique d'être fidèle à nos idéaux républicains. »

# APPEL POUR LA RÉPUBLIQUE ET POUR LA FRANCE

9 NOVEMBRE 2016

*Cet appel citoyen est lancé à l'initiative de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). Il a vocation à être partagé, repris, diffusé, signé par tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République. L'objectif est de faire se lever une majorité aujourd'hui très largement silencieuse qui refuse le fatalisme et la prolifération des extrémismes politiques et religieux. Partant du principe que « celui qui ne combat pas a déjà perdu », cet appel est une invitation à la mobilisation et à la résistance. Fin décembre 2016, plus de 4000 signataires avaient déjà rejoint cet appel.*

Au printemps prochain, la France a rendez-vous avec l'Histoire : jamais sans doute, depuis le début de la V<sup>e</sup> République, l'issue d'un scrutin n'aura été aussi lourde de conséquences, ni les valeurs démocratiques autant menacées par la convergence de trois extrémismes identitaires, qui se nourrissent mutuellement et renforcent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dont on connaît la puissance historiquement explosive et contagieuse.

D'abord l'extrême droite. Jamais, depuis 1940, elle n'a été aussi proche de conquérir le pouvoir. Cette hypothèse, jusqu'ici saugrenue, est devenue au fil des ans de moins en moins improbable. Et si tout le monde a les yeux rivés sur l'Élysée, l'entrée en nombre des représentants de l'extrême droite à l'Assemblée nationale ne constitue pas un risque moins important.

D'ailleurs, quel que soit le sort des urnes, elle a d'ores et déjà remporté une victoire, puisque ses thèmes favoris – le racisme et la peur de l'autre – sont au cœur de tous les débats et qu'ils sont repris – et parfois même amplifiés ! – par des hommes politiques qui aspirent à gouverner la France.

Ensuite, l'islam politique. Les attentats terroristes qui ont ensanglanté notre pays n'en sont que la manifestation la plus visible. Il s'emploie à attiser la haine et encourage le repli communautariste. Il teste, marche après marche, la résistance de nos valeurs et cherche à imposer la primauté des lois religieuses sur celles de la Nation. Il renforce ainsi l'extrême droite, qui prétend le combattre mais se réjouit secrètement de ses excès.

Enfin, une certaine extrême gauche raciste et antisémite, adepte des théories du complot, complaisante avec l'islamisme. Elle est obsédée par un prétendu « racisme d'État » et divise la société en groupes ethniques. Elle aussi favorise la montée de l'extrême droite, dont elle affecte d'être le pire ennemi.

La paix civile est menacée. Se taire, c'est être complice.

Face à l'offensive extrémiste, trop de nos concitoyens demeurent silencieux, dans un état de sidération dont il est urgent de sortir.

Il est encore temps de réagir. L'heure est venue de refuser le fatalisme, d'entrer en résistance et

de proclamer, partout et en tous lieux, notre attachement à la République et à la démocratie.

Dans la rue, au bureau, dans les associations, à l'usine, au café ou à la fac, dans la presse ou les réseaux sociaux, et demain dans les urnes, faisons entendre notre voix ! Faisons ensemble barrage à tous les extrémismes.

C'est pourquoi, parce que nous refusons la honte de les voir triompher sans avoir même combattu, nous, signataires de cet appel, nous engageons à la mobilisation générale contre les extrémismes, pour la République, pour la France :

- en diffusant cet appel autour de nous et en le partageant sur les réseaux sociaux ;

- en invitant nos concitoyens à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 ;

- en les appelant à voter lors des élections présidentielles et législatives ;

- en mettant tous les moyens démocratiques en œuvre pour faire battre dans les urnes les candidats défiant les valeurs de la République.

## **PREMIERS SIGNATAIRES**

### **La Licra**

#### **Le Grand Orient de France**

Le Grand Orient de France se reconnaît dans l'Appel pour la République et pour la France initié par la Licra. Engagé depuis toujours contre les idéologies de haine et d'exclusion, il s'alarme lui aussi de la progression des « extrémismes identitaires qui se nourrissent mutuellement et renforcent le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ».

C'est en effet la paix civile qui peut être mise en cause à terme par la convergence de ces idéologies qui menacent notre démocratie et nos libertés et d'abord la liberté d'expression et la liberté de conscience.

C'est un humanisme de combat indissociable de sa dimension universaliste que les francs-maçons du Grand Orient de France doivent plus que jamais faire prévaloir.

#### **Le Comité Laïcité République**

Le Comité Laïcité République partage sans réserve les points de vue et les idées de « l'Appel pour la République et pour la France » lancé par la Licra et lui apporte son soutien et sa signature. Le CLR souligne que la République que nous voulons et que cette pétition défend, appelle à faire triompher la laïcité sans qualificatif qui nous préserve des intégrismes, des communautarismes et de la xénophobie.

# VIVE LA RÉPUBLIQUE !

*À l'occasion de la Fête Nationale, plusieurs membres du bureau exécutif de la Licra ont donné leur vision des valeurs qui fondent la République et de la manière de les défendre.*

## FÊTE NATIONALE

*Par Alain Jakubowicz, président de la Licra*

Le 14 juillet est une fête à double titre. Nous célébrons le 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille par des insurgés qui ne mesureraient sans doute pas la portée du coup fatal qu'ils portaient alors à l'Ancien Régime. C'est, pour reprendre Victor Hugo, cette date « où sur la terre, la liberté s'éveillait et riait dans le tonnerre ». Mais nous célébrons aussi le 14 juillet 1790, date de la fête de la Fédération lors de laquelle la Nation rassemblée fut exaltée. Ce fut un moment éphémère avant la tempête mais qui ne fut pas moins fondateur de la conscience citoyenne dans notre pays.

Ces deux dates, l'une sanglante, l'autre apaisée, sont en réalité les deux faces d'une même pièce, celle de ce qui allait devenir, en 1792, la République.

En ce 14 juillet, nous célébrons 1789 et la résistance à l'oppression. Elle est un défi populaire lancé au monde pour combattre les inégalités et faire en sorte que les distinctions sociales ne soient « fondées que sur l'utilité commune », en dehors de considérations sociales, politiques, religieuses, philosophiques ou prétendument raciales. Ce n'est pas pour rien que le régime de Vichy, instauré le 10 juillet 1940, s'empressa de décréter le 14 juillet qui allait suivre « journée de deuil national ». Tout un symbole. Il ne s'agissait pas seulement de porter le deuil de la défaite. C'était aussi montrer l'aversion du nouveau régime pour les Lumières et ce qui était devenu

un symbole républicain de résistance. La République était morte. Le 14 juillet ne pouvait lui survivre.

Mais nous célébrons aussi en ce 14 juillet la communion nationale, reposant sur l'idée que l'intérêt général nous portera plus loin que la somme des intérêts particuliers. C'est l'idée que la communauté nationale, unie et régie par des principes universels, s'impose aux communautés et à leur règles. Les moments de communion nationale sont si rares aujourd'hui. Il faut attendre un championnat d'Europe de football ou un « Charlie » pour les voir ressurgir, spontanément, fussent-ils de joie ou de douleur.

Alors en ce jour de Fête Nationale, le moment est venu de mesurer la chance que nous avons de vivre en République, de défendre sans rougir ce qu'elle représente, de cesser d'être des enfants gâtés qui ne voient plus l'intérêt de se rendre aux urnes. Il est temps de mesurer que les bienfaits de la République, dès lors qu'ils s'expriment pleinement, sont bien supérieurs à ses imperfections. Il est temps de ne pas laisser plus longtemps la Nation aux nationalismes et la communauté nationale se faire démembrer par le communautarisme. Le temps d'une journée, au moins, soyons dignes de cette fête et des combats qui ont permis dans notre pays l'avènement d'une République démocratique, laïque et sociale.

## RÉPUBLIQUE

Par Abraham Bengio\*

République, nul mot n'a été plus galvaudé, prostitué même : républiques, les régimes de Kim Jong-un, de Bachar el-Assad ou d'Hugo Chavez. Démocratique, populaire, soviétique, bolivarienne... toutes ces « républiques » obscènes donnent la nausée. Plus que tout, les anciens prisaient la « vertu » (virtus, ἀρετή), que les modernes ont mesquinement réduit à la sphère sexuelle mais qui signifiait l'excellence morale. Et des exemples de vertu, il s'en trouve sous tous les régimes, y compris les monarchies. « Que la République était belle sous l'Empire ! » disait en 1885 le « rad-soc » et franc-maçon Alphonse Aulard, désenchanté par les pesanteurs de la République conservatrice.

Ma République à moi accueille tous ses enfants, sans distinction de classes, de sexes, de races

ou de religions, non pour les tourmenter sur le lit de Procuste de l'uniformité, mais dans le respect et même dans l'amour de leurs différences, dès l'instant que par leur comportement ils lui rendent cet amour et ce respect. Elle unifie sans confondre et accorde une égale importance aux trois piliers de notre devise républicaine. C'est d'elle seule qu'on pourrait dire, sans chauvinisme et sans ridicule, avec Henri de Bornier : « Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France ! ». Autant dire que cette République-là reste à fonder.

\* Abraham Bengio est membre du bureau exécutif de la Licra, délégué à la Politique culturelle.

## LIBERTÉ

Par Mohamed Sifaoui \*

Jacques Prévert disait du bonheur qu'on le reconnaissait « au bruit qu'il faisait en partant ». Il en va de même pour la liberté. C'est lorsqu'elle disparaît ou quand elle risque de disparaître qu'elle nous rend conscients de sa richesse. Surtout, elle semble tellement aller d'elle-même que la défendre a cessé d'être une évidence. Nous lui sommes collectivement devenus indifférents et dans ce silence d'abstention, nous n'entendons plus que la voix des extrémistes, ses ennemis, qui veulent s'en prendre à elle.

L'Histoire a démontré cette règle immuable : quand l'universalisme est défait, l'extrémisme – politique ou religieux – sort de sa cage et s'attaque à la liberté, à toutes les libertés. Aujourd'hui, l'extrême droite comme l'islamisme partagent cette passion commune de faire la guerre à la liberté, et en premier lieu à la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice libre de sa raison pour exprimer une opinion détachée

de toute forme de contrainte est insupportable à ceux qui s'échinent à enfermer les Hommes dans le carcan morbide de leur idéologie, révélée ou non.

L'année 2015 fut une année terrible pour notre pays. La France a mesuré, quelques jours durant, le bruit que la liberté faisait en partant. Elle a connu le prix du sang et des larmes. Pourtant, rien ne semble montrer que toutes les leçons ont été tirées de cette situation. Les ennemis de la liberté n'ont jamais été aussi déterminés, d'où qu'ils viennent et l'extrême droite profite à plein du climat de peur créé par le terrorisme.

Dans cette drôle de guerre et à la veille des élections de 2017, plus que jamais, la liberté doit guider nos pas, et en premier lieu vers les bureaux de vote pour dire dans les urnes que les ennemis de la liberté n'ont pas leur place dans notre République, ni à l'Élysée ni à l'Assemblée nationale. Mais pour cela, espérons voir les défenseurs de la liberté prendre conscience qu'aucun électo-

ralisme et aucun calcul politique ne mérite de compromissions avec les ennemis des valeurs essentielles.

\* *Mohamed Sifaoui est membre du bureau exécutif de la Licra, délégué à la lutte contre les extrémismes religieux et politique.*

## ÉGALITÉ

Par Antoine Spire \*

L'écart entre la proclamation égalitaire de notre République et la réalité vécue par nos concitoyens nourrit frustration et amertume. Alors que quelques privilégiés bénéficient de ressources presque inépuisables, la majorité éprouve de vraies difficultés à finir des mois marqués par une attention constante à un budget toujours insuffisant. Mais les conséquences de ces inégalités économiques concernent toute l'existence : inégaux face à l'éducation et à la culture, inégaux en matière d'information et de possibilités d'expression la plupart d'entre nous ne croit plus à la possibilité même de promouvoir cette égalité. Proclamer l'égalitarisme ne fait reculer aucune inégalité.

C'est l'égalité des chances qu'il faudrait assurer en facilitant les conditions de promotion sociale et culturelle de ceux dont l'origine sociale ou ethnique compromet la formation, et de ceux qui handicapés ont besoin d'une aide spécifique.

Immense effort à accomplir pour que l'égalité formelle cède la place à l'égalité réelle ! Mais c'est loin d'être une utopie. Tous nos concitoyens savent bien qu'ils se sentiraient mieux si tous avaient les mêmes droits d'accès aux biens et aux savoirs. L'égalité des chances ne suppose nullement l'abandon des hiérarchies : la biographie de chacun et le travail fourni donnent les compétences sur les quelles devrait se fonder la légitimité du pouvoir et de l'influence. Mais c'est la transmission de ces privilèges à des héritiers qui se sont juste contentés de naître qui choque. À chaque génération les cartes devraient être rebattues pour que l'égalité redevienne un attribut essentiel de notre démocratie.

\* *Antoine Spire est membre du bureau exécutif de la Licra, vice-président et rédacteur en chef du Droit de Vivre.*

## FRATERNITÉ

Par Ari Sebag \*

Ce mot, pilier de notre devise républicaine, a été, très vite, le mal aimé ou le moins bien compris des trois. Liberté et Égalité, dont le sens primaire se comprend assez facilement, permettent à chacun de se les approprier immédiatement comme des droits individuels et inaliénables. À l'inverse, le concept de Fraternité doit se comprendre comme un devoir individuel envers l'autre, ce qui le rend à ce titre beaucoup moins attirant que ses deux « amis ». Pourtant, ce

devoir – ou impératif – de Fraternité n'a pas été incorporé à la devise par hasard. Il en est la colonne vertébrale, la condition essentielle à l'épanouissement de la Liberté et de l'Égalité. C'est pourquoi il est urgent aujourd'hui de redonner à cette valeur la place centrale qui lui revient.

\* *Ari Sebag est membre du bureau exécutif de la Licra, vice-président en charge de l'Organisation des événements.*

## NATION

Par Frédéric Encel \*

**E**rnest Renan disait de la Nation qu'elle est « une âme, un principe spirituel [...], un plébiscite de tous les jours ».

La Nation, encadrée et guidée par ce régime authentiquement démocratique qu'incarne la République française, constitue une représentation identitaire collective et ancrée sur des « temps longs », pour paraphraser Fernand Braudel.

Certes, la Nation, lorsqu'elle fut interprétée à la manière d'un chauvinisme agressif, accoucha du nationalisme, avatar dangereux et réactionnaire. Mais on doit dépasser ce dévoiement qui s'inscrivit au XX<sup>e</sup> siècle parmi tant d'autres « ismes » et revenir aux fondamentaux : de Valmy en 1792 face à l'armée de la monarchie prussienne aux lois constitutionnelles de 1875, la Nation fut une idée humaniste, intégratrice, égalitaire et opposée à l'autoritarisme.

Nos trois Républiques contemporaines l'illustrèrent magistralement. Lorsque s'affaiblit la Nation, c'est le clanisme tribal, régionaliste ou confessionnel qui menace, lourd de ses dérives structurellement népotiques, mafieuses et xénophobes. Or aujourd'hui, la Nation française est menacée non seulement par le fléau islamiste et ses « idiots-utiles » de l'islamo-gauchisme, mais aussi par la montée en force d'un populisme d'extrême droite. Tous les Français, quelles que soient leurs origines culturelles et sensibilités spirituelles, doivent défendre ce legs précieux et pluriséculaire qu'est leur Nation et d'en faire plus que jamais un ciment de fraternité.

*\* Frédéric Encel est membre du bureau exécutif de la Licra, délégué à la Lutte contre les extrémismes religieux et politique.*

## DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Par Sabrina Goldman \*

**L**a Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est un texte fondamental de la Révolution française. Son article premier énonce le principe d'égalité, selon lequel « les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». S'il est resté gravé dans la mémoire collective que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame une égalité « de naissance » entre les Hommes, on oublie trop souvent que ce texte affirme également que cette égalité doit perdurer au cours de leur existence. À l'heure où l'extrême droite propage sa haine contre tous ceux qui seraient selon elle

des citoyens de seconde zone, où des groupes de personnes sont stigmatisés parce que Musulmans, Noirs, Juifs ou Roms, il importe de rappeler que l'égalité est un droit imprescriptible pour lequel nous, militants antiracistes, devons nous battre au quotidien, pour que notre société soit, pour tous et à vie, celle de l'égalité de droits.

*\* Sabrina Goldman est membre du bureau exécutif de la Licra, vice-présidente chargée des Relations avec les institutions et le monde associatif et présidente de la commission Juridique.*

## CITOYEN

par Mario-Pierre Stasi \*

Cela évoque pour moi l'exact contraire du sujet de consommation vers lequel notre société mercantile nous conduit à devenir si notre conscience abaisse encore son niveau de vigilance. Était citoyen celui qui, dans l'antiquité grecque, prenant part à la vie politique et religieuse de la cité se voyait ainsi reconnaître des droits civils et politiques. Les devoirs avant les droits, en quelque sorte.

Aussi, sans le pousser à l'extrême, serait-il bon que notre système éducatif s'inspirât de ce modèle pour expliquer à nos adultes en devenir qu'être un sujet de consommation, dans une société de droit et de devoirs, ne devrait en théorie accorder que peu de droit et que le celui de s'insurger, de s'opposer, de manifester, de se plaindre ou de revendiquer ne se conçoit comme

légitime que s'il s'accompagne d'une participation à la vie de la Cité. Cette participation, c'est d'abord l'impôt, à juste proportion, mais payé par tous – même l'euro symbolique – mais c'est aussi le vote. N'est-ce pas une des raisons qui pourrait rendre le vote obligatoire ? Et si être « citoyen du monde » est plus une déclaration de principe qu'un projet de vie, devenir citoyen français actif et devenir plus encore citoyen européen sont une vraie ambition. Ne soyons pas des citoyens passifs ! »

*\* Mario-Pierre Stasi est membre du bureau exécutif de la Licra, premier vice-président chargé des Relations avec le monde politique et les entreprises.*

## RÉSISTER

Par Alain Chouraqui \*

« Le combat pour les Droits de l'homme n'est jamais définitivement gagné mais il n'est jamais perdu non plus, à condition de le mener ». Puisque la subjectivité est souhaitée dans ces quelques lignes, c'est volontiers que je cite mon père, Sidney Chouraqui, ancien résistant de la France libre – et cofondateur de la Licra Aix – dont cette phrase m'inspire toujours. À quoi j'ajouterais aujourd'hui – et il en est pleinement d'accord – deux corollaires que nous enseignent le recul de l'histoire : il est très

vite trop tard face à l'engrenage raciste ou antisémite des extrémismes identitaires, nationalistes ou religieux ; et chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière, nul besoin d'être un Juste pour faire un « acte juste » qui aide, sauve, résiste. À bien garder à l'esprit dans les temps qui viennent, n'est-ce pas ?

*\* Alain Chouraqui est membre du bureau exécutif de la Licra, délégué Mémoires, éducation citoyenne et vigilance républicaine.*



**LA LICRA  
EN ACTION**

# ÉDUCATION

PAR CLAUDE SECROUN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ÉDUCATION

## BILAN 2016 DES ACTIONS « ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ » DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'éducation est au cœur des missions de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera la mixité sociale et le Vivre Ensemble. Pour réaliser ces objectifs, un réseau de militants, membres de la commission Éducation, œuvre sur l'ensemble du territoire à la sensibilisation et à la formation d'élèves, d'étudiants mais aussi de nouveaux publics en adaptant leurs interventions aux problématiques actuelles.

Les interventions de la Licra dans les établissements scolaires ne sont pas des conférences ni

des cours, mais des rencontres entre des militants de la Licra et une classe, enseignant compris.

Chaque intervention de la Licra est une occasion d'aborder des questions difficiles, en partant de l'expérience accumulée par la Licra, du vécu des militants au cours de leur vie et en s'appuyant sur les formations de l'École des militants.

Cette approche est donc distincte de celle du professeur ; nous l'espérons et la voulons complémentaire, contribuant depuis une autre place à l'éducation à la citoyenneté.

### UNE CONVENTION ET UN AGRÉMENT DE LA LICRA

Les actions de la Licra en milieu scolaire bénéficient du soutien de la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, qui a octroyé un agrément de cinq ans à notre association par arrêté ministériel le 16 avril 2015.

L'éducation est une des missions premières de la Licra. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens responsables et conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme, en leur enseignant les valeurs républicaines, que notre société favorise la mixité sociale et le Vivre Ensemble. La commission est en première ligne sur le terrain. Elle forme et prévient les élèves et permet de déceler les évolutions du racisme et de

l'antisémitisme d'aujourd'hui. Pour réaliser ces objectifs, un réseau de militants, membres de la commission Éducation, œuvre sur l'ensemble du territoire de la République à la sensibilisation et à la formation d'élèves, d'étudiants mais aussi de nouveaux publics en adaptant leurs interventions aux problématiques actuelles. Afin de permettre le bon fonctionnement de ce réseau, la commission développe des partenariats avec les acteurs institutionnels du monde éducatif. Elle fait le lien entre les grandes orientations développées par la Licra et les actions proposées par les militants en sections.

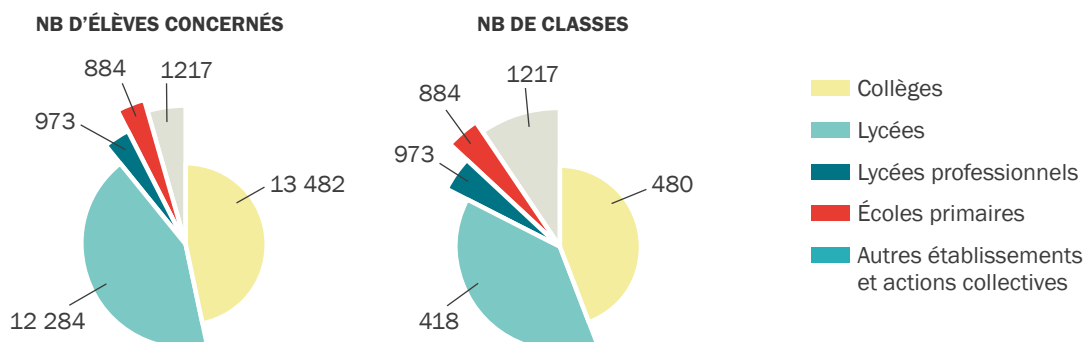
## LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN ET LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Notre bilan quantitatif s'appuie sur une pratique nouvelle du « reporting » au sein de la Licra. Pratique très fragilisée par l'absence de poste dédié aux actions dans les établissements scolaires, en raison de la faiblesse de la subvention allouée par le ministère de l'Éducation nationale.

Aussi, on ne pourra que se féliciter qu'avec les moyens du bord, 30 sections de la Licra sur 61 aient répondu à notre demande d'informations, demandant de remplir un fichier Excel... soit 50 % des sections de la Licra.

En 2016, 28 840 jeunes ont rencontré un animateur de la Licra (sur la base des 50 % de retours à l'enquête nationale. Une estimation prudente sur les 61 sections de la Licra devrait faire passer ce chiffre à plus de 35 000). Ces données représentent une augmentation de 30 % par rapport à 2015. Ces quelques 1100 interventions touchent en priorité le cycle du collège et du lycée :

### LICRA : ACTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN 2016



Nos interventions concernent les collèges pour 47 %, les lycées pour 46 % et les autres établissements (souvent non renseignés) 11 %. Si les interventions en collèges restent légèrement majoritaires, on remarquera quelques évolutions par rapport aux années précédentes :

- forte augmentation des interventions en lycées ;
- de plus en plus d'interventions en primaire ;
- des travaux en école de police, en ESPE qui se développent.

*Ces chiffres n'intègrent pas les centaines de jeunes sensibilisés à l'occasion de rencontres sportives dont le bilan est fait par ailleurs.*

Avant chaque intervention, nous rencontrons les enseignants et le personnel afin de répondre à leurs attentes et leur proposons un module dédié à leurs problématiques. Pendant deux heures, nos militants échangent avec une classe d'élèves et leur professeur qui les a préparés à la problématique en amont. Nos objectifs pédagogiques visent à les sensibiliser au racisme et

à l'antisémitisme en enrichissant l'argumentaire des jeunes antiracistes, en ébranlant certaines convictions racistes rapportées par les élèves, en provoquant la curiosité des indifférents pour les impliquer dans le débat ; en luttant contre la banalisation des propos et insultes racistes et antisémites, en mettant en garde les jeunes contre les préjugés, les idées préconçues, les théories du complot... Notre intervention dans les classes est aussi le moment de valoriser le socle républicain en abordant les questions de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la laïcité, de la solidarité et de la citoyenneté. Nous expliquons que la démocratie est garante de la paix entre les citoyens et favorise le Vivre Ensemble, nous parlons de la question de l'identité, de l'exil afin de responsabiliser le citoyen de demain en affûtant son esprit critique pour qu'il se construise ses propres opinions afin de lui permette de trouver en lui les ressources et la force d'agir contre l'indifférence.

## UN ANTISÉMITISME BANAL ET PARTAGÉ

Au cours de ses rencontres avec les élèves, la commission Éducation est au plus près du racisme et de l'antisémitisme. Sans que cela soit complètement nouveau, mais d'une façon de plus en plus explicite depuis cette rentrée de septembre 2015, elle constate que les élèves se revendiquent antisémites de façon banale et partagée, alors même que certains se présentent comme antiracistes. Constat que les élèves exprimant leur antisémitisme se montrent hermétiques, inaccessibles à tout ce qu'on peut leur dire de l'ordre de la connaissance historique, du raisonnement, et ce, dans des établis-

sements divers : lycées de banlieues, de zones « urbaines » ou de centre-ville, trop homogènes au plan des catégories socio-professionnelles et des origines ou présentant une véritable mixité sociale, d'origines, de religions.

À noter une évolution marquée des demandes des établissements. Alors que, jusqu'à présent, nous avons à intervenir sur racisme, antisémitisme et discriminations, de plus en plus souvent apparaissent les questions de laïcité et citoyenneté.

## CRÉATION D'OUTILS DE TRAVAIL

Les jeux sont un moyen d'échanger avec les plus petits. À Strasbourg, les militants de la commission Éducation utilisent le jeu « Respecto ». Conçu comme un jeu de l'oie par une association alsacienne, il permet aux enfants (8 à 11 ans et 11 à 13 ans) de jouer les uns avec les autres et non les uns contre les autres. Il interroge et pose des questions sur l'égalité, le droit, le respect... Par ailleurs, l'utilisation du jeu de l'oie, créé voici quatre ans, progresse toujours. Il est utilisé à la fois devant un public scolaire ou en d'autres occasions lors de tournois de futsal.

En revanche, pour répondre à l'antisémitisme, les membres de la commission et les sections de la Licra regrettent le manque d'outils adaptés aux publics scolaires sur l'antisémitisme. Pour une

des participantes : « On n'a pas d'outils honnêtes et adaptés pour montrer les relations ancestrales entre Juifs et Arabes. » Une autre évoque un film sur le shtetl qui pourrait permettre de déconstruire le préjugé : « les Juifs sont riches ». Pour répondre à l'antisémitisme exprimé, la commission Éducation propose d'utiliser les œuvres de la littérature jeunesse qui peuvent permettre de faire naître de l'empathie chez les enfants et adolescents comme cela a été fait par la section de Paris avec « *Identités meurtrières* » d'Amin Maalouf. L'ouvrage a permis d'aborder avec les élèves d'origines étrangères le conflit personnel qu'ils peuvent ressentir pour construire leur identité propre.

## CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE MOOC

Un MOOC (Massive Online Opened Course) est une formation en ligne destinée à accompagner et relayer la formation en présenciel. Il peut être suivi par plusieurs centaines voire milliers de personnes en même temps, et différencié selon les publics visés : élèves, formateurs, acteurs

sociaux, entreprises, grand public... Un premier MOOC est en cours de développement ; il porte sur les fondamentaux de la Licra : racisme, antisémitisme, laïcité. Un deuxième est envisagé pour exploiter la production intellectuelle des Journées des Justes.

## LA RÉSERVE CITOYENNE

À Angers, Châlons-en-Champagne, Reims, Strasbourg... Les militants Licra se sont inscrits à titre personnel, comme il est de règle, dans ce dispositif lancé le 12 mai 2015 avec l'idée que leur candidature, si elle était retenue par l'académie, pouvait ouvrir des portes supplémentaires pour

que la Licra puisse développer ses actions à la citoyenneté. À Reims, l'académie a réuni des « réservistes » en juillet 2015 : une trentaine d'entre eux étaient présents. À Angers, les militants de la Licra inscrits montent un projet avec le rectorat et la Chambre de commerce et d'industrie.

# JEUNESSE

PAR HAMZA SBAA, PRÉSIDENT DE LA LICRA JEUNES

*La Licra Jeunes ou encore commission Jeunes a, une année de plus, donné un nouveau souffle à la Licra et renforcé ses actions auprès des jeunes, pour et par les jeunes. Par une approche novatrice et dans l'air du temps, prenant acte de l'état du monde, la commission Jeunes a posé des jalons qui présentent bien des promesses pour l'avenir. Retour sur l'année 2016. Perspectives pour l'année 2017.*

En outre ses actions d'information et sensibilisation, notamment à travers des présentations, conférences et interventions auprès de plusieurs associations de jeunes, l'action s'est voulue impactante et douée de la promesse de perdurer grâce aux réseaux de jeunes et de leurs potentiels multiples.

Depuis quelques années, la Licra Jeunes a rencontré la jeunesse sur ses lieux de divertissements estivaux : les festivals. Des stands d'information et de sensibilisation ont ainsi été montés au sein des villages associatifs à Solidays, à l'éco-festival Cabaret Vert et au Weather Festival. Le jeu « Kikadikoi ? » a su capter l'attention dans un contexte festif pour parler des problématiques de racisme, antisémitisme et discriminations et des combats de la Licra. Le projet Panda Licra de fédération d'e-sympathisants contre le racisme et l'antisémitisme en ligne, particulièrement sur les réseaux sociaux, a aussi été promu lors de ces événements. Voilà une action qui mérite encore développement pour une meilleure collecte de fonds et pour la création d'une animation en zone commune des villages associatifs afin de galvaniser davantage.

D'autre part, la Licra Jeunes a rallié le Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe, augmentant de ce fait les possibilités et moyens de lutter en synergie contre les discriminations et la haine en ligne et hors ligne. Cette campagne est cruciale dans un monde

frappé par la haine, rendue encore plus facile par Internet. La Licra Jeunes a aussi soutenu la campagne afin de faciliter son lancement en France. Suite à la décision de cette dernière de la rejoindre, l'engagement de la France a été si-



Stand de festival

gné le 26 janvier 2017 lors du lancement officiel au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg. La coordination de la campagne France a été confiée à la Licra. Cela



Militants du Mouvement contre le discours de haine

présage à la Licra Jeunes une place phare pour inspirer, innover, soutenir et porter des initiatives et actions dès 2017.

La Licra Jeunes a aussi réfléchi à un projet d'éducation s'inscrivant dans les objectifs du Vivre Ensemble et de la lutte contre le racisme et l'anti-

sémitisme. À travers un partenariat, le projet « Cultur'Alliance », à destination des collégiens et lycéens, réunit les compétences et missions de la Licra et de l'AIESEC, réseau d'étudiants engagés dans le développement du leadership, la diversité et la réalisation du potentiel humain.

Dans un contexte d'élections présidentielles et législatives sur fond de montées populistes et nationalistes, d'intolérance, haine et extrémisme, une charte commune d'engagement a été rédigée par la Licra Jeunes et signée par plusieurs associations dont l'AFGES,

l'AFEV et d'autres. Cela permettra de sensibiliser aux enjeux des élections, informer et mobiliser au devoir démocratique de citoyen pour les valeurs de la République.

## DES RÉUNIONS AVEC LA FAGE ET L'AFEV SONT À VENIR POUR DES ACTIONS ET PROJETS COMMUNS

Enfin, un grand évènement est prévu pour mai sous la forme d'un forum. Il donnera voix et espace à la jeunesse pour s'exprimer et innover en réponse aux problématiques actuelles liées aux inégalités, discriminations et à la haine mais aussi pour répondre aux besoins du Vivre Ensemble et de la construction d'une société meilleure.

À l'issue de cet évènement, des projets naîtront, l'un d'entre eux se verra récompensé d'un financement pour sa réalisation.

Voilà de quoi prolonger les accomplissements 2016 en 2017 !

# JURIDIQUE

PAR SABRINA GOLDMAN, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION JURIDIQUE

## AIDE AUX VICTIMES

Le service juridique dispose d'une permanence juridique gratuite à l'attention des victimes ou témoins en matière de racisme et d'antisémitisme. Cette permanence permet de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit des victimes. Les victimes peuvent contacter le service juridique par plusieurs biais :

- soit en contactant la permanence téléphonique au 01 45 08 08 08 (gratuite et ouverte tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) ;
- soit en remplissant le formulaire présent sur le site de la Licra intitulé « Vous êtes victime de racisme » (accessible en suivant ce lien : [www.licra.org/victimes/?statut=victime](http://www.licra.org/victimes/?statut=victime)).

Le service juridique traite chaque signalement et conseille les victimes au cas par cas afin de leur faire connaître leurs droits.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2016, près de 944 signalements (hors Internet) ont été traités par le service juridique du siège de la Licra.

Sur les 944 signalements reçus, 561 concernaient des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale. En revanche, 383 affaires étaient non pénalement qualifiables ou hors su-

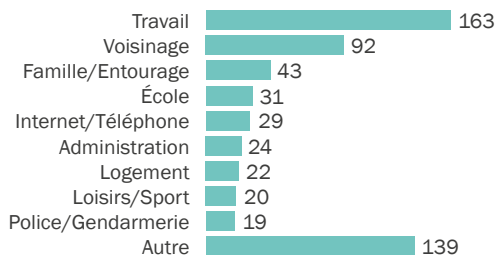
jet (homophobie, droit des étrangers, sexisme, etc.).

Sur les 561 signalements pénalement qualifiables, la répartition par infraction était la suivante :

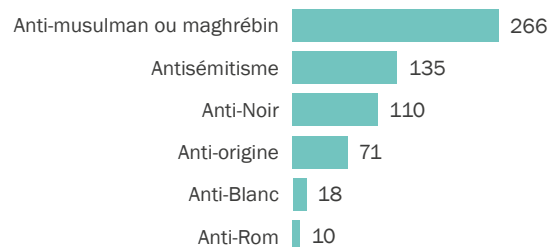
- 301 concernaient des faits d'injure à caractère racial ;
- 151 concernaient des faits de discrimination ;
- 59 concernaient des faits de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination à caractère racial ;
- 58 concernaient des faits de violence à caractère racial ;
- 51 concernaient des faits de diffamation à caractère racial ;
- 17 concernaient des faits d'apologie de crimes contre l'humanité ;
- 4 concernaient des faits de contestation de crimes contre l'humanité.

Sur ces 561 signalements, 202 ont été suivis d'une action pénale ou civile (36 %). Les 359 signalements restant n'ont pas donné lieu à une action judiciaire, la réponse pénale n'étant pas forcément adaptée à la situation de la victime.

### LIEU DE MANIFESTATION DU RACISME :



### « TYPE DE RACISME » SIGNALÉ À LA LICRA :



En plus de la plateforme juridique, la Licra accueille et conseille les victimes de racisme et d'antisémitisme partout en France par le biais de ses sections locales. Il existe une soixantaine de sections réparties sur l'ensemble du territoire

national. Les chiffres des précédents graphiques prennent uniquement en compte les victimes qui s'adressent à la permanence juridique du siège de la Licra, et non pas celles qui s'adressent aux sections locales.

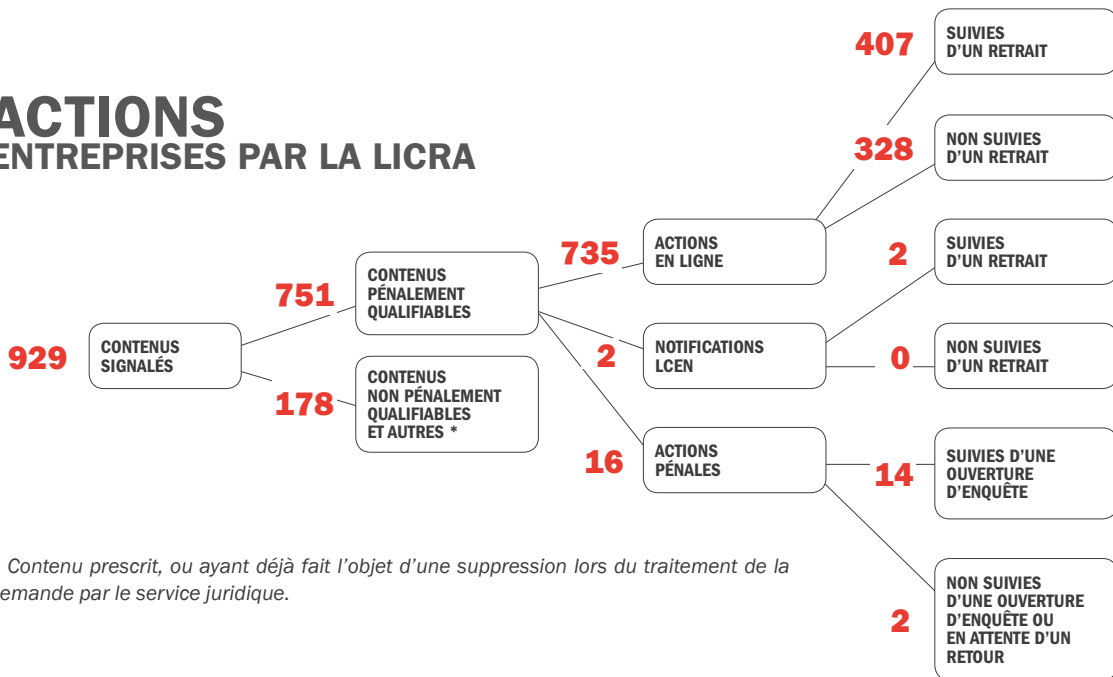
## CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET

La Licra met à la disposition des internautes un formulaire « Signaler un contenu raciste sur Internet » par lequel ils peuvent informer la Licra de tout contenu haineux qui leur semble constitutif d'une infraction à caractère racial (formulaire accessible en suivant ce lien : [www.licra.org/signalement](http://www.licra.org/signalement)).

Le service juridique a reçu et traité, en 2016, 929 signalements de contenus haineux sur Internet.

On constate une forte baisse par rapport à l'année 2015 (1122 contenus signalés à la Licra) qui avait été marquée par les attentats de Charlie Hebdo, de l'Hyper Cacher et du 13 novembre. En effet, le service juridique avait enregistré une forte hausse des signalements après les attentats, notamment au mois de janvier 2015.

## ACTIONS ENTREPRISES PAR LA LICRA



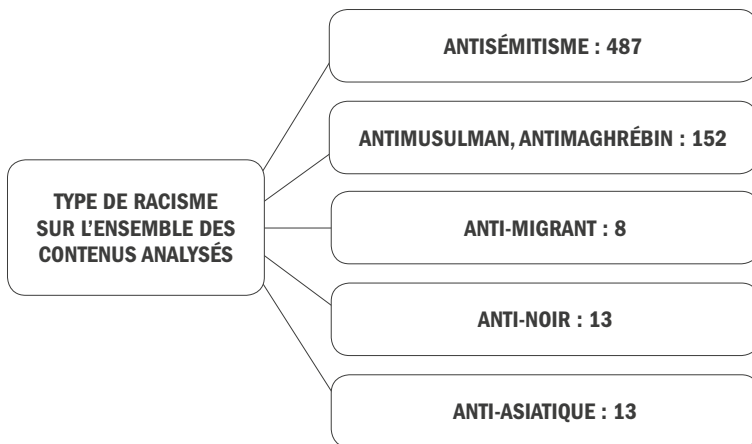
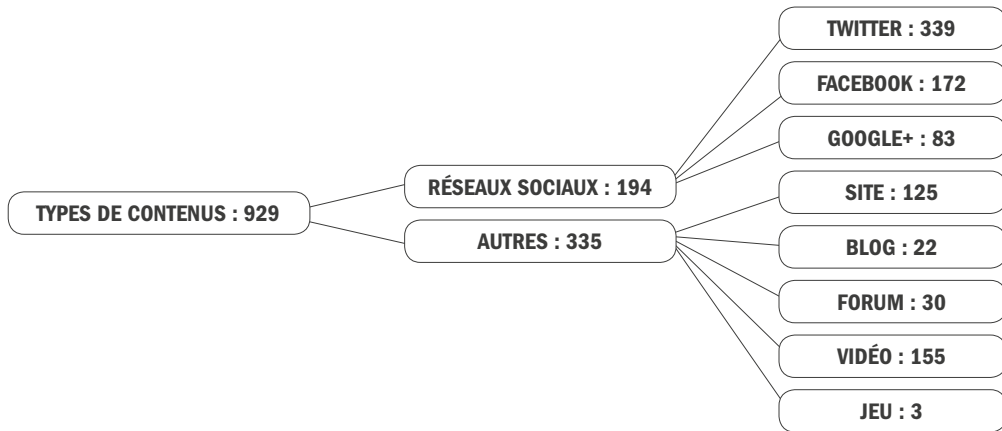
\* Contenu prescrit, ou ayant déjà fait l'objet d'une suppression lors du traitement de la demande par le service juridique.

Après analyse des 929 contenus signalés à la Licra, 751 ont été reconnus comme pénalmente qualifiables.

Sur ces 751 contenus, 737 ont fait l'objet d'une demande de retrait qui a abouti dans 409 cas.

Une action pénale (signalement au parquet ou plainte) a été engagée pour 16 contenus, et 14 ont pour l'instant donné lieu à une ouverture d'enquête.

RÉPARTITION DES CONTENUS SIGNALÉS EN FONCTION DE LA PLATEFORME UTILISÉE :



Le constat est le même que les années précédentes : c'est principalement sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) que les contenus haineux se développent le plus et sont les plus virulents.

PHÉNOMÈNE DE SOUS-ÉVALUATION DES FAITS DE RACISME : LES AMÉLIORATIONS À ENVISAGER

Il est estimé que, pour les injures racistes, seuls 8 % des faits seraient signalés aux services de police et de gendarmerie, et 3 % des faits seulement seraient enregistrés au titre de plaintes (rapport CNCDH 2015, page 87).

**Apporter un soutien psychologique aux personnes victimes de racisme :**

En matière de racisme et d'antisémitisme, il est difficile de rapporter la preuve des faits. C'est souvent parole contre parole, notamment en matière d'injures. En outre, face à un phénomène de banalisation des infractions à caractère racial, les victimes n'ont plus forcément conscience de la gravité des paroles qui leur sont adressées. Malgré tout, il est essentiel de libérer la parole de la victime et d'avoir un interlocuteur de confiance

pour pouvoir en parler. Elles doivent trouver l'écoute et le soutien dont elles ont besoin.

C'est la raison pour laquelle une convention a été signée le 21 décembre 2015 entre la Licra et l'Inavem, permettant aux victimes de racisme de recevoir une prise en charge psychologique. Cette convention a fait l'objet d'un lancement officiel le 28 octobre 2016 sous la forme d'un comité de pilotage, en présence de la Dilcra et du SADJAV (ministère de la Justice).

**Mettre en place une pré-plainte en ligne :**

Il existe en France un phénomène général de refus d'enregistrement des plaintes. Un groupe de travail, dont la Licra et la Dilcra font partie, réfléchit actuellement à la mise en place d'une

pré-plainte en ligne : cela éviterait à la victime de faire la queue au commissariat et permettrait d'avoir un interlocuteur spécialiste de ces pro-

blématiques spécifiques dans chaque commissariat.

### **ACTIONS EN JUSTICE**

La Licra dispose d'un réseau de plus de cent avocats militants, intervenant à titre bénévole, répartis sur l'ensemble du territoire.

La commission Juridique, qui se réunit une fois par mois, analyse chaque dossier et émet un avis juridique. Si une infraction est constituée et que la décision d'intervenir est prise, le dossier est confié à un avocat de la commission.

En 2016, plus de quatre-vingt procédures ont été ouvertes (signalement au parquet, plainte simple

ou plainte avec constitution de partie civile, citation directe, intervention volontaire, etc.).

Si la présence de la Licra aux côtés du parquet représente une valeur ajoutée, elle n'est parfois pas nécessaire. Par ailleurs, la Licra ne peut intervenir sans un accord exprès de la victime lorsque celle-ci est identifiée.

# MÉMOIRE, HISTOIRE & DROITS DE L'HOMME

PAR ALAIN DAVID, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MHDH

La commission a débuté ses réunions de ma présidence après la convention de Marseille en avril 2015. Le challenge était d'abord celui de tenir une réunion mensuelle. Depuis le dernier congrès, la commission s'est réunie en 2016 le samedi 9 avril, le vendredi 29 avril, le vendredi 20 mai, le vendredi 24 juin, le lundi 4 juillet, le vendredi 9 septembre, le vendredi 28 octobre, le vendredi 25 novembre ; en 2017, le vendredi 6 janvier, le vendredi 3 février, le vendredi 10 mars, soit 11 fois, chaque fois pour des séances de trois heures (en général de 17h à 20h, séances suivies d'un repas en commun pour ceux qui le désirent). Les séances ont réuni en moyenne entre 5 et 10 participants. Un compte-rendu détaillé a chaque fois été envoyé dans un fichier comportant 153 noms. À chaque envoi, il a été précisé que ceux qui ne pouvaient pas participer physiquement à la commission pouvaient y intervenir par mail ou par tout autre moyen – éventuellement par viséoconférence (ce qui a eu lieu une fois pour une consultation de Charlotte Lefranc à Nantes sur la loi Égalité et Citoyenneté).

La commission, j'ai plaisir à le dire, a travaillé dans la joie des idées partagées, dans l'amitié voire la fraternité militantes, en un mot, grec : dans la *philia*, en dépit du contexte terrible de cette année qui a environné ce travail et qui ne pouvait pas ne pas l'influencer.

Nous nous étions fixés notamment l'objectif de proposer pour l'action de la Licra des éléments de réflexion sur un certain nombre de sujets. Voici ceux que nous avons pu aborder.

**1** **Sur la question des commémorations :** comme chaque année, la commission insiste pour que la Licra participe aux commémorations fixées par le ministère et concernant la Licra, le 10 mai, le 16 juillet, le 25 novembre. Il faudrait effectuer une démarche auprès du ministre pour que soit pris en compte – en cohérence avec la loi Égalité et Citoyenneté ainsi que la reconnaissance par le Parlement du génocide des Arméniens – le 6 avril pour le génocide des Tutsi du Rwanda, et le 25 avril pour les Arméniens.

**2** **Trois demandes ont été adressées à la commission par le secrétaire général Roger Benguigui :**

- **Qu'elle œuvre en faveur d'un musée de l'esclavage.** Nous avons réfléchi à l'intervention possible en ce sens de personnalités autorisées : Françoise Vergès, Catherine Vidrovitch, Olivier Pétré-Grenouilleau, Christiane Taubira. Par ailleurs un texte a été signé conjointement par Louis-Georges Tin, président du Cran, et Alain Jakubowicz. Le Président François Hollande a par ailleurs déclaré son accord pour un tel musée. Il faudra sans doute continuer à s'assurer dans l'année qui s'ouvre, de la concrétisation de cette décision ;

- **Qu'elle produise un rapport pour le BE afin d'éclairer la position de ce dernier sur la question de l'implication de la France dans le génocide des Tutsi.** Ce rapport a été envoyé aux membres du BE. Parallèlement un séminaire interne va s'ouvrir, auquel les membres de la commission sont conviés. Y participeront également Sabrina Goldman et Rachel Lindon ;

- **La prise en charge de la mémoire de la Licra :** cela veut dire notamment le classement des archives. Ce travail considérable nécessitera sans doute l'intervention d'un documentaliste professionnel, et le contrôle d'un historien spécialiste de l'histoire de la Licra comme Emmanuel Debono.

**3 La commission a par ailleurs poursuivi et mené à bien son travail sur l'idée d'un jardin de la mémoire, à Dijon.** Une stèle a été érigée, dédiée « À la paix, aux morts des guerres, des crimes contre l'humanité et des génocides ». Cette stèle inaugurée symboliquement un 27 janvier (date anniversaire de la libération d'Auschwitz) par le maire de Dijon, en présence du président de la Licra, Alain Jakubowicz, en présence du Dilcrah Gilles Clavreul, en présence également d'enfants et d'adolescents d'école dijonnaises, devra être un point de référence pour un travail actif sur la mémoire (un colloque sur les génocides avait suivi le 27 janvier l'inauguration, un autre colloque intitulé « Penser l'après » aura lieu à l'université de Bourgogne-Franche-Comté les 5 et 6 avril)

**4 La commission a naturellement, dans le même esprit, suivi de près les procès contre les génocidaires hutus.** Elle a réagi à tous les incidents qui ont parsemé l'actualité à cet égard : notamment en s'interrogeant sur un dessin de Riss, profanant la mémoire des victimes (à nouveau cette question lancinante d'imposer ou non des limites à la liberté d'expression des artistes, dessinateurs, écrivains etc.), en posant également la question du positionnement des politiques (Juppé, Fillon, Charon).

**5 Elle a donné une contribution (dès juillet) pour les 30 propositions de la Licra,** et en rapport avec cette contribution participé à plusieurs des tables rondes du Havre.

**6 La commission s'était trouvée confrontée à la question de la débaptisation de certaines rues** (ou au contraire de la possibilité de proposer l'hommage d'un nom de rue pour certaines personnalités) ceci en rapport avec les objectifs de la Licra. Elle a imaginé pour cela de constituer en son sein une sorte de comité d'éthique qui ferait appel, au cas par cas, à des personnalités autorisées. Est examiné en ce moment le problème du professeur Leriche, premier président en 1940 de l'Ordre des médecins. Ce problème avait d'abord été soulevé par la section de Roanne. La commission soumettra son avis au BE qui prendra sa décision.

**7 La commission a reçu pour avis plusieurs personnalités :**

- **Le professeur Frédéric Abecassis, de l'ENS de Lyon, qui a engagé avec les membres de la commission une intéressante discussion en vue d'évaluer l'exposition sur l'antisémitisme du Moyen-Âge à nos jours** (des réserves avaient été faites sur les p.34-35 du livret portant sur le conflit israélo-palestinien, pages qui devaient effectivement être nuancées pour ne pas donner à penser que le conflit était par lui-même une version de l'antisémitisme) ;

- **Rachel Lindon, qui a fait un exposé et engagé un débat sur la question des réfugiés.** L'élément principal qui ressort de ce débat (et qui a été effectivement relayé par d'autres rencontres, au Havre, et au siège de la Licra) est que le point essentiel réside dans l'accueil des réfugiés, dans les éléments matériels et humains de cet accueil (ce que nous a par ailleurs confirmé une amie allemande de Berlin, très impliquée dans l'un de plusieurs centaines de réseaux d'accueil qui existent dans cette ville) ;

- **Charlotte Lefranc** (pour un exposé sur les conditions de la loi Égalité et Citoyenneté, loi qui modifiera peut-être beaucoup de choses à la Licra, et dans l'examen du problème du rapport histoire/droit).

## 8 La commission a participé à plusieurs colloques et conférences :

- Deux conférences sur la laïcité se sont trouvées reportées pour des raisons en relation précise avec le sujet de ces conférences : à Lille et à Dijon ;
- Colloque « les idiots utiles » ;
- Deux conférences à Vienne, à l'invitation d'Alexander Emanuely (relais de la Licra à Vienne) sur la Licra, le racisme et l'antisémitisme dans le contexte électoral en France, sur le Rwanda (en parallèle avec Dafroza et Alain Gauthier) ;
- Au couvent des Bernardins, sur l'histoire et l'usage contemporain du concept de race ;
- À une conférence de Frédéric Encel sur l'histoire du conflit israélo-palestinien ;

- À la journée organisée chaque année par Frédéric Encel contre le négationnisme (cette année le thème en était le complotisme) ;
- Colloque du Bnai Brith le 5 mars sur les génocides à la mairie du 3<sup>e</sup> ;
- Colloque des « intellectuels juifs de langue française » les 19 et 20 mars, sur la violence au Conseil économique, social et environnemental.

Enfin la commission a régulièrement procédé à des comptes-rendus de livres, plusieurs de ces comptes-rendus ayant été diffusés à l'intérieur du BE, ceci afin de nourrir et d'enrichir notre réflexion commune.

## CONCLUSION

Comme l'année dernière, tout en me félicitant encore du travail de la commission, de l'atmosphère d'amitié qui est la règle dans nos réunions, je regrette notre nombre trop faible qui empêche de procéder à de vraies auditions internes (difficile de faire venir une personnalité prestigieuse pour le faire parler devant une dizaine de personnes).

Je regrette également que le travail de la commission ne trouve pas davantage d'impact à l'intérieur de la Licra et notamment de son BE (régulièrement notamment, on voit que des sujets touchant à l'histoire, à la mémoire et aux Droits de l'homme sont abordés, soit dans les sections, soit directement au National, par ex au niveau de la communication, sans que la commission ne soit saisie ou informée : cela prouve que nous n'avons toujours pas réussi à donner à la Licra des preuves suffisantes d'existence, la responsabilité de cette situation incombant évidemment à la commission elle-même qui a la responsabilité de savoir se faire entendre.)

Bref le travail de la commission me paraît utile et nécessaire à la Licra, il appartient à celle-ci de jouer un rôle plus grand que celui qu'elle joue actuellement.

# SPORT

PAR MARC AUTHAMAYOU, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORT

*Depuis dix-huit ans, la Licra s'est dotée d'une commission Sport. Elle est composée de militants de la Licra engagés dans des actions de lutte contre le racisme et l'antisémitisme par le sport.*

## L'ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES DÉRIVES DANS LE SPORT ET UNE CONFÉRENCE DE RESTITUTION

Cette année, ce sont 600 collectivités et 500 Offices municipaux du sport (OMS) qui ont été destinataires de notre enquête concernant les dérives racistes dans le sport. Le football est le principal sport touché, suivi du rugby, du handball, du basket et de la natation.

Insultes au quotidien, développement d'un activisme religieux, dérives peu ou pas sanctionnées. Voilà des difficultés auxquelles il faut remédier pour éviter que le sport, vecteur d'intégration ne soit pas aussi le terreau du racisme et d'enfermement identitaire.

Les résultats de cette enquête ont été restitués lors de la conférence « Le sport à l'épreuve du repli identitaire et face aux enjeux de la diversité » organisée le 5 décembre 2016 au Sénat. Celle-ci a été le réceptacle de la proposition phare de la commission Sport de la Licra : prendre en compte dans les statuts et les règlements des fédérations, de leurs organes déconcentrés ou, le cas échéant, de leur ligue professionnelle les qualifications d'actes et paroles racistes, de discriminations, d'atteinte au principe de laïcité.

## UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ÉTAT ET LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

En 2016, la Licra a intégré le groupe de travail « Plan citoyens du sport : transmission des valeurs » de la direction des sports du ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports et ainsi participer à l'élaboration de différents outils (guide juridique, fiche thématique...)

Le 21 septembre, le conseil régional d'Île-de-France lançait son programme de prévention de la radicalisation auprès des acteurs du sport. La Licra est un des partenaires experts avec des actions de formation programmées au cours du premier semestre 2017.

## UNE OUVERTURE AUX ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF

Une convention de partenariat Licra / Union nationale du sport scolaire (UNSS) a été signée le 22 mars à Vaulx-en-Velin en présence de Najat Valaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale et Hélène Geoffroy, secrétaire d'État à la

Ville. Le partenariat avec la Fédération nationale des offices municipaux du sport a été officialisé le 5 décembre lors de la conférence organisée au Sénat.

## **UNE ACTION AUPRÈS DES CENTRES DE FORMATION ET DES PÔLES ESPOIRS DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL**

En 2016, la Licra a intégré le programme Open Football Club de la Fondation du football, visant à accompagner les clubs professionnels

de football et les Pôles Espoirs dans la mise en place d'actions civiques et culturelles auprès des jeunes joueurs en formation.

## **UNE EXPÉRIMENTATION AVEC LE DISTRICT DU RHÔNE DE FOOTBALL ET LE CAMP DES MILLES**

Le 24 octobre 2015, à l'occasion d'un match, des violences verbales et physiques entre les joueurs de deux clubs ont été commises. À l'initiative de la Licra, les sanctions ont été assorties d'une

mesure « pédagogique » : une visite au Camp des Milles le 23 avril. Objectif : comprendre, à travers l'histoire de ce site, les conséquences d'engrenages racistes et antisémites.

## **DES ÉVÉNEMENTS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**

La section de Paris en partenariat avec la commission Sport de la Licra nationale était présente le 8 juin dernier au stade Charléty pour la grande finale des journées citoyennes Educap City.

Les sections de la Licra de Nice, Châlons-en-Champagne, Roanne et Strasbourg ainsi que six autres associations françaises ont participé cette année aux semaines européennes de lutte contre le racisme de FARE (Football Against Racism in Europe).

Dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme de l'Éducation nationale, un tournoi de football et

un débat ont été organisés le 23 mars au collège Jean Jaurès de Montfermeil avec la participation des champions Aya Cissoko et Ryadh Sallem.

La Licra a également contribué au 1<sup>er</sup> Championnat de l'intégration et de la solidarité (CIS) organisé par l'association Aurore, une compétition réunissant migrants et franciliens.

Des sections de la Licra (Strasbourg, Lyon, Dijon, Picardie...) ont par ailleurs constitué des équipes de football et de futsal qui assurent une sensibilisation sur le terrain du jeu et de la fraternité, avec des matches et des rencontres sportives tout au long de la saison sportive.

[www.licra.org/que-faisons-nous/sport](http://www.licra.org/que-faisons-nous/sport)

**“ JE SUIS  
DE LA COULEUR  
DE CEUX QU’ON  
PERSÉCUTE ”**

**ALPHONSE DE LAMARTINE**

**OUI**  
À L'ANTIRACISME



**licra**



[WWW.LICRA.ORG](http://WWW.LICRA.ORG)



# FORMATION - ÉCOLE DES MILITANTS

PAR ANNETTE BLOCH, VICE-PRÉSIDENTE, CHARGÉE DE LA FORMATION ET DE L'ÉCOLE DES MILITANTS

L'École des militants animée par Annette Bloch a pour mission de contribuer à donner de la force et de la pertinence à la lutte de la Licra contre le racisme et l'antisémitisme :

- en encourageant les adhérents à devenir militants en s'engageant sur le terrain ;
- en aidant les militants déjà actifs à être plus confortables dans l'action, à se sentir sécurisés, à disposer d'outils de compréhension et méthodologiques pour l'action, à faire évoluer leurs pratiques notamment pour s'adapter aux nouvelles formes de combat contre le racisme et l'antisémitisme, à consolider leurs méthodes,

à chercher des réponses aux questionnements nés du terrain, à partager avec les autres leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs, à diffuser l'expertise de certains militants.

Chaque fois que cela est possible, les journées de formation se déroulent au plus près des militants, dans les sections régionales et constituent donc pour les sections un temps fort de mobilisation et de partage.

En 2016, l'École des militants a organisé 8 formations représentant 135 stagiaires militants de la Licra :

## LICRA, LES FORMATIONS DE L'ÉCOLE DES MILITANTS EN 2016

DATE	LIEU DU STAGE	THÈME DU STAGE	INTERVENANT	NB DE STAGIAIRES MILITANTS
10/01/16	Nice	Intervenir dans les établissements scolaires	A. Bloch JP. Schmidt	16
31/01/16	Fécamp	Intervenir dans les établissements scolaires	A. Bloch JP. Schmidt	11
02/04/16	Avignon	Intervenir dans les établissements scolaires	A. Bloch JP. Schmidt	24
08/04/16	Paris	Les clés d'analyse du conflit israëlo-palestinien	F. Encel	20
24/09/16	Paris	Intervenir auprès des écoles de police	D. Vaultier P. Mercier	8
19/11/16	Lyon	La laïcité aujourd'hui	J. Costa-Lascoux	21
04/12/16	Paris	La laïcité aujourd'hui	J. Costa-Lascoux	21
10/12/16	Paris	Intervenir dans les établissements scolaires	A. Bloch JP. Schmidt	14

Chaque session de formation donne lieu à une évaluation orale à chaud en fin de journée ainsi qu'à une évaluation écrite. Ces évaluations sont minutieusement lues et exploitées. Elles témoignent, sans exception pour cette année :

- du plaisir que les stagiaires ont eu à vivre cette journée, pourtant toujours dense et exigeante en nombre d'heures ;
- du plaisir de la rencontre avec d'autres militants et les formateurs, d'un temps de partage où chacun peut s'exprimer, où la parole de chacun est accueillie et respectée ;

- de la satisfaction de chacun pour la clarification acquise sur les questions complexes qui se posent à eux, le renforcement des argumentaires, la qualité des outils laissés aux stagiaires ;
- du caractère stimulant et « donnant du punch » et l'envie d'agir de ces journées de formation.

# POLICE & GENDARMERIE

PAR DENIS VAULTIER, DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS AVEC LA POLICE NATIONALE ET LA GENDARMERIE NATIONALE

*Voilà dix ans que la Licra est engagée dans un partenariat avec les forces de sécurité intérieure. En effet, la première charte partenariale entre la section de Bordeaux & Gironde et la Région de gendarmerie d'Aquitaine date du 19 mars 2007 et celle avec la Direction départementale de la sécurité publique de Gironde du 23 janvier 2008. Après la signature d'autres conventions au plan départemental, le président de la Licra signait le 1<sup>er</sup> décembre 2010, avec le ministre de l'Intérieur, une convention-cadre inaugurant un partenariat national entre la Licra et les forces de police et de gendarmerie.*

*La convention stipule que le ministère et la Licra « se sont rapprochés pour mutualiser leurs efforts pour rendre plus efficaces leurs actions contre le racisme et l'antisémitisme et en faveur de l'aide aux victimes ».*

*La convention dont la durée est fixée à trois ans, a été renouvelée une première fois par voie d'avenant, le 29 juillet 2014 et le sera à nouveau en 2017.*

*En 2016, au plan national, comme au plan local, la Licra a continué de faire vivre cette convention inédite qui n'a jamais autant montré sa nécessité et sa pertinence dans le contexte que connaît le pays.*

## LES INTERVENTIONS DANS LES CENTRES DE FORMATION ET LA MISE EN PLACE DE CONVENTIONS LOCALES DE PARTENARIAT

Dans le cadre de l'École des militants, une deuxième formation « Police-Gendarmerie » s'est déroulée à Paris le 24 septembre 2016, après le succès rencontré par la première le 25 septembre 2015. Ce sont ainsi une trentaine de militants qui disposent désormais d'un ensemble d'outils leur permettant de bâtir des partenariats locaux ou d'intervenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue des policiers et gendarmes.

En 2016, la Licra est intervenue une trentaine de fois auprès de la police nationale et de la gendarmerie nationale (Nîmes et département du Gard, Reims, Lyon et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Strasbourg, Dunkerque, Périgueux, Tulle, Montluçon, Chaumont, Rouen, Roubaix, Montbéliard

etc.) sensibilisant ainsi près de 3500 fonctionnaires et militaires. En outre, un nouveau projet de partenariat local a été lancé à Agen.

Les intervenants ont pu constater en 2016, une évolution sensible des préoccupations des policiers et gendarmes. En 2015, après les attentats commis par les islamistes, les forces de l'ordre ont bénéficié de la reconnaissance de la population pour le travail effectué. En 2016, très sollicitées dans le domaine du maintien de l'ordre et de la sécurité publics et certains de leurs membres ayant subi des violences très graves, elles ont pris à témoin le grand public pour obtenir une évolution de l'ensemble de leurs moyens d'action notamment au regard de l'usage des armes. Les difficultés rencontrées dans l'exer-

cice de leur métier (augmentation des charges de travail, complexification juridique et administrative croissante et réponse judiciaire jugée in-

suffisante) ont eu tendance à prendre le pas sur les autres préoccupations.



Attaque des policiers à Viry Châtillon (Essonne) le 8 octobre 2016 © Thomas Samson / AFP

## LA DIFFUSION DES OUTILS D'INFORMATION DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE ET LES BRIGADES DE GENDARMERIE

La Licra a conçu un nouveau dépliant présentant des conseils juridiques afin d'améliorer l'accueil et l'accès au droit des citoyens, ainsi que l'accompagnement des victimes. Il contient des informations essentielles telles que le numéro de téléphone de la plateforme d'assistance aux victimes de la Licra, l'adresse email du service juridique de la Licra, un exemple d'attestation manuscrite pour témoigner d'un acte raciste, des informations sur les délais de prescription des infractions, ainsi qu'un tableau récapitulatif

des différentes infractions avec les articles correspondants du code pénal.

Fin 2016, la Licra a diffusé 330 000 dépliant dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie et aussi, pour la première fois, dans les écoles de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Adressé également aux sections de la Licra, ce document permet de faire connaître largement notre mouvement et ses actions au profit des victimes.

## LA LUTTE CONTRE LE RACISME SUR INTERNET

L'avenant à la convention-cadre signé en 2014 avec le ministère de l'Intérieur prévoit le renforcement du partenariat en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet. Plus précisément, il s'agit pour la Licra de recenser et de signaler à la plateforme Pharos (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), les contenus racistes grâce à un accès privilégié de la Licra. Cette plateforme mise à la disposition des internautes

dépend de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC). En 2016, ce travail de signalement s'est poursuivi mais nous souhaiterions avoir un meilleur retour sur les suites judiciaires données à ces signalements. Une réunion avec l'OCLCTIC devrait permettre en 2017 de mettre au point une procédure adaptée.

## LES CONTRÔLES D'IDENTITÉ

La Licra défend depuis plus de trois ans une position sur les contrôles d'identité qui s'articule autour de quelques principes simples :

- 1 - Le respect strict des dispositions légales contenues dans le code de procédure pénale (contrôle effectif des officiers de police judiciaire et respect des conditions fixées pour les contrôles préventifs d'identité) ;
- 2 - Le respect des dispositions réglementaires contenues dans le Code de la sécurité intérieure, en particulier les articles R.434-10, 11, 14 et 16 qui fixent les règles déontologiques du contrôle d'identité ;
- 3 - L'exercice effectif d'un contrôle hiérarchique et du contrôle du « Défenseur des droits » prévu à l'article R.434-24 du Code de la sécurité intérieure ;
- 4 - Une procédure de contrôle normalisée prévoyant notamment l'emploi de caméras numériques pour les unités procédant à de nombreux contrôles d'identité et l'emploi de dispositifs performants permettant de rendre plus systématique la consultation du fichier des personnes recherchées. Les efforts d'équipement des forces de l'ordre en caméras numériques et en terminaux légers menés en 2016, vont actuellement dans ce sens.

Ce travail mené à la fois aux côtés et au sein de la police nationale et de la gendarmerie nationale, exige l'établissement d'une relation de confiance, fondée sur le caractère sérieux, rigoureux et impartial de nos interventions et de nos propositions. Nous nous sommes employés à gagner cette confiance également par le biais de nos relations suivies avec la Délégation interministérielle à lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra) et la Délégation aux victimes (Dav) du ministère de l'Intérieur. Au siège national, le service juridique joue un rôle décisif dans le pilotage de cette convention. Sur le terrain, l'action de certaines sections particulièrement engagées dans ces actions, je pense notamment à Nîmes mais aussi à des militants de plusieurs sections qui se sont lancés, pour la première fois, dans des interventions auprès des élèves-gardiens de la paix ou des élèves-gendarmes, est particulièrement encourageant.

Avec la reconduction de cette convention en 2017, la Licra pourra poursuivre son action jusqu'en 2020.

# DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

PAR MARIA GIUSEPPINA BRUNA, DÉLÉGUÉE EXÉCUTIVE EN CHARGE DE LA DIVERSITÉ EN ENTREPRISE ET DES UNIVERSITÉS

Depuis 2014, la Licra participe activement aux travaux du groupe de dialogue sur les discriminations en entreprise installé il y a deux ans par le Gouvernement. Grâce à l'engagement et l'expertise de Maria Giuseppina Bruna, déléguée exécutive en charge de la diversité en entreprise et des universités, notre association a fait valoir son savoir-faire et a formulé ses propositions au sein de ce groupe qui rassemble les différentes parties prenantes engagées dans la prévention des discriminations dans le monde de l'emploi et du travail.

Les travaux de cette instance ont abouti cette semaine à l'élaboration d'un deuxième rapport sous la présidence de Jean-Christophe Sciberas, ancien président de l'ANDRH et DRH du Groupe Solvay), remis le 16 novembre 2016, aux ministres du Travail, Myriam El Khomri, et de la Ville, jeunesse et sports, Patrick Kanner.

La préparation de ce document qui ouvre la voie à des avancées majeures a reposé sur une méthode de travail contributive, paritaire et partenariale, réunissant aussi bien les organisations patronales que les syndicats, que les associations et fondations spécialisées engagées contre les discriminations dans le monde du travail, les pouvoirs publics et les administrations, des experts et des associations universalistes de promotion des droits de l'homme.

La Licra a pleinement joué son rôle de force de proposition et de conciliation de positions parfois très divergentes entre les organisations syndicales, patronales, les autres associations de défense des Droits de l'homme représentées et l'ensemble des fondations, associations et groupes d'experts prenant part au débat.

La contribution de la Licra s'est centrée autour de l'élaboration ou du soutien de cinq propositions :

- 1) L'instauration d'une formation à la non-discrimination pour les recruteurs des entreprises de plus de 300 salariés (inscription dans la loi « Égalité & Citoyenneté », amendement avec avis favorable du Gouvernement) ;
- 2) La mise en place de clauses de « mieux disant social » permettant de favoriser, dans l'octroi des marchés publics, les entreprises impliquées dans la prévention des discriminations et la promotion de la diversité. Cette proposition a reçu l'avis favorable du Gouvernement et sera inscrite dans la loi ;
- 3) L'expérimentation d'indicateurs de suivi des carrières pour identifier les écarts injustifiés permettant aux salariés de se positionner par rapport à leurs homologues et à leurs trajectoires de carrière et pouvant servir de preuve dans les recours collectifs pour motif de discrimination au travail et dans l'emploi. Le Gouvernement prendra début 2017 un décret afin d'expérimenter cette proposition ;
- 4) L'encouragement des entreprises à mener une négociation entre partenaires sociaux autour du traitement des demandes religieuses, en développant une démarche de dialogue social par branche, territoriale sur comment et que répondre aux demandes religieuses ;
- 5) La création d'un référent égalité des chances dans les entreprises. Cette proposition qui figure dans le rapport du groupe de travail n'a pas été, pour l'heure, retenue par le Gouvernement.

# INTERNATIONAL

PAR PHILIPPE SCHMIDT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE  
ET PAR STÉPHANE LOUY, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

*Investie auprès des institutions supranationales, la Licra propose des projets afin de promouvoir un Web respectueux des droits et libertés fondamentales, de construire un réseau d'entraide pour les défenseurs des droits humains et de partager son expertise en matière de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.*

## DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS ET LEURS ACTEURS

### PAR LE RÉSEAU D'ENTRAIDE LICRA

La Licra développe un réseau d'entraide pour les défenseurs des droits humains se trouvant dans des situations géopolitiques à risques. Ce réseau se compose de partenariats avec des associations, des corps diplomatiques ainsi que des médias européens. Le projet s'articule en plusieurs étapes avec la mise en place d'un processus d'accréditation afin d'accompagner vers la création de sections Licra. Une équipe dédiée à l'Europe de l'Est a été formée. Le premier projet-pilote est en cours en Azerbaïdjan. D'autres projets sont à l'étude en Roumanie, en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie. Un second projet-pilote est en cours de finalisation en Tunisie.

### PAR L'ACTION DES SECTIONS LICRA À L'ÉTRANGER

Les sections implantées à l'étranger se sont mobilisées pour défendre les droits humains :

- En Autriche, la section présidée par Alexander Emmanuely a organisé des conférences à travers son club républicain ;
- Aux États-Unis, la section de New York dont Martine Rubenstein assure la présidence s'est impliquée dans la mise en place d'une conférence en partenariat avec le siège sur la question de la laïcité ;

- En Espagne, Isaac Lévy, le président de la Licra Barcelone-Catalogne, a développé un partenariat avec le procureur général de Barcelone et des associations luttant contre le racisme pour améliorer le processus d'aide juridique. Elle a organisé une conférence sur la question du djihadisme en partenariat avec le journal « La Vanguardia ». Enfin, un projet de création de section est à l'étude pour la ville de Madrid ;
- En Suisse romande, la Licra présidée par Philippe Kenel, est présente sur plusieurs cantons : Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Elle développe des programmes dans plusieurs domaines : l'éducation avec « Licra École », le sport avec « Licra Sport » mais aussi avec les actions « Licra Café » et « Licra Conférence ».

### AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Licra a poursuivi son travail auprès de l'ONU à New York et à Genève. Représentée par Déborah Wolkowicz-Breillat, elle a participé aux travaux menés par l'institution onusienne. Plusieurs États ont été approchés pour soutenir officiellement le projet de résolution sur « l'inéligibilité dans les instances de l'ONU pour tout État qui, soit refuse de coopérer avec les procédures spéciales des Nations unies, soit est auteur d'actes

d'intimidation ou de représailles contre des particuliers ou des groupes qui coopèrent avec l'Organisation des Nations unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des Droits de l'homme ».

### AUPRÈS DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME DE L'OSCE

Pour la première fois, la Licra et notamment sa commission Internationale en lien avec sa com-

mission Juridique, a participé au rapport annuel de l'OSCE sur les crimes de haine du Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l'homme. 41 pays et 113 ONG dont la Licra ont soumis leurs données en matière de crimes de haine. Le rapport a été présenté le 16 novembre 2016, Journée internationale pour la tolérance par le BIDDH.

## DÉVELOPPER UN WEB RESPECTUEUX DES VALEURS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

### LA LICRA, AMBASSADRICE EN FRANCE DES ACTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Dotée du statut participatif, la Licra a participé à l'ensemble des sessions de la Conférence des OING (Organisations internationales non gouvernementales). Elle a été active auprès de la commission Droits de l'homme. Gilles Bloch est en charge du groupe de travail « Lutte contre les discours de haine » au sein de cette commission.

La Licra a également été désignée coordinatrice nationale pour la France de la campagne jeune du Conseil de l'Europe No Hate Speech Movement. Les actions de cette campagne s'inscrivent dans la lutte contre le discours de haine en ligne comme le cyber-harcèlement et la cyber-haine, le racisme et les autres types de discrimination. La France devient le 44<sup>e</sup> pays sous l'impulsion de la Licra à rejoindre les pays engagés dans cette campagne européenne novatrice.

### LICRA & INACH, « RESEARCH, REPORT, REMOVE: COUNTERING CYBER HATE PHENOMENA »

Depuis 2009, la Licra est le coordinateur français du réseau international de l'INACH (International Network Against Cyber Hate). Les objectifs de ce réseau sont multiples : fédérer les organisations luttant contre la haine véhiculée sur Internet afin d'échanger des informations pour optimiser l'efficacité de ces organisations, d'exercer des actions de lobbying pour promouvoir une législation internationale combattant la discrimination sur Internet et de promouvoir un changement d'at-

titude envers la discrimination sur Internet par l'information et la pédagogie.

En 2016, le réseau a organisé en partenariat avec l'ISCA (Israeli Students Combating Antisemitism), le ministère des Affaires étrangères israélien et la Licra la première conférence internationale sur l'antisémitisme sur Internet à Jérusalem. En octobre 2016, les membres du réseau dont la Licra ont participé à la conférence annuelle « Taking back the digital streets » en partenariat avec le Bundeszentrale für politische (l'Agence fédérale allemande pour l'éducation civique) et le programme de l'Union européenne « Droits, égalité et citoyenneté ». La Commission européenne soutient également depuis 2016 le projet « Research, report, remove: Countering Cyber Hate phenomena » développé par l'INACH pour une durée de deux ans. Ce projet a pour objectif la mise en place d'une plateforme européenne pour signaler et lutter contre les contenus haineux. Ce projet d'envergure est mené avec différents partenaires du réseau : le Centre interfédéral pour l'égalité des chances belge, le Jugendschutz allemand, la Magenta Foundation basée aux Pays-Bas, le Movimiento Contra La Intolerancia espagnol, ZARA une ONG autrichienne et la Licra. Premier rapport publié au cœur de ce projet, « Kick them back into the sea » décorative pays par pays en s'appuyant sur des cas pratiques la haine en ligne envers les réfugiés. Le second rapport « Relevance of Cyber Hate in Europe and Current Topics that Shape Online Hate Speech » s'applique à mieux comprendre

le phénomène de cyber-haine en décryptant chaque type de haine auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui.

#### LICRA & MDI, « GET THE TROLLS OUT »

Durant un an, le projet européen « Get the trolls out! » s'est appliqué à analyser les différentes composantes du discours antisémite présent sur le Web. Dans le cadre de ce projet, des initiatives dans le domaine de l'éducation, du journalisme, de la communication et de l'analyse ont été développées. Six associations et réseaux ont travaillé sur ce projet : le Center for Independent Journalism en Hongrie, le réseau A Jewish Contribution to an inclusive Europe (CEJI) en Belgique, l'Independent Center for Journalists (ICFJ) aux États-Unis, la Licra en France, le Media Diversity Institute au Royaume-Uni et l'ONG grecque Symbiosis. Le site [www.getthetrollsout.org](http://www.getthetrollsout.org) recense et analyse l'ensemble des tendances et des perceptions propres à l'antisémitisme en ligne et sa place dans le discours de haine. Des cas pratiques viennent illustrer cette étude : actualités européennes, explications des différents types d'antisémitisme en ligne, présentation du « Troll » du mois et fiches linguistiques.

#### PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE « L'INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR JEWISH LAWYERS AND JURISTS »

L'International Association for Jewish Lawyers and Jurists a organisé une conférence internationale à Paris du 21 au 24 septembre 2016 sur le thème « Continuing the Dialogue: Combating Antisemitism in Europe Through Legal and Other Means ». Cette conférence proposée à des juristes et des avocats venus du monde entier se proposait de mieux comprendre les différentes formes de l'antisémitisme notamment en Europe et invitait les experts à développer des nouveaux outils pour lutter contre. La Licra a proposé de se questionner sur le thème de « L'antisémitisme sur Internet : situation actuelle et solutions » : Philippe Schmidt est intervenu aux côtés de François Zimeray, ambassadeur de France au Danemark et de Jean-Yves Camus, directeur de la fondation Jean Jaurès. À l'issue de cette conférence, dans le magazine *Justice* sera publié l'article de cette intervention.

# CULTURE

PAR MANO SIRI, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION CULTURE

L'année 2016 a, comme en 2015, été frappée par le terrorisme de masse revendiqué par les sectateurs de l'islamisme qui voudraient mettre à genoux les démocraties ou attiser en leur sein des mouvances extrémistes mettant en péril l'État de droit. L'année 2017, pour l'instant, semble avoir échappé à de nouveaux attentats, mais ne s'annonce pas sous les signes de l'apaisement. Elle est plus que jamais grosse de dangers multiples et dont chacun constitue une menace mortelle pour la démocratie. Le premier d'entre eux, parce que le plus urgent, est celui porté par le parti de Marine Le Pen, le Front national qui est aux portes du pouvoir et dont il dépend de chacun d'entre nous qu'il ne l'emporte pas.

La culture a-t-elle encore un sens dans ce combat qui s'annonce ?

Pourquoi nous battons-nous si ce n'est pour qu'elle continue à exister, disait Churchill à ceux de ses conseillers qui lui susurrèrent de couper les crédits, trop élevés, que l'État britannique continuait à lui allouer malgré la guerre.

La culture peut être une arme lorsqu'on ne dédaigne pas s'en servir et qu'on ne la ramène pas à une forme de communication plus ou moins institutionnelle. Elle est capable non seulement de nous aider à penser mais surtout de nous rappeler pourquoi et contre qui nous combattons et aux côtés de qui nous le faisons.

Mais il ne suffit ni d'être « intelligent » ni même d'être « cultivé » car on peut se laisser prendre

aux jeux infinis et subtils de l'intelligence. Si les fascistes savent utiliser la force brute et la voyoucratie, leurs leaders émanent souvent de milieux où on cultive pourtant la vertu de l'intelligence.

La tâche de la culture est donc immense et prioritaire : s'étonner et s'indigner pour ne pas se laisser intimider, transformer les émotions en pensées, apprendre à distinguer et à argumenter pour convaincre, transmettre le sens de l'analyse pour appréhender la complexité du réel, mais aussi éduquer au respect de l'autre pour donner envie à chacun de partager et d'habiter l'espace commun républicain.

Encore faut-il savoir résister à la séduction de la domination : la culture n'est pas faite pour servir, n'en déplaise aux sophistes qui de tous temps ont cru pouvoir se mettre au service du pouvoir, quel qu'il soit, en ignorant à chaque fois qu'ils en seraient les pantins, la culture doit être du côté de la résistance et de la vie.

Gageons que la nouvelle commission Culture aura à cœur de poursuivre ce combat en se développant dans les quatre directions majeures évoquées les années précédentes :

1. Présence accrue sur le festival d'Avignon ;
2. Intervention à la demande des sections et/ou organisation de ciné-débats ;
3. Production d'outils culturels et pédagogiques partageables et utilisables par tous ;
4. Organisation du réseau de la commission Culture

## LA LICRA AU FESTIVAL D'AVIGNON

Cette année nous étions une équipe de dix militants présents à tour de rôle sur le festival : 2500 numéros du *Droit de Vivre* ont été distribués dans

les rues d'Avignon et à la sortie des théâtres du OFF et du IN. Présent dans les présentoirs de nombreux théâtres (Les Halles, Le Balcon, Le

Chien qui fume et Le Petit Chien, Le Chêne noir), diffusé dans les files d'attente, notre spécial Avignon a ainsi été vu, lu et pris en main par plus de 10 000 personnes.

Parmi les actions menées pendant et après le Festival d'Avignon :

- Présence de pièces labellisées Licra au festival : notamment *Le discours de la servitude volontaire* et *Les parapluies-théâtre* ;
- Repérage de pièces susceptibles d'être labellisées et promues dans les sections : *Après une si longue nuit*, *Je reviens de la vérité*, *Mary*

*Prince, Luz, Tous contre tous, We love arabs, Les Vitalabri...* ;

- Organisation de débats ;
- Partenariat en cours d'élaboration avec le théâtre du Chêne Noir autour de la pièce de Matéi Visniec *Migraaaants* et avec la SEMEA en vue des prochains festivals ;
- Publication quotidienne d'articles pour la newsletter de la Licra pendant le festival ;
- Articles dans le numéro du *Droit de Vivre* d'octobre.

## INTERVENTIONS ET ORGANISATION DE CINÉS-DÉBATS

Co-organisation avec la section de Dijon d'une journée citoyenne dans un lycée de Dijon : préparation, intervention et débat avec les lycéens.

Le cinéma Le Luxy d'Ivry nous a accueillis en 2015 et en 2016 pour des séances de cinéma le dimanche après-midi ou le soir sur des films de leur programmation (ou sur notre demande) autour desquels nous proposons et organisons des débats. Le principe est simple : trouver un cinéma partenaire et s'inscrire dans sa program-

mation, une occasion de parler des films et de ce que le cinéma nous permet de comprendre du réel, de découvrir des films que l'on peut ensuite amener dans les collèges ou les lycées, une autre manière de parler de la Licra et de communiquer sur nos actions en diffusant à cette occasion les derniers numéros du *Droit de Vivre*. Des séances dans d'autres cinémas ont également eu lieu, notamment à Saint-Étienne, autour du film *Nous trois ou rien* de Kheiron.

## PRODUCTION D'OUTILS

### PRODUCTION DE FILMS :

- Objectifs : interventions en milieu scolaire ou auprès de jeunes et diffusion sur les réseaux sociaux ; formation à l'intervention ;
- Présentation du pilote de la série *#jesuislhumanité* portant sur un fait d'antisémitisme, présenté au CF de mai 2016 ;
- Écriture et préparation des douze autres films de la même série : « *je suis noir(e)* », « *je suis arabe* », « *je suis rom* », « *je suis réfugié(e)* », « *je suis femme* », « *je suis homosexuel* », « *je suis chinois* », « *je suis blanc* », « *je suis juif* »...

### DÉVELOPPEMENT ET PRÉSENTATION DU PILOTE DU MOOC POUR LA COMMISSION ÉDUCATION

Un MOOC (Massive Online Opened Course), étant une formation en ligne destinée à relayer la formation en présentiel, peut être suivi par

plusieurs centaines ou milliers de personnes en même temps, et adapté aux publics visés...

Le pilote de ce MOOC, réalisé et monté au cours de l'année 2016 sur une plateforme spécialisée, porte sur la définition des fondamentaux de la Licra, racisme, antisémitisme, distinction et la complémentarité des deux notions.

### LABELLISATION DE PIÈCES DE THÉÂTRES POUVANT ÊTRE PORTÉES DIRECTEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES OU L'OCCASION D'ORGANISER UN ÉVÉNEMENT LICRA

Élaboration de critères de labellisation (qualité, impact, portabilité, débat possible...) lors des commissions Culture tenues au dernier trimestre 2016 et proposition de labellisation au fil des commissions.

## ORGANISATION DU RÉSEAU DE LA COMMISSION CULTURE

L'action de la commission Culture est désormais renforcée par la mise en place d'un réseau qui s'est développé dans deux directions :

1. Le développement du groupe Facebook de la commission qui comptait fin décembre 2016 plus de 750 membres (adhérents ou simples sympathisants de la Licra) : un lieu d'annonce de nos actions, de discussion et de production intellectuelle pour bâtir une culture de combat

de l'antisémitisme et du racisme. <https://www.facebook.com/groups/CommissionCulturedeLaLicra/>

2. La création (ou l'accompagnement) de commissions Culture régionales : Lyon, Romans, Strasbourg... L'existence et le développement de commissions culture locales sont un des axes essentiels du renforcement de notre action et du maillage territorial.

### ÉVOLUTION DE LA COMMISSION CULTURE :

Pour l'année 2017, elle sera désormais dirigée par Abraham Bengio, responsable notamment de l'organisation de la présence de la Licra au prochain Festival d'Avignon.

# COMMISSION ÎLE-DE-FRANCE

PAR MIREILLE FLAM, MEMBRE DU BUREAU EXÉCUTIF, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DES SECTIONS EN ÎLE-DE-FRANCE

*Après le Congrès des 12 et 13 mars 2016, la Licra a fait évoluer son organisation en développant et en structurant sa présence en Île-de-France. Les objectifs de ce développement sont les suivants :*

- *Disposer de sections ou de correspondants locaux dans chaque département, et/ou dans chaque commune pour que la Licra soit connue et incarnée sur tout le territoire de l'Île-de-France ;*
- *Développer un réseau de militants capables d'intervenir en Île-de-France dans tous les secteurs d'intervention de la Licra : l'accueil des victimes, l'éducation, les associations sportives, les réseaux sociaux.*

*Les sections existantes constituent le socle de ce développement, c'est pourquoi les présidents des sections d'Île-de-France de la Licra se sont regroupés au sein de la commission Île-de-France.*

*Pour engager cette dynamique, ils ont pris plusieurs initiatives en direction des adhérents franciliens. Par ailleurs, ils ont décidé de s'inscrire dans la construction du partenariat avec le conseil régional d'Île-de-France.*

## LA RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS FRANCILIENS

La commission Île-de-France a organisé les 16 et 30 juin 2017 deux réunions d'accueil des nouveaux adhérents franciliens. Ces réunions ont permis de leur présenter plus complètement l'association à laquelle ils ont adhéré, son histoire, ses luttes, ses valeurs, et ses modalités d'intervention.

Ces réunions, qui seront régulièrement organisées, ont pour objectif de renforcer chez les nouveaux adhérents des sections Île-de-France et leur sentiment d'appartenance à la communauté antiraciste. Elles leur permettent également

de s'approprier les arguments nécessaires pour défendre les valeurs de la Licra sur le terrain.

Enfin chaque adhérent peut, à cette occasion, indiquer les domaines dans lesquels il souhaite intervenir en fonction de ses disponibilités et s'il envisage de prendre des responsabilités au niveau d'une section ou d'aller vers la création d'une section dans sa commune.

Ces réunions permettent aux responsables régionaux de la Licra présents de proposer aux nouveaux adhérents conseils et assistance.

## LA FORMATION DES ADHÉRENTS FRANCILIENS

La formation des adhérents franciliens apparaît aujourd'hui essentielle au développement de la Licra, alors que le contexte est particulièrement complexe.

L'école des militants leur a donc proposé des formations correspondant aux différents secteurs d'intervention de la Licra : l'accueil des victimes,

les interventions dans les établissements scolaires, les associations sportives, les réseaux sociaux, et les relations avec les acteurs institutionnels sur le territoire (mairie, conseil général, police, justice).

## LE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

La Licra a décidé de construire un partenariat avec le conseil régional Île-de-France et de participer à la formation des référents dans deux domaines : la lutte contre la radicalisation dans le sport et la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

### LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION DANS LE SPORT

Le 21 septembre 2016, Patrick Karam, vice-président de la région Île-de-France, en charge du sport, de la jeunesse et de la vie associative, a demandé au mouvement sportif francilien de désigner des référents « valeurs de la République, laïcité, lutte contre la radicalisation » dans le cadre du réseau d'alerte du plan régional dans la prévention de la radicalisation.

Le 21 novembre 2016, les partenaires se sont réunis pour programmer la mise en place des interventions sur la formation des formateurs et du réseau d'alerte.

La Licra est partenaire ressource et expert de ce programme d'une durée de trois ans. Les premières actions de formation et de sensibilisation auprès des référents régionaux par les ligues sportives franciliennes sont programmées en 2017.

### LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le conseil régional a décidé, lors de la séance de juillet 2016, la création d'une Agence régionale pour l'égalité entre les hommes et les femmes et de lutte contre les discriminations.

Elle a pour objectif de promouvoir l'égalité réelle et la lutte contre les discriminations, en contribuant à la définition des politiques publiques et à leur évaluation, à la mise en réseau des acteurs et au développement de l'accès à l'information et aux droits.

Cette agence a en charge de prévenir toutes les discriminations identifiées par la loi et d'intervenir contre celles-ci, en articulation avec le défenseur des droits.

Dans le cadre d'un appel à projet pour le soutien à la lutte contre les discriminations et pour l'égalité entre les hommes et les femmes, la Licra a proposé au conseil régional de mettre en œuvre des actions dans les domaines de l'accès aux droits, du soutien juridique et de l'accompagnement des victimes d'actes de discrimination.

## AUTRES ACTIONS DE LA LICRA EN ÎLE-DE-FRANCE

### LE SOUTIEN À L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

La mairie de Paris a décidé d'ouvrir à Paris, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, dans le secteur de la porte de la Chapelle, un premier Centre d'accueil et d'orientation (CAO) qui reçoit des hommes

seuls, et un deuxième centre d'accueil à Ivry (94) qui est destiné à recevoir 350 femmes et enfants, primo-arrivants demandant l'asile, envoyés par le centre de Paris La Chapelle.

Dans le centre d'Ivry-sur-Seine, des travailleurs sociaux, professionnels, assurent une présence

24 heures sur 24. Le centre comporte un « magasin », un service médical assuré par Médecins du monde, un service pour la petite enfance assuré par la PMI de Paris et une classe à l'intérieur du centre pour y scolariser les enfants.

La Licra a défendu l'ouverture du centre d'accueil et d'orientation des réfugiés à Ivry-sur-Seine (94) et a participé, fin septembre 2016, à la réunion organisée par la mairie avec les riverains du site.

### **LE DÉVELOPPEMENT DE LA LICRA EN SEINE-SAINT-DENIS (93)**

La Licra est soucieuse de s'implanter dans tous les territoires franciliens et d'être présente dans les territoires de la République où les populations sont plurielles, jeunes et souvent issues de l'immigration. C'est particulièrement vrai dans les villes du 93, où elle est jusqu'à présent peu présente.


Après la montée du racisme anti-asiatique à La Courneuve et Aubervilliers, notamment après les violences qui ont entraîné la mort d'un commerçant d'origine chinoise, la Licra a proposé à

la mairie d'Aubervilliers de mettre en place un accueil physique personnalisé des victimes de racisme et d'antisémitisme et des « plaignants » dans un lieu mis à disposition par la Ville.

### **LA REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE L'HOMME DU PLAFOND AU THÉÂTRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT (92)**

Le vendredi 16 décembre 2016, la Licra a invité les élèves des établissements scolaires et les sympathisants franciliens de la Licra à la représentation théâtrale de *L'homme dans le plafond* de Timothy Daly, mis en scène par Isabelle Starkier, au théâtre de l'Ouest Parisien à Boulogne-Billancourt.

La pièce, qui pose la question de la responsabilité individuelle face au racisme et à l'antisémitisme, a rencontré un grand succès. La qualité des échanges, à la fin de la représentation entre la metteuse en scène, les acteurs et les spectateurs a aussi contribué à la réussite de cette soirée.



**LES GRANDS  
ÉVÉNEMENTS  
DE LA LICRA**

# LE CONGRÈS 2016

## 48<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA LICRA

**« EN QUOI L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEL ANTISÉMITISME AFFICHÉ EST-IL UN ENJEU ESSENTIEL POUR LE MOUVEMENT ANTIRACISTE ? »**

*Le 48<sup>e</sup> Congrès national de la Licra, les 12 et 13 mars à Paris, a été l'occasion de dresser un bilan de l'activité de la Licra et de présenter les projets des années à venir, marquées par l'enjeu essentiel pour le mouvement antiraciste de l'émergence d'un nouvel antisémitisme affiché. À cette occasion, Alain Jakubowicz a été réélu à la présidence de la Licra pour un mandat de trois ans.*

### PROGRAMME

**SAMEDI 12 MARS 2016, À LA MAISON DU BARREAU**

**9h30** : Assemblée générale du 48<sup>e</sup> congrès national de la Licra.

**14h30-17h30** : « En quoi l'émergence d'un nouvel antisémitisme affiché est-il un enjeu essentiel pour le mouvement antiraciste ? »

Débat animé par Patrick Cohen avec Boualem Sansal, Frédéric Encel, Mohamed Sifaoui et Raphaël Enthoven.

**19h00** : Dîner républicain à l'Hôtel de Ville de Paris en présence de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de Anne Hidalgo,

maire de Paris et de nombreuses personnalités des mondes politique, de la culture, des médias, des entreprises, des associations, du sport et des militants de la Licra.

Ce dîner gourmand sera signé par le chef étoilé Thierry Marx et réalisé avec le traiteur éthique social et solidaire, TÉ.

**DIMANCHE 13 MARS 2016**

**10h00** : Présentation du candidat à la présidence de la Licra.

**15h30** : Annonce des résultats du scrutin et allocution du président élu.

### « QUAND L'ANTISÉMITISME SE TRANSFORME ET... PROGRESSE »

**ANTOINE SPIRE**

Inutile de remonter aux origines de la Licra pour décrire la puissance de l'hostilité aux Juifs. Tout un chacun a en mémoire la violence de l'antisémitisme de l'entre deux guerres. Avec la Shoah, l'assassinat de 73 000 Juifs de France, hommes femmes et enfants, a inscrit le processus dans

la chair de l'histoire nationale. À la Libération, on mit du temps à lire cette page de l'histoire. Georges Bernanos, antisémite catholique repent, avait écrit « Hitler a déshonoré l'antisémitisme ! » ; manière pour lui de rompre avec ses amis de l'Action française, englués dans la Collaboration. Ainsi prenait-il élégamment congé

de ses maîtres, Charles Maurras et Edouard Drumont, sans pour autant renier leur héritage. N'eût été Hitler et Auschwitz, la judéophobie telle qu'on la pratiquait en France sous la III<sup>e</sup> République aurait donc, si l'on suit Bernanos, mérité une postérité moins sulfureuse que les Faurisson et autres Dieudonné. Certains faillirent y croire dans les années soixante. L'antisémitisme semblait réservé à l'extrême droite et à quelque illuminés marginaux. Mais la guerre des Six jours devait réanimer les anciennes haines. La victoire d'Israël sur ses voisins arabes ne passait pas. Au nom de l'antisionisme, ou plutôt du refus de reconnaître le droit d'Israël à l'existence, le vieil anti-judaïsme chrétien et le prétendu « racisme scientifique » reprenaient du service. Ainsi coagulaient trois mouvements pour redonner puissance et violence à l'antisémitisme. Ce qui était nouveau, c'est qu'à ciel ouvert une partie de l'extrême gauche attachée aux droits des Palestiniens assimilait les Juifs de France à Israël et les citoyens de ce pays à la politique de son Gouvernement. La vigueur de l'antisionisme militant n'avait rien à envier celle de l'antisémitisme traditionnel. L'attentat contre la synagogue Copernic, le phénomène Dieudonné, l'assassinat d'Ilan Halimi hystérisèrent la situation. Les antisémites minoritaires dans les mouvements propalestiniens dans les années 80, commençaient à tenir le haut du pavé. Puis les meurtres commis devant l'école Ozar Hatorah de Toulouse administrèrent la preuve que, de nouveau, on tuait en France des Juifs pour la seule raison qu'ils l'étaient. Encore aujourd'hui, des responsables politiques comme Eric Woerth refusent de parler à ce propos d'antisémitisme. Un fou, un loup solitaire aurait tué ces enfants. Comme s'il était trop difficile de reconnaître la vérité. Les attentats de 2015 ont frappé depuis, les journalistes de Charlie, des clients forcément juifs de l'Hyper Cacher de Vincennes et des policiers en fonction avant de sembler frapper à l'aveugle le 13 novembre. On peut cependant remarquer que le planificateur des attaques du 13 novembre, Abdelhamid Abaaoud était lié à Mehdi Nemmouche le tueur du musée juif de Bruxelles, tout comme Fabien Clain, l'homme dont la voix a été identifiée sur la vidéo de Daech revendiquant

les attaques du Bataclan et Mohamed Merah, le tueur de l'école juive de Toulouse. Le rapport entre les attentats du 13 novembre visant tout le monde et ceux contre les cibles juives de ces dernières années est donc fermement établi par les enquêteurs d'autant plus que le Bataclan était ciblé depuis 2009, parce que « ses propriétaires auraient été juifs » a précisé aux enquêteurs un membre du groupe Jaish al-Islam. Cela s'ajoutait au fait que le Bataclan était visé pour avoir accueilli chaque année un gala de solidarité avec Tshal. Il y a là la partie émergée d'un iceberg dont personne n'a encore pris toute la mesure. Les agressions antisémites comme celle de Marseille qui frappa un enseignant porteur de kippa se sont multipliées et aujourd'hui la moitié des attentats racistes en France touche des Juifs, alors qu'ils représentent moins de 1 % de la population. Le ministère de l'Intérieur recense de plus en plus de plaintes pour menaces de mort et injures antisémites. Que parmi les agresseurs, il y a une majorité d'individus de culture musulmane est indéniable, mais il y en a aussi d'autres que l'expression de la haine sur les réseaux sociaux a comme libérés.



48<sup>e</sup> Congrès de la Licra

L'action contre l'antisémitisme doit prendre une nouvelle dimension ; il y a bien sûr l'antisémitisme des sachants, de ceux qui alimentent à tour de bras les réseaux sociaux avec une haine recuite nourrie d'anti-judaïsme chrétien traditionnel, de racisme biologique vieux de plus d'un siècle et d'antisionisme virulent. Contre eux il faut argumenter non pour convaincre les auteurs de ces diatribes mais pour dénoncer leur campagne haineuse mal intentionnée. Mais il y a surtout l'antisémitisme des ignorants, le plus

répandu, à qui il faut s'acharner à parler. Disons franchement qu'il nous arrive trop rarement de nous confronter aux arguments de ces jeunes souvent mal informés et intoxiqués par une haine abstraite d'autant plus violente qu'elle n'est pas fondée. Ce qui est récurrent dans ce public, qui souvent vit en banlieue, c'est l'image d'un pauvre palestinien forcément exploité et privé de droits du fait d'Israël : Rectifier cette image est nécessaire : il faut entreprendre de détruire nombre de stéréotypes comme celui de



48<sup>e</sup> Congrès de la Licra

Juifs riches participant de ceux qui détiennent le pouvoir dans la société française.

Certains Juifs n'ont jamais été en Israël et les Juifs français ne sont pas responsables de la politique israélienne. Pour faire triompher une appréhension plus juste de la société israélienne, il faut disposer de temps et de structures de formation suffisamment souples pour que l'échange d'arguments rationnels y soit possible. De ce point de vue, nos interventions en direction des jeunes doivent aborder cette thématique. Elle sera d'autant mieux acceptée que nous y adjoindrons notre réflexion pour proscrire tout type de racisme et que nous affronterons l'argument du

## NOS INVITÉS

### BOUALEM SANSAL

Romancier et essayiste algérien, Boualem Sansal est né en 1949 à Theniet El Had. Ingénieur de formation, il est également docteur en économie. Enseignant, consultant, chef d'entreprise et haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie

« deux poids deux mesures ». Les Juifs ne réclament aucun privilège et si la police et l'armée les défendent c'est qu'ils sont ceux qui sont les plus attaqués. La tâche est difficile, ne nous le cachons pas d'autant que cette haine stimulée par la violence des attentats est passionnelle et sans véritable raison. Marc Weitzmann citait récemment le roman prophétique de Joseph Conrad, *L'agent secret* : « Que dire d'un acte de férocité destructrice si absurde, qu'il en devient incompréhensible, inexplicable, en fait dément ? Seule la démence est réellement terrifiante ». Les nazis furent plus directs : « Ici il n'y a pas de pourquoi ». Autant dire que le travail qui nous attend est immense : il passe par un dialogue approfondi avec chacun pour que l'affectivité se mêlant à la rationalité puisse faire reculer une haine que la conjoncture a dramatiquement augmentée. L'antisémitisme a changé de dimension. Ce qui est nouveau, c'est que l'antisémitisme qui était tabou, souterrain, cantonné aux fractions les plus radicales de l'extrême droite, il n'y a pas encore

si longtemps, s'affiche aujourd'hui au grand jour, porté par des forces diverses via l'antisionisme. Face à cette banalisation, personne ne sera de trop dans le dur combat qu'il nous reste à mener. Pour autant, méfions nous d'un usage excessif du qualificatif « antisémite ». Prononcer ce mot systématiquement banaliserait une grave accusation. Il y a déjà suffisamment d'antisémitisme affiché pour ne pas amalgamer les tenants de cette lèpre avec de supposés suspects qu'il nous faut convaincre de renoncer à leur hostilité. Il est temps de penser et de combattre ce nouvel antisémitisme !

algérien, il commence à écrire en 1997. Homme courageux qui ne pratique pas la langue de bois, il adopte une position critique envers le régime algérien qui lui coûtera son poste de haut fonctionnaire. Il s'engage également farouchement contre l'islamisme, déclenchant des haines fé-

roces. Il devient rapidement un auteur célèbre en France, en Allemagne et honni, critiqué, insulté en Algérie. Ses ouvrages s'inspirent tantôt de bribes de vie, de souvenirs, tantôt de la réalité d'un pays qu'il chérit mais qu'il ne reconnaît plus.

Chaque publication de Boualem Sansal est couronnée de succès et récompensée par des prix. En 1999, pour son premier livre, *Le Serment des barbares* (éd. Gallimard), il est le lauréat du prix du Premier roman et du prix Tropiques. En 2008, *Le Village de l'Allemand* ou *Le Journal des frères Schiller* (éd. Gallimard), obtient le grand prix RTL-Lire et le grand prix de la Francophonie. En 2015, *2084 : la fin du monde* (éd. Gallimard), roman qui revisite Orwell pour nous appeler à ouvrir les yeux sur la nature, l'ampleur et la gravité de l'islamisme, reçoit le grand prix du Roman de l'Académie française.

Homme de lettres, discret mais engagé, il considère aujourd'hui l'« antisémitisme explose partout dans le monde et dans tous les milieux [...] La France est d'ailleurs plutôt gravement atteinte ». La résurgence d'un antisémitisme affiché lui inspire une certaine appréhension : « l'antisémitisme qui était si grossier devient intelligent : il fait flèche de tout bois ». Comment combattre ça ? « Combattre ces idéologies suppose deux choses que la France n'a pas : un vrai Gouvernement qui pense et qui agit et une société qui accepte de se réformer. Il y a aujourd'hui des mouvements dans la société tendant à bloquer le débat. Une société bloquée est une société qui nourrit les archaïsmes comme un sédentaire nourrit ses maladies. »

### FRÉDÉRIC ENCEL

Frédéric Encel, docteur en géopolitique, est un essayiste français, né en mars 1969. Spécialiste des relations internationales et de la géopolitique au Moyen-Orient, il est professeur de relations internationales à l'ESG Management School, maître de conférences à Sciences Po Paris, directeur de séminaire à l'Institut français de géopolitique et consultant en risques-pays. Personnage médiatique et éloquent, il ne craint pas de prendre position sur l'islamisme, la religion, les conflits internationaux. Éminent spécialiste des enjeux stratégiques mondiaux,

il décrypte les codes, dénoue les imbroglios internationaux. *Géopolitique du Printemps arabe* (éd. Presses universitaires de France, 2014), *Petites leçons de diplomatie. Ruses et stratagèmes des grands de ce monde à l'usage de tous*, (éd. Autrement, 2015) et *Gaz naturel : la nouvelle donne ?* (éd. Presses universitaires de France), sont autant de clés à la disposition du plus grand nombre. Il est également l'auteur de *La démocratie à l'épreuve de l'islamisme* (éd. Flammarion, 2002), de *Géopolitique du sionisme* (éd. Armand Colin, 2006 et nouvelles éd. revues et augmentées, 2009, 2015). Le 27 novembre 2015, Frédéric Encel a reçu le Grand prix de la Société de géographie, pour l'ensemble de son œuvre.

Le thème abordé cette année par la Licra évoque deux choses pour Frédéric Encel : « d'une part, il y a un affaiblissement du mouvement antiraciste de type humaniste et universaliste au profit d'associations réellement ou supposément antiracistes mais en tout cas de type ethno-confessionnelle. D'autre part, comment ne pas évoquer la complaisance de citoyens, réellement ou prétendument antiracistes en France, vis-à-vis de l'antisémitisme sous couvert d'exaspérations liées au conflit israélo-palestinien. Ce n'est pas nouveau mais ces dernières années, ça a pris de l'ampleur ». Comment infléchir la tendance ? « Le mouvement antiraciste doit réaffirmer la primauté absolue des lois et des valeurs de la République en les réenchantant. Il faut réenchanter la République et l'idée de Nation. »

### RAPHAËL ENTHOVEN

Fils de l'écrivain et éditeur Jean-Paul Enthoven et de la journaliste Catherine David, Raphaël Enthoven est né à Paris en 1975. Professeur de philosophie, animateur de radio et de télévision française, il est également écrivain. Son parcours scolaire est irréprochable, il intègre l'École normale supérieure, obtient l'agrégation de philosophie en 1999 et termine par un DEA en 2000. Esprit brillant, il se consacre à l'enseignement. Maître de conférences, il dispense des cours dans de nombreuses universités : Lyon (2000-2002), Jussieu à Paris (2002-2003), l'Institut d'études politiques de Paris (2000-2007) puis

à l'École polytechnique (2007-2010). Depuis 2013, il enseigne la philosophie à des élèves de seconde et de première de l'école active bilingue Jeannine Manuel. Outre ses activités universitaires, Raphaël Enthoven anime et produit des émissions de radio et de télévision autour de la philosophie. Après *France Culture* (2007-2015), c'est désormais sur *Europe 1* qu'il anime une chronique quotidienne du lundi au vendredi, à 7h25, « La morale de l'info » et une émission hebdomadaire d'une heure le samedi « Qui-vive ». À la télévision, sur *Arte*, il travaille dans l'émission « Philosophie », diffusée le dimanche à 12h25, depuis neuf ans. Son désir de transmettre et de sensibiliser à la philosophie transparaît également dans les nombreux ouvrages qu'il publie : *La Dissertation de philo* (éd. A. Fayard, 2010), *Barthes* (éd. A. Fayard, 2010), *L'Absurde* (éd. A. Fayard, 2010), *Le Philosophe de service et autres textes* (éd. Gallimard, 2011), *La Folie* (éd. Fayard/France Culture, 2011), *La dissertation de philo (Vol 2)* (éd. Fayard/France-Culture, 2012), *Dictionnaire amoureux de Proust*, avec Jean-Paul Enthoven (éd. Plon, 2013) pour lequel il obtient le prix Femina Essai. « Il n'y a pas un seul de mes livres où je n'évoque pas l'antisémitisme et le racisme », précise Raphaël Enthoven qui poursuit : « Je ne suis pas convaincu de l'émergence d'un nouvel antisémitisme [...] Je n'ai pas remarqué dans la grande typologie des antisémitismes qui remonte à la constitution de l'humanité en cité, de véritables nouveautés. Néanmoins, il est vrai que l'antiracisme est en crise. Cette crise prend les contours, pour le pire, d'un antisémitisme non pas nouveau mais renouvelé ». Il souligne un point essentiel concernant l'intrication de l'antisémitisme et du racisme : « Le langage fait une différence entre racisme et antisémitisme mais en pratique cette nuance sémantique ou lexicale est immédiatement conjurée quand on les présente puisqu'on parle de l'antisémitisme comme d'une sous-catégorie du racisme. L'antisémitisme, comme l'homophobie d'ailleurs, appartient à ces haines dont l'objet, la victime, n'est pas immédiatement identifiable. Ce sont des haines qui demandent à construire la victime et qui ne s'appuient pas sur une différence spectaculaire mais sur une différence imperceptible. De sorte qu'on est dans l'antisémitisme comme

dans l'homophobie, dans la haine de soi plus encore que dans la haine de l'autre. »

### MOHAMED SIFAOU

Journaliste, écrivain et réalisateur franco-algérien, Mohamed Sifaoui est né en 1967 en Algérie. Spécialiste des mouvements islamistes et des groupes terroristes, il s'infiltré dans les milieux fondamentalistes proches du crime organisé. Correspondant du journal *Jeune Afrique*, en 1999, il quitte l'Algérie, pour la France. Opposant au régime algérien et engagé dans la lutte contre l'islamisme et le fanatisme, il vit sous protection policière. Ses productions écrites sont l'objet de controverses : *La France, malade de l'islamisme : menaces terroristes sur l'Hexagone* (éd. Le Cherche midi, 2002), *Mes "frères" assassins : comment j'ai infiltré une cellule d'Al-Qaïda* (éd. Le Cherche midi, 2003), *Lettre aux islamistes de France et de Navarre* (éd. Le Cherche midi, 2004), *L'affaire des caricatures : dessins et manipulations* (éd. Privé, 2006), *Combattre le terrorisme islamiste* (éd. Grasset 2007), *J'ai infiltré le milieu asiatique* (éd. Le Cherche midi, 2007), *Pourquoi l'islamisme séduit-il ?* (éd. Armand Colin, 2010), *Éric Zemmour, une supercherie française* (éd. Armand Colin, 2010), *AQMI, Le groupe terroriste qui menace la France* (éd. Encre d'Orient, 2010), *Bouteflika, ses parrains et ses larbins* (éd. Encre d'Orient, 2011), *Histoire secrète de l'Algérie indépendante - l'État-DRS* (éd. Nouveau Monde, 2012), *Mon frère, ce terroriste*, avec Abdelghani Merah (éd. Calmann-Lévy, 2012). Auteur de plusieurs reportages, il remporte en 2003, le grand prix Jean-Louis Calderon, dans la catégorie vidéo, du 17<sup>e</sup> Festival international du scoop et du journalisme pour *J'ai infiltré un réseau terroriste*. Co-auteur avec Philippe Bercovici de deux bandes dessinées, *Ben Laden dévoilé* (éd. 12 Bis, 2009) et *Ahmadinejad atomisé* (éd. 12 Bis, 2010), il a contribué au scénario du film de Philippe Faucon, *La Désintégration* (2012). Militant, il préside depuis mai 2015 l'association « Onze janvier » qui lutte pour une réappropriation du Net, en proposant des contenus alternatifs aux discours haineux. Mohamed Sifaoui considère qu'il existe « un antisémitisme qui revêt de nouveaux habits, de nouveaux vi-

sages. Il est urgent de s'emparer de cette nouvelle logique pour en comprendre les ressorts et faire de la pédagogie. Par exemple, aujourd'hui, l'antisémitisme se cache beaucoup derrière la voile de l'antisionisme ». Le mouvement antiraciste a un rôle d'importance : « les enjeux sont la pédagogie, les actions judiciaires et la sensibilisation de la société civile et des responsables politiques [...] La parole antisémite passe par les réseaux sociaux, Internet, des mécanismes plus complexes et les militants antiracistes ou les citoyens en général, ont besoin de décryptages. »

### PATRICK COHEN

Le journaliste Patrick Cohen est aux commandes de la matinale la plus écoutée de France sur *France Inter* depuis 2010.

Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, Patrick Cohen fait ses débuts en tant que reporter puis présentateur et rédacteur en chef adjoint à RFO-Guyane et RFI. Rôle qu'il reprend, en 1994 sur RTL, aux informations générales. Il anime l'émission « Les auditeurs ont la parole » avant d'intégrer, en 1998, le service politique. Entre 2001 et 2006, il présente successivement les émissions phares que sont le « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » et « RTL-soir ». En 2007, il assure

chaque jour la rédaction en chef de la matinale et présente le journal de 8h de *France Inter*. Puis il rejoint en septembre 2008 *Europe 1* où il devient présentateur et rédacteur en chef de la tranche d'info du soir et y co-anime, jusqu'en 2010, le « Grand Rendez-vous Europe 1-Le Parisien ».

Patrick Cohen n'est pas qu'un homme de radio, il officie également chaque jour depuis 2010 sur *France 5* dans l'émission « C à Vous » animée par Anne-Sophie Lapix.



48<sup>e</sup> Congrès de la Licra

En parallèle, il transmet sa passion aux étudiants de l'école de journalisme de Sciences Po et est le co-auteur de l'ouvrage *21 avril 2002 / Contre-enquête sur le choc Le Pen* (éd. Denoël).

**Toutes les vidéos du congrès sont disponibles à l'adresse :** [www.licra.org/congres-Licra-2016-retour-en-vidéos](http://www.licra.org/congres-Licra-2016-retour-en-vidéos)

## DISCOURS D'ALAIN JAKUBOWICZ LORS DU DÎNER DE GALA À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Madame la Maire de Paris,  
Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Mesdames, Messieurs, chers Amis,

En arrivant ici ce soir, Madame la Maire, nous avons pu admirer, accrochée aux grilles de l'Hôtel de Ville, une belle exposition sur les risques d'une crue centennale de la Seine. Mais il n'y a pas que la montée des eaux qui menace. Le flot de vase noire du populisme, du racisme, de la

xénophobie et de l'antisémitisme paraît parfois, lui aussi, échapper à tout contrôle...

Merci, Madame la Maire, de nous accueillir dans les salons de la Maison commune de Paris pour faire barrage. Merci à vous, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les élus, hommes et femmes d'entreprise, de la culture, du sport, des associations et des médias, merci pour votre présence nombreuse, qui témoigne de l'intérêt que vous portez au travail que nos militants réalisent

chaque jour depuis près d'un siècle, pour promouvoir les valeurs de la République. Leur action fait rarement la Une des journaux, car c'est un travail de l'ombre, patient et obstiné, dans les écoles, dans les clubs sportifs, dans les entreprises, auprès des collectivités territoriales, sur les réseaux sociaux, où la haine se propage à la vitesse inédite de la transmission virale. Votre présence est un réconfort. Car je veux vous le dire, il nous arrive de nous sentir bien seuls...

Jusqu'à une période récente, les choses étaient simples. Il y avait les victimes et les coupables ; impossible de les confondre, tant ils étaient aisément identifiables. C'était comme dans *La Peste* d'Albert Camus : d'un côté, le bacille qui répand la terreur, et ceux qui tirent profit de son inexorable progression ; de l'autre, le médecin et ceux qui soutiennent son combat.

Mais, pour filer la métaphore médicale, le bacille du racisme et de l'antisémitisme a aujourd'hui muté. Sous sa forme nouvelle, il est parfois méconnaissable et déconcerte ceux dont la mission est de le combattre. Hier, le raciste était obligatoirement de droite, blanc, chrétien... Aujourd'hui, il peut n'être rien de tout cela et appartenir à l'une de ces minorités dont les membres se voyaient naguère, presque automatiquement, décerner un brevet de victime. Bref, comme le constatait Michel Wieviorka lors d'un débat du Cercle de la Licra, dans notre société fragmentée et multiculturelle, « chacun peut être à la fois victime et coupable de racisme. »

L'arène où nous affrontions l'adversaire a été, ces dernières années, le théâtre d'une triple rupture : la banalisation de l'antisémitisme ; l'irruption de l'islam dans le débat sur l'antiracisme ; et enfin les habits neufs d'un Front national qui prétend nous convaincre qu'il s'est « républicanisé ».

Analyser cette mutation, sans éluder les responsabilités et en déduire quelques principes pour l'action de la Licra, c'est à quoi je voudrais m'essayer avec vous.

Premier point : l'antisémitisme s'est banalisé et il s'est diversifié...

Après qu'Hitler eut « déshonoré l'antisémitisme » selon le mot célèbre de Georges Bernanos, une période s'est ouverte, au cours de laquelle les

antisémites faisaient profil bas. Cette époque est révolue. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui, la moitié des attentats racistes en France touche des Juifs, alors qu'ils représentent moins de 1 % de la population !

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Le 14 mai 1990, après la profanation du cimetière de Carpentras, c'est par centaines de milliers que nous manifestions et le Président de la République, François Mitterrand, était en tête du cortège parisien. Après le martyr d'Ilan Halimi en 2006 ou les crimes abominables de Mohammed Merah en 2012, combien étions-nous à dire notre horreur et notre indignation ? Pas très nombreux hélas. Peu de temps après, en 2014, on criait « Mort aux Juifs ! » dans les rues de Paris, pour la première fois depuis la Libération, dans une indifférence quasi générale. Et de fait, voici qu'en 2015 et en 2016, on tue des Juifs en France simplement parce qu'ils sont juifs.

L'antisémitisme contemporain présente un triple visage.

Le premier, qu'on connaît le mieux, est celui de l'extrême droite, qui doit estimer que le délai de décence imposé par le génocide des Juifs est désormais écoulé.

Le deuxième visage n'est pas non plus vraiment nouveau mais nous préoccupe davantage parce qu'on le connaît moins : c'est celui qui touche certains de nos compatriotes musulmans. Cet antisémitisme-là, on le sait, est endémique dans une bonne partie du monde arabe et musulman. De l'Arabie saoudite à l'Iran, sunnites et shi'ites, pour une fois d'accord, font un succès de librairie à des faux grossiers tels que les *Protocoles des sages de Sion*.

En France, le phénomène est d'autant plus troublant qu'il s'agit le plus souvent de personnes elles-mêmes victimes du racisme. C'est pourquoi, à droite comme à gauche, les pouvoirs publics – vous le savez bien... – ont longtemps nié l'évidence, minimisé les faits, refusé par exemple d'admettre que dans certains quartiers, il devenait presque impossible d'enseigner la Shoah. Mais les faits sont têtus et le mal est désormais presque partout présent.

Mais c'est le troisième visage de ce nouvel antisémitisme qui est sans doute le plus déconcertant : il affecte en effet des hommes et des femmes souvent issus des rangs de la gauche, nourris au lait de l'antiracisme le plus intransigeant, défenseurs farouches des droits humains. Bernard-Henri Lévy a remarquablement analysé ce phénomène au début de son dernier essai, *L'esprit du judaïsme*, dont le premier chapitre est significativement intitulé « Les habits neufs de la plus vieille des haines ». Il y remarque – je le cite – que « l'antisémitisme est un délire très spécial dont l'une des particularités a toujours été, à chacune des étapes de son histoire, de choisir les justes mots qui donneront à sa déraison les apparences de la raison ».

Le nouvel antisémitisme repose sur une alliance de trois thèmes, dont chacun, pris isolément, est d'une efficacité redoutable, mais qui « montés et branchés l'un sur l'autre », ont le pouvoir destructeur d'une « bombe atomique morale ». Ces trois moteurs sont l'argument antisioniste, qui entretient sciemment la confusion entre « juif » et « sioniste » et, en diabolisant Israël, prétend transformer les anciennes victimes en bourreaux ; l'argument négationniste, pour qui les Juifs instrumentalisent à leur bénéfice un crime dont ils exagèrent la portée ; et enfin celui de la concurrence des mémoires, qui accuse les Juifs de minimiser les malheurs des autres peuples. Ce sont ces trois moteurs « qui permettent à la vieille haine de retrouver une nouvelle jeunesse et à nos contemporains d'être antisémites en ayant le sentiment de ne pas l'être ».

La deuxième rupture est due à l'irruption de l'islam dans le débat sur l'antiracisme.

En janvier 2015, au lendemain de l'assassinat des journalistes de Charlie Hebdo, le grand public et les médias s'emparent d'un débat qui ne touchait jusque-là que les milieux intellectuels. Droit au blasphème et laïcité, islam et islamisme, communautarisme et islamophobie, tels sont quelques-unes des notions, pas toujours bien

maîtrisées, autour desquelles le ton est rapidement monté.

C'est que, pendant trop d'années, on s'était soigneusement abstenu de nommer les choses. Ce déni de réalité n'a fait qu'aggraver les difficultés. Nous en payons aujourd'hui le prix.

On qualifiait, par euphémisme, de « discrimination » ce qu'il aurait fallu appeler par son nom : le racisme anti-arabe. On nommait « incivilités » des comportements dictés par la haine antisémite.

Que de circonlocutions embarrassées pour éviter de qualifier de crime antisémite le calvaire et l'assassinat d'Ilan Halimi ! Encore récemment, quelle stupéfaction d'entendre un ancien ministre du Budget affirmer que les tueries com-



*Discours d'Alain Jakubowicz, président de la Licra*

mises par Mohammed Merah devant l'école Ozar Hatorah de Toulouse n'étaient que « le crime d'un furieux » !

Mais c'est autour du concept d'islamophobie que la confusion est à son comble ; cette accusation infâmante, qui interdit toute discussion tant elle paralyse d'effroi ceux qui l'encourent, est un dévoiement du combat antiraciste. Critiquer une croyance ou une pratique religieuse n'a rien en France d'illégal ni même d'illégitime. Cela n'a rien à voir avec le racisme ! Le racisme consiste à s'attaquer à des individus pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font.

Nous appelons à distinguer soigneusement l'islam et les « quatre lettres de malheur » qui le font basculer dans l'islamisme. Nul n'est plus soucieux que nous d'éviter de jeter le discrédit sur

l'immense majorité des musulmans de France, qui ne demandent qu'à pratiquer pacifiquement leur religion. Mais nous savons aussi qu'il ne suffit pas de décréter, par crainte des amalgames, que ce qui inspire les terroristes, « ce n'est pas l'islam ». Ces assassins se réclament bel et bien de l'islam, citent le Coran et trouvent des cautions théologiques plus ou moins explicites dans divers pays musulmans.

C'est pourquoi il faut soutenir ces musulmans courageux, tels le regretté Abdelwahab Meddeb, Malek Chebbel et tant d'autres, qui ont entrepris de relire les textes sacrés pour rendre à jamais impossible l'interprétation mortifère que s'autorisent à en faire les terroristes. Eux seuls ont la compétence et la légitimité nécessaires à cette entreprise. Je songe aussi à ces écrivains et à ces journalistes, non moins courageux, tels Boualem Sansal, qui nous a fait l'amitié de participer à nos travaux cet après-midi ou Kamel Daoud, qui ont mis tout leur talent, leur courage et leur énergie à dénoncer les mensonges sur lesquels s'appuie cette idéologie meurtrière. Kamel Daoud qu'en ce moment même on essaie de réduire au silence, en l'accusant d'islamophobie, alors qu'en dénonçant les islamistes, ces intellectuels défendent les musulmans et l'honneur de l'islam. C'est là une évidence qu'il faut marteler sans se lasser, à tous ceux qui pourraient être tentés de croire que parce que l'assassin s'appelait Mohammed, tous les Mohammed seraient des assassins. L'un des militaires assassinés par Merah s'appelait Mohammed. Il n'était coupable de rien, si ce n'est, aux yeux de son assassin, de s'appeler Mohammed et d'être un militaire français.

Ce n'est pas en s'épuisant en polémiques stériles autour de la laïcité, qui ne font que le jeu des extrémistes, qu'on fera baisser les tensions, mais en prenant la mesure du problème, et en répondant aux appels de plus en plus pressants des chefs d'établissements scolaires, des responsables hospitaliers, des chefs d'entreprise, qui se sentent bien démunis pour faire face à la présence massive du fait religieux à l'école, à l'hôpital, dans les bureaux et les usines.

La troisième et dernière rupture à laquelle nous avons assisté au cours de ces dernières années,

c'est la métamorphose supposée du Front national en un parti républicain.

Depuis que Marine Le Pen a succédé à son père et qu'elle a entrepris, avec une habileté que nul ne lui contestera, de « dédramatiser » sa formation politique, elle vole de succès en succès et beaucoup d'entre nous se demandent, pour plagier Bertolt Brecht, si cette ascension est résistible.

Nous sommes convaincus, à la Licra, que si la façade a été hâtivement ravalée, le fonds de commerce, lui, ne s'est guère renouvelé. Sur fond d'attentats terroristes, de crise des réfugiés, de montée de l'euro-scepticisme et de peur du chômage, le Front national engrange des voix en brandissant, comme toujours et peut-être plus que jamais, le spectre de l'invasion étrangère – comprenons bien sûr de la menace musulmane – et en prônant le repli nationaliste. Aujourd'hui comme hier, le Front national divise les Français et foule aux pieds les valeurs de la République en prétendant incarner une défense ombrageuse de la laïcité prétendument menacée par l'islam.

Une question jette cependant le trouble depuis quelque temps : le Front national a-t-il renoncé à l'antisémitisme de ses origines, dont les dérapages nauséabonds de son fondateur n'étaient que l'expression la plus visible ? Pour nous le faire croire, Marine Le Pen et ses plus proches lieutenants ne ménagent pas leurs efforts, mais ne nous y trompons pas. Non seulement le gros des troupes a du mal à renoncer à son discours traditionnel, mais surtout chacun voit bien que même chez les cadres directeurs du parti, il s'agit d'une habileté tactique. Louis Aliot, vice-président du parti, a vendu lui-même involontairement la mèche dans un entretien avec l'historienne Valérie Igounet, à qui il déclarait : « C'est l'antisémitisme qui empêche les gens de voter pour nous. Il n'y a que cela. À partir du moment où vous faites sauter le verrou de l'antisémitisme, vous libérez le reste. »

Le plus préoccupant, plus encore peut-être que les succès électoraux d'un FN qui serait devenu fréquentable, c'est la perfusion de ses idées dans de larges secteurs de l'opinion publique. À quoi servirait le plafond de verre qui, paraît-il, empêche la présidente de ce parti d'accéder aux

responsabilités suprêmes, si ses idées, à défaut de sa personne, devaient parvenir au pouvoir ?

Voici donc où nous en sommes aujourd'hui. Les métamorphoses imprévues de l'antisémitisme, les paradoxes liés au concept d'islamophobie, les sirènes d'un Front national soi-disant républicanisé : face à cette situation déconcertante, il importe que la Licra demeure fidèle à quelques grands principes. Je voudrais vous en proposer trois.

Le premier est l'indépendance. C'est, depuis toujours, la spécificité de la Licra et le gage de sa crédibilité. Nous n'avons, en tant qu'organisation, aucune attache philosophique ni politique. Nos militants peuvent revendiquer les origines les plus diverses ; ils proviennent de tous les horizons et appartiennent à toutes les obédiences politiques – à l'exception bien sûr de l'extrême droite – et à toutes les religions, y compris celle qui consiste à ne pas en avoir. Et ils combattent toutes les formes de racisme, sans exception.

C'est là, j'y insiste, un trait qui caractérise la Licra. C'est notre fierté. C'est aussi notre responsabilité.

Le deuxième principe, c'est la volonté de dialogue.

Nous avons en effet la passion de convaincre. Et nous sommes d'incurables optimistes, convaincus que « quand on veut, on peut ».

Bien sûr, nous ne sommes pas naïfs au point de croire que notre parole aurait le pouvoir de convertir les idéologues, que nos arguments pourraient, selon la superbe expression d'Albert Cohen, « arracher les canines de leur âme ». Ceux pour qui racisme et antisémitisme sont un fonds de commerce ordinaire et une source importante de revenus (voyez M. Dieudonné M'Bala M'Bala), nous ne les changerons évidemment pas. Il ne faut pas renoncer cependant à leur porter la contradiction, pour les empêcher de contaminer d'autres esprits.

En revanche, nous devons combattre avec acharnement, par le dialogue et le travail de terrain, le racisme et l'antisémitisme des ignorants, qui est le plus répandu. Je pense aux jeunes musulmans mal informés et intoxiqués par une haine abstraite du juif, mais aussi à ces milieux où se

développe une peur panique de tout ce qui est musulman, à cause des attentats sanglants et de la conviction qu'une invasion massive est en cours.

Apprendre à leur parler, développer sans faux-fuyants l'argumentaire adéquat afin de détruire les stéréotypes qui alimentent les préjugés, voilà notre tâche. Elle est immense, et elle est exaltante. Je crois au pouvoir de la parole. Dans un entretien avec la rabbine Delphine Horvilleur, le grand Umberto Eco, qui vient de disparaître, à la question « Quels sont les moyens de lutter aujourd'hui contre l'intolérance ? », répondait avec son humour habituel : « Il n'y a rien à faire, sinon la parole. Le racisme est une maladie mentale. Moi aussi, je suis parfois irrité par les autres, je pense que les Coréens mangent trop d'ail par exemple, mais j'essaie de le surmonter ! Le problème, ce n'est pas d'être touché par la différence. C'est de s'éduquer à son acceptation. »

Le troisième principe enfin, c'est la fraternité.

C'est notre réponse aux actes de barbarie qui se sont multipliés ces derniers temps et qui, en insufflant la peur, tentent de mettre à mal le Vivre Ensemble dans notre société et de mettre à l'épreuve notre attachement aux valeurs républicaines. C'est pourquoi nous avons tant besoin de nous retrouver, d'être ensemble pour nous sentir humains : nous avons besoin de solidarité et de fraternité.

Fraternité avec toutes les victimes de la haine de l'autre. Avec les Noirs, et je note avec tristesse que les injures ignobles proférées contre Christiane Taubira ont parfois tardé à susciter la réprobation que l'on était en droit d'attendre. Avec les Roms, si indignement traités quelquefois par nos gouvernements successifs. Avec les juifs et les musulmans, qui sont aujourd'hui les premières victimes du racisme.

Fraternité enfin avec les réfugiés. J'entends dire que la France, qui en accueille si peu, ne saurait en accueillir davantage, et cela me fait honte. Je vois qu'on se réjouit ouvertement que tant de migrants refusent de rester en France, et cela me fait honte. Je constate que désormais la France n'est plus « la patrie des Droits de l'homme » mais plutôt, comme le remarquait Robert Badin-

ter avec une ironie amère, « la patrie des déclarations des Droits de l'homme » et cela me fait honte. Les Juifs disaient autrefois : « Heureux comme Dieu en France ! ». Je voudrais, pour laver cette honte, qu'on puisse dire un jour, comme naguère pour les Juifs : « Heureux comme un réfugié en France ! »

Nous pensons à la Licra que, lorsqu'en Syrie comme au Darfour, un père de famille décide de transplanter sa famille dans un pays dont elle



Discours d'Anne Hidalgo, maire de Paris

ignore la langue, la culture, l'histoire, la religion, ce n'est certainement pas dans l'espoir de toucher des allocations familiales. Ce qu'ils fuient, ce sont des massacres tout à fait analogues aux pogroms des années 20, qui ont conduit à la création de la Licra. Écoutez ce que disait, en 1930, notre fondateur Bernard Lecache : « Notre devoir, c'est d'assister les errants du nouvel exode avec tous les égards qui sont dus à des hommes dont brusquement le destin s'effondre... Nous ne voulons pas que les malheureux échoués ici aient l'impression d'être traités en clochards. Nous voulons qu'ils gardent avant tout le sentiment de leur dignité. Leur venue parmi nous ne doit pas les abaisser à leurs propres yeux. Des temps meilleurs viendront pour eux, il faut l'espérer. Qu'ils ne conservent pas de leur passage ici le souvenir d'une déchéance ». Il n'y a pas un mot à changer...

C'est donc sur un appel à la fraternité que je voudrais conclure. Vous le savez, nous aimons à répéter à la Licra la belle formule de Martin Luther King : « Vivons ensemble comme des frères, ou nous périrons ensemble comme des fous ! ».

Car nous sommes tous concernés. Si les Juifs, les Noirs, les Roms, les musulmans ou les réfugiés sont les victimes directes de cette haine de l'autre, la violence qu'engendrent le racisme et l'antisémitisme nous menace tous. Elle est donc notre affaire à tous. Si nous oublions les valeurs qui fondent notre République, si nous ne parvenons pas à extirper, chez chacun d'entre nous, les racines du mal, nous serons les victimes indirectes de cette maladie de l'âme. Jean-Paul

Sartre dans ses *Réflexions sur la question juive*, cite l'écrivain noir Richard Wright qui faisait finement remarquer : « Il n'y a pas de problème noir aux États-Unis, il n'y a qu'un problème blanc. » et Sartre d'ajouter : « Nous dirons de la même façon que l'antisémitisme n'est pas un problème juif : c'est notre problème ».

Madame la Ministre, Madame la Maire, chers Amis, dans ce combat, la Licra est en première ligne et je voudrais redire ici mon estime et mon admiration à nos militants, qui, dans des circonstances de jour en jour plus

difficiles, s'efforcent de faire entendre leur message de fraternité et de raison, sans jamais céder au découragement.

Mais nos militants ont besoin de vous, ils comptent sur vous. Ils attendent des femmes et des hommes politiques qu'ils incarnent véritablement les valeurs républicaines, qu'ils opposent aux thèses populistes la force tranquille de leurs convictions : ce n'est ni en offensant les réfugiés ou les musulmans, ni en cédant au chantage à l'islamophobie qu'ils triompheront de la déraison ambiante. Nos militants comptent aussi sur les journalistes pour éclairer une situation complexe sans céder à la tentation de la facilité et en refusant les amalgames – tous les amalgames. Ils comptent sur les chefs d'entreprise, car le monde du travail est aujourd'hui le théâtre d'assauts furieux contre la laïcité et la fraternité.

Ce que les militants de la Licra attendent, en somme, c'est un peu de lucidité... et beaucoup de courage. Ce courage qui nous permettra, comme l'a si bien écrit Jaurès, « de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe. »

# SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

*À l'occasion de la Grande cause nationale 2015 consacrée à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et dans le cadre de la Grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, du 21 au 28 mars, constitue une mobilisation de l'école, avec tous ses partenaires, autour d'actions à destination des élèves des écoles, collèges et lycées.*

*Forte de son implication dans les milieux scolaires, la Licra a organisé plusieurs actions durant cette semaine dans toute la France.*

## LICRA NATIONALE

### ÉCOLE NATIONALE DE POLICE

Alain Jakubowicz se rendra à l'École de police nationale le 21 mars à Saint-Cyr au Mont d'Or pour y faire une intervention.

### CONFÉRENCE « LE SPORT À L'ÉPREUVE DU RACISME »

Cette journée d'étude a lieu le 22 mars au siège de l'UCPA à Paris. Son propos est d'exploiter l'ouvrage historique *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, pour mieux comprendre, sous le prisme du sport, le regard que la société française porte aujourd'hui sur sa diversité. Initié par le comité d'histoire et sous la direction scientifique de Claude Boli, Patrick Clastres et Marianne Lassus, ce livre rassemble les contributions de vingt historiens et sociologues. Il dévoile la fonction ambivalente du sport, vecteur possible d'intégration et d'éducation, mais aussi lieu d'expressions xénophobes violentes comme de préjugés racistes et antisémites. Intervention de Roger Benguigui, secrétaire général de la Licra.

Les débats permettront l'expression de ceux qui sont engagés dans la lutte contre le racisme dans le sport.

### LA LICRA ET L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

L'UNSS organise une master class « Éthique et sport scolaire » le jeudi 24 mars au lycée Doisneau de Vaulx-en-Velin. À cette occasion, l'UNSS et la Licra signeront une convention nationale de partenariat. La présence de la ministre de l'Éducation nationale est attendue.

### MONTFERMEIL

La Licra et le collège Jean Jaurès de Montfermeil organisent un tournoi multisport et un débat sur le thème de la fraternité le 24 mars en direction de jeunes collégiens de l'établissement dont deux classes de primo-arrivants ainsi que des jeunes du centre de loisirs de jeunes de Montfermeil-Clichy-sous-Bois. Cet événement a pour objet de débattre de la lutte contre le racisme et du Vivre Ensemble, avec de jeunes adolescents aux origines et cultures différentes avec la présence

exceptionnelle d'Aya Cissoko, Ryadh Sallem, et la participation de Gilles Loeb, membre de la Licra, Malik Lounes, responsable de la E-Licra et Nathalie Rosell, responsable des opérations de la Licra.

### LICRA AGEN

Le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté présente en partenariat avec la Licra Agen l'exposition « L'enfant cachée » au collège GERMILLAC à Tonneins. Témoignage de Jean Rodgold (enfant caché) et de Nasser Menni, président de la Licra Agen le 21 mars.

Réalisation d'affiches par les élèves du collège Jean Monnet à Fumel.

### LICRA ESSONNE HUREPOIX

Intervention de la section Licra Essonne Hurepoix le mercredi 23 mars dans une classe de 3<sup>e</sup> au lycée professionnel Charles Baudelaire à Évry, classe de 24 élèves comprenant 18 filles et 6 garçons âgés de 14 à 16 ans. Présence de la déléguée du préfet. Le thème est celui du Vivre Ensemble, réflexion et dialogue basés sur la libre expression des jeunes pour lutter contre les discriminations et les préjugés au quotidien.

Le projet s'inscrit à plus long terme par des manifestations artistiques avec l'aide du professeur d'arts plastiques.

Il recueille le soutien du DASEN et du préfet.

### LICRA LYON-RHÔNE ALPES

Le 27 mars, la Licra Rhône-Alpes organise, avec Cap Divers Cités, un tournoi de la fraternité à Lyon, avec 12 équipes de futsal (de 9 à 35 ans) dont 2 à 4 équipes féminines et 2 équipes handicap. Au total, ce sont 300 personnes mobilisées (150 jeunes et leurs familles) lors de cet événement festif mêlant sport, exposition « Ces bleus venus d'ailleurs », échanges autour du Vivre Ensemble et convivialité avec un buffet aux saveurs du monde.

La commission Éducation de la Licra Rhône-Alpes interviendra quinze fois dans plusieurs établissements scolaires durant cette semaine : lycée professionnel Henri Guimard (Lyon), lycée professionnel Gustave Eiffel (Brignais), collège Péranche (Saint-Georges d'Espérance), collège Tonkin (Villeurbanne), collège G. Baty (Pélussin) et collège Pierre Valdo (Vaulx-en-Velin).

Participation de Philippe Genin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Barreau de Lyon et membre de la commission juridique de la Licra à la conférence organisée le 25 mars à 9h30 à la préfecture du Rhône : « Le racisme et l'antisémitisme : ce que dit la loi ».

### LICRA NÎMES

En mars 2016, la Licra Nîmes sera une nouvelle fois au rendez-vous de la Semaine de l'éducation contre le racisme. Et dans ce cadre, à l'occasion de son dixième anniversaire, elle programme une série de manifestations qui se dérouleront du 14 mars au 1<sup>er</sup> avril en partenariat avec les

SEMAINE  
D'ÉDUCATION ET  
D'ACTIONS CONTRE  
LE RACISME &  
L'ANTISÉMITISME  
21-28 MARS 2016



associations Humanimes, Mille couleurs, Feu Vert, Carrefour associatif (associations des quartiers Valdegour-Pissevin et Mas de Mingue - Chemin - bas de Nîmes), les centres sociaux de Nîmes André Malraux et Émile Jourdan, Un toit pour tous (bailleur social), l'association Rives de Vauvert, l'École de l'ADN... la Maison de la Région... et le soutien de la ville de Nîmes, du conseil départemental du Gard et de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Alain Jakubowicz sera présent le 24 mars à Nîmes pour cet anniversaire.

Par ailleurs, l'académie de Montpellier et la section nîmoise de la Licra ont engagé un partena-

riat après les attentats de janvier 2015. Dans le cadre du cycle mémoriel engagé au plan national pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'année 1945, la Licra Nîmes a fait l'acquisition d'une exposition itinérante qui traite de l'antisémitisme du Moyen-Âge à nos jours. Cet outil pédagogique est un support d'étude pertinent pour aborder cette question d'histoire avec des classes de collèges et de lycées dans le cadre des programmes de toutes les classes. Il est mis à la disposition des établissements scolaires de l'académie de Montpellier.

### LICRA PÉRIGUEUX DORDOGNE

Stand tenu par la Licra Périgieux Dordogne en plein centre de Périgieux le samedi 26 mars 2016 de 10h à 17h. Stand d'informations et promotion d'une société solidaire et de fraternité pour le Vivre Ensemble. Conférence par groupe de dix personnes.

### LICRA REIMS

En partenariat avec les cinémas Opéra de Reims, la Licra Reims proposera à des centaines de collégiens d'assister à des projections du film *Les héritiers* et aux lycéens, le film *Timbuktu*. Chaque séance sera suivie d'un débat avec les élèves.

### LICRA NICE

En parallèle de ce qui est fait par le conseil départemental des Alpes Maritimes, la Licra Nice proposera aux jeunes d'appréhender l'horreur de la mise en place de solution finale en permettant à un grand nombre d'élèves de collèges et de lycées de visiter le Camps des Milles. Pour cela, une préparation approfondie avec des équipes dédiées sera effectuée en amont de chaque visite. Et un travail collectif devra faire l'objet d'une présentation publique.

Pour les lycéens, après l'énoncé des définitions du racisme et antisémitisme, il sera évoqué avec les élèves les mécanismes qui vont du préjugé au génocide, le terreau sur lequel se crée la pensée raciste et l'enchaînement des circonstances. Pour terminer enfin, nous évoquerons les solutions possibles pour lutter et devenir antiraciste. Une seconde partie se focalisera sur deux ques-

tions essentielles : 1. La capacité de résistance et de négociation ; Résistance à la pression d'autrui. 2. Développer la pensée critique et créatrice.

### LICRA BORDEAUX & GIRONDE

La Licra Bordeaux & Gironde, en double partenariat avec le rectorat et la Ligue de l'enseignement, organisera le 22 mars la diffusion du film *La ligne de couleur* destinée aux 300 élèves du Comité académique de la vie lycéenne de la Gironde. Elle sera suivie d'un débat entre les jeunes et les différents intervenants :

- Laurence Petit-Jouvet, réalisatrice du film ;
- Michel Roques, inspecteur académique et référent citoyenneté ;
- Stéphane Brunel, président de la Ligue de l'enseignement de la Gironde ;
- Clothilde Chapuis, présidente de la Licra Bordeaux & Gironde.

Ce projet a pour objectif de favoriser les échanges avec les jeunes et inciter à la réflexion sur le Vivre Ensemble, faire vivre les valeurs de la République et lutter contre les discriminations. De plus, cette expérience permet aussi aux jeunes d'analyser la cinématographie.

### LICRA PARIS

La section de Paris propose une conférence et un débat autour des migrants. Cette rencontre aura lieu le 22 mars à la Maison des associations du 1<sup>er</sup> arrondissement avec pour invités : Jean Kohler, chef de service du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Denis, et David-Olivier Kaminski, président de la Licra Paris. Sept interventions scolaires se dérouleront au collège Fabien à Saint-Denis du 21 au 25 mars.

Le musée de l'Immigration propose aussi une rencontre interprofessionnelle le 23 mars. La Licra Paris et le national se retrouveront lors de ce rendez-vous.

Le conseil des délégués de la vie lycéenne du lycée Léon Blum à Créteil organise le 21 mars une journée de sensibilisation contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et toutes formes de discriminations, à laquelle la Licra Paris intervient. Un débat aura lieu dans ce lycée de 16h à 18h. Les thèmes abordés seront la vision du

racisme, de l'antisémitisme et toute forme de discriminations. Le but étant de sensibiliser les élèves à ces questions.

### LICRA DRÔME

La Licra Drôme propose une projection du film *Sam et Jacky* le mardi 22 mars à 20h. La soirée se passera au Lux Scène nationale de Valence en présence du réalisateur et de Bernard Delpal. Une séance scolaire est également proposée le même jour à 14h15.

### LICRA PICARDIE

La Licra Picardie organise plusieurs actions. Le 21 mars à Beauvais, Daouda Ba propose un petit déjeuner avec ses partenaires associatifs et institutionnels ainsi qu'à l'association Croyants unis pour la paix.

Des interventions ont lieu également dans deux collèges à Beauvais le 22 et 24 mars.

Pour clôturer la Semaine de l'éducation contre le racisme, un spectacle est organisé à l'Ouvre Boîte à Beauvais pour la solidarité et la lutte contre les discriminations. De nombreux invités seront présents : des humoristes et des magiciens.

### LICRA BESANÇON

À l'occasion de la Semaine de l'éducation contre le racisme, la ville de Besançon organise une manifestation le lundi 21 mars de 14h à 19h, place Pasteur. La Licra Besançon tiendra un stand comme différentes autres associations : SOS Racisme, la Ligue des Droits de l'homme et le MRAP. La journée se terminera par un concert de 16h à 19h.

Le mardi 22 mars, la Licra Besançon interviendra au collège Jean Jaurès à Saint-Vit (Doubs) auprès de huit classes.

Participation à la Mission H, le 23 mars au collège Diderot à Planoise. Un événement proposé par Les petits débrouillards, la Fondation Lilian Thuram et le collège Diderot, avec le soutien de la ville de Besançon et en partenariat avec la fédération Léo Lagrange, le MRAP, la LDH et la Licra.

### LICRA TOURAINE

La Licra Touraine intervient au lycée Grandmont à Tours auprès de cinq classes avec Georges Dufau-Epstein, fils du résistant Joseph Epstein. Un des professeurs d'histoire du lycée Grandmont a souhaité faire travailler les élèves en amont avant d'accueillir la Licra et son invité.

Un dîner-débat est aussi organisé avec la projection du film documentaire consacré à Joseph Epstein, toujours en présence de son fils et des personnalités locales.

### LICRA DUNKERQUE

1070 jeunes de huit établissements de Dunkerque seront accueillis au cinéma Studio 43 pour assister à la projection du film *Selma*. Chaque projection est précédée d'une présentation de la Licra et suivie d'un temps d'échanges avec les élèves.

La Licra Dunkerque participera également le 23 mars à un rencontre réflexion consacrée aux migrations et aux réactions qu'elles provoquent.

### LICRA CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La section chalonnaise de la Licra interviendra devant les classes de cinquième du collège Nicolas Appert à Châlons-en-Champagne du 21 au 25 mars.

Elle est aussi partenaire de la radio chalonnaise *Radio Mau-Nau* dans le cadre d'un projet « d'ateliers citoyens » mis en place par ce média local. Ces ateliers ont pour but de sensibiliser des jeunes aux valeurs de la République, à la citoyenneté, la laïcité, à la lutte contre les préjugés, le racisme et les discriminations par le biais de l'utilisation d'un média et du décodage de l'information. Ces ateliers se déroulent en plusieurs séquences et consistent en des interviews et des échanges avec de jeunes collégiens chalonnais encadrés par leur professeur, d'autres associations locales et des élus, soit en direct soit en diffusion différé. Le choix a été fait de diffuser cette émission pendant la semaine d'éducation contre le racisme.

## **LICRA ANGERS**

- Un travail sur la charte de l'apprenti-citoyen à la Chambre de commerce et d'industrie le 22 mars.
- Une rencontre sur le jeu de l'oie de la fraternité à l'école des Violettes au chemin vert à Saumur le 21 mars.
- Tenue d'un stand d'information dans différentes universités : lundi 21 mars : faculté de lettres, langues et sciences humaines – campus Belle-Beille – 11h30-14h00 ; mardi 22 mars : faculté des sciences – campus Belle-Beille – 11h30-14h00 ; mercredi 23 mars : faculté de droit, économie, gestion – campus Saint-Serge – 11h30-14h00 ; vendredi 25 mars : faculté de médecine – campus Santé – 11h30-14h00.
- Participation à la conférence de Marie-Anne Matard-Bonucci, historienne, professeure d'uni-

versité à Paris 8, « L'antisémitisme, un éternel retour ? » le jeudi 24 mars à 18h à la Maison de la recherche Germaine Tillion.

- Distribution de flyers le 19 mars avec le collectif associatif DiversÉgalité 49 dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations.

## **LICRA LILLE**

23 mars : Animation d'un débat sur les clichés racistes et antisémites devant des jeunes du quartier de Wazemmes suite à la projection du film *Qu'est-ce-qu'on a fait au bon Dieu ?* en collaboration avec le collectif Kif Kif.

24 mars : débat sur le racisme avec deux classes de l'école élémentaire Littré à Lille.

# LA LICRA EN AVIGNON

*Comme chaque année, la Licra était présente au Festival d'Avignon.*

*Au programme, des rencontres, des spectacles, des débats et de la fraternité ! Et le regard des militants de la Licra sur le cru 2016 du mytique festival.*

*Par Mano Siri, Abraham Bengio, Antoine Spire, Alain Blum, Betty Revel, Jean-Louis Rossi...*

## CASABLANCA'41

PAR ABRAHAM BENGIO

Interrogé sur le rapport entre le théâtre et l'actualité, Olivier Py, dans l'interview qu'il a donnée au *Droit de vivre* (n° 662, p. 24-25), répond que le théâtre parle « de l'hyperprésent [...] dans une sorte de prophétie ». C'est ce sentiment qu'éprouvent les spectateurs de *Casablanca'41*, le beau spectacle que présente le Golem Théâtre, tous les jours à 13h55 au théâtre du Centre, 13 rue Louis Pasteur (relâche le 18 juillet).

Le Golem Théâtre, fondé à Prague par Michal Lázňovský et Frederika Smetana et désormais installé dans le Trièves en Isère, c'est un peu de Mitteleuropa dans le paysage théâtral français. C'est surtout de beaux textes hantés par le thème de l'exil et une façon de faire du théâtre entre burlesque, pudeur de l'expression, humanisme et sentiment tragique de la vie qui n'appartient qu'à eux.

Venez découvrir le *Fata Morgana*, bateau chargé de réfugiés qui fuient l'Europe centrale et qui attendent dans le port de Casablanca en 1941, à

la veille de l'attaque japonaise sur Pearl Harbour, l'autorisation de mettre le cap sur l'Amérique. Les uns sont juifs, les autres non et pour d'autres encore, « c'est compliqué », comme on dit aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Comment fera le tendre et poétique M. Zpevacek, si émouvant avec son désir presque enfantin de maîtriser la langue française, pour donner le change, lui dont les faux papiers ne peuvent tromper personne ? Il y a peut-être une solution mais ce n'est pas moi qui vous la révélerai...

Ce qui est sûr en revanche c'est qu'après avoir passé 1h10 avec ces quatre superbes acteurs, vous ne pourrez plus jamais parler des réfugiés d'aujourd'hui en termes statistiques : ils auront à tout jamais le visage de ces réfugiés de jadis, dont le destin est broyé par la machine totalitaire. « J'ai écrit cette pièce, dit l'auteur, sans me douter qu'elle verrait le jour sur scène au moment même où se déroule une catastrophe humanitaire semblable à celle de mes personnages ».

## POURQUOI JE N'AIME PAS « LE NAZI ET LE BARBIER »

PAR MANO SIRI

Toutes les critiques chantent les louanges de cette pièce à l'affiche depuis deux ans. Et bien, n'en déplaisent à tous, je soutiens que ce spec-

tacle est déplaisant et vecteur de la confusion la plus extrême.

Rappelons le propos de cette pièce adaptée du texte de Hilsenrath. Max Schülz, tortionnaire et génocidaire de son état, est le meurtrier d'Iltzig Finkelstein et de toute sa famille qu'il a assas-

jouer tous les rôles, David Nathanson. Saluons la performance du comédien qui se transforme à vue d'œil en scène, usant d'un simple accessoire, voire d'une mimique, d'une grimace, d'une élocution qui lui font endosser successivement tous les rôles...

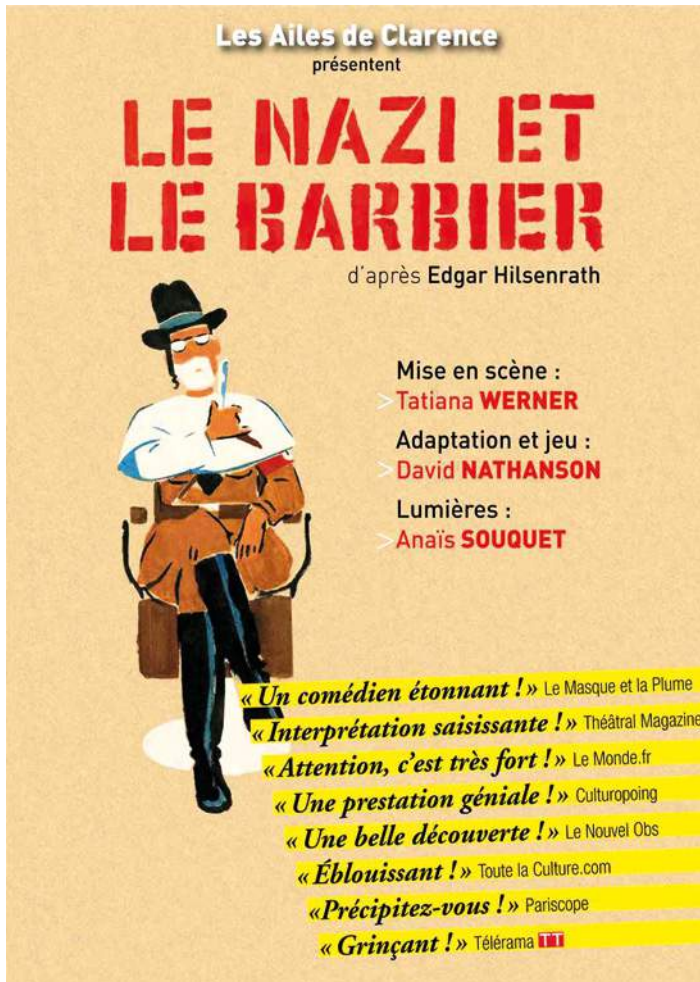
Mais c'est aussi là l'un des pièges de ce spectacle si couru au festival ! Car on souffre de ce qu'il faut bien appeler la trame célinienne de ce spectacle gênant, perturbant, déplaisant et finalement hautement confus et confusant.

Que dire d'une pièce où finalement ce qui est mis en scène, accentué et proposé au spectateur cloué à son siège, ce sont deux idées auxquelles on ne peut souscrire parce qu'elles permettent et autorisent tous les dérapages idéologiques :

- La première tient à la généalogie du nazi, Max Schülz, fils de « pute » au sens propre, chassé de la maison juive où sa prostituée de mère était employée, violé à répétition durant toute son enfance par son beau-père, le coiffeur concurrent de Finkelstein, sorte de monstre froid et pervers. Tous les nazis ont-ils été des « enfants violés » et tous les enfants victimes de viols ou d'incestes sont-ils des nazis en puissance ? Ce serait commode non ? Il faut croire

qu'il devait y avoir trente millions d'enfants (devenus adultes) ayant subi des viols dans les années trente. Beau déterminisme social. Foin de la liberté et de la responsabilité. C'est vrai pourquoi s'embarrasser de ces notions qui montrent qu'on peut avoir été « bien élevé » et devenir un « salaud » comme aurait dit le vieux Sartre si décrié aujourd'hui...

- La deuxième idée qui ressort de cette pièce n'en est pas moins dérangeante que la première. Elle fait beau jeu à la confusion ambiante qui pointe du doigt Israël comme « État criminel ». Pratique en effet de pouvoir désigner du doigt l'État hébreu et les descendants des rescapés de la Shoah qui arrivèrent en masse après 1946



sinée quand il était gardien de camp de concentration. Il est donc un acteur de la Shoah. Mais puisqu'il a pris l'identité de celui qu'il a assassiné, par ailleurs son ami d'enfance et voisin dans la petite bourgade allemande qu'ils habitaient jadis, il est aussi Iltzig « victime » et survivant de la Shoah, émigrant du jeune État d'Israël créé et reconnu en 1948, héros de la Hagana, dont il est un des combattants valeureux... et il est donc aussi coiffeur, « barbier » dans cette nouvelle vie où il a repris le métier appris auprès du vieux Finkelstein.

Un décor épuré, avec un fauteuil de coiffeur et une enseigne lumineuse « L'homme du monde » qui s'allume par intermittence et un acteur pour

comme étant des fascistes, voire de nouveaux nazis... Ici la pirouette idéologique est le fond même de la pièce adaptée du texte de Hilsenrath : le barbier, l'un des héros fondateurs de l'État d'Israël se trouve être en même temps un nazi ! Si des nazis ont pu se cacher au sein même d'Israël, devenir des membres de la Hagana, puis de son armée, Tsahal, alors le trait d'union peut s'écrire entre « juif » et « nazi », voire même

s'effacer jusqu'à se confondre. Et c'est le sujet même de cette pièce ! Il n'y a pas de deuxième et de troisième degré ici. Le barbier est le nazi. Le juif est un ancien nazi. Le nazi peut se glisser dans la peau d'un juif rescapé de la Shoah au point de faire totalement illusion. Mais si on peut l'être quelle différence y a-t-il alors entre un juif et un nazi ? Aucune ! Le tour est joué.

## **UN DES COUPS DE CŒUR LICRA DU FESTIVAL OFF D'AVIGNON : « LA MORT EST MON MÉTIER »**

PAR ALAIN BLUM ET BETTY REVEL

Cette pièce, véritable coup de poing, nous rend témoin du processus de mort via une amélioration technique constante orchestré par Rudolph Land (inspiré de la vie de Rudolph Hess) et visant à l'extermination du peuple juif dans un camp d'extermination.

Une interprétation sobre et glaçante souligne la loyauté malade de cet artisan de la mort. Seule son épouse fera preuve d'une sensibilité qui viendra atténuer l'horreur du propos.

Cette chronique de l'ascension d'un homme ordinaire dénué d'état d'âme face aux ordres don-

nés pose la question du conditionnement au service d'une idéologie qui conduit à la barbarie que l'on revit aujourd'hui. Une adaptation très réussie, 60 ans après, du roman de Robert Merle.



## **« TOUS CONTRE TOUS », D'ARTHUR ADAMOV**

PAR ANTOINE SPIRE

C'est beau comme un mélange des mondes, des formes théâtrales et chorégraphiques. Dans un pays imaginaire, un changement de régime politique transforme le rapport des indigènes aux réfugiés. La pièce – en coréen surtitré – nous plonge dans un climat de terreur et d'oppression politique. Des crises répétées entraînent leur cortège de misères et de chômage et de haines xénophobes. Les frustrations des uns conduisent à la pire des cruautés à l'encontre des autres. Cette pièce écrite par Adamov en 1952 pose le problème de l'Autre et de sa place dans notre société comme si elle avait été écrite hier. Elle interroge la place de l'étranger dans notre univers et les passions déchainées qui s'emparent de la plupart d'entre nous qui cherchons à exister mais sommes souvent enfermés

dans une solitude éprouvante. C'est dans une atmosphère violente que se confrontent l'amour d'une mère, les désirs des couples et le plaisir d'exercice d'un pouvoir sourd à toute contestation. Les personnages aspirent tous à une liberté hors d'atteinte et se fracassent contre une réalité brutale. Tout le monde trahit tout le monde et n'aspire qu'à sauver sa propre peau. Mais tout cela ne serait rien sans l'immense talent d'Alain Timar qui fait rythmer musicalement le texte et fait danser les acteurs nous invitant à partager le « réalisme poétique et symbolique » dont il se revendique. Plusieurs acteurs incarnent le même personnage selon les scènes en fonction des costumes qu'ils endossent. Comme le dit Timar, on adopte ainsi l'exact contrepied de l'adage selon lequel l'habit ne fait pas le moine : ici, c'est le

costume qui fait naître et vivre le personnage et ce au vu et au su des spectateurs. Tout cela fonctionne comme une symphonie mariant à l'envi mouvements de groupes et jeux individuels des acteurs, la présence du chœur nous ramenant aux origines grecques du théâtre. Loin d'opposer les traditions, ce spectacle les marie avec un goût exceptionnel et on sort de cette expérience métissée plein d'enthousiasme. Pouvons nous tous devenir aussi coréens ?



## COUP DE CŒUR FESTIVAL OFF AVIGNON

### « WE LOVE ARABS », COMPAGNIE HILLEL KOGAN/DDD INTERVIEW D'HILLEL KOGAN ET ADI BOUTROUS

PAR ALAIN BLUM ET JEAN-LOUIS ROSSI

Après avoir vu nombre de pièces, nous avons été conquis par cette rencontre entre théâtre et danse teintée d'humour qui nous emmène sur les terrains de l'espace corporel et territorial.



Danser avec humour le conflit israélo-palestinien, *Web Love Arabs* est un tour de force d'intelligence et d'inventivité imaginé par Hillel Kogan avec Adi Boutros comme compagnon de jeu, il crée un improbable duo de danseurs que leurs origines sont censés opposés. Nous avons voulu par le biais de cette interview préciser les intentions artistiques et politiques de son concepteur Hillel Kogan.

**Hillel, tu as été danseur à la Batsheva Dance Company, qu'est-ce qui a déclenché ce projet ?**

Je suis depuis onze ans à la Batsheva Dance company et encore aujourd'hui assistant de Ohad Naharin.

La genèse de ce projet est née dans un festival en Israël qui demandait de traiter du thème du quotidien, je me suis aussitôt posé la question de ce que peut apporter la danse au public, en quoi elle peut aider à faire la paix entre Juifs et Arabes autour d'une suggestion ironique en riant de l'arène politique.

**Dans la pièce, il y a tout un jeu entre le territoire corporel et les territoires convoités géopolitiquement, quelle signification ?**

**Le discours chorégraphique cache un discours sur la conquête de l'espace, qui a la propriété du corps, de l'espace ?**

La symbolique des objets juifs et arabes venus du quotidien que j'ai choisis sont le houmous (plat national israélien) et le couteau (qui représente l'homme mais aussi l'arme des agressions).

**Comment la rencontre s'est-elle faite avec Adi Boutros ?**

Adi est un arabe israélien intégré dans la Bathseva Dance Company, venu à la danse par le hip hop et qui a rejoint la danse contemporaine à dix-huit ans.

En Israël, les arabes israéliens représentent 20 % de la population et le pourcentage de ces citoyens dans les filières artistiques est insignifiante.

Au même titre que l'égalité hommes/femmes, il est important que la représentation de la société israélienne dans la danse soit favorisée.

#### Quelle a été la réception du spectacle en Israël ?

Le spectacle a été joué cent fois en Israël depuis trois ans auprès de publics très différents avec

une bonne perception du spectacle car l'humour ne menace pas le public.

#### Pensez-vous que la danse et la culture en général puissent être un vecteur de reconnaissance de l'autre et de lutte contre les extrémismes ?

Ils le peuvent même si la réponse est ironique, je pense que le public peut se poser des questions plus tard. La pièce révèle cette faculté de pouvoir de prendre conscience de l'autre

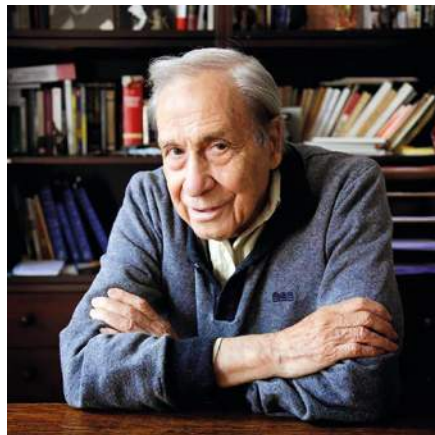
#### Quel est ton prochain projet ?

Je travaille sur une nouvelle pièce qui aborde les questions sociales incarnées dans le monde de la danse ainsi que le décalage générationnel dans le milieu de la danse

## L'ÉROTISME DES CORPS EST ÉTERNEL !

PAR ANTOINE SPIRE

Gabriel Garran, le fondateur et longtemps directeur du théâtre de la Commune d'Aubervilliers (dont on a lu avec passion « *Géographie française* », ses mémoires de la guerre de 39-45) est dans le Off. Avec une création, un texte bref de Marguerite Duras qui n'avait jamais été porté à la scène : *L'homme assis dans le couloir*.



Gabriel Garran

« L'homme aurait été assis dans l'ombre du couloir face la porte ouverte sur le dehors ». Constatation objective suivie d'un monologue dont l'érotisme en étonnera plus d'un. Une femme va s'offrir à cet homme qui la regarde. « Un jardin qui tombe dans une déclivité brutale sur une plaine de larges vallonnements sans arbres, des champs qui bordent un fleuve », et là, ils vont faire l'amour. Pas de dialogue psychologisant, pas de personnalités décrites à force de ressentis ; seulement le constat brut du contact des épidermes observé de l'extérieur par celle qui écrit.

« Lorsqu'il atteint le sexe, il a un regain de force, il s'écrase dans sa chaleur, se mélange à son

foutre, écume, et puis il se tarit ». Plus loin : « Elle embrasse. Là où règne l'odeur fétide, elle embrasse, elle lèche ». Plus loin encore : « La main descend, frappe sur les seins, le corps. Elle dit que oui, que c'est ça, oui ». Le texte a été publié aux Éditions de Minuit en 1980. « Ce texte, je n'aurais pas pu l'écrire si je ne l'avais pas vécu » commentait Duras. Et nous de partager l'émotion, le boule-

versement des corps, l'affrontement des sexualités, la mise à nu du désir .

Marie-Cécile Gueguen est à la fois lectrice, actrice, objet sexuel et stimulation de notre imagination. Comment ne pas se représenter l'excitation de Garran dirigeant toutes ces Marie-Cécile en cherchant ce qui attise le désir du spectateur ! Garran et ses plus de quatre-vingt ans nous donne une formidable leçon fantasmagique. Bien sûr, tout n'est pas parfait et la voix de l'actrice ne tranche pas assez avec celle de la lectrice mais Duras revit comme jamais insufflant la passion dans ce corps comme dans le vôtre ! Avignon est aussi un vibrant hommage à la chair.

« **APRÈS UNE SI LONGUE NUIT** »

PAR MANO SIRI

Ils sont quatre qui attendent dans la salle d'attente d'un hôpital. Ils s'appellent Sarah, Samir, Tekitoi et Pierrot. Ils attendent : dans la chambre attenante, qu'on ne verra pas, gît Manou, leur mère d'accueil, mère adoptante et adoptée qui les a recueillis tous les quatre jadis, enfants blessés par les guerres traumatiques du 20<sup>e</sup> siècle en Irak et en Bosnie, ou meurtris par le terrorisme en Israël et le génocide tutsi qui a assassiné leurs parents et dont ils sont rescapés. Ils attendent la mort annoncée de Manou, cette femme extraordinaire qui les a ramenés dans la vie sans chercher à effacer pour autant leur identité d'origine qu'ils ont conservée et parfois brandie comme un drapeau mais qu'ils ont travaillé et su finalement projeter dans un avenir de vie.

Cette « si longue nuit », qu'ils traversent ensemble après s'être perdus de vue, est tissée de conversations, de remémorations, par bribes, comme des lambeaux d'une mémoire déchirée et pourtant commune qu'il faut apprendre à recoudre pour la reconstituer. Il ne s'agit pas de guérir des blessures subies, traumatismes qu'on ne peut ni oublier ni réparer, mais de se construire une identité résiliente, à la fois intime et partagée qui puisse, malgré la mort de Manou, dernier lien avec leur enfance, les projeter dans un avenir fraternel, en dépit des différences et des conflits qui pourraient surgir entre eux. C'est un autre voyage au bout de la nuit qui nous est proposé ici, un contrepoint absolu au voyage de désespérance meurtrière que nous impose Céline et auquel on se complait si souvent : car ici, au bout de la nuit, il n'y a pas la nuit mais le jour, pas la mort – en dehors de celle de Manou, « normale » somme toute, car

elle survient au terme d'une longue et belle vie où elle a su transmettre le goût de l'amitié et de la solidarité à quatre adolescents pourtant mal partis – pas la haine mais bien la vie, l'impérieux appel de l'espoir et de l'amour, ensemble quoi qu'il arrive. La référence ici, de l'aveu même de l'auteure, Michèle Laurence, n'est pas célienne mais shakespearienne puisque le titre de



la pièce est directement tiré d'une réplique de Malcom à la fin de l'acte IV de Macbeth : « Il n'est de si longue nuit qui n'atteigne le jour ».

Interrogés, les quatre jeunes comédiens, Maxime Bailleul (Pierrot), Olivier Dote Doevi (Tekitoi), Slimane Kacioui (Samir), et Elodie Menant (Sarah) insistent sur ce qui à leurs yeux fait toute la force de la pièce, dont bien sûr on ne peut manquer de percevoir la résonance pleine d'espoir avec la situation que nous vivons depuis le début des attentats en France. Il s'agit pour eux « d'une ode à la famille humaine », où on se demande ce que c'est et ce qui fait une fratrie, ce qui en fonde le lien durable quelles que soient les différences de caractère, de religion, de couleur de peau. La famille, ici est le lieu même de la construction de soi, l'affirmation possible d'un « Je » au travers du « Nous », famille d'accueil et non choisie – car on ne choisit jamais sa famille – qui contraire-

ment aux idées reçues n'est pas ce lieu où se forgent les traumatismes mais bien un atelier de construction du libre-arbitre.

Qu'on ne s'y trompe pas : on n'est pas dans une pièce bisounours où on méconnaîtrait les difficultés, les résistances et les conflits qui se trament dans les familles. Celle de Sarah, Samir, Tekitoi,

et Pierrot traverse toutes les difficultés, connaît les disputes, les malentendus, les fugues et les transgressions. Mais ce que nous dit la pièce, c'est qu'elle est là et qu'il ne tient qu'à nous qu'elle soit le lieu même de notre devenir-humain.

## « FESTI-MAL »

PAR ANTOINE SPIRE

Elle est seule en scène, Evelyne Selles Fisher. Elle joue tous les rôles. Pendant un festival (Avignon ?), une journaliste interviewe cinq metteurs en scène qui tiennent des propos convergents : « Rien n'est plus beau qu'une scène vide... » « Je n'aime pas quand les acteurs jouent en disant un texte, parce que là, je ne comprends plus rien. » On comprend vite, nous, que les créateurs convoqués font de l'anti-théâtre, refusent de dire un texte et laissent la scène vide... Seule une femme arrive en fin de course pour expliquer qu'elle, elle part d'un texte avec des acteurs qu'elle dirige en vue d'un sens, d'une représentation du monde .

Poussant au bout le snobisme de ses invités, la journaliste les exhibe plagiant Duchamp dont l'urinoir, œuvre d'art, défraya la chronique. Ce

qui est rafraîchissant dans ce texte, c'est la prise de parti pour un théâtre qui revient à sa mission historique de dévoilement du réel pour nous aider à le comprendre et surtout à y investir nos affects. On reprochera à celle qui écrit et joue seule tous les personnages de ne point parvenir à faire entendre une palette suffisamment diversifiée de voix et de ne pas incarner avec assez de spécificité chacun des personnages. Mais la réflexion sur les dérives absconses d'une certaine mode touche juste. N'est-ce pas l'essentiel ? La subversion pour la subversion tourne à l'impasse. Utile à rappeler !

## TROP DE « SEUL EN SCÈNE »...

PAR MANO SIRI

Cette année, on ne compte plus les « seuls en scène », ces drôles de pièces où un comédien, un seul, est là, qui nous fait face, qui joue tous les rôles : à charge pour lui d'être plusieurs, de nous faire croire qu'il peut être l'un et l'autre. L'idée en soi est presque séduisante, un peu comme lorsque l'on dit « Je suis Charlie », « Je suis arabe », « Je suis juif », « Je suis Orlando »... Une manière de dire « Je peux être celui que je suis et aussi l'autre, celui que je ne suis pas, tous les autres, je peux épouser tous les rôles, les endosser et montrer par là que rien d'humain ne m'est étranger... » Le projet est certes louable et il y a des pièces pour lesquelles cela fonctionne, et où on assiste, médusés, à d'étranges et prodi-

gieuses transformations : usant d'un rien, d'une grimace, d'un geste, d'une posture, parfois d'un accessoire, le comédien devient l'autre, le protagoniste ; il en est ainsi de David Nathanson qui, à lui tout seul, incarne et endosse tous les rôles dans *Le nazi et le barbier*, pièce trouble, critiquable, voire perverse mais dont on ne peut nier la performance scénique de l'acteur. En bref cette prolifération spectaculaire et inquiétante des « seul en scène » impose, pour que la pièce soit réussie, des qualités de jeu qui ne sont pas données à tous les comédiens : c'est l'exercice le plus difficile qui soit et seuls les « grands » s'en sortent vraiment et nous emportent, nous le public, dans leur jeu-caméléon où ils savent nous

faire croire à l'existence de toute une galerie de personnages qu'ils font exister fugitivement et successivement ! Il en est ainsi par exemple de Laurent Spielvogel dans *Les bijoux de famille* où non content d'être le seul à incarner tout à la fois sa mère, son père, sa grand-mère, Marlène Dietrich, Barbara, lui-même enfant puis adolescent, la concierge antisémite, le rabbin de sa bar-mitsvah, son petit ami volage, ou un vieil antiquaire homosexuel en quête de jeunes éphèbes..., il se paye le luxe de nous raconter avec humour sa vie, son enfance, sa jeunesse, sa difficulté à être à la fois juif et homosexuel dans un temps où c'était quand même pas de chance que de porter ces deux « identités » à la fois. De même, on saluera la performance théâtrale d'Éric-Emmanuel Schmitt qui revient cette année pour être à la fois Moïse et M. Ibrahim dans *M. Ibrahim et les fleurs du Coran* : beau moment de tendresse théâtrale, grand texte – dont il est l'auteur – dont il sait nous donner à voir et à entendre la finesse et l'intelligence. Ajoutons même que sur ces trois exemples, *Le nazi et le barbier*, *Les bijoux de famille*, *M. Ibrahim et les fleurs du Coran*, cela a vraiment du sens d'être tour à tour tous les personnages puisque c'est en quelque sorte le sujet de la pièce, celui du vertige de l'identité, voire du rapt d'identité...

Mais que dire de tous les autres « seul en scène », où le texte peut être bon, incisif, grand moment de littérature ou comédie truculente mais où il ferait si bon de voir sortir les personnages, de les voir vivre et interagir tous en même temps et où il n'en est rien. Un seul comédien, une seule comédienne sont sur scène, qui nous laissent sur notre faim de théâtre. C'est le cas par exemple de Amok où certes, le comédien Alexis Moncorgé a des qualités, mais aussi des tics, mais où le texte de Stefan Zweig serait tellement mieux servi si la femme pour laquelle il se damne prenait vie sous nos yeux ; c'est aussi le cas de *Festi-mal*, un petit texte incisif, vraie-fausse conférence de presse qui se moque de ce théâtre qui renonce au théâtre, qui ne veut ni

texte, ni acteurs, ni jeu, ni sens, ni rien, où Évelyne Séliès-Fischer rappelle qu'il n'est de pièce que celles qui assument l'idée d'avoir du sens, une forme théâtrale, un vrai texte et de vrais acteurs... mais où, pour des raisons évidentes d'économie, une seule comédienne, par ailleurs auteure de ce texte drôlatique, se condamne à faire ce qu'elle moque pourtant : tous les rôles. On aurait pourtant souhaité que les personnages de cette conférence de presse satirique existent vraiment.

Cette prolifération est au demeurant inquiétante et reflète l'état d'un festival où venir produire une pièce est un exercice hautement périlleux que beaucoup de compagnies, faute de moyens financiers adaptés, renoncent à faire.

On n'a pourtant jamais eu plus besoin de la scène, des acteurs, des textes, des metteurs en scène, d'une imagination scénographique à la hauteur des défis meurtriers que nous lançent le monde actuel : car le théâtre, comme le dit si bien Olivier Py a un rôle à la fois prophétique et cathartique. Et la société a plus que jamais besoin de cette épuration des passions politiques que sont la terreur et la pitié pour rester ce que nous en avons fait depuis 200 ans – un État de droit – et se défendre sans se saborder face aux coups de butoirs de tous ceux, salafistes, terroristes, mais aussi extrêmes-droites nationalistes et fascistes qui veulent sa peau.

Saluons au passage la performance et la perfection de la pièce-maîtresse qu'Alain Timar présente au Théâtre des Halles cette année : *Tous contre tous*, d'Arthur Adamov, porté par une compagnie coréenne qui lui apporte son sens du jeu et, clin d'œil vers l'universel et la mondialisation des situations d'urgence, est jouée en coréen surtitré. Une vraie performance, avec seize comédiens « réels » et un percussionniste magistral : non seulement un moment magique de vrai théâtre mais aussi une pièce qui résonne comme un avertissement.

## LA CULTURE PRISE AU PIÈGE DU POPULISME IDENTITAIRE

TRIBUNE D'ALAIN JAKUBOWICZ, 24 JUIN 2017

Depuis 2014, l'extrême droite est à la tête de quatorze municipalités dans notre pays. Si elle a renoué avec la tentation d'assassiner les politiques culturelles, c'est pour mieux leur substituer des projets ouvertement populistes, ancrés dans une rhétorique de défense des identités locales et empreinte de passéisme conservateur. L'extrême droite entend ainsi façonner une culture prétendument populaire, *a contrario* d'une culture mondialisée, symbole pour elle du « système » qu'elle prétend combattre. Si les identités locales et la culture populaire sont tout aussi estimables que toutes les autres formes d'appartenance et d'expression, elles ne le sont pas davantage et vouloir en faire l'alpha et l'oméga exclusif des politiques culturelles est un enfermement et une négation de l'universalité de nos valeurs.

L'extrême droite est ennemie de la culture. C'est dans son ADN. Quand elle entend le mot « culture », elle sort son bulldozer. Partout où elle a gagné des mairies, elle reproduit le même schéma, comme en 1995 à Marignane, Vitrolles, Toulon ou Orange. À Fréjus, en janvier 2015, certains titres de presse disparaissent des bibliothèques municipales. Adieu *Libération* et même *Le Figaro*. Les festivals tombent les uns après les autres : suppression des festivals Festà d'Oc et Swing les pieds dans l'Orb à Béziers, du Techno Amne'zik Open Air Festival au Luc. La censure se met en place ouvertement. À Villers-Cotterêts, une œuvre symbolisant « la montée de l'extrême droite » est retirée du livret de l'exposition et un groupe de rock voit son concert annulé. Il ne correspondait pas « à l'image de la ville ». Pour la fête de la musique 2016, la ville a exigé des artistes de signer un engagement de neutralité politique. Une forme « apaisée » du caviardage sans nul doute. À Camaret-sur-Aigues, le film *La Belle Saison* déplait à la majorité frontiste ? Qu'à cela ne tienne ! Le maire enjoint le conseil d'administration du cinéma Ravelin de le déprogrammer, sans succès. Alors il décide d'interdire dans la ville l'affiche du film représentant deux femmes enlacées s'embrassant. À Cogolin, un spec-

tacle de danse orientale serait la preuve du soi-disant « grand remplacement » dont serait victime la France, faisant dire au maire qu'on « est en Provence ici, pas en Orient ». À Hayange, l'art contemporain n'a pas la cote. La sculpture moderne qui trônait devant la mairie a ainsi d'abord été repeinte d'autorité en bleu piscine sans autorisation de l'artiste puis remplacée par une fontaine ornée de dauphins et de chérubins, plus conformes aux canons de la beauté extrémiste. La liste n'est pas exhaustive et les affronts faits à la culture sont légions.

Mais ce qui est nouveau désormais, c'est qu'elle ne se contente plus de casser pour casser la liberté de création. L'extrême droite a un programme culturel dont Marion Maréchal-Le Pen a esquissé les fondements en pleine campagne pour les élections régionales lors de l'Université d'été du Front national à Marseille le 6 septembre 2015 : « Dix bobos qui font semblant de s'émerveiller devant deux points rouges sur une toile, car le marché de la spéculation a décrété que cet artiste avait de la valeur, n'est pas franchement ma conception d'une politique culturelle digne de ce nom [...] Nous serons les soutiens d'une culture populaire où notre patrimoine et notre identité seront mis en valeur. Nos monuments, notre histoire pétrifiée, qui sont à la fois notre mémoire et notre richesse, qui fascinent le monde entier, doivent être au cœur de notre projet régional. Avant de conclure « je sais que vous n'appréciez pas que vos impôts servent à financer les délires d'esprits manifestement dérangés ». Elle aurait pu conclure par un vibrant « c'était mieux avant l'apparition de l'art dégénéré ».

À Béziers, Robert Ménard avait annoncé qu'il ferait de la culture une priorité. Misère. Pour le faire savoir, il dispose d'un budget « communication » de plus de 730 000 euros. Il faut ce qu'il faut. Dans la ville dont il est le maire, désormais, on exalte « la Gaule triomphante » mais aussi les racines chrétiennes de la France, l'ancestrale culture occitane et son amie la taumachie. C'est la culture du rétroviseur, des identités malheureuses de la modernité qui se soignent dans

le repli sur soi, la nostalgie d'un passé mythique et des représentations étriquées de la Nation et de la France. Avec un certain goût pour la provocation, le maire d'Hayange a instauré une fête du cochon, histoire « de festoyer comme des Français » autour d'un animal censé représenter l'identité nationale. À chaque fois, la même mise en scène de la France d'en bas, populaire et de culture française, contre les bobos parisiens cosmopolites complices du « grand remplacement ».

Le combat contre l'extrême droite est un combat culturel. Le repli identitaire menace les valeurs

de la République et charrie avec lui le racisme, la xénophobie. À la fête du cochon, la présence massive de jeunes identitaires cachant à peine leur homophobie et leur admiration pétainiste montre très bien que le succès du populisme identitaire mis en œuvre dans les villes gérées par l'extrême droite est la première étape d'un glissement extrémiste d'une très grande partie de la population.

# UNIVERSITÉS D'AUTOMNE : COMBATTRE LES EXTRÉMISMES RELIGIEUX ET POLITIQUES

LE HAVRE - 14, 15 ET 16 OCTOBRE 2016

*À la veille des grandes échéances politiques qui marqueront l'année 2017, la Licra entend jouer pleinement son rôle de veille et d'alerte face aux périls qui nous menacent.*

*Une offensive contre la République est à l'œuvre et les circonstances dramatiques traversées par notre pays ces derniers mois la mettent à l'épreuve. L'extrémisme politique, qui progresse invariablement à chaque scrutin marie le populisme et la xénophobie. Il se nourrit chaque jour du développement d'un islam politique fondé sur le communautarisme et les atteintes à la laïcité. Dans les deux cas, le repli identitaire progresse et affaiblit notre régime de libertés.*

*Dans ce contexte, il est urgent de ré-enchanter la République, de continuer à se battre pour que la fraternité proclamée au fronton de nos institutions ne soit pas une vaine promesse. Le combat pour les Lumières est un combat de chaque instant. Il exige de tous les républicains une mobilisation générale pour empêcher le triomphe du mensonge et de la haine. C'est le sens qui fut donné aux Universités d'automne 2016 de la Licra.*

## UN PROGRAMME « DE COMBAT »

Tables-rondes, débats, ateliers, la Licra s'est mobilisée contre les ennemis de la République.

Les extrémismes politiques et religieux poursuivent-ils en réalité les mêmes desseins ? Comment notre État de droit peut-il faire face à la menace terroriste ? Comment faire de l'universalité de nos valeurs une idée neuve ? Comment ré-enchanter la République ?

De nombreux invités étaient là pour répondre à ces questions : Stéphane Gatignon, Édouard Philippe, Jean-Pierre Sueur, Fabrice d'Almeida, Grégoire Kauffmann, François Rachline, Bénédicte Vergez-Chaignon, Frédéric Encel, Thibault de Montbrial, Mohamed Sifaoui, Gilles Finchelstein, Philippe Foussier, Jean-Philippe Moinet, Georges Fenech.

**> VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 À 18H30**  
**« FILIATIONS ET CONVERGENCE IDENTITAIRE  
DES EXTRÉMISMES »**

TABLE-RONDE ANIMÉE PAR ANTOINE SPIRE

Les extrémismes ont des histoires, des filiations et des natures différentes. Quoi de commun en effet entre l'extrême droite et l'islam politique ? Pourtant, la question est aujourd'hui de comprendre comment ces phénomènes en apparence étrangers reposent sur un socle commun, celui du repli et de l'enfermement identitaires. Les extrémismes sont-ils des frères ennemis ou des alliés objectifs désignant les mêmes adversaires et poursuivant en réalité les mêmes desseins ?

**FABRICE D'ALMEIDA**

Né en 1963, Fabrice d'Almeida est historien, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas (histoire des médias et la propagande). Directeur de l'Institut d'histoire du temps présent de 2006 à 2008, il est l'auteur de nombreux ouvrages : *La Manipulation* (éd. PUF, coll. Que sais-je, 2003), *Brève histoire du XXI<sup>e</sup> siècle* (éd. Perrin, 2007), *Ressources inhumaines. Les gardiens des camps de concentration et leurs loisirs* (éd. Fayard, 2011), *Une histoire mondiale de la propagande : de 1900 à nos jours* (éd. La Martinière, 2013).

**GRÉGOIRE KAUFFMANN**

Né en 1973, Grégoire Kauffmann est historien, spécialiste des droites radicales et maître de conférences à Sciences Po Paris. Il est l'auteur d'un ouvrage consacré à Édouard Drumont (éd. Perrin, 2008), récompensé par le prix du Sénat du livre d'histoire en 2009. Il a également codirigé *Les Rebelles, une anthologie* (CNRS Éditions/Le Monde, 2014). En 2016, il signe un nouvel opus : *Le nouveau FN : Les vieux habits du populisme* (La République des Idées, éd. Seuil) dans lequel il décrypte la transformation du Front national au cours de ces dernières années.

**FRANÇOIS RACHLINE**

Fils du résistant et cofondateur de la Licra Lazare Rachline, François Rachline est né en 1948. Écrivain, essayiste français, il exerça comme profes-

seur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris mais également à HEC ou encore à l'École militaire. Président du conseil scientifique du Centre d'études du fait religieux contemporain, il a également dirigé deux think tanks : Droit de Suite (1995-2005) et l'Institut Montaigne (2009-2010). Il est notamment l'auteur de *La loi intérieure* (éd. Hermann, 2010), *Le Mendiant de Vélasquez* (éd. Albin Michel, 2014), *Au commencement était le futur* (éd. Hermann, 2015) et en 2016 de *L.R. – Les silences d'un résistant* (éd. Albin Michel, 2015, prix 2016 au Salon du livre de la Licra).

**BÉNÉDICTE VERGEZ-CHAIGNON**

Historienne, elle a consacré de nombreux ouvrages à la seconde guerre mondiale, Vichy et à la Collaboration : *Les vichysto-résistants : de 1940 à nos jours* (éd. Perrin, 2008), *Pétain* (éd. Perrin, 2014), *Les secrets de Vichy* (éd. Perrin, 2015), *L'affaire Touvier* (éd. Flammarion, 2016). Elle a travaillé pendant dix ans avec Daniel Cordier, notamment sur la biographie de Jean Moulin. Bénédicte Vergez-Chaignon est également l'auteur, avec Pascal Ory, d'une édition critique de l'ouvrage *Les Décombres* de Lucien Rebatet, collaborationniste condamné à la Libération. Grâce à ce travail, elle montre comment cet opus, empreint d'un antisémitisme viscéral et obsessionnel, apparaît aujourd'hui comme un document historique édifiant sur l'état d'esprit, les phobies et les dérives de toute une génération d'intellectuels se réclamant du fascisme.

**> SAMEDI 15 OCTOBRE 2016, 14H-16H :**  
**« L'ÉTAT DE DROIT À L'ÉPREUVE DU  
TERRORISME »**

TABLE-RONDE ANIMÉE PAR ALEXIS LACROIX

*Avec Frédéric Encel, Thibault de Montbrial, Mohamed Sifaoui et Georges Fenech*

La campagne électorale débute alors que le pays est placé depuis près d'un an en état d'urgence. Cette situation inédite illustre parfaitement les questions auxquelles le pays devra répondre dans les prochains mois : comment concilier la défense de notre régime de liberté et la lutte contre le terrorisme ? Faut-il toucher aux masses de granit sur lesquelles ont été posées

les bases de la République pour faire face à ceux qui veulent l'abattre ? Comment l'État de droit peut-il faire face à la menace que nous devons affronter ?

### FRÉDÉRIC ENCEL

Né en 1969, il est docteur en géopolitique et essayiste français. Spécialiste des relations internationales et de la géopolitique au Moyen-Orient, il est maître de conférences, habilité à diriger des recherches, à Sciences Po Paris et professeur à la Paris School of Business. Membre du

respondant du journal *Jeune Afrique*. Spécialiste des mouvements islamistes et des groupes terroristes, il a notamment écrit *L'affaire des caricatures : dessins et manipulations* (éd. Privé, 2006), *Combattre le terrorisme islamiste* (éd. Grasset 2007), *Pourquoi l'islamisme séduit-il ?* (éd. Armand Colin, 2010), *Éric Zemmour, une supercherie française* (éd. Armand Colin, 2010), *AQMI, Le groupe terroriste qui menace la France* (éd. Encre d'Orient, 2010), *Mon frère, ce terroriste, avec Abdelghani Merah* (éd. Calmann-Lévy, 2012). Auteur de plusieurs reportages, il rem-

porte en 2003, le grand prix Jean-Louis Calderon, dans la catégorie vidéo, du 17<sup>e</sup> Festival international du scoop et du journalisme pour *J'ai infiltré un réseau terroriste*. Mohamed Sifaoui, membre du bureau exécutif de la Licra depuis avril 2016, est également président-fondateur de l'association 11 janvier qui « souhaite investir le champ du Net et construire une narration



Table ronde lors des Universités d'automne 2016

bureau exécutif de la Licra depuis avril 2016, il est l'auteur de *La démocratie à l'épreuve de l'islamisme* (éd. Flammarion, 2002), *Géopolitique du sionisme* (éd. Armand Colin, 2006), *Géopolitique du Printemps arabe* (éd. Presses universitaires de France, 2014), *Petites leçons de diplomatie. Ruses et stratagèmes des grands de ce monde à l'usage de tous* (éd. Autrement, 2015). En octobre 2016, il publie signé avec son maître Yves Lacoste une *Géopolitique de la nation France* (éd. PUF). Après le séisme des régionales et en pleine vague de terreur islamiste, ses propos offrent des repères aux citoyens, de droite comme de gauche, qui s'interrogent sur le sens et l'avenir d'une nation sévèrement ébranlée.

### MOHAMED SIFAOU

Journaliste, écrivain et réalisateur franco-algérien, né en 1967 en Algérie. Avant de rejoindre la France en 1999, Mohamed Sifaoui était le cor-

républicaine tout en luttant, par tous les moyens légaux, contre le conspirationnisme, et toutes les idéologies extrémistes diffusés sur Internet et les réseaux sociaux. »

### THIBAUT DE MONTBRIAL

Né en 1968, il a servi dans les parachutistes d'infanterie de marine avant de devenir avocat au Barreau de Paris en 1995. Il est spécialiste de la responsabilité pénale des dirigeants, la défense de victimes d'accidents collectifs et d'actes terroristes. Face aux enjeux cruciaux auxquelles la France est aujourd'hui confrontée, Thibault de Montbrial crée en 2015 le Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI). La même année, il publie *Le sursaut et le chaos* (éd. Plon, coll. Tribune Libre). Pour lui, « il est temps de se réveiller. De changer d'état d'esprit. D'adapter et d'équiper nos forces de l'ordre pour gagner cette nouvelle guerre. Mais aussi de reconstruire notre

société gangrenée par le communautarisme, de repenser l'école, les prisons, le renseignement et la coopération européenne. D'être intransigeants face au prosélytisme et fiers de nos valeurs. Le chemin est étroit. »

### GEORGES FENECH

Né en 1954 en Tunisie, rapatrié en France en 1963, sa famille s'installe à Givors. Magistrat à Vienne, Pointe-à-Pitre, Lyon et Bourg-en-Bresse, il fut président de l'Association professionnelle des magistrats (APM) de 1996 à 1998. Député UMP du Rhône entre 2002 et 2008, il participe à partir de décembre 2005 à la commission d'enquête parlementaire concernant l'Affaire d'Outreau. Nommé président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), il redevient député UMP puis Les Républicains en 2012 ainsi que conseiller municipal et de la métropole de Lyon en 2014. Le 20 janvier 2016, il préside la commission d'enquête parlementaire relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015.

### > « RETROUVER LE SENS DE NOS VALEURS »

#### TABLE-RONDE ANIMÉE PAR ALEXIS LACROIX

*Avec Gilles Finchelstein, Jean-Philippe Moinet, Philippe Foussier*

Les Lumières s'éteignent. Les extrémismes recrutent massivement grâce à leurs excès et un discours « anti-système » qui séduit. Face à eux, nos valeurs universelles, héritées de 1789, paraissent bien fades et leur promotion difficile au milieu de l'hystérie collective. Comment redonner du sens, de la force et de la modernité à nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ? Comment, pour reprendre Jaurès, parvenir à « rallumer tous les soleils » lorsque la nuit semble revenir ? Face à la radicalité des extrémismes, faut-il opposer une République radicale ? Comment faire de l'universalité de nos valeurs une idée neuve ?

### GILLES FINCHELSTEIN

Né en 1963, Gilles Finchelstein est diplômé de Sciences Po Paris. Collaborateur de Pierre Mau-

roy, il fut également conseiller technique dans des cabinets ministériels du gouvernement Lionel Jospin, notamment auprès de Dominique Strauss-Kahn et Pierre Moscovici. Directeur général de la fondation Jean Jaurès, il est aussi directeur des études chez Havas Worldwide. Il a notamment publié *Le monde d'après, une crise sans précédent*, avec Matthieu Pigasse (éd. Plon, 2009), *La dictature de l'urgence* (éd. Fayard, 2011) et en 2016 *Piège d'identité : réflexions (inquiètes) sur la gauche, la droite et la démocratie* (éd. Fayard, 2016) dans lequel il dénonce une vie publique tout entière restructurée autour du populisme et au sein de laquelle le débat sur l'égalité a laissé la place au débat sur l'identité.

### JEAN-PHILIPPE MOINET

Né en 1961, Jean-Philippe Moinet est éditeur, consultant, journaliste et écrivain. Diplômé de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, il devient grand reporter au *Figaro* au sein duquel il a assuré la responsabilité des services politique puis culture sous l'égide de Franz-Olivier Giesbert. Il fut également éditorialiste sur la *Chaîne Parlementaire (LCP)*. Fondateur en 1995 de l'Observatoire des extrémismes, il s'engage dans la vie publique auprès de Bernard Stasi, alors Médiateur de la République. Secrétaire général du Haut conseil à l'intégration entre 2003 et 2005, il rédige en 2004 un rapport sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme pour Jean-Louis Borloo puis remet un rapport sur les cérémonies d'entrée dans la nationalité à Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale. En 2007, il fonde la *Revue Civique*, « carrefour d'idées et d'expériences sur les enjeux civiques, la co-responsabilité individuelle ou collective, la promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République, le débat d'idées, en lien avec un groupe de think tanks, se situant au-delà des cliques partisans ».

### PHILIPPE FOUSSIER

Premier grand maître adjoint du Grand Orient de France, Philippe Foussier est également a été président du Comité Laïcité et République de 2005 à 2009. Il a exercé de nombreuses responsabilités, au sein d'associations engagées dans

la vie publique en tant qu'administrateur de l'Institut d'études et de recherches maçonniques, membre du comité de rédaction d'Humanisme ou de la Fraternelle parlementaire. Pour lui, « plus que jamais, le combat pour l'universalisme est le seul en mesure d'endiguer les extrémismes religieux et politiques, qui reposent tous sur le relativisme, le différentialisme et le séparatisme ».

### > SAMEDI SOIR : RÉCEPTION À L'HÔTEL DE VILLE DU HAVRE

### > DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016, 10H-12H30 « POLITIQUES, RÉ-ENCHANTEZ LA RÉPUBLIQUE ! »

TABLE RONDE ANIMÉE PAR JEAN-PHILIPPE MOINET

*Avec Édouard Philippe, Jean-Pierre Sueur, Stéphane Gatignon*

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, l'extrême droite est en passe d'accéder au pouvoir par la volonté du peuple, et non pas par effraction comme en juillet 1940. D'un autre côté, l'islam politique déroule chaque jour sa stratégie d'affaiblissement de la République. Devant ces offensives inédites, il est urgent de « ré-enchanter » la République. Dans la période que nous traversons, il y a plus à craindre des extrémismes qui s'expriment que des républicains qui se taisent. Le moment est venu, pour les responsables politiques, de mesurer l'ampleur des défis qui nous attendent. La République nous appelle, il est urgent de lui répondre.

### ÉDOUARD PHILIPPE

Né en 1970, Édouard Philippe est conseiller régional UMP de Haute-Normandie de 2004 à 2008, conseiller général de Seine-Maritime de 2008 à 2012 puis succède à Antoine Rufenacht à la mairie du Havre en 2010 ainsi qu'à la tête de l'agglomération havraise. En mars 2012, il

est élu député UMP, puis « Les Républicains » de Seine-Maritime.

### JEAN-PIERRE SUEUR

Né en 1947, Jean-Pierre Sueur a été député socialiste du Loiret de 1981 à 1991 avant de rejoindre les gouvernements d'Edith Cresson et Pierre Bérégovoy entre 1991 et 1993 en tant que secrétaire d'État aux Collectivités territoriales. Maire d'Orléans de 1989 à 2001, il devient cette année-là sénateur et exercera les fonctions de président de la Commission des lois constitutionnelles du Sénat de 2011 à 2014. Réélu au Palais du Luxembourg en 2011, il est membre de la Cour de justice de la République.

### STÉPHANE GATIGNON

Né en 1969, Stéphane Gatignon est maire de Sevrans (93) depuis 2001. Il a été conseiller général de Seine-Saint-Denis de 2004 à 2011 et conseil-



ler régional d'Île-de-France de 2010 à 2015. Membre du PCF de 1986 à 2009, puis d'Europe Écologie Les Verts de 2009 à 2015, il rejoint le mouvement Écologistes !

## DISCOURS DE CLÔTURE DES UNIVERSITÉS D'AUTOMNE ALAIN JAKUBOWICZ

La Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme s'est réunie du 14 au 16 octobre à l'occasion de ses 6<sup>es</sup> universités consacrées au « combat contre les extrémismes politique et religieux ». Ces travaux ont permis de mieux comprendre l'urgence de la situation et l'impérieuse nécessité d'y faire face, sans faiblesse et avec détermination.

Trois menaces identitaires, de natures différentes, convergent pour fissurer le socle de nos valeurs universelles :

- l'extrême droite voit ses idées progresser et n'a jamais été aussi proche de conquérir le pouvoir ;
- l'islam politique s'attaque à notre régime de libertés et à nos vies ;
- une partie de l'extrême gauche prône la division de la société en groupes ethniques.

Dans ce contexte, j'ai appelé les militants de la Licra, et au-delà d'eux, tous nos concitoyens attachés aux valeurs de la République, à « entrer en résistance » à la veille des grandes échéances électorales de 2017.

Ce ne sont pas les extrémistes qui sont forts mais les démocrates qui sont faibles. Nous devons jeter toutes nos forces dans ce combat historique qui doit voir triompher la République.

La Licra se mobilise pour endiguer la prolifération de la haine et de la division. Elle invitera, dans les jours qui viennent, nos concitoyens à rejoindre massivement un appel « pour la République et pour la France » qui aura vocation à être diffusé, partagé, amplifié par tous ceux qui refusent le fatalisme ambiant.

Elle proposera par ailleurs aux candidats aux élections présidentielles et législatives une charte éthique destinée à mettre un coup d'arrêt à la surenchère extrémiste et populiste. La parole des élus n'est pas une parole comme les autres. À travers cette charte, la Licra souhaite appeler à la responsabilité de chaque candidat aux élections, au regard du rôle qu'il sera appelé à jouer dans la cohésion nationale.

Enfin, la Licra sera plus que jamais intransigente à l'égard de ceux, tous ceux qui, en actes ou en paroles, porteraient atteinte à l'unité de



*Discours d'Alain Jakubowicz, président de la Licra*

la Nation et aux valeurs de la République. Elle écrira l'histoire des mois qui viennent dans un journal de campagne destiné à être rendu public, afin que nul n'ignore les positions des uns et des autres, à l'aube d'échéances électorales capitales pour la France.

Nous sommes devant un choix simple : résister ou capituler.

Fidèle à son histoire, la Licra choisit la résistance.

Vive la République et vive la France !

## SONDAGE EXCLUSIF OPINIONWAY POUR LA LICRA

### « LES FRANÇAIS ET LES EXTRÉMISMES »

Dans le cadre des Universités de la Licra consacrées au combat contre les extrémismes politiques et religieux, l'institut de sondage Opinion Way a réalisé un sondage sur « Les Français et les extrémismes ».

Comment les extrémismes religieux sont-ils perçus ? La montée de l'extrémisme religieux profite-t-elle aux extrémismes politiques ? Les Français considèrent-ils les lois de la République supérieures aux lois prescrites par leur religion ? Le Front national est-il toujours considéré comme un parti extrémiste ? Les Français seront-ils influencés en 2017 dans leur vote par le développement de l'extrémisme religieux ?

#### LES LEÇONS À TIRER DE CETTE ENQUÊTE

Les enjeux auxquels la France doit faire face : terrorisme et extrémisme religieux en tête devant les préoccupations économiques

Parmi les enjeux auxquels notre pays doit faire face, les personnes interrogées considèrent très largement que le terrorisme (71 %) et l'extrémisme religieux (63 %) constituent des dangers très importants pour la France, devant le chômage (58 %), l'insécurité (51 %), l'extrémisme politique (37 %) et le communautarisme (36 %). Ce constat est partagé quasi unanimement, sans distinction de sexe, d'âge ou d'appartenance politique.

#### LE CONTEXTE DE L'EXTRÉMISME RELIGIEUX

Pour 47 % des personnes considérant que l'extrémisme religieux est un danger très important pour la France, c'est l'islam qui est désigné au premier chef, tandis que 33 % des sondés répondent plus largement que toutes les religions sont concernées. La tendance est beaucoup plus marquée chez les sympathisants du Front national (72 %) et les

électeurs de droite (63 %). Les personnes interrogées ne font pas, ou plus, de distinction entre islam et islamisme.

Pour 27 % des personnes interrogées, l'extrémisme religieux trouve sa source en premier lieu dans l'influence de pays étrangers tandis que 23 % considèrent que sa cause principale tient au sentiment d'échec de l'intégration en France et 17 % qu'il provient d'un sentiment d'exclusion de la société. 7 % pensent que la laïcité est la principale cause de l'extrémisme religieux dans notre pays.

Enfin, alors que cette question a fait débat ces derniers jours entre Manuel Valls et Emmanuel Macron, il ressort de cette étude qu'une écrasante majorité des Français (86 %) estime qu'un croyant « doit soustraire de sa pratique religieuse tous les éléments qui ne sont pas en accord avec les principes de la République ». Seuls 10 % des personnes interrogées adhèrent à l'idée qu'un croyant « a le droit de considérer que les lois de la religion dépassent les lois de la République ».

## L'EXTRÉMISME POLITIQUE : LE FRONT NATIONAL, 1<sup>ER</sup> PARTI EXTRÉMISTE DE FRANCE

Pour 25 % des personnes considérant que l'extrémisme politique est un danger très important pour la France, ce sont tous les extrémismes, de droite et de gauche qui incarnent une menace. La tendance est beaucoup plus marquée chez les jeunes de 18 à 24 ans (34 %).

Pour 36 % des répondants, c'est le Front national (21 %) et l'extrême droite (15 %) qui incarnent ce danger extrémiste pour notre pays. La désignation du Front national comme danger extrémiste est en revanche très marginale chez les jeunes de 18-24 ans (7 %), sans doute davantage réceptifs à la stratégie de dédramatisation actuellement à l'œuvre.

Quand on demande aux Français de désigner le parti politique représentant le plus l'extrémisme politique en France, le Front national est désigné par 59 % des sondés. Nos concitoyens ne semblent pas dupes du travestissement du parti frontiste. En comparaison des sondages qui placent invariablement Marine Le Pen en tête du premier tour des élections présidentielles, on peut en déduire que les Français choisissent de voter extrémiste en toute connaissance de cause.

## LA PROGRESSION COMMUNE DES EXTRÉMISMES

On observe une concordance très nette de la perception des Français s'agissant de l'évolution des extrémismes politiques et religieux. Pour une très large majorité d'entre eux, les extrémismes politiques et religieux ont progressé lors du dernier quinquennat. Toutefois, ils sont 88 % à considérer que l'extrémisme religieux s'est accentué depuis cinq ans, contre 67 % pour l'extrémisme politique.

## À QUI PROFITENT LES EXTRÉMISMES ?

Interrogés sur la question de savoir quelle sera la conséquence du développement de l'extrémisme religieux en France sur leur vote en 2017, les Français sont partagés quasiment à jeu égal entre ceux dont le choix sera influencé par ce phénomène (50 %) et ceux qui y restent insensibles au plan électoral (49 %). En revanche, l'analyse de ce résultat montre très clairement un clivage droite-gauche très fort, près de deux tiers de l'électorat de droite et plus de trois quarts de l'électorat du Front national estimant que l'extrémisme religieux influencera son vote aux présidentielles et aux législatives.

Parmi ceux qui estiment que leur vote a évolué en raison de la progression de l'extrémisme religieux, 40 % déclarent se tourner vers le Front national et 22 % vers le parti Les Républicains. 7 % en revanche déclarent choisir les candidats du Parti socialiste à raison du même phénomène.

# STÉPHANE GUILLON JOUE POUR LA LICRA

*Le 28 novembre 2016, à l'initiative de Mario Stasi, premier vice-président de la Licra, l'humoriste Stéphane Guillon a mis son talent au service de l'antiracisme en offrant les bénéfices d'une soirée de son nouveau spectacle « Certifié conforme ! » à la Licra. Plus de 500 personnes se sont rendues au théâtre Déjazet pour répondre à cet appel.*

## « CERTIFIÉ CONFORME ! »

Au soir du 6 mai 2012, Stéphane Guillon s'imaginait déjà au chômage. Comment faire rire avec un « Président normal » ? « Après Sarko, je pensais qu'on ne ferait jamais mieux, mais si ! » Au début de son nouveau spectacle, l'humoriste met, d'ailleurs, en scène une séance de thérapie des « Hollandais anonymes » destinée « aux gens de gauche qui ont des pulsions de droite ». Au-delà de la politique, la religion, la famille (recomposée), les réseaux sociaux, la théorie du genre, la fin de vie, lui inspirent aussi des réflexions d'une (im)pertinente cruauté. Une intelligence du propos soutenue par une mise en scène et une interprétation aussi efficaces qu'exigeantes. Certifié conforme ? Certifié « À ne pas manquer ! ». *Télérama*, octobre 2016

Stéphane Guillon s'est fait une spécialité de l'exercice de style à haut risque : avec des manières de redresseur de torts, de justicier cynique, il se paye la fiole de personnalités venues passer un moment promotionnel inconséquent lors de l'émission de divertissement télévisée présentée par Stéphane Bern, de 2003 à 2006 sur Canal +. Il s'agit de broser son portrait à l'invité, sans rien lui passer de ses travers.

Ses prétentions à être le La Bruyère du XXI<sup>e</sup> siècle fonctionnent : courtisé par les médias, il sale tous les matins sur *France Inter* les plaies du monde.



Le chroniqueur s'est offert deux one-man shows : *En avant la musique* en 2007 et *Portraits au vitriol* en 2008.

En attendant *Godot*, il fait aussi l'acteur au cinéma.

# PRIX JEAN PIERRE-BLOCH 2016 : RADU MIHAILEANU

*Jeudi 15 décembre 2016, le cinéaste Radu Mihaileanu a reçu des mains d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture, Alain Jakubowicz, président de la Licra et Martine Benayoun, présidente du jury, le prix Jean Pierre-Bloch décerné chaque année depuis 2012 « un artiste et son œuvre » dans son rapport aux Droits de l'homme.*

## « LE COMBAT CONTRE LE RACISME EST UN COMBAT CULTUREL » PAR ALAIN JAKUBOWICZ

De quoi le prix Jean Pierre-Bloch est-il le nom ?

Créé en 2012, il est dédié à une personnalité qui a compté et qui compte encore aujourd'hui dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme : celle de Jean Pierre-Bloch. Évoquer sa mémoire, c'est rendre hommage à trois vertus qui, à la Licra, sont les moteurs de notre engagement quotidien [...]

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme est un combat culturel. Évidemment, nous devons veiller, et nous le faisons, à ce que racistes et antisémites soient jugés et condamnés comme tels et à ce que leurs victimes obtiennent assistance et réparation.

Mais notre vrai rôle, notre rôle profond, notre rôle ultime, c'est de mener la bataille culturelle et fraternelle contre la prolifération de la haine et du rejet de l'autre. Nous ne viendrons pas à bout des extrémismes politiques et religieux uniquement avec des procès. Ils sont nécessaires et mêmes indispensables mais ils ne sont pas suffisants. La lutte contre le racisme et l'antisémitisme se gagne dans les têtes et dans les consciences. C'est avant tout un travail de conviction.

Ce travail, Radu Mihaileanu le mène à sa manière, dans ses films. Son œuvre respire la fraternité, l'optimisme et l'humour. Elle est une invi-

tation à l'ouverture et à la capacité, présente en chacun de nous, de vivre avec la différence de l'autre. Elle permet, pour reprendre les mots de Camus, « de désintoxiquer les esprits et d'apaiser les fanatismes ».

La culture est une arme de destruction massive du racisme et de l'antisémitisme. La preuve en est que tous les extrémismes, politiques et religieux, ont fait d'elle un ennemi permanent. Dans les villes gérées par l'extrême droite, nous voyons le retour de la censure, la volonté de contrôler les artistes, de les sélectionner selon des critères politiques et idéologiques. L'islam politique, lui, n'est pas en reste et exècre la liberté artistique au point de l'interdire, de l'empêcher et de la détruire.

Dans les films de Radu Mihaileanu, un thème récurrent tient une place centrale : c'est celui de l'exil. Il en connaît le prix, ayant dû quitter la Roumanie pour échapper à la dictature, avant de rejoindre Israël puis la France.

À un moment de notre histoire où des réfugiés frappent à notre porte et où nous avons le devoir de leur répondre, sa vie et son message de tolérance sont précieux pour expliquer, chaque jour, que la France doit persister dans la voie qui fut toujours la sienne : celle d'un pays d'accueil des

populations opprimées où l'exil, pour reprendre ses propres mots, permet de « s'adapter sans se trahir ».

Ne pas le faire, ce serait renoncer à ce que nous sommes, à l'héritage des Lumières et de la Ré-

volution française qui a gravé au fronton de nos mairies et montré à la face du monde ce que signifie l'universalité des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

## DISCOURS DE MARTINE BENAYOUN, PRÉSIDENTE DU JURY, VICE PRÉSIDENTE DE LA LICRA

Les lauréats du prix Jean Pierre-Bloch sont des artistes engagés, qui s'attachent à des thèmes forts comme l'intolérance, le racisme, le droit à la dignité des êtres humains. Ils sont des passeurs de mémoire, ils sont des passeurs d'histoires aussi, à travers leur art auquel ils se donnent éperdument, passionnément, intensément et parfois follement...

Cette année, le prix Jean Pierre-Bloch est décerné au cinéaste et réalisateur Radu Mihaileanu. Le cinéaste qui donne à voir, à penser, à réfléchir, à rire, à sourire, parfois à se ressaisir. Mais il ne me revient pas ce soir d'évoquer la personnalité, le parcours, la vie, l'œuvre, les combats de Radu Mihaileanu, même si je serais très tentée de le faire. J'ai vu tous ses films, j'ai un faible

pour *Va vis et deviens*, je suis de très près ses engagements notamment en faveur de la liberté d'expression et des Droits de l'homme, son combat pour la construction de la démocratie par la diversité de la culture et de l'éducation, bref... je pourrais continuer... mais je m'arrête parce que...

Cela revient à notre ministre de la Culture, Mme Audrey Azoulay de le faire. Et c'est bien normal, bien légitime, en votre qualité de ministre de la Culture tout d'abord, mais aussi parce que vous connaissez infiniment bien et mieux que nous à la Licra, le monde du cinéma, les artistes, les acteurs/actrices, les réalisateurs/réalisatrices. Et en particulier notre lauréat 2016, Radu Mihaileanu.

## DISCOURS DE REMERCIEMENTS DE RADU MIHAILEINU

Merci à la Licra de m'avoir honoré en m'accordant ce soir le prix Jean Pierre-Bloch.

Un grand merci. Je suis très ému, très honoré et très touché de recevoir ce prix accordé par la Licra. Le combat et le parcours de ce grand homme, visionnaire et résistant, Jean Pierre-Bloch, est un modèle pour moi, j'aimerais chaque jour avoir cette clairvoyance, cette détermination et ce courage. Je considère que ce prix me récompense un peu mais qu'il m'engage surtout, c'est comme un minimum garanti, une avance sur des actes dont je suis largement redevable à la société.

Aussi, je pense que je dois le partager avec mon père, ici présent, rescapé d'un camp de travail, du régime de Staline, de celui de Ceausescu, et qui s'est opposé durant des années au fascisme, au racisme et à l'antisémitisme. Il s'est dressé devant la haine et la bêtise par l'amour de l'autre

et de la vie, par la culture, par l'éducation – journaliste d'un hebdomadaire culturel, écrivain, scénariste, traducteur du français des œuvres de Mauriac, Sartre, Jules Verne et surtout Malraux – aussi ministre de la Culture – dont il était l'ami. Sans mon père je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui. Je partage ce prix aussi avec Dan, mon frère et mes enfants, Gary et Yuri, présents ce soir aussi, dont les préoccupations d'un monde égalitaire et fraternel sont les mêmes, comme quoi, père, ne t'inquiète pas, le virus que tu nous as transmis est tenace, nous tenterons de rester debout et d'aider le plus grand nombre à être fiers de la condition humaine.

Je vais tenter d'adresser mes remerciements sous forme d'une lettre :

« Cher Jean Pierre-Bloch,

J'aimerais d'abord vous remercier pour tout ce que vous avez fait, pour l'incroyable combat, cou-

rage et feuille de route que vous avez tracé pour nous. Et vous donner un peu de nouvelles. Ne vous inquiétez pas, ça va. Il n'y a presque plus de racisme ni d'antisémitisme, ni en France, ni en Roumanie, encore moins au Moyen-Orient, et quasiment plus en Europe et dans le reste du monde. Le bisou et le free hug (oui, c'est en anglais, je sais, ça veut dire câlin) sont devenus le bonjour naturel dans la rue, les transports en commun, entre voisins, sur les rares champs de guerre et manifs pour tous comme pour personne.

Jean, comme on s'est promis de tout se dire, je ne vous cache pas que quelqu'un que vous aimiez beaucoup s'est éteint. Le Mot est mort. Mort d'une longue maladie. Un certain Donald Trump, un défenseur des minorités, surtout de la cause de la minorité des gens les plus riches de la planète est devenu Président de l'Amérique. On a dit de lui qu'il était sexiste, raciste, vulgaire, inculte, insultant, inconscient, qu'il ne payait pas ses impôts pendant que le « Obama Care » semblait un effort financier insurmontable pour le pays. Beaucoup d'Américains et de personnes dans le monde entier ont tenté de dénoncer la totale contradiction entre la fonction présidentielle et la vulgarité dans tous les sens du terme de ce personnage. Mais comme le mot était mort, tout ça ne voulait plus rien dire. Le lendemain de son élection, Marine, pas « Bleue Marine » ni « pull marine », Marine La Peine l'a félicité, rayonnante, affirmant que l'ancien monde et système étaient morts, et qu'un nouveau allait se dresser. Elle a employé des mots anciens, que vous et moi pensions morts depuis longtemps. Jean, est-ce qu'il y a des mots depuis longtemps morts qui en fait sont vivants, donc virtuels, plus forts que les mots réels qui eux sont bien morts ? Sommes-nous dans un film d'horreur ? Ou une série ? Combien de saisons, le savez-vous ? Est-ce que Nabila a-t-elle définitivement remplacé Bernard Pivot, « Mais allo quoi ! » devenant notre « Archipel du Goulag » ? Jean, je sais que tout

va bien et qu'à priori je n'ai pas de souci à me faire, mais, parano comme je suis – juif-franco-roumain, ça ne se soigne pas – une question a surgi : « Si le mot est mort, que vais-je laisser à mes enfants ? Un parent laisse toujours à ses enfants un monde, un mot, meilleurs. ». Et c'est là que pendant que j'écrivais cette missive, vous avez surgi dans mon esprit pour m'éclairer. Vous m'avez rappelé la première phrase de la Torah : « Au commencement, il y avait le mot ». Vous m'avez dit : « Toute création et vie – nous en faisons partie – a jailli, s'est bâtie en ouvrant le mot, à partir du mot comme point d'appui, le mot comme un œuf originel. ». Puis, vous m'avez rappelé que lorsque le déluge est arrivé – lorsque les eaux sont montées, lorsque les hommes voulaient tous être Dieu, adulés, ne se comprenant plus les uns les autres – dites-moi Jean, vous



*Alain Jakubowicz, Martine Benayoun, Radu Mihaileanu, Audrey Azoulay*

avez des espions ? – Dieu a demandé à Noé de renfermer à nouveau ce qui restait de sa création dans une arche. « Arche » en hébreu s'écrit de la même manière que « Mot ». Vous voulez dire que pour laisser un monde meilleur à nos enfants, on doit rebâtir le mot ? De là où vous êtes c'est facile à dire. Vos espions ne vous ont pas expliqué que nous sommes l'époque de l'adoration du Mal esthétique, plus enchanteur que le Bien vieillissant, périmé et monotone, sans profondeur ni aspérité ?

Je pensais que vous alliez me zapper et cliquer sur un autre, me trouvant impertinent, diminué intellectuellement et mollasson, mais comme vous êtes tenace, vous avez continué à surfer dans mon esprit.

Vous m'avez conté une histoire de la Torah : « Pour monter en Israël, Dieu demanda à Abraham de traverser la rive. "Monter en Israël" ne signifie pas prendre le TGV de Marseille à Paris, ni la ligne 4 de la porte d'Orléans à la porte de Clignancourt, mais monter en soi, m'avez-vous dit, s'améliorer, devenir un mench, un être humain digne. Pour s'accomplir, Dieu demanda à Abraham de traverser la rive, le mouvement, en unissant sa rive, son Soi et la rive d'en face, l'Autre. Tout être humain accompli, digne, est constitué de ces deux entités indissociables : le Soi et l'Autre. L'Autre dans son double sens : nous sommes tous l'Autre de quelqu'un et l'Autre – d'où qu'il soit dans le monde – qui nous habite quotidiennement. ». « Jean, vous ai-je interrompu, attendez, même de là où vous êtes, nous Autres, ici-bas, on vous intéresse toujours ? ». Vous

avez repris : « La majorité d'entre nous vivons aujourd'hui coupés en deux, le Soi a divorcé de l'Autre. On vit sur un pied, sur une jambe, on voit d'un œil, on écoute d'une oreille, on respire d'un seul poumon. Pour combler le manque de l'Autre, le Soi a gonflé, jusqu'à exploser, dans l'idée de prendre toute la place. Et nous avons créé plein d'outils pour caresser l'amour de Soi. ». J'ai tenté un timide : « Jean, vous dites "nous", mais vous... » Votre voix a couvert la mienne : « Tais-toi, écoute. Le Soi s'est offert comme seul rêve de vie, de rédemption, le Vaux d'Or devenu Mammouth d'Or. Oui, Radu, je dirai à jamais "nous", aussi loin que je serai, car vous autres, les vivants êtes toujours ma seule fierté et joie. Aujourd'hui, en recevant ce prix, tu es en charge de cultiver, avec tant d'autres, cette joie, beauté et fierté de l'Autre. Pour la fin, je vais te raconter un proverbe gitan. Il dit : "Lorsqu'on touche le fond, il faut arrêter de gratter". Alors, Radu, au nom du monde et des mots de nos enfants, remontez ! »

Merci.

# COLLOQUE « LE SPORT À L'ÉPREUVE DU REPLI IDENTITAIRE ET FACE AUX ENJEUX DE LA DIVERSITÉ »

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2016 – PALAIS DU LUXEMBOURG

Partout en France, des milliers de clubs sportifs mènent un travail d'éducation et de transmission des valeurs de la République. Chacun d'entre eux participe à son niveau au développement de la citoyenneté et de la laïcité auprès de la jeunesse. **Pourtant, fin octobre 2015, un rapport du service central du renseignement territorial a mis en évidence le développement du communautarisme religieux et de la radicalisation au sein de certaines associations sportives.** Au total, une vingtaine de cas graves ont ainsi été recensés en moins de deux ans et il y a tout lieu de croire qu'ils ne forment que la partie visible d'un phénomène plus profond. Si ces chiffres paraissent marginaux au regard de l'ensemble de l'écosystème du sport amateur, leur évolution doit néanmoins nous alarmer quant à l'ancrage du fait religieux et communautaire dans le quotidien d'une partie de notre jeunesse. Alors que le sport est une source d'intégration, d'émancipation et d'ouverture à l'autre, il se transforme, dans certains quartiers, en machine identitaire.

**Des phénomènes étrangers à l'éthique sportive et à ses valeurs sont apparus** : recrutements exclusivement menés au sein d'une communauté particulière, prosélytisme religieux, refus de la mixité, soudaine apparition de tenues traditionnelles et de prières sur le terrain ou dans les vestiaires... Par ailleurs, l'entrisme et le prosélytisme

manifestes de l'islam radical dans certains clubs sportifs, dont la doctrine bannit pourtant toute pratique sportive, est une source de préoccupation majeure et laisse augurer une stratégie de recrutement à long terme.

La situation est d'autant plus problématique que ces dérives sont à l'œuvre au sein de bâtiments sportifs publics, appartenant la plupart du temps aux collectivités territoriales et dans le cadre d'activités financées par de l'argent public.

**L'enquête annuelle sur le racisme dans le sport menée par la Licra auprès des collectivités locales et offices municipaux du sport, montre en outre que la progression constante des dérives communautaires, ethniques, religieuses, identitaires et sexistes est à l'origine d'incidents graves et parfois violents, dont les relents racistes et antisémites n'échappent à personne.**

Cette escalade conduit parfois, à l'occasion d'une rencontre, à l'affrontement, avec des oppositions très fortes entre territoires. Entre quartiers ou entre clubs ruraux et clubs urbains, les heurts et les incidents naissent très souvent de l'enfermement spatial et de la méconnaissance de l'autre.

Les clubs sportifs jouent un rôle essentiel dans l'accueil de jeunes et la transmission de valeurs. Le travail des éducateurs est difficile et rude.

La transmission des valeurs universelles se heurte à l'avènement de contre-cultures fondées sur une doctrine qui établit la primauté de la loi religieuse sur la loi de la République.

Face à cette situation et plus globalement face à la radicalisation rencontrée dans notre pays, l'État agit dans plusieurs domaines, en collaboration avec les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les acteurs associatifs.

### PROGRAMME

**13H30** : Accueil

**14H15** : Ouverture officielle

**THIERRY BRAILLARD**, secrétaire d'État chargé des Sports

**ALAIN JAKUBOWICZ**, président de la Licra

**14H40** : Présentation des résultats de l'enquête nationale sur les dérives dans le sport auprès des communes françaises et des offices municipaux du sport

**MARC AUTHAMAYOU**, président de la commission Sport de la Licra

**CHRISTIAN BENEZIS**, président de la Fédération nationale des offices municipaux du sport

**15H15** : 1<sup>re</sup> table ronde « Éclairages et enjeux sociétaux »

**YVAN GASTAUT**, maître de conférences en histoire contemporaine. Université de Nice

**JACQUELINE COSTA LASCoux**, sociologue française, directrice de recherche au CNRS, chercheuse associée au Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris)

**JEAN-MARC MORMECK**, délégué interministériel pour l'Égalité des chances des Français d'Outre-Mer. Président de la commission Sport et égalité des chances du Conseil représentatif des Français de l'Outre-Mer (Crefom). Champion du monde de boxe WBA des lourds-légers de 2002 à 2006 puis champion du monde unifié WBA-WBC en 2007,

**AYA CISSOKO**, écrivaine, double championne du monde de boxe française en 1999 et 2003 et championne du monde de boxe anglaise en 2006.

**16H50** : 2<sup>e</sup> table ronde : la réponse des institutions et des acteurs de terrain

Cette conférence organisée par la commission Sport de la Licra a pour objet de faire un état des lieux de la situation et de donner la parole aux acteurs concernés notamment sur la question des enjeux et des réponses apportées.

En première partie de la conférence, les résultats de l'enquête annuelle de la Licra sur le racisme dans le sport seront présentés aux participants.

#### 1<sup>ER</sup> TEMPS (ÉTAT ET COLLECTIVITÉS)

**JOSÉ COBOS**, adjoint au maire chargé des sports de la ville de Nice

**PATRICK MOLINOZ**, vice-président de l'Association des maires de France. Co-président du groupe de travail « Laïcité ».

**VALÉRIE BERGER AUMONT**, cheffe du Bureau du développement des pratiques sportives, de l'éthique sportive et des relations avec les fédérations multisports et affinitaires (secrétariat d'État aux sports)

**GREGORY PERETOU**, chargé des politiques d'éducation et d'insertion par le sport de la Protection judiciaire de la jeunesse

#### 2<sup>E</sup> TEMPS (LES INSTANCES SPORTIVES)

**BERNARD AMSALEM**, président de la Fédération française d'athlétisme

**PIERRE GUIBERT**, président de la commission Actions sociales et citoyennes de la Ligue de football amateur

**ÉDOUARD ANDREASSIAN**, directeur national adjoint de l'Union nationale du sport scolaire en charge de la commission nationale Éthique

#### 3<sup>E</sup> TEMPS (LES ACTEURS ASSOCIATIFS)

**PATRICK KAHN**, chargé de mission Protection judiciaire de la jeunesse de la Licra

**MOHAMED TRIA**, président de l'AS Lyon La Duchère

**NATHALIE AVAKIAN**, organisatrice au sein de l'association Aurore du 1<sup>er</sup> championnat de l'Intégration et de la solidarité qui réunit réunir franciliens et migrants autour d'un ballon de football.

**18H15** : Discours de clôture

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### L'APPORT DE LA LICRA À LA LUTTE CONTRE LES DÉRIVES IDENTITAIRES

Chaque année, la Licra mène une enquête auprès des collectivités locales et des offices municipaux des sports afin de prendre la mesure des phénomènes racistes et antisémites rencontrés à la faveur d'une activité sportive.

L'enquête annuelle 2016 de la Licra montre la progression constante des dérives communautaires, ethniques, religieuses, identitaires et sexistes. Ces phénomènes sont à l'origine d'incidents graves et parfois violents, dont les relents racistes et antisémites n'échappent à personne.

Face à cette situation et plus globalement face à la radicalisation rencontrée dans notre pays, l'État agit dans plusieurs domaines, en collaboration avec les collectivités territoriales, les fédérations sportives et les acteurs associatifs.

Chaque année, dans le cadre de sa convention avec le secrétariat d'État aux Sports, la Licra diffuse un questionnaire à un panel de 596 communes choisies sur la base de critères scientifiques et sociologiques (nombre d'habitants, localisation...).

Cette enquête porte sur les phénomènes racistes, antisémites, sexistes, homophobes mais aussi communautaristes et extrémistes rencontrés à l'occasion d'une pratique sportive.

*L'ensemble de l'étude est consultable sur [www.licra.org](http://www.licra.org)*

### « LA RELIGION CHEZ ELLE, LE SPORT CHEZ LUI ! »

Depuis dix-huit ans, la Licra s'appuie sur le sport pour promouvoir la citoyenneté et les valeurs de la République. Elle met en place des programmes de sensibilisation auprès des jeunes et développe des formations pour les éducateurs et responsables des structures. Elle le fait en étroite relation avec l'État, les fédérations et le mouvement sportif.

### LE SPORT FACE AU REPLI IDENTITAIRE

Des phénomènes étrangers à l'éthique sportive et à ses valeurs se développent, comme l'a souligné il y a un an une note des renseignements

généraux qui avait fait beaucoup de bruit : recrutements exclusivement menés au sein d'une communauté particulière, prosélytisme religieux, refus de la mixité, soudaine apparition de tenues traditionnelles et de prières sur le terrain ou dans les vestiaires. Assurément, le sport est devenu le terrain de jeu privilégié de ceux qui veulent tester la solidité de nos règles communes et affaiblir notre pacte républicain.

En second lieu, on observe depuis quelques années des phénomènes d'entrisme, de prosélytisme liés à l'islam radical dans certains clubs. Le sport, il faut le dire, est un enjeu de d'embrigadement pouvant conduire à des phénomènes d'enfermement identitaire et de radicalisation.

Nous sommes face à un défi considérable. Alors que le sport est un lieu de dépassement de soi, d'émancipation, de mixité sociale, ethnique, culturelle, géographique, certains tentent de l'utiliser à des fins d'encadrement social par une religion ou de vivier de recrutement pour des extrémistes religieux.

Ces phénomènes ne sont pas massifs et ce serait mentir que de les présenter comme tels. Mais ils doivent nous alerter sur la nécessité de ne pas céder une once de terrain, par angélisme, par indifférence, à ce qui se passe dans nos stades.

Évidemment, il y a toujours eu, notamment dans le football, mais pas seulement, des clubs dits « communautaires » dans notre pays. Avec les vagues d'immigration qui ont enrichi notre pays, la nécessité d'un entre-soi a été naturelle et la constitution de clubs d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais, de Kabyles, de Turcs, de Tunisiens, d'Algériens, de Sénégalais a toujours existé.

Ces clubs ont longtemps reposé sur des affinités culturelles, géographiques, sociales bien compréhensibles et souvent liées à la fierté des origines qui trouve d'ailleurs naturellement sa place dans le cadre de compétitions sportives. Et cela n'est absolument pas un problème en soi. Notre pays est fait de communautés, c'est une réalité indéniable. C'est un fait qui n'entrave en rien l'idée qu'il existe par ailleurs et en premier lieu une

communauté nationale dont les lois s'imposent à tous de la même manière.

### DU COMMUNAUTAIRE AU COMMUNAUTARISME

En revanche, une ligne est franchie quand certains de ces clubs sont passés du communautaire au communautarisme, de l'identité à l'identitaire. Un glissement dangereux intervient quand la pratique sportive devient moins importante, finalement, que le fait de se réunir entre semblables, quand le repos du sportif à la mi-temps se transforme en temps de prière obligatoire. La limite est atteinte quand le club sportif devient un instrument tourné vers le prosélytisme religieux, la compétition devenant un simple prétexte.

Cette logique d'enfermement a des effets que nous connaissons bien à la Licra et qui portent atteinte à notre cohésion sociale. Le repli identitaire est, nous le savons bien, l'antichambre du rejet de l'autre, du racisme et de l'antisémitisme, du sexisme ou encore de l'homophobie.

Notre défi, ici et maintenant, est de trouver des solutions pour que le sport demeure un espace laïque, un espace de diversité, un espace de mixité entre les hommes et les femmes. Nous ne pouvons pas nous résoudre, par exemple, à ce que la religion constitue, pour les jeunes filles, un frein à la pratique sportive.

### LE SPORT, UN ESPACE DE LIBERTÉ, D'ÉMANCIPATION ET DE LAÏCITÉ

Il est urgent de veiller à ce que nos stades, nos gymnases et nos piscines ne deviennent pas les nouveaux territoires perdus de la République. Il n'est pas acceptable que dans notre pays, qui proclame la laïcité comme valeur fondatrice de son contrat social, nos terrains de sports se transforment peu à peu, fût-ce à la marge, en lieux de cultes. Pour paraphraser une phrase de Victor Hugo, je résumerai mon propos d'un seul tenant : la religion chez elle, le sport chez lui.

La pratique sportive, dans la vie des jeunes notamment, est aussi importante que l'école pour l'apprentissage du Vivre Ensemble, du respect des règles communes mais aussi pour l'intégration des populations issues de l'immigration.

Comme l'école, le sport est un creuset où se forge la conscience des citoyens.

### DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Les enjeux sont immenses. La Licra est déterminée à prendre sa part dans ce combat en mettant autour de la table les représentants de l'État et des collectivités, ceux des instances sportives, ceux des associations pour construire les outils, les pratiques, les programmes destinés à faire vivre la République par le sport.

À la Licra, nous sommes convaincus, depuis toujours, que l'intégration par le sport est une chance qui offre à chacun la capacité d'entrer dans la communauté nationale, notamment pour des individus qui pour des raisons sociales, sociologiques, historiques, politiques se sentent en dehors de la République. Nous devons veiller à ce que le sport conserve ce potentiel d'intégration.

À la Licra, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de prendre en compte dans les statuts et les règlements des fédérations, de leurs organes déconcentrés ou, le cas échéant, de leur ligue professionnelle les qualifications d'actes et paroles racistes, de discriminations, d'atteinte au principe de laïcité.

À la Licra, nous sommes convaincus aussi qu'il faut accompagner les fédérations dans la sanction de ces dérives, notamment en favorisant l'accès de représentants des associations qui combattent les discriminations devant les commissions disciplinaires des fédérations sportives à titre consultatif.

Le sport est un vecteur de socialisation. Il doit le rester et échapper aux détournements et aux instrumentalisation visant à en faire un outil communautariste, identitaire, en prélude à des formes de radicalisation dont chacun connaît les dangers et les dérives racistes et antisémites.



**LA LICRA  
SUR LE TERRAIN**

# LES SECTIONS DE LA LICRA



## NATIONAL

### 1 HAUTS-DE-FRANCE

**Licra BOULOGNE-SUR-MER**  
email : serge.devriere@wanadoo.fr

**Licra COMPIÈGNE**  
email : licra-picardie@licra.org  
Twitter : @LicraPicardie

**Licra DUNKERQUE**  
email : licra.dk@gmail.com

**Licra LILLE**  
email : laurelicra@gmail.com

### 2 NORMANDIE

**Licra FÉCAMP**  
email : philippe.lemonnier7@orange.fr  
Facebook : [www.facebook.com/Licra-Fécamp-1663720890522168](https://www.facebook.com/Licra-Fécamp-1663720890522168)

**Licra LE HAVRE**  
email : dyoub@licra.org  
Twitter : @licralh

**Licra ROUEN**  
email : licra-rouen@licra.org

### 3 ÎLE-DE-FRANCE

#### Licra ANTONY SCEAUX

email : banlieuesud@licra.org

#### Licra COMBS-LA-VILLE

email : licra77@licra.org

#### Licra HUREPOIX

email : teatapia@gmail.com

#### Licra IVRY-SUR-SEINE

email : valentin@ivry.info

Facebook : www.facebook.com/LicraIvry

#### Licra NEUILLY / LA DÉFENSE

email : smidal@laposte.net

#### Licra PARIS

email : contact-paris@licra.org

Facebook : www.facebook.com/Licra-

Paris-704851656257467

Twitter : @Licra\_Paris

#### Licra VAL D'YERRES

email : licra91valdyerres@licra.org

#### Licra VANVES

email : licravanves@licra.org

#### Licra VINCENNES

email : licravaldeparnais@gmail.com

### 4 GRAND-EST

#### Licra CHAMPAGNE

email : licra-chalons@licra.org

Facebook : www.facebook.com/

licrachalonsenchampagne

Twitter : @LicraChalons51

#### Licra COLMAR

email : licra.colmar@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/Licra-Colmar-et-  
environs-1515884508671065

#### Licra METZ

email : anaelmennuni@wanadoo.fr

#### Licra MULHOUSE

email : licra.mulhouse@laposte.net

Facebook : www.facebook.com/Licra-jeunes-  
Mulhouse-172685749470165

Twitter : @CAHN\_RODOLPHE @LicraMulhouse

#### Licra NANCY

email : licra54@gmail.com

#### Licra REIMS

email : licra.reims@free.fr

Facebook : www.facebook.com/licra.reims

Twitter : @Licra\_Reims

#### Licra STRASBOURG

email : contact@licra67.org

Facebook : www.facebook.com/licra67

Twitter : @LicraBasRhin

### 5 BRETAGNE

#### Licra QUIMPER

email : licraquimper@licra.org

### 6 PAYS-DE-LA-LOIRE

#### Licra ANGERS

email : licra49@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/

Licra-49-554036911349822

#### Licra NANTES

email : licra44@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/

Licra-44-405806002866306

### 7 CENTRE-VAL DE LOIRE

#### Licra ORLÉANS

email : licra-loiret@licra.org

#### Licra TOURS

email : licra.touraine@yahoo.fr

### 8 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

#### Licra BESANÇON

email : licra-franche-comte@licra.org

#### Licra DIJON

email : licradijon@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/LicraDijon

Twitter : @licradijon

**9 NOUVELLE-AQUITAINE**

**Licra AGEN**

email : licra.agen47@licra.org  
Facebook : www.facebook.com/licra.agen  
Twitter : @LicraAgen47

**Licra BAYONNE**

email : licra64@gmail.com

**Licra BORDEAUX**

email : licra-bordeaux@licra.org  
Facebook : www.facebook.com/  
LicraBordeauxGironde  
Twitter : @SebastienLicra @LicraBordeaux33

**Licra LIMOGES**

email : licra.limoges@licra.org  
Facebook : www.facebook.com/Licra-Limoges-Haute-  
Vienne-1399627553677347

**Licra PÉRIGUEUX**

email : licra.perigueuxdordogne@orange.fr  
Twitter : @LicraDordogne

**10 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Licra MONTBRISON**

email : licraforez@gmail.com

**Licra GRENOBLE**

email : scp.derrida@wanadoo.fr

**Licra LYON**

email : licrarhonealpes@licra.org

**Licra ROANNE**

email : licra-roanne@licra.org  
Facebook : www.facebook.com/Licra-  
Roanne-341683102537199

**Licra ROMANS**

email : licra26@orange.fr  
Twitter : @Licra\_Drome

**Licra SAINT-ÉTIENNE**

email : contact@licra-saint-etienne.org  
Facebook : www.facebook.com/licra.saintetienne  
Twitter : @LicraStEtienne

**Licra THONON-LES-BAINS**

email : licra-hautesavoie@club-Internet.fr

**11 OCCITANIE**

**Licra GERS**

email : licra.gers@licra.org

**Licra MONTPELLIER**

email : jean-lucbonnet@wanadoo.fr

**Licra NÎMES**

email : licra30@laposte.net

**Licra TOULOUSE**

email : accueil.folus@gmail.com  
Facebook : www.facebook.com/licratoulouseoccitanie

**12 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

**Licra AIX-EN-PROVENCE**

email : licra.aixenprovence@yahoo.fr

**Licra AVIGNON**

email : licra-vaucluse@licra.org  
Facebook : www.facebook.com/  
LicraSectionAvignonVaucluse

**Licra MARSEILLE**

email : Licra13@orange.fr  
Facebook : www.facebook.com/  
licramarseillemetropole  
Twitter : @Licra13mm @LicraMET

**Licra NICE / CÔTE D'AZUR**

email : contact@licra-cotedazur.org  
Facebook : www.facebook.com/Licra-Jeunes-  
Nice-936175533082362

## INTERNATIONAL

---

### **Licra AUTRICHE**

Rockhgasse 1, 1010 Vienne  
Tél. : +431 535 11 06

### **Licra BARCELONE**

10-12 Bajos 1<sup>er</sup>  
8173 Santcugat Del Valles  
Tél. : 00 34 619 765 142  
email : [info@licrabarcelona.org](mailto:info@licrabarcelona.org)  
Facebook : [www.facebook.com/LicraCatalunya](http://www.facebook.com/LicraCatalunya)  
Twitter : @LicraBCN

### **Licra MONACO**

31 bd du Larvotto  
98000 Monaco  
Tél. : 06 40 62 47 77  
email : [ericfissore@gmail.com](mailto:ericfissore@gmail.com)

### **Licra NEW YORK**

1430 Broadway 17<sup>th</sup> Floor  
10018-3 New York  
Tél. : + 1 212 792 49 56  
email : [newyork@licra.org](mailto:newyork@licra.org)

### **Licra SUISSE**

80 avenue CF Ramuz CH  
1009 Lausanne  
email : [pkenel@plex.ch](mailto:pkenel@plex.ch)  
Facebook : [www.facebook.com/licra.suisse](http://www.facebook.com/licra.suisse)

# LES ACTIONS DES SECTIONS

## LICRA AIX-EN-PROVENCE

La section a signé deux conventions au cours de l'année, l'une avec l'Éducation nationale pour des interventions en milieu scolaire, la seconde avec la Protection judiciaire de la jeunesse pour lutter contre la radicalisation. Plusieurs projets de visites guidées sont en cours avec le Camp des Milles.

## LICRA VANVES

- Journées de réflexion sur « La mémoire pour éclairer l'avenir » : Journée internationale de prévention des crimes contre l'Humanité <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/16/la-licra-vanves-propose-plusieurs-journees-de-reflexion-sur-la-memoire-pour-eclairer-lavenir>
- Diffusion du film *El gusto* <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/06/magnifique-soiree-a-vanves-autour-film-musical-el-gusto>
- Entretien sur la présence des associations antiracistes dans le milieu carcéral et son influence sur la radicalisation des prisonniers <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/09/30/radicalisation-prison-associations-antiracistes-echantent>
- La laïcité face à la radicalisation <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/25/licra-vanves-retour-lassemblee-generale-laicite-face-a-radicalisation>



Retour sur l'assemblée générale « La laïcité face à la radicalisation »

## **LICRA AVIGNON/VAUCLUSE**

L'éducation plus que prioritaire en Avignon :

- « L'éducation et le Vivre Ensemble » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-avignon-vauclose-se-prononce-au-sujet-de-leducation-et-du-vivre-ensemble>
- « Laïcité et citoyenneté » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-vauclose-presente-ses-voeux-a-loccasion-de-la-soiree-laicite-et-citoyennete>

## **LICRA BESANÇON**

La section a organisé un voyage mémoriel à Auschwitz et Dachau avec l'AJMF en novembre et ses militants sont intervenus dans plusieurs collèges du Doubs.

## **LICRA TOURAINE**

- Présentation pédagogique de l'évolution des différentes formes de racisme en France et dans le monde <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-touraine-propose-a-des-eleves-de-reflechir-aux-differentes-formes-de-racisme>



29 janvier 2016 : Réflexion sur les différentes formes de racisme

- Un square pour Joseph Epstein : Georges Duffau-Epstein, fils de Joseph Epstein, un des chefs les plus prestigieux de la résistance, étaient invités pour intervenir auprès de cinq classes de première, autour de cette incontournable figure de la résistance <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/24/square-joseph-epstein-bataille-de-licra-touraine>
- Représentation théâtrale *Max et les poissons* <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/04/29/licra-touraine-soutient-piece-de-theatre-max-poissons>
- Projet artistique lié à la préservation de la mémoire <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/17/licra-touraine-college-malraux-damboise-rencontre-enrichissante>

## **LICRA TOULOUSE**

- Conférence sur le thème « Ensemble contre l'islamisme et le fanatisme » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-toulouse-propose-une-conference-sur-le-theme-ensemble-contre-lislamisme-et-le-fanatisme>

## **LICRA STRASBOURG/BAS-RHIN**

- Débat sur le Vivre Ensemble <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-strasbourg-bas-rhin-lance-le-debat-du-vivre-ensemble>
- Vente aux enchères antiraciste <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/10/licra-bas-rhin-organise-premiere-vente-aux-encheres-antiraciste>
- Table ronde sur les génocides <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/04/29/licra-alsace-musee-chateau-rohan-organise-table-ronde-genocides>

## LICRA RHÔNE-ALPES

- Interventions scolaires dans les collèges et lycées, participation au prix Gilbert Dru avec le rectorat et le Centre de résistance et de déportation de la ville de Lyon.
- Actions antiracistes dans les centres sociaux auprès de la jeunesse <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/25/licra-rhones-alpes-deux-actions-antiracistes-aupres-de-jeunesse-de-vaux-velin>
- Organisation d'un atelier de médiation culinaire dans le cadre du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme de Vaulx-en-Velin.
- Tournoi de la Fraternité avec plus de 200 participants en mars et au cours de l'année, l'équipe de football Licra a disputé 28 matchs.
- Visites mémorielles et citoyennes au Camp des Milles avec des salariés de la ville de Vaulx-en-Velin, dans le cadre du plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

## LICRA REIMS

- Conférence « Génocide des arméniens : avant-pendant-après » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-reims-organise-une-conference-le-genocide-des-armeniens-avant-pendant-apres>
- Débat « La laïcité, pour quoi faire ? » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/02/12/la-licra-reims-propose-un-debat-sur-la-laicite-pour-quoi-faire>
- La Licra Reims est intervenue, en collaboration avec la maison de quartier Wilson, dans trois écoles primaires du quartier dit prioritaire pour sensibiliser les enfants aux discriminations <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/08/licra-reims-sensibilise-ecoliers-aux-discriminations>
- Intervention après le film *Timbuktu* <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/04/29/licra-reims-intervient-aupres-jeunes-de-5eme>
- Conférence « Identités : peut-on encore être soi-même dans notre société ? Est-ce un droit ou un devoir ? » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/09/antoine-spire-a-reims-parler-identites>



28 et 29 juin 2016 : Découverte du mémorial du Camp des Milles

- Découverte du mémorial du Camp des Milles à Aix-en-Provence <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/07/19/de-jeunes-reimois-camp-milles>
- Grand jeu à travers la ville pour transmettre au plus grand nombre les clés de la citoyenneté <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/09/30/licra-reims-ose-agis-parcours-citoyen>
- Semaine rémoise de la laïcité <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/30/licra-reims-semaine-remoise-de-laicite>
- Le foot au cœur de la fraternité <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/licra-reims-foot-coeur-de-fraternite>

## LICRA DRÔME

- Ciné-débat *Sam & Jacky* <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/25/decouvrir-lentraide-licra-drome-presente-sam-jacky>

- Cycle d'ateliers sur des thèmes de discriminations <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/09/30/licra-drome-fete-25-ans-lance-cycle-de-conferences-discriminations>

- **Focus sur le livre sur Germaine Chesneau, « Juste parmi les Nations »**

Présentation du premier livre sur les actions de Germaine Chesneau (1894-1983) reconnue parmi les premiers Justes en 1969. Écrit par Danielle Bertrand, Jean Sauvageon et Jacki Vinay, assistés d'Andrée Vignard et Marianne Ferrero deux des filles de Mme Chesneau témoins et acteurs directs des événements, il est préfacé par Bernard Delpal, historien et chercheur spécialiste de l'accueil des enfants juifs, qui fit le parallèle entre l'action de Germaine Chesneau et l'accueil des réfugiés d'aujourd'hui... *Germaine Chesneau, une grande Dame* est actuellement en librairie, édité par le Comité de Romans-Bourg-de-Péage de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance) <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/09/30/licra-drome-livre-germaine-chesneau-parmi-nations>

### LICRA PÉRIGUEUX

- Conférence sur la Shoah et le devoir de mémoire au lycée professionnel de Coulaures en mai <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/31/licra-perigueux-dordogne-actions>
- Conférence « Lutter contre les dérives et sensibiliser à l'accueil des victimes » devant des élèves gardiens de la paix de l'école de police de Périgueux <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/29/licra-perigueux-dordogne-licra-devant-300-eleves-gardiens-de-paix>
- Conférence sur la laïcité par Danièle Bel-Charrut, membre de la Licra à l'IUT en décembre <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/23/licra-perigueux-dordogne-aujourd'hui-debat-laicite>
- Stage de citoyenneté devant des primo-délinquants à l'école de police de Périgueux en décembre <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/23/licra-perigueux-dordogne-stage-de-citoyennete-futurs-agents-de-police>

### LICRA CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

- **Ateliers Radio :**

Ces ateliers ont pour but de sensibiliser des jeunes aux valeurs de la République, à la citoyenneté, la laïcité, à la lutte contre les préjugés, le racisme et les discriminations par le biais de l'utilisation d'un média et du décryptage de l'information

<http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/16/licra-chalons-champagne-passe-a-radio>



Décembre 2016 : Partenariat avec la radio locale (Radio Mau-Nau)

La licra Châlons s'est constituée partenaire de la radio locale, *Radio Mau-Nau* afin de mener des ateliers citoyens pour les collégiens de la ville <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/licra-chalons-champagne-ateliers-citoyens-collegiens>

- **Sport**

600 jeunes footballeurs en herbe sont venus à la rencontre des militants qui les ont sensibilisés aux valeurs de la Licra, notamment de respect, d'égalité et de fraternité <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/26/week-end-20-mai-bien-rempli-section-de-chalons>

Présence aux piscines châlonnaises <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/08/01/licra-aux-piscines-de-lagglomeration-chalonnaise>

- Journée de la tolérance <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/09/section-de-chalons-aupres-jeunes>
- Interventions successives devant des classes de troisième <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/09/section-de-chalons-aupres-jeunes>
- Échanges « Les combats de la Licra, la citoyenneté et la laïcité » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/09/section-de-chalons-aupres-jeunes>

### **LICRA AGEN**

• Au travers des interventions dans les établissements scolaires et l'organisation d'animations, le « 100 % Collectif départemental d'éducation contre le racisme » sensibilise les jeunes. La Licra Agen a organisé un tournoi de football en salle contre le racisme avec le collectif antiracisme et l'Ufolep le 16 mars, pour les 14-18 ans à Villeneuve-sur-Lot <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/16/licra-agen-sallie-collectif-antiracisme-lufolep>

• Retrouvez les témoignages poignants de Jean Rodgold et Josette Cohen-Addad, enfants cachés durant la seconde guerre mondiale

<http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/25/licra-agen-temoignages-poignants-de-jean-rodgold-josette-cohen-addad-enfants-caches-durant-seconde-guerre-mondiale>



*22 novembre 2016 : Les témoignages poignants de Jean Rodgold et Josette Cohen-Addad, enfants cachés durant la seconde guerre mondiale.*

### **LICRA COLMAR**

La section a poursuivi ses interventions scolaires et notamment pour 150 élèves du collège Saint-André.

### **LICRA PICARDIE**

La section a initié cette année les prémices d'un partenariat avec la ville de Nogent-sur-Oise pour l'organisation d'un forum (programmé en 2017) en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers.

### **LICRA HUREPOIX**

• **Intervention pour parler du « Vivre Ensemble »**

La Licra Hurepoix est intervenue au lycée professionnel Charles Baudelaire d'Évry pour parler du Vivre Ensemble, « la République s'affiche » axé sur les discriminations et préjugés vécus au quotidien et le respect des différences.

Cette rencontre a eu lieu le 9 mars auprès des élèves sur un projet pédagogique en relation avec les enseignants, le Dasen et la préfecture de l'Essonne.

- Les intervenants de la Licra étaient Angel Tapia, président, et Me Marc Korenbajzer <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/08/la-licra-hurepoix-intervient-dans-un-lycee-pour-parler-du-vivre-ensemble>

## **LICRA SAINT-ÉTIENNE**

- Échange sur le thème « La santé à l'épreuve de la laïcité » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/03/03/la-licra-saint-etienne-propose-un-echange-sur-le-theme-la-sante-a-lepreuve-de-la-laicite>
- Projection du film *Nous trois ou rien* <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/04/29/projection-film-trois-rien-licra-saint-etienne>

## **LICRA NÎMES**

À l'occasion de son dixième anniversaire, la section de la Licra Nîmes a programmé une série de manifestations en mars 2016 en partenariat avec les associations Humanimes, Mille couleurs, Feu Vert, Carrefour associatif (associations des quartiers Valdegour-Pissevin et Mas de Mingue – Chemin – bas de Nîmes), les centres sociaux de Nîmes André Malraux et Émile Jourdan, Un toit pour tous (bailleur social), l'association Rives de Vauvert, l'École de l'ADN... la Maison de la Région... le soutien de la ville de Nîmes, du conseil départemental du Gard, de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et de la Licra :

- « **Dessine moi une affiche antiraciste** »

- Ateliers à destination des jeunes avec le soutien et la participation des associations de quartiers Carrefour associatif, Feu vert pour les quartiers Nord, Mille couleurs et Humanimes pour les quartiers Est et le centre social Émile Jourdan pour le centre ville de Nîmes. Il faut citer également l'école primaire de Saint-Martin-de-Valgalgues qui s'est inscrite dans ce projet. Les affiches réalisées par ces jeunes ont été dans un premier temps exposées dans les quartiers.

- Lors de la venue en juin de Gilles Clavreul, le Licra et en présence nombreux élus, parlementaires et représentants de la région, du département, de la Ville, associations et représentants des cultes, l'ensemble des travaux regroupés pour l'occasion au centre André Malraux ont pu être présentés.

- « **Street Art** »

En partenariat avec les bailleurs sociaux Un toit pour tous sur ZUP Nord et Habitat du Gard pour Chemin Bas Avignon et avec le concours du collectif de graffeurs « La Ruche », deux fresques murales ont été réalisées sur le thème de l'antiracisme et du Vivre Ensemble. Une initiative qui a été très largement saluée par les habitants des quartiers respectifs. Ces fresques ont été vues par Danièle Hoffman-Rispal, déléguée adjointe Licra et Alain Jakubowicz, président de la Licra lors de leur venue à Nîmes le 24 mars.

- **Rétrospective des campagnes de la Licra**

Exposition portant sur les différentes campagnes de communication de la Licra à la Maison de la Région à Nîmes. Cette exposition a été vue par plusieurs centaines de Nîmois.

- **Ateliers mobiles « Génétique » avec l'École de l'ADN**

En partenariat à l'École de l'ADN, nous avons proposé quatre ateliers « Tous égaux tous différents », là encore grand succès dans les quartiers Nord et Est de la ville de Nîmes toujours avec le soutien des associations partenaires. Une quarantaine de personnes a participé activement à nos ateliers.

- **Pierre Fatus, clown, humoriste**

L'humoriste Pierre Fatus a donné quatre représentations (Vauvert, Saint-Martin-de-Valgalgues, Nîmes et Beaucaire) de son spectacle *L'arme de fraternité massive*.

• **Semaine de l'éducation contre le racisme**

Forum-débat dans les quartiers Valdegour-Pissevin en collaboration avec la DDSP et l'association Mille couleurs. Sur le thème du Vivre ensemble, cette manifestation a rassemblé une cinquantaine de personnes.

La section a également collaboré avec le Centre loisir jeunesse (CLJ) police nationale de Nîmes autour d'une exposition à l'hôtel de police sur Léopold Sédar Senghor. Trois interventions ont été menées ensemble auprès de groupes de collégiens au sein de l'hôtel de police.

**LICRA FÉCAMP**

- Diffusion d'un diaporama et de courts-métrages <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/31/licra-fecamp-a-lecole-de-police-de-oissel>
- Conférence sur l'éthique et le transhumanisme « Quel sera l'homme de demain ? » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/licra-fecamp-conference-sera-lhomme-de-demain>

**LICRA DIJON**



28 mai 2016 : Visite de Clairefontaine

- Dans le cadre de l'opération « Tous prêts » de la Fédération française de football à l'occasion de l'Euro 2016, un tournoi a réuni en juin quinze équipes mixtes <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/31/licra-dijon-mobilise-jeunesse-sportive-citoyenne>
- Signature de la convention avec le DFCO en février.
- Conférence avec Mohamed Sifaoui en avril à Sciences Po Dijon.

- Émission mensuelle sur *Radio Shalom Dijon*. Au programme : des débats et des livres, à partir de parutions récentes, avec un ou deux invités.
- La section est intervenue dans des collèges et lycées et a également réalisé des actions de remédiation.

**LICRA BORDEAUX**

• **Commémoration de l'abolition de l'esclavage**

Le 8 mai, la Licra 33 a fait intervenir le groupe réunionnais Dalonaz Maloya à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière. Ce groupe joue du Maloya, musique traditionnelle de la Réunion (le Maloya est également une danse et un chant). En ce jour de commémoration, cette musique a eu un écho particulier. En effet, cet art a été conçu à l'origine pour exprimer la douleur et la colère des esclaves sur l'île de la Réunion. Il fait partie depuis 2009 du patrimoine culturel immatériel de l'humanité certifiée par l'Unesco <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/17/licra-bordeaux-a-commemore-labolition-de-lesclavage>

• **Exposition « Les noirs dans les bleus »**

Dans les semaines qui ont précédé la tenue en France de l'Euro de football 2016, la Licra Bordeaux-Gironde a proposé – en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et la ville de Lormont – la présentation de l'exposition « Les noirs dans les bleus » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/06/09/bordeaux-profite-de-leuro-rappeler-nos-valeurs>

### • Parcours sur l'esclavagisme

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté organisée par la ville de Bordeaux, la Licra Bordeaux & Gironde a également proposé un parcours dans la ville sur le thème de l'esclavagisme <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/10/06/licra-bordeaux-parcours-pedestre-passeurs-dhistoire-lesclavagisme>

- Séminaire de l'Unesco au rectorat Bordeaux <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/25/licra-bordeaux-centre-de-formation-fc-girondins-seminaire-de-lunesco-de-bordeaux>
- Spectacle pour les enfants et familles de migrants <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/769>

## LICRA ROANNE

- Remise du prix Joseph Kott à des lycéens <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/07/07/remise-dun-prix-a-lyceens-licra-roanne>

## LICRA DUNKERQUE

- Participation à un groupe de travail organisé par la mairie de Dunkerque et consacré à la lutte contre les discriminations. Un projet d'observatoire des discriminations liées à l'origine ethnique est à l'étude.



29 juin 2016 : Remise du prix Joseph Kott

- Interventions dans les collèges et lycées à la demande des enseignants.
- Interventions auprès du Conseil municipal d'enfants de Dunkerque.
- Ciné-débats après projection d'un film avec des scolaires.
- Interventions à l'unité de la PJJ de Dunkerque auprès d'adolescents et jeunes majeurs dans le cadre d'un « stage citoyenneté » sur le thème de la lutte contre les discriminations le racisme et l'antisémitisme et du personnel sur le thème « Liberté, Égalité et Fraternité et Laïcité ».
- Présentation à la bibliothèque universitaire de Dunkerque, de l'exposition, créée par le Mémorial de la Shoah et consacrée au « Génocide des Tutsis au Rwanda ». Son inauguration était suivie d'une conférence de M. Marcel Kabanda, historien franco-rwandais <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/09/30/licra-dunkerque-exposition-genocide-tutsis-rwanda>

## LICRA NEUILLY

- Conférence « Peut-on ré-enchanter la Nation républicaine ? » avec Mohamed Sifaoui et Frédéric Encel <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/10/20/licra-neuilly-debat-on-re-enchanter-nation-republicaine-frederic-encel-mohamed-sifaoui>

## LICRA VINCENNES

### Éducation

- Lycée professionnel Val de Beauté à Nogent-sur-Marne : intervention dans cinq classes, en moyenne 25 élèves par classe de CAP 1<sup>re</sup> année et BEP 1<sup>re</sup> année.

Présentation de la Licra / Action centrée sur le visionnage d'un film (*Petits riens – Poignée de Main*) / Échanges associés à la recherche de définitions. Chaque intervention était complétée par un travail théâtral d'improvisation animé par une compagnie de théâtre en résidence dans l'établissement (thème racisme, antisémitisme, discrimination).

- Lycée de l'Hautil Jouy-le-Moutier : intervention dans un groupe d'une soixantaine d'élèves de seconde et première dans le cadre d'une semaine citoyenne organisé par deux enseignantes. Présentation de la Licra / Animation d'une table ronde autour d'un film (*La Marche*) / Travail sur les mécanismes du rejet / Commentaire de statistiques sur le racisme et l'antisémitisme / Quel engagement possible contre le racisme et l'antisémitisme ?

### Citoyenneté

- Participation au Village des associations en juin lors de la Fête de la Madelon à Fontenay-sous-Bois.
- Participation en septembre à la Journée des associations de Vincennes et de Saint-Mandé. Rencontre avec les élus, nombreux contacts.

### Mémoire et citoyenneté

- Conférence de Charles Wasersztajn en novembre sur son livre *Sauvé d'Auschwitz par l'Assistance publique*. À la fois travail de mémoire et enquête à dimension historique, ce livre, édité par le Cercil, et préfacé par Serge Klarsfeld, fait découvrir le rôle de l'Assistance publique dans le sauvetage des enfants juifs pendant l'Occupation. Conférence donnée à Vincennes, devant 45 personnes, suivie d'une dédicace de son ouvrage par l'auteur <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/10/20/licra-vincennes-soiree-sauve-dauschwitz-lassistance-publique-de-charles-wasersztajn>

### LICRA FOREZ

- Des champions handisports pour lutter contre les discriminations, démonstration de basket fauteuil <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/21/licra-forez-nos-champions-handisport-lutter-contre-discriminations>

### LICRA MARSEILLE

- Organisation d'une journée multisports en faveur d'enfants défavorisés ou handicapés en mai.
- Interventions scolaires au collège Versailles à Marseille.
- Participation à la tournée Educap City en avril.
- Signature d'une convention de partenariat avec la Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse.
- Retour sur la Journée Label citoyen <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/licra-marseille-retour-journee-label-citoyen>

### LICRA ANTONY SCEAUX

La Licra Antony Ligne de Sceaux a développé autour de la mémoire et des Droits de l'homme les actions suivantes :

- Expositions « Juifs de France dans la Shoah » et « Désobéir pour sauver » <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/04/29/licra-anthony-sceaux-partenariat-plusieurs-expositions>

- Conférence de Serge Klarsfeld <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/05/10/licra-antony-ligne-de-sceaux-conference-serge-klarsfeld>
- Conférence sur la théorie du complot <http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/11/29/licra-antony-sceaux-retour-conference-debat-theorie-complot>

## LICRA ANGERS

La section angevine a mis en place des formations d'accompagnement d'animateurs d'écoles élémentaires dans les quartiers sensibles de Saumur à la demande de la mairie, autour de la création d'un jeu de l'oie de la fraternité dit « Fraternicœur ».

La section a participé activement au groupe de pilotage mis en place par la CCI d'Angers pour la rédaction d'une charte de l'apprenti citoyen : interventions sur l'analyse des recueils de représentation des apprentis, participation à la journée régionale sur les valeurs citoyennes.

## LICRA LIMOGES

- Participation au master class « Éthique dans le sport » (avec l'UNSS) le 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Campagne de collage d'affiches (à l'occasion des élections régionales)
- Création du prix Germaine May (grande figure de la Résistance limousine) pour récompenser les actions de jeunes collégiens et lycéens en faveur de l'antiracisme.
- Interventions en établissements scolaires : 120 lycéens sensibilisés.
- Première plainte reçue (du conjoint) d'une victime d'injure raciste publique.
- Participation aux commémorations de novembre (Itzhak Rabin), du 19 mars (victimes des guerres Algérie Maroc Tunisie), du 24 avril (déportation) et du 5 décembre (Algérie – Maroc – Tunisie).
- Exposition « Regards de jeunes sur la déportation » (prêt de la Licra-Dordogne) à la bibliothèque francophone multimédia de Limoges du 8 au 27 juin – avec inauguration le 8 juin et présentation de l'expo par Betty Wieder, présidente de la Licra Dordogne.

## LICRA GERS

Cette année 2016, marquée par le centenaire de la bataille de Verdun a donné lieu à de nombreuses manifestations organisées en partenariat avec la SAG (Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers) dont le président de la Licra départementale est un membre actif. Tout au long de la Grande Guerre, la SAG a poursuivi ses activités et n'a pas manqué d'émettre des protestations lors de la destruction de monuments historiques, malgré nombre de ses membres tombés sur les champs de bataille.

Toutefois, la section du Gers s'est principalement impliquée dans le souvenir des victimes de la barbarie nazie. Des prises de parole au cours de réunions, la participation à des expositions comme celles de Marciac en janvier sur les « Résistants et déportés du Gers », à Auch sur « Les femmes dans la Résistance » inaugurée le 27 mai pour la Journée nationale de la Résistance, ainsi



*Journée des Harkis avec Hanou Houamadouch, Licra, Brigitte Allain, députée, Alain-Ferki, porte parole de la Fondation du 12 mai*

que les habituelles présences de la Licra aux cérémonies des 27 janvier, 24 avril, 3 juillet au maquis de Meilhan, et 17 juillet.

La Licra était partie prenante à la rencontre, à Auch, autour du thème « Italiens, quand les émigrés, c'était nous » et à la journée d'hommage aux Harkis, le 25 septembre à Mirande, avec conférences, témoignages, inauguration de panneau et de stèle, en ville et dans la forêt de Berdoues.

Toutes ces rencontres sont de nature à renforcer la notoriété de la Licra, sa place dans la Cité et son rayonnement dans le paysage associatif et mémoriel gersois.

### **LICRA IVRY**

Organisation d'un collectif « droit d'asile » avec LDH, CIVCR, Emmaüs, Alizep (Roms), femmes solidaires...

### **LICRA PARIS**

#### **Interventions en milieu scolaire**

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, la Licra Paris a réalisé des interventions dans 31 classes soit 965 élèves bénéficiaires de ces actions. Elle a notamment effectué des interventions en collège dans le cadre de l'opération « Collégiens ».

#### **Vivre Ensemble à la prison de Fresnes**

Les 4, 5 et 6 janvier 2016, les journées du Vivre Ensemble ont été organisées par la Licra Paris à la maison d'arrêt de Fresnes : un tournoi de football, un débat « Comment lutter contre le phénomène de radicalisation en prison ? » avec les détenus.

#### **Semaine nationale de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme**

- Le 23 mars 2016 au musée de l'Immigration.
- Le 22 mars 2016, une réunion-débat sur le thème « Les migrants et le droit d'asile » a eu lieu à la MDA 1.
- Le 31 mars 2016, une réunion-débat sur le thème « Pour en finir avec *Mein Kampf* et combattre la haine sur Internet » a eu lieu à la librairie Lamartine, en présence de Philippe Coen, juriste, Dominique de la Garanderie, ancienne bâtonnière du Barreau de Paris, Marie-Anne Frison Roche, professeur des universités, et David-Olivier Kaminski, président de la Licra Paris. 9<sup>e</sup> Salon du livre de la Licra à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement.

Dimanche 22 mai, quelques 800 participants sont venus à la rencontre des 60 écrivains présents qui ont dédicacé leurs ouvrages.

Le prix 2016 de la Licra a été attribué à François Rachline pour son livre *L.R. Les silences d'un résistant* qui retrace la vie et les combats de son père, Lazare Rachline, résistant de la première heure, envoyé spécial du Général de Gaulle en France et cofondateur de la Licra, ancêtre de la Licra. Présenté par David-Olivier Kaminski et animé par Antoine Spire, un débat sur le thème « Le monde de demain au regard des combats contre le racisme et l'antisémitisme », avec la participation d'Alexandre Adler, de Jacques Attali, de Boualem Sansal et de Brigitte Stora, a clôturé ce salon.

#### **Journées citoyennes d'Educap City**

La Licra Paris en partenariat avec la commission Sport de la Licra nationale était présente le 8 juin 2016 au stade Charlety pour la grande finale des journées citoyennes d'Educap City, au terme d'une tournée des villes étapes, qui, chacune, ont accueilli de jeunes participants, futurs citoyens au fil d'un raid urbain festif, sportif et civique, à la rencontre des institutions de leur commune.

### Mobilisation pour le cirque Romanès

Parce que les Roms sont victimes de discrimination, parce qu'ils sont les oubliés du combat contre le racisme, parce que la Licra est toujours aux côtés des victimes, la Licra Paris s'est mobilisée le 24 septembre pour sauver l'unique cirque tzigane du monde et pour la survie de leur culture.

#### « La marche de la fraternité »

La Licra Paris et l'association La marche d'Abraham ont organisé pendant trois jours une série de rencontres afin de lutter contre le communautarisme. L'objectif de cette première marche de la fraternité était d'aller au-delà des préjugés, d'apprendre à se connaître et d'interroger les religions et les communautés sur la pratique du Vivre Ensemble.

L'initiative mise en place par l'association humaniste La marche d'Abraham et la Licra Paris a pris la forme de visites et de rencontres dans les différents lieux de culte parisiens ou auprès d'associations : une visite de la grande pagode bouddhiste du bois de Vincennes, un repas à la synagogue de la rue Copernic (en présence d'imams et de prêtres), des rencontres avec les communautés chinoises et tziganes, une table ronde autour d'un thé de la fraternité à la Grande mosquée du 5<sup>e</sup> arrondissement.

Un grand débat sur les thèmes de l'intégrisme et de la laïcité en présence notamment de Haim Korsia, grand rabbin de France et de Anouar Kbibeche, président du Conseil français du culte musulman a clôturé les manifestations le dimanche après-midi à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement.

### Semaine parisienne de lutte contre les discriminations

Durant la semaine du 3 au 10 décembre 2016, la Licra Paris et ses militants étaient présents à la mairie du 19<sup>e</sup>. Les avocats de la commission Juridique de la Licra ont tenu une permanence juridique durant cette semaine. Un stand a été installé dans le hall de la mairie où a été accueilli le public de 10h à 17h et où a été présentée l'exposition « Histoire de l'antisémitisme du moyen âge à nos jours ».

### Représentation théâtrale

La pièce *L'homme dans le plafond* de Timothy Daly, mise en scène par Isabelle Starkier, a été jouée le vendredi 16 décembre 2016, au Théâtre de l'Ouest parisien (TOP) à Boulogne-Billancourt (92) au profit des enfants des écoles et des adhérents de la Licra Paris.

## LICRA BARCELONE



17 novembre 2016 : Conférence-débat au Centre de culture contemporaine

- Conférence-débat au Centre de culture contemporaine sur la lutte contre l'antisémitisme  
<http://lafranceauxantiracistes.com/index.php/2016/12/15/licra-barcelone-conference-debat-centre-de-culture-contemporaine>

## **LICRA LILLE**

### **Médias**

- Intervention sur *Radio Bleue* dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.
- Intervention au sujet de l'ouverture du Bar identitaire (*France 3, Le Point*).  
Interventions scolaires et jeunesse.
- Animation en mars d'un débat sur les clichés racistes et antisémites devant une cinquantaine de jeunes du quartier de Wazemmes (Lille) suite à la projection du film *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* au sein de l'association de quartier Kif Kif.
- Interventions en mars sur le racisme et l'antisémitisme à l'école Littré de Lille, en juin au collège Guy Mollet de Lomme, en décembre sur les valeurs de la République et la laïcité au collège Verlaine de Lille.

### **Vie locale**

- Intervention au Lyon's Club pour présenter la Licra et expliquer nos actions.
- Conférence au Club 51 de Valenciennes sur l'histoire de la Licra et nos interventions.

## **LICRA LE HAVRE**

Comme chaque année, les militants de la section se sont investis pour la préparation et l'organisation des Universités de la Licra, qui se sont déroulées en octobre au Pasino du Havre avec le concours de la municipalité et de son député maire Édouard Philippe.

## **LICRA GRENOBLE**

La section est particulièrement investie dans l'aide aux victimes et dans le suivi des affaires juridiques locales.

## **LICRA MONTPELLIER**

La section est particulièrement investie dans l'aide aux victimes et dans le suivi des affaires juridiques locales.

## **LICRA NANCY**

- La section est particulièrement investie dans l'aide aux victimes et dans le suivi des affaires juridiques locales. La commission Jeunes de la section est très présente sur les réseaux sociaux.
- Conférence-débat en janvier « De Dreyfus à l'Hyper Cacher et au Bataclan : antisémitisme d'hier et d'aujourd'hui » avec Antoine Spire, François Parmantier, Grégoire Kaufmann au musée des Beaux-Arts de Nancy.
- Intervention en janvier de Grégoire Bouvier à la mission locale auprès de jeunes en formation dans le cadre du service civique.
- Interventions au collège Émile Fournier à Badonviller et à l'École supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie Nancy-Metz.

## **LICRA NANTES**

- Interventions scolaires en présence de la gendarmerie nationale sur les questions de discriminations.
- Sensibilisation des personnels de police à l'accueil de plaignants suite à une discrimination avérée.
- Participation au tournoi annuel Claude Bénizé à Ancenis en juin, tournoi réservé aux minimes et cadets de Loire-Atlantique, regroupant une cinquantaine d'équipes de la région.

## **LICRA NICE**

- Participation aux Journées FARE avec l'organisation d'un tournoi de football pour des jeunes de 9 à 12 ans et d'un jeu citoyen pour les enfants et leurs parents.
- Signature d'une convention de partenariat avec la Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse.
- Intervention sur le sujet des discriminations en janvier avec l'association Unis Cité à Nice devant des jeunes des quartiers.
- Interventions en mai au lycée Thierry Maunlier à Nice et à l'école primaire Prévert à Antibes.
- Intervention sur le sujet des discriminations en janvier avec l'association Unis Cité à Nice devant des jeunes des quartiers.

## **LICRA ORLÉANS**

Conférence « La laïcité comme rempart face à la radicalisation » avec Mohamed Sifaoui en juin.

## **LICRA THONON-LES-BAINS**

- Interventions au lycée de la Versoie de Thonon-les-Bains en avril, aux collèges Saint-Julien de Ville la Grand et à l'école élémentaire Orcier en juin.
- Conférence sur la laïcité en octobre.
- Participation au Forum des associations en novembre.

# DÉBATS - IDÉES

## LE CERCLE DE LA LICRA

PAR MARTINE BENAYOUN, PRÉSIDENTE-FONDATRICE DU CERCLE DE LA LICRA -  
VICE-PRÉSIDENTE DE LA LICRA

*Le Cercle « Réfléchir les Droits de l'homme » est un espace de réflexion, de dialogue et d'anticipation, tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Y débattent librement entrepreneurs, chercheurs, experts, associatifs, étudiants, universitaires, intellectuels et artistes. Ils analysent et décryptent les droits de l'homme aujourd'hui, défrichent des idées et des solutions alternatives innovantes les mettant au service de la Licra et d'autres acteurs institutionnels. Les travaux du Cercle sont complémentaires à ceux des commissions de la Licra.*

La Licra combat, le Cercle débat avec :

- une liberté de concevoir, de dire et de penser différent ;
- une vision globale qui prend en compte l'état réel du monde ;
- une volonté d'ouverture et de décloisonnement ;
- une volonté de traiter les sujets dans la transversalité.



*Rencontre du Cercle sur le thème « Leadership, organisation et représentation des communautés roms en Europe » en partenariat avec Sciences Po Paris le 14 avril 2016 au siège de la Licra en présence des étudiants, des experts et des représentants de la communauté rom (Volet 1/2014, Volet 2/2015 et Photo-Volet 3/2016)*

En partenariat avec :

- d'autres think tanks européens et à l'étranger ;
- des écoles, des universités et des centres de recherche.

Le Cercle dispose d'une structure avec un organigramme disponible et visible sur le site du Cercle ([www.lecercledelalicra.org](http://www.lecercledelalicra.org)) :

- un conseil d'orientation constitué de vingt personnalités qui donne les grandes orientations des débats et des entretiens d'experts de l'année ;
- une équipe d'experts, animateurs et/ou défricheurs d'idées, ayant pour vocation d'enrichir les travaux du Cercle par un apport d'expertises, de relations et d'entregent ;
- un comité d'éthique chargé d'arbitrer sur des sujets clivants et de fixer les règles de fonctionnement et de gouvernance du Cercle.

# RÉALISATIONS 2016

## CYCLE DE RENCONTRES « PENSER L'APRÈS CHARLIE » 2016 (SUITE DU CYCLE DE RENCONTRES 2015)

Après le choc et la stupeur suite aux attaques terroristes de janvier 2015, après l'émotion et le sentiment d'union nationale exprimés lors des marches républicaines qui ont rassemblé plus de quatre millions de personnes dans toute la France, le Cercle a pris le temps de la réflexion en organisant un cycle de conférences autour de

la thématique « Penser l'après Charlie » en 2015 et 2016. Ci-après les liens qui donnent accès aux rencontres de l'année 2016 (pour information, les liens des rencontres 2015 sont consultables dans le rapport annuel du Cercle 2015 et sur le site du Cercle)

### « RÉPONDRE AUX THÉORIES DU COMLOT » AVEC SOPHIE MAZET ET RUDY REICHSTADT AU BARREAU DE PARIS – 12 MARS 2016

*Atelier organisé et animé par le Cercle lors du congrès de la Licra*



*Sophie Mazet et Rudy Reichstadt*

### « RADICALISATION, THÉORIE DU COMLOT, VIOLENCE SANS FIN. L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DES VALEURS RÉPUBLICAINES » – 18 MAI 2016

*Avec les enseignants, les chercheurs et les écrivains à l'École normale supérieure*



*Introduction des débats avec Marc Mézard, Directeur de l'ENS et Martine Benayoun, Présidente du Cercle de la Licra. Les débats avec Fabien Truong, Iannis Roder, Philippe Bonneville, Antoine Spire, Hélène L'Heuillet, Jean-Claude Monod, Rudy Reichstadt, Catherine Robert*

Les vidéos et les publications sont en ligne sur le site du Cercle : [www.lecercledelalicra.org](http://www.lecercledelalicra.org).

Les résultats et les travaux du cycle des cinq rencontres « Penser l'après Charlie » qui se sont

déroulées en 2015 et 2016 seront présentés en 2017 lors d'une conférence de presse organisée par le Cercle et à l'occasion de forums, colloques et autres rencontres hors les murs du Cercle.

## LES DÉBATS ET NOTES D'EXPERTS 2016

• **Le cycle des débats sur la question Rom en partenariat avec Sciences Po Paris, s'est poursuivi en 2016 sur le thème « Leadership, organisation et représentation des communautés roms en Europe ».** Tommaso Vitale, chercheur au Centre d'études européennes de Sciences Po, Jacques Debot, écrivain tsigane et Laurent El Ghozy, président de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes.

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/Note-de-recherche-Leadership-repreentation-et-organisation-des-communautee%CC%87s-roms-en-Europe\\_1.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/Note-de-recherche-Leadership-repreentation-et-organisation-des-communautee%CC%87s-roms-en-Europe_1.pdf)

• **« Théories du complot et développement de l'esprit critique » avec Sophie Mazet,** professeure, normalienne, agrégée d'anglais, auteure du « *Manuel d'autodéfense intellectuelle* » (Robert Laffont).

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/08/NOTE\\_SOPHIE-MAZET.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/08/NOTE_SOPHIE-MAZET.pdf)

• **« Radicalisation, théorie du complot, violence sans fin, l'école à l'épreuve des valeurs républicaines » avec Hélène L'Heuillet,** philosophe et psychanalyste. Maître de conférences en philosophie morale et politique à l'université de Paris-Sorbonne.

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE-HELENE\\_LHEUILLET\\_1.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE-HELENE_LHEUILLET_1.pdf)

• **L'anthropologie pour tous : mieux se connaître pour mieux Vivre Ensemble » avec Catherine Robert,** professeur de philosophie au lycée Le Corbusier, **Valérie Louys,** professeur de lettres au lycée Le Corbusier, **Jean-Loïc Le Quellec,** anthropologue, directeur de recherches au CNRS et chercheur à l'Institut des mondes africains, **Christian Baudelot,** sociologue, professeur émérite de sociologie à l'ENS (Paris) et chercheur au Centre Maurice-Halbwachs

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE-DE-CATHERINE-ROBERT\\_1.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE-DE-CATHERINE-ROBERT_1.pdf)

• **« Radicalisation ou greffe religieuse sur des itinéraires de violence ? » avec Jean-Claude Monod,** ancien élève de l'ENS (Paris), agrégé de philosophie, docteur en philosophie, directeur de recherches au CNRS (UMR 8547, Archives Husserl). Son livre *Penser l'ennemi, affronter l'exception, Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt* (éd. La Découverte, 2007) vient d'être réédité en Poche/Découverte.

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE\\_JEAN-CLAUDE-MONOD\\_1.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/07/NOTE_JEAN-CLAUDE-MONOD_1.pdf)

## LES ENTRETIENS D'EXPERTS 2016

**Entretien « Rôle des musées dans l'éducation aux Droits de l'homme »** avec Paul Salmona, directeur du Musée d'art et du judaïsme et Laurent Lévi-Strauss.

<http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/11/Entretien-avec-Paul-Salmona.pdf>

**Entretien « Pour un cheminement citoyen et pour une reconnaissance fraternelle »** avec Guy Le François, président du Club ECEF

<http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/12/20161124-Cercle-RDH-Entretien-Guy-Lefranc%CC%A7ois.pdf>

## LES RENCONTRES PUBLIQUES 2016

**RENCONTRE AVEC PAUL SALMONA**, directeur du Mahj sur le thème « Le musée et son rôle dans l'éducation aux Droits de l'homme » et visite guidée et privée des expositions : Édouard Moïse, peintre de la vie au XIX<sup>e</sup> siècle ; Lore Krüger, une photographe en exil 1934-1944 ; Michel Nedjar, Présences.



Dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Saint-Aignan avec Paul Salmona et le public du Cercle pour une visite guidée privée le 11 mai 2016

**RENCONTRE AVEC FRANÇOIS RACHLINE**, auteur de l'ouvrage « L.R. Les silences d'un résistant ». <http://www.licra.org/rencontre-avec-francois-rachline-auteur-de-l-ouvrage-l-r-les-silences-d-un-resistant>



Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement avec Pierre Aidenbaum, Martine Benayoun et François Rachline le 16 mars 2016

**RENCONTRE AVEC ALEXANDRE TCHERKASOV**, président russe du Conseil des Droits de l'homme de Memorial pour un échange sur la situation des Droits de l'homme en Russie.



Alexandre Tcherkassov, président russe du Conseil des Droits de l'homme de Memorial le 20 octobre 2016

« **HOMMAGE À ELIE WIESEL, HOMME DE PAIX, HOMME DE CULTURE, HOMME DE CONSCIENCE** » en partenariat avec la commission bioéthique du Barreau de Paris et l'Institut des Droits de l'homme (montage vidéo en cours).

<http://www.lecercledealicra.org/wp-content/uploads/2016/11/FC16087-Hommage-a-Elie-Wiesel-Prix-Nobel-de-la-Paix-.pdf>



Au Barreau de Paris avec Haïm Korsia, Francis Teitgen, Antoine Spire, Léon Lef Forster, Emil Weiss, Guila Clara Kessous, Delphine Auffret, Michaël de Saint-Cheron, le 6 décembre 2016

## LES INTERVENTIONS ET LES ANIMATIONS HORS LES MURS DU CERCLE 2016

Animations du débat « Théories du complot » à la demande de la section d'Antony et du débat « Intégration, immigration, migrations » à la demande la section de Nancy.

Intervention de Martine Benayoun au ministère de la Culture le 15 décembre 2016 lors de la remise du prix Jean Pierre-Bloch 2016 à Radu Mihaileanu. Le prix récompense « Un artiste et son œuvre dans son rapport aux Droits de l'homme ».

## DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES EN 2016

Collège des études juives et de philosophie contemporaine – Centre Emmanuel Levinas de l'université Paris-Sorbonne

Les Dorine : association féministe ayant pour ambition de favoriser les conditions nécessaires

pour lutter contre l'extension de l'islamisme politique radical et de toute idéologie fondamentaliste qui aboutit au phénomène de radicalisation.

## UN NUMÉRO SPÉCIAL DDV SUR LES TRAVAUX DU CERCLE DE LA LICRA « RÉFLÉCHIR LES DROITS DE L'HOMME »

[http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/03/DDV\\_Think-Tank.pdf](http://www.lecercledelalicra.org/wp-content/uploads/2016/03/DDV_Think-Tank.pdf)

## LE CERCLE EN 10 CHIFFRES

- 20 notes d'experts
- 20 entretiens d'experts
- 30 rencontres publiques filmées
- 10 partenariats
- 1 cabinet d'experts
- 1 comité d'orientation avec 20 personnalités
- 1 comité d'éthique avec 1 charte éthique
- 1 financement privé : le Cercle a une autonomie financière à 100 % de fonds privés

# LE DROIT DE VIVRE

## N° SPÉCIAL THINK THANK :

### THINK TANK p. 3-4

Les très-riches quatre années du Cercle de la Licra « Réfléchir les Droits de l'homme »

### DÉBATS

Quelles leçons pour « l'après-13 novembre » ? p. 5

Complexité des phénomènes racistes dans la société française actuelle p. 6

### INTERVIEWS

#### Catherine Wihtol de Wenden :

Les dynamiques migratoires, miroir du chaos mondial d'une planète globalisée p. 8

#### Valérie Depadt :

L'hôpital comme cas d'école d'un accès pacifié aux pratiques religieuses p.10

#### François Zimeray :

« La diplomatie doit (aussi) créer du droit par des normes communes » p. 13

#### Olivia Cattani :

Paroles de mère contre « l'autismophobie » p. 14

### LIVRE p. 11

#### Faïza Zerouala :

Un voile sur la société française

## N° 660 – FÉVRIER 2016

### ÉDITORIAL p. 3

Par Alain Jakubowicz

### LE MOT p. 5

Par Antoine Spire

### ACTUALITÉ p. 7 à 9

Laïcité, une urgence objective

Une grande cause nationale : se mettre dans la peau de l'autre

### DOSSIER p. 10 à 31

Halte aux discriminations

### 48<sup>E</sup> CONGRÈS DE LA LICRA p. 32 à 33

### LES JUSTES p. 35 à 38

Les Justes d'hier à aujourd'hui

Pourquoi les « Journées des Justes » ?

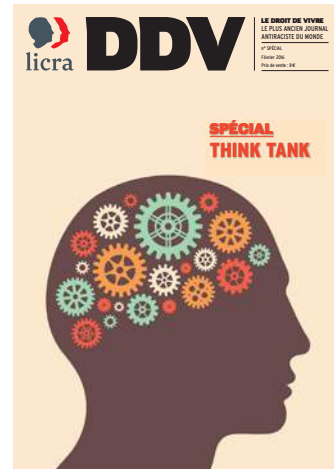
Peut-on apprendre à être Juste ?

### INTERNATIONAL p. 39

La société israélienne se radicalise-t-elle ?

### SPORTS p. 40 à 41

Islamisme : dans le sport aussi



**CHRONIQUE DE LA HAINE p. 42**

La tortue et la croix gammée

**CULTURE p. 43 à 46****LIVRES**

Svetlana Alexievitch

Marc Knobel

Delphine Horvilleur

Alain Mabanckou

Françoise Frenkel

François Durpaire et Farid Boudjellal

Réfugiés : les éditeurs jeunesse s'engagent

« Ils marchent dans l'azur la tête dans les villes... »

**CINÉMA**

« À peine j'ouvre les yeux »

« Chocolat » avec Omar Sy

**JURY DU PRIX JEAN PIERRE-BLOCH**

Barbara Hendricks récompensée

**VIE DES SECTIONS p. 51 à 54****PORTRAIT**

Philippe Lemonnier, Licra Fécamp

**VIE DES SECTIONS**

Orléans : un équilibre fragile

Quand le Nancy de l'Art nouveau croise les nouveaux dreyfusards

Ivry : grand écran sur l'assassinat de la paix

**COURRIER p. 55****N° 661 – AVRIL 2016****ÉDITORIAL p. 3**

Par Alain Jakubowicz

**LE MOT p. 5**

Par Antoine Spire

**ACTUALITÉS p. 6-7**

Des gangs racistes s'en prennent aux migrants de Calais

Malaise en tribune

**DOSSIER p. 8 à 28**

Voix de femmes contre les extrémismes

**CONGRES p. 29 à 32**48<sup>e</sup> congrès de la Licra réflexion et convivialité**CHRONIQUE DE LA HAINE p. 32-33**

Les folles accusations de « Dieudo » contre le président de la Licra

Délires d'opinion et théories du complot

**SPORT p. 35-36**

« Mais si, M. de Coubertin, vos olympiades se font féminines ! »



**CULTURE p. 37 à 42**

Que sont mes amis devenus...  
Des dégâts d'une bigamie  
Refus de soumission  
Universelle « Colère noire »  
L'urgence de devenir des êtres libres  
Hommage filial à un fondateur de la Licra  
Sur la trace des « Juifs des montagnes »

**CINÉMA**

« Fatima », reine des César

**EXPOSITION**

Anselm Kiefer, peindre l'histoire

**VIE DES SECTIONS p. 43 à 46**

**PORTRAIT**

La philosophie au service de l'engagement  
La Licra girondine trouve un nouveau souffle à Bordeaux  
Une visite au mémorial du camp des Mies  
La médecine de ville à l'épreuve de la laïcité

**COURRIER p. 47**

**N° 662 – JUIN 2016 :**

**ÉDITORIAL p. 3**

Par Alain Jakubowicz

**LE MOT p. 5**

Par Antoine Spire

**ACTUALITÉS p. 6 à 8**

Du rejet de l'autre à la compréhension  
Un premier plan territorial

**DOSSIER p. 9 à 22**

Complotisme et ressentiment

**AVIGNON p. 23 à 34**

Pourquoi sommes-nous au Festival ?

**TRIBUNE p. 35**

Repenser le Coran

**TRIBUNE p. 36**

La moitié de l'Autriche se recolor en brun  
Chronique de la haine p. 37 À 39  
Le racisme ordinaire de riverains du XVI<sup>e</sup> parisien  
Une extrême droite qui nous prépare « l'union-ça-craint »  
L'horreur identitaire

**SPORT p. 40-41**

Pour un sport laïc, délivré du racisme  
Les galères de M. Bleu dans les dédales identitaires de Guebwiller



**CULTURE p. 42 à 47****CINÉMA**

« Ils sont partout », le film qui dérange

**LIVRES**

À la recherche du Nombre d'Or

Le clientélisme des élus locaux

Les discours de haine menacent la Toile mondiale

Les rouages d'un embrigadement

**EXPOSITION**

La franc-maçonnerie à livre ouvert

**LICRA / VIE INTERNE p. 48-49**

Rencontre avec Alain Finkelkraut

**VIE DES SECTIONS p. 50 à 53**

Les Justes, saison 3, au Camp des Milles

La littérature contre le racisme et l'antisémitisme

De la Licra à la Licra en passant par la Lica

**COURRIER p. 54-55****N° 663 – OCTOBRE 2016 :****ÉDITORIAL p. 3**

Par Alain Jakubowicz

**LE MOT p. 5**

Par Antoine Spire

**ACTUALITÉS p. 6 à 8**

Un été sous pression

L'entre-soi brisé des Niçois

Et maintenant, un prêtre...

La Licra solidaire des Asiatiques

**DOSSIER p. 9 à 25**

Violence à tous les étages

**UNIVERSITÉS D'AUTOMNE p. 26 à 29****INTERNATIONAL p. 30-31**

Où mène la désintégration politique italienne ?

Aux États-Unis, la haine des musulmans bat des records

**SPORT p. 32**

Peut-on guérir l'athlétisme de son élitisme vital ?

**CHRONIQUE DE LA HAINE p. 33**

Licra et PJJ unies contre la radicalisation

**CULTURE p. 34 à 46****AVIGNON**

« La Licra au Festival »

Une pléthore de « seul en scène »...



**LIVRES**

Ce que peut l'Histoire  
Pourquoi lire et relire André Schwarzbart  
Comment toutes les religions justifiaient l'esclavage  
Mein Kampf, best-seller en Allemagne... et en France ?  
La prostitution en Iran vue par Chahdortt Djavann  
Le sacré, le divin, le religieux  
C'est l'histoire d'une daronne  
Ex-islamiste, il rejoint la République

**MUSIQUE**

Barbara Hendricks à Ramatuelle

**CINÉMA**

Explosives Divines

**LICRA / PORTRAIT p. 48**

Anaël Mennuni-Mayer

**VIE DES SECTIONS p. 49 à 53**

Engagement en terres agenaises  
Gilbert Dru, l'Esprit de Résistance  
De jeunes Rémois au camp des Milles  
Vent d'ouverture sur le nouveau bureau exécutif de la Licra  
Un interlocuteur pour les sections ?

**COURRIER p. 54-55**

**N° 664 – DÉCEMBRE 2016 :**

**ÉDITORIAL p. 3**

Par Alain Jakubowicz

**LE MOT p. 5**

Par Antoine Spire

**ACTUALITÉS p. 7 à 15**

Migrants, exilés, réfugiés...  
Dieulefit. L'histoire continue  
Roanne choisit l'accueil  
Ivry face aux migrant(e)s  
À Berlin, la fraternité l'emporte  
La RATP, terreau islamiste, peine à faire le ménage  
La religion à guide ouvert

**DOSSIER p. 17 à 31**

Les pseudos-antiracistes

**SOCIÉTÉ p. 33 à 35**

Pour l'institut Montaigne, un islam de France est possible  
« 28 % des musulmans radicalisés ? Aberrant ! »

**UNIVERSITÉS D'AUTOMNE p. 37 à 39**



**INTERNATIONAL p. 40 à 41**

C'est encore loin, l'Amérique post- raciale ?

Crise des migrants et montée de l'extrême droite allemande

**CHRONIQUE DE LA HAINE p. 42-43**

Au nom de la rue

**CULTURE p. 45 à 56****THÉÂTRE**

Histoires de femmes, histoires de voiles...

Faire le djihad au théâtre

**EXPOSITION**

Namibie, premier génocide du XXe siècle

**LIVRES**

Qu'avons-nous fait de la Shoah ?

Une famille à l'ombre de Vichy

Un charmant petit pays

Quand Karine Tuil ne plaisante plus

Une histoire de la tolérance

**BD**

Vive Joséphine !

L'Arabe du futur 3

**LIVRES ENFANTS**

Histoires de guerre pour jeunes lecteurs

**CINÉMA**

Proies de Daech

**RAMATUELLE 2016**

Barbara Hendricks

**VIE DES SECTIONS p. 55 à 62**

Portrait : Stéphane Louy, un combat sans frontières

La Licra, un bouclier pour les minorités

La Licra Nice au coeur du combat

La Marche de la fraternité

Elie Wiesel : un hommage à l'écrivain

Prix Jean Pierre-Bloch

**COURRIER p. 62**

**“ LES RACISTES  
SONT DES GENS  
QUI SE TROMPENT DE  
COLÈRE ”**

**LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR**

**OUI**  
À L'ANTIRACISME



**licra**



[WWW.LICRA.ORG](http://WWW.LICRA.ORG)



# NOS PARTENAIRES

## **PARTENAIRES FINANCIERS**

- Commissariat général à l'égalité des territoires
- Commission européenne – Direction générale de la justice et des consommateurs (DG Justice)
- Comité interministériel de prévention de la Délinquance
- Conseil régional d'Île-de-France
- Délégation aux victimes (DAV)
- Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)
- Direction de l'administration pénitentiaire
- Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- Fondation Esther Nathan et Pépo Tchenio
- Fondation pour la mémoire de la Shoah (FMS)
- Football Against Racism in Europe (FARE)
- Groupe Partouche
- Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM)
- International Center for Journalists (ICFJ)
- International Network Against Cyber Hate (INACH)
- Les éditions du Bord de l'Eau
- Ligue de football professionnel (LFP)
- Mairie de Dieulefit
- Mairie du Havre
- Mairie de Paris
- Mairie de Vaulx-en-Velin
- Mémorial de la Shoah
- Ministère des Affaires étrangères et du développement international
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports
- Pôle ressources national sport, éducation, mixités, citoyennetés (PRN SEMC)
- Premier ministre
- Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)
- Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV)
- Union des clubs professionnels de football (UCPF)

## **PRINCIPAUX PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

- ADL - The Anti-defamation League
- Les Amis de Beauvallon
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)
- Association française des avocats et juristes arméniens (AFAJA)
- Association française des prestataires de l'Internet (AFPI)
- Association Harkis et Droits de l'homme (AHDH)
- Association de prévention du site de la Villette (APSV)
- Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA)
- CEJI (Jewish Contribution to an Inclusive Europe)
- Center for Independent Journalism (CIJ)
- Centre européen de la jeunesse – Conseil de l'Europe
- JC Decaux
- Mediaschool
- L'Oréal
- Cinéma Élysées Biarritz
- Cinéma Le Lincoln
- Cinéma Le Luxy - Ivry-sur-Seine
- Cinéma Le Majestic - Bastille
- Cinéma Le Méliès - Montreuil
- Comité français Yad Vashem
- Commission nationale consultative des Droits de l'homme (CNCDH)
- Community Security Trust (CST)
- Conférence des OING du Conseil de l'Europe
- Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF)
- Conseil national des Barreaux
- Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN)
- Défenseur des droits
- École de formation du Barreau (EFB)
- École nationale de la magistrature (ENM)
- École nationale supérieure de la police (ENSP)
- European Programme for Human Rights Education for Legal Professionals (HELP)
- Facebook
- Fédération nationale des offices municipaux des sports
- Foot Citoyen
- Fondation du football
- Google
- Ibuka France
- ISCA (Israeli Students Combating Antisemitism)
- Jugendschutz.net

- Legipresse
- Ligue des Droits de l'homme (LDH)
- Ligue de l'enseignement
- MiND/NL Confidential
- Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)
- L'Œuvre de secours aux enfants (OSE)
- Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Maison des associations, 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris
- Maison du Barreau
- Media Diversity Institute
- Movimiento Contra la Intolerancia
- No Hate Speech Movement
- Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLAT)
- Palais de la Porte Dorée – Musée de l'Histoire et de l'immigration
- Service de protection de la communauté juive (SPCJ)
- SPOA
- SOS Homophobie
- SOS Racisme
- SOVA Center for Information and Analysis
- Symbiosis
- UNIA (Centre for Equal Opportunities and Opposition to Racism)
- Union des étudiants juifs de France (UEJF)
- Union européenne des associations de football (UEFA)
- Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- UN Watch
- Vigilance arménienne contre le négationnisme (VAN)
- We Are Social
- Yad Vashem
- Zara - Zivilcourage und Anti-Rassismus-Arbeit

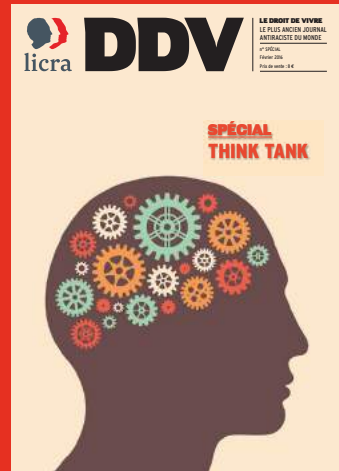
Document réalisé sous la direction de Corinne Tapiero et Stéphane Nivet

Remerciements à Arthur Loubatié, Nathalie Rosell, Charlotte Lefranc, Patricia Fitoussi, Inès Nathan,  
Marine Roupie, Camille Lhopitault, François Dossun, Sacha Regnault, Guillaume Krebs

Direction artistique, maquettage : Emmanuelle Morand

Couverture : Ben Wrobel

Impression : Micro 5 Lyon



Hors-série du Droit de Vivre n° 665  
 Tous droits de reproduction réservés  
 ISSN 09992774 - CPPAP : 1.115G83868  
 42 rue du Louvre 75001 Paris  
 Tél. : 01 45 08 08 08

**OUI**  
 À L'ANTIRACISME



WWW.LICRA.ORG

